

SUPPLÉMENT

Le Monde ARGENT

Comment compléter ses revenus

JUSTICE

Ibrahim Rugova, président du Kosovo, dépose contre Milosevic p. 11

ENTREPRISES

L'agence financière Moody's a dégradé la note de Vivendi Universal p. 25

ENCHÈRES

Douze monopoles et les restes de l'écurie Prost en vente p. 28

FOOTBALL

Nombreuses et sérieuses anomalies à l'OM, selon l'audit que publie « Le Monde » p. 26

MUSIQUE

Une nouvelle œuvre du compositeur Henri Dutilleul, 86 ans p. 30

DÈCÈS

Jesus Diaz, romancier cubain p. 24

| | | | |
|--------------------|----|------------------------|----|
| France..... | 2 | Entreprises..... | 25 |
| International..... | 11 | Aujourd'hui..... | 26 |
| Horizons..... | 13 | Météorologie-Jeux..... | 29 |
| Carnet..... | 24 | Culture..... | 30 |
| Abonnements..... | 24 | Radio-Télévision..... | 33 |

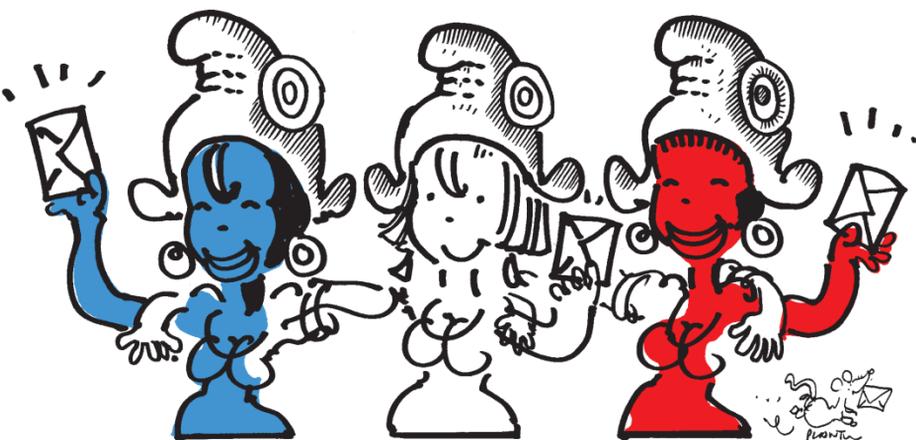
Le retour de Chirac, l'adieu de Jospin

Au lendemain du vote du 5 mai, la passation de pouvoirs ira très vite. Notre récit de l'échec du premier ministre

Le second tour. Le score de l'extrême droite est le principal enjeu du scrutin du 5 mai. Jacques Chirac à Châlons avec des jeunes. Jean-Marie Le Pen contre la « fraude électorale ». L'ancien président Valéry Giscard d'Estaing appelle à voter Chirac. Quatre reportages dans quatre villes, quatre cas d'école pour décrypter le vote. p. 2 et 3

Passation de pouvoirs. Lionel Jospin doit présenter sa démission lundi matin. « Je pars dans la sérénité », confie le premier ministre. Notre récit inédit du combat manqué de Lionel Jospin, victime d'un « accident » politique et du péché d'orgueil. Jacques Chirac entretient l'incertitude sur le choix de son premier ministre. L'hypothèse Sarkozy est peu probable. p. 4 et 5

Électeurs et équipes. Qui sont les électeurs de Chirac et de Le Pen ? Quelles sont les équipes qui ont conduit leurs campagnes. Les cartes des votes du 21 avril. p. 6 et 7



Manifestations. La gauche appelle à manifester le soir du 5 mai. p. 8

Vu de l'étranger. Le « cas français » disséqué avec inquiétude et ironie. Récit international. p. 9

Institutions. Les socialistes se préparent à faire campagne sur la réforme de la République. En « Débats » : « Osons la VI^e République... » par Olivier Duhamel, « ... Tout de suite » par Paul Alliès. p. 10 et 21

Points de vue. Les regards du Britannique Anthony Giddens et de l'Américain Ezra Suleiman. p. 22

Analyses. Jospin et la sécurité. Editorial : « Un lourd silence ». p. 23

► Le score de l'extrême droite est l'enjeu principal du second tour

► Qui sont les électeurs de Chirac et de Le Pen ?

► Les équipes qui ont fait les campagnes des deux candidats

► Les hypothèses sur le premier ministre nommé lundi 6 mai

► Le débat sur les institutions

Refonder la République

LE RÉSULTAT du premier tour démontre combien la France souffre d'une crise de ses institutions. La classe politique est discréditée par les « affaires ». Les cohabitations à répétition ont conduit à la confusion des pouvoirs. Les candidats à la présidence de la République ont pris acte de cette crise de la politique ; ils avaient promis de « présider autrement » (Lionel Jospin), de « renouveler notre pacte démocratique » (Jacques Chirac) ou de « remettre les élus au service du peuple » (Jean-Marie Le Pen). Comment combler le fossé creu-



sé entre citoyens et classe politique ? Le Monde y consacre son « Grand Dossier » en revenant sur les origines de la V^e République et sur son évolution depuis 1958, en expliquant comment la répartition des pouvoirs entre Paris et la province ne correspond plus aux besoins du pays et en analysant le rapport à l'engagement politique. Les politologues Jean-Marie Donegani et Marc Sadoun exposent les nécessaires réformes de l'élection du président et de l'Assemblée.

Lire pages 13 à 20

SUPPLÉMENT

Le vote de la « peur des autres » vu par « The New York Times »



NOTRE supplément hebdomadaire, reprenant une sélection des articles publiés par le quotidien new-yorkais, fait le tour de l'extrême droite en Europe et des partis qui tirent profit de la « peur du type qui vit dans le village d'à côté ». Jean-Marie Le Pen, « xénophobe agitateur de foule », se range avec l'Autrichien Jörg Haider, le Néerlandais Pim Fortuyn ou le Roumain Vadim Tudor. L'insécurité varie selon les pays : « Les Allemands accusent les Polonais, les Polonais accusent les Ukrainiens, les Ukrainiens accusent les Kirghizes et les Ouzbeks. »

Vendredi, dans une salle à moitié vide, un étudiant soutient une thèse sur Le Pen

« **COMMENT** peut-on être frontiste ? », demande Erwan Lecœur, vendredi 3 mai, dans une salle à moitié vide située au dernier étage de la bibliothèque de l'université François-Rabelais, à Tours. Cet étudiant en sociologie de 32 ans soutient avec aplomb – et une certaine prescience – une thèse intitulée : « Front national : sens et symboles ». Ses 600 pages rédigées entre mai 2001 et mars 2002 après six années de recherches reposent sur les tables des cinq membres du jury. « Je ne vous cache pas que j'aurais préféré un autre contexte politique », prévient d'emblée le président de séance, Michel Adam, avant de s'adresser au candidat : « Vous aviez, sinon prévu, du moins suspecté cette percée électorale du Front national. » Dans son exposé, Erwan Lecœur s'efforce de donner l'actualité immédiate pour replacer son sujet dans une perspective sociologique. « Mon objectif se résume à expliquer les fondements du FN, note-t-il. La crise a formé le terrain favorable à ce phénomène, pas seulement la crise économique, mais plutôt un défaut d'or-

dre symbolique, une crise de sens. L'extrême droite a réussi à se poser comme un recours à cette crise en apportant sa propre vision du monde, une construction de frontières symboliques comme Jeanne d'Arc, la fête des « Bleu-blanc-rouge » ou encore le retour au franc, en opposition au déclin. » Voter FN revient ainsi à se donner une existence sociale. Le directeur de thèse, Yves Chevalier, avance : « Bien plus qu'un vote protestataire et conjoncturel, le vote FN est un vote identitaire. » « Le Pen se pose en homme providentiel, poursuit l'auteur de la thèse, tel un prophète se revendiquant, au passage, de Pétain puis de De Gaulle qu'un jour les Français appelleraient. » Reconnaissant les qualités de tribune de Le Pen, il qualifie son mouvement de « nationaliste-populiste raciste », reprenant la terminologie du sociologue Pierre-André Taguieff. Dans le choix des thèmes de campagne, dans celui des emblèmes et des lieux, estime-t-il, « on peut voir une influence qui emprunte au religieux ». Il ajoute : « Les bandes de jeunes font peur aux électeurs du FN,

alors, ils votent pour un parti qui fait peur aux politiques et aux gens de la rue. » Jean-Marie Le Pen ne doit pas être attaqué en tant qu'individu, « mais en tant que producteur d'idées ». « Il faut construire une alternative, mettre en place un collectif au niveau local et se réapproprié le plan symbolique. Il faut de nouvelles utopies comme l'Europe, délaissée durant la campagne », martèle Erwan Lecœur. Observateur circonspect, il rejette les manifestations des enrégés du lendemain du premier tour : « Vingt ans de lutte anti-Le Pen n'ont pas entraîné d'effet concluant. Une manifestation a pour effet de creuser encore plus le clivage. Elle devrait être là pour donner à voir ce que l'on veut reconstruire. Dit rapidement, l'antifascisme ne sert à rien. » Après quatre heures de soutenance et à peine cinq minutes de délibérations, Erwan Lecœur obtient les félicitations unanimes du jury.

Nicolas Bourcier

PORTRAIT

Portzamparc chirurgien de la cité



CHOC électoral oblige, le célèbre architecte plaide pour une ville repensée, loin des contraintes du libéralisme économique. Lire page 32

ANALYSE

Réparer le désastre

QUEL QUE SOIT le score que Jean-Marie Le Pen fera au soir du 5 mai, le résultat du premier tour de l'élection présidentielle n'en restera pas moins un séisme politique. D'abord, fait sans précédent, Jacques Chirac n'aura rassemblé que 19,88 % des suffrages exprimés et seulement 13,75 % des inscrits, le plus mauvais score réalisé par un président sortant. Ensuite, ce scrutin confirme le recul du Parti socialiste et de son candidat après la défaite aux élections municipales de 2001. Avec 16,18 % des voix, Lionel Jospin réalise le plus mauvais résultat qu'un candidat socialiste ait connu au premier tour de l'élection présidentielle depuis 1974. François Mitterrand avait, quant à lui, toujours franchi la barre des 25 % lors des premiers tours de

scrutin, seul Gaston Defferre, en 1969, avait à peine totalisé 5 % des suffrages. La campagne menée par M. Jospin n'aura sans doute pas été à la hauteur de l'enjeu présidentiel même si, à l'heure du bilan, on ne peut que constater qu'en authentique réformiste il a introduit d'importants changements dans la société française. Imparfaites, voire inachevées mais aussi profondément sociales, ces mesures s'inscrivent dans la tradition de la gauche réformatrice. M. Jospin ne sera pourtant pas parvenu à transformer ce bilan en acquis politique pour y appuyer sa campagne. L'hôte de Matignon, enfermé dans la cohabitation, obsédé par un face-à-face permanent avec le président, a mené une campagne qui ressemblait à s'y

méprendre à celle d'un second tour, sans jamais se départir de cette réserve, qui est pour lui la marque de la rigueur et de l'intégrité, mais qui, en politique, peut se nommer distance. Faute d'avoir su rassembler son propre camp et tisser des liens de confiance et d'affect avec les Français, Lionel Jospin a choisi de se retirer de la vie politique. Il laisse derrière lui un PS désemparé devant le chantier de la reconstruction d'une gauche marquée par la progression de l'extrême gauche et l'effondrement du Parti communiste, longtemps considéré par Lionel Jospin comme un partenaire essentiel.

Anne-Line Roccati

Lire la suite page 23



PRÉSIDENTIELLE

LE SECOND TOUR

A la veille du **SECOND TOUR** de l'élection présidentielle, les deux candidats ont clos leur campagne comme ils l'avaient commencée. Vendredi 3 mai, Jacques Chirac s'est rendu devant les élus du « conseil

municipal des jeunes » de Chalons-en-Champagne (Marne), avec lesquels il a dialogué à bâtons rompus. Jean-Marie Le Pen, lui, a tenu une conférence de presse au **SIÈGE DU FRONT NATIONAL**, à Saint-Cloud

(Hauts-de-Seine), au cours de laquelle il a dénoncé par avance une « **opération géante de fraude électorale** ». Après la vague de manifestations contre l'extrême droite, **LE SCORE DU CANDIDAT DU FN**

apparaît comme l'autre enjeu de l'élection. Lionel Jospin doit remettre, lundi matin 6 mai, sa **DÉMISSION** au président de la République, qui devrait nommer son successeur le même jour.

Jacques Chirac et Jean-Marie Le Pen : le dernier face-à-face

Le second tour de l'élection présidentielle oppose, dimanche 5 mai, le président-candidat au chef du Front national. Au-delà de la réélection annoncée du chef de l'Etat, le score de l'extrême droite constitue l'enjeu du scrutin. Le nouveau premier ministre doit être nommé dès lundi

QUARANTE ET UN MILLIONS d'électeurs sont invités, dimanche 5 mai, pour le second tour de l'élection présidentielle, à choisir entre Jacques Chirac et Jean-Marie Le Pen. Le comportement électoral des 11 millions d'abstentionnistes du premier tour et celui des électeurs de gauche, privés, avec l'élimination de Lionel Jospin (16,18 %), de candidat pour la première fois depuis 1969, seront les clefs de ce scrutin où le président sortant (19,88 % le 21 avril) est largement favori face au président du Front national (16,86 %).

Onze candidats du premier tour ont appelé à faire barrage à l'extrême droite et à voter pour M. Chirac. Seul Bruno Mégret s'est rallié à M. Le Pen. « *Contre Le Pen mais pas pour Chirac* », Arlette Laguiller a recommandé de déposer « *une enveloppe vide* » dans l'urne.

► **Derniers appels des candidats.** Avant la fin, vendredi 3 mai à minuit, de la campagne officielle, les deux finalistes du deuxième tour ont lancé d'ultimes appels. Jacques Chirac s'est rendu à Châlons-en-Champagne (Marne) où il a dialogué avec les quarante membres, âgés de 15 à 22 ans, du conseil municipal des jeunes. Le président sortant a rendu hommage à ceux qui se sont mobilisés, de façon continue depuis le 21 avril,

contre l'extrême droite. « *A ceux qui ont manifesté, je dirai vous avez raison de le faire. Bravo !* », a lancé M. Chirac. Dans la soirée, sur France 2, l'ancien président de la République, Valéry Giscard d'Estaing, silencieux depuis le premier tour, a « *recommandé* » de voter pour son ancien premier ministre « *pour garder la France en Europe, en lui souhaitant de réussir à moderniser la France* ».

M. Le Pen a achevé sa campagne en organisant au siège du FN une conférence de presse. Tout en réaffirmant que « *en dessous de 30 %, ce serait un échec personnel pour [lui] et pour la France* », le président du Front national a dénoncé à l'avance « *une opération géante de fraude électorale* ».

► **Une partie de la gauche se rassemblera à la Bastille.** Dès dimanche soir, plusieurs associations et partis de gauche, qui ont appelé à voter pour M. Chirac afin de faire barrage à l'extrême droite, donnent rendez-vous à leurs militants place de la Bastille, à Paris. Pour certaines composantes de la gauche « *mouvementiste* », comme la Ligue communiste révolutionnaire ou l'union syndicale Groupe des Dix-Solidaires, il s'agit de priver le président réélu de tout « *état de grâce* » et de préparer, selon la formule d'Annick Coupé,

« *les conditions d'un troisième tour social* ». Lutte ouvrière se tient à l'écart de ce rassemblement tandis que le Parti socialiste n'a pas encore arrêté son attitude. D'autres formations de la défunte gauche plurielle entendent aussi maintenir la mobilisation en vue des élections législatives des 9 et 16 juin. Le Parti communiste s'y est associé à en vue de « *reconstruire l'espoir à gauche* ». De même, les Verts, qui ont rencontré la LCR, estiment que

« *le troisième tour commencera quand on saura où on en est pour les législatives* ». Le 6 mai, le PS, le PCF, les Verts et le Parti radical de gauche doivent se retrouver pour conclure des alliances, qui pourraient être symbolisées par une trentaine ou une quarantaine de candidatures uniques, pour les élections législatives.

► **Le départ de Lionel Jospin.** Dès le lendemain du deuxième tour, Lionel Jospin présentera sa

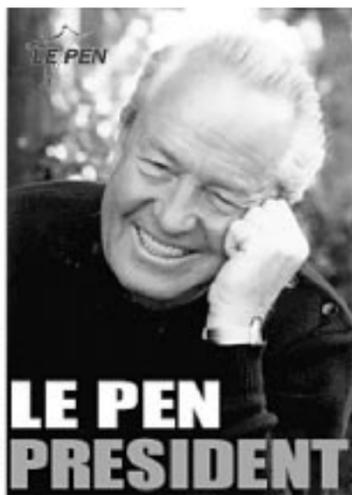
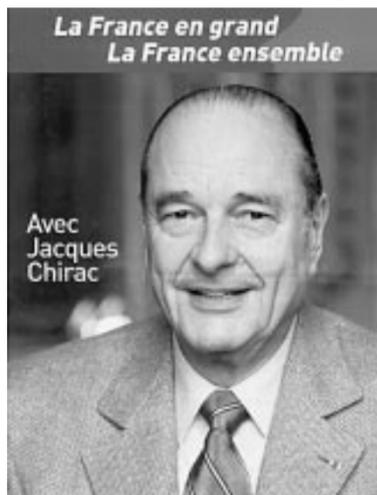
démission à Jacques Chirac, sans attendre la proclamation officielle des résultats par le Conseil constitutionnel. Mais, pour quitter l'Hôtel Matignon, il devra attendre la passation de pouvoirs avec son successeur. Le premier ministre qui s'est résigné, le 26 avril, à appeler les électeurs à exprimer « *par leur vote* » le refus de l'extrême droite, en se gardant de nommer le président sortant, votera le 5 mai, à Cintegabelle, par procura-

tion, pour éviter les journalistes. Vendredi 3 mai, alors que son agenda de candidat prévoyait deux ultimes réunions à Nice et à Nantes, M. Jospin a reçu les conseillers qui ont travaillé avec lui pendant cinq ans. « *Je pars dans la sérénité* », a-t-il lancé à ses quatre-vingts collaborateurs.

► **Spéculation sur le nouveau premier ministre.** Le choix de M. Jospin d'abandonner ses fonctions dès lundi va obliger M. Chirac, s'il est réélu, à nommer dans la journée son nouveau premier ministre. Le président sortant se déterminera en fonction de son score, et de ce qu'il révélera sur le soutien dont il aura bénéficié de la part de l'électorat de gauche, mais aussi de la bataille des législatives, qui commencera dès dimanche soir et qu'il entend bien gagner pour disposer d'une majorité présidentielle et éviter ainsi une nouvelle cohabitation.

Alors que Nicolas Sarkozy faisait figure de favori, la volonté de M. Chirac de se doter d'une équipe « *éloignée de toute préoccupation politique ou personnelle* » pourrait le conduire à choisir une autre personnalité. Samedi, la côte de Jean-Pierre Raffarin était à la hausse.

Michel Noblecourt



Les deux candidats en lice ont choisi deux affiches très différentes pour le second tour de l'élection présidentielle. Jacques Chirac a privilégié l'aspect institutionnel, tandis que son challenger misait sur une image plus « *magazine* ».

A Châlons, le président-candidat clôt sa campagne au milieu des élus du conseil municipal des jeunes

CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE (Marne)
de notre envoyé spécial

Jacques Chirac voulait de la spontanéité, cette fois, il en a eu. Avertis, mardi 30 avril en fin de journée, que le président de la République viendrait clore sa campagne en dialoguant avec eux vendredi 3 mai, les quarante membres du conseil municipal des jeunes de Châlons-en-Champagne (Marne) ont honoré leur mandat. En guise d'introduction, Bruno Bourg-Broc, le maire RPR de la localité, les avait encouragés à la plus grande franchise, voire à « *l'impertinence* », leur recommandant même de « *bousculer tout le monde* » : à l'issue des débats, qui ont duré près de deux heures, l'édile n'a pas dû être déçu. Candides souvent, irrévérrencieux parfois, ces jeunes élus âgés de 15 à 22 ans n'ont pas épargné le chef de l'Etat.

Ainsi, alors que Jacques Chirac expliquait qu'il n'avait « *jamais accepté de discussions avec le Front national* », Michaël, un lycéen, l'interpelle : « *Est-ce pour cela que vous avez laissé signer pour Jean-Marie Le Pen ?* » Surpris de tant d'audace, le président-candidat, habitué à des interlocuteurs généralement plus conciliants, s'assure avant de peaufiner sa réponse : « *Vous voulez insinuer que j'ai donné des instructions pour que des élus signent en faveur de la candidature de Jean-Marie Le Pen ou j'ai mal compris ?* » Et Michaël d'insister : « *Oui, ce sont des informations que j'ai lues dans le journal Le Monde.* » « *Vous dites n'importe quoi, l'a alors sèchement repris M. Chirac. Ces informations sont dépourvues du moindre fondement.* » Un peu plus tard, c'est au tour d'un autre jeune d'attirer l'attention du chef de l'Etat, alors que celui-ci regrettait, à propos des affaires, « *la dérive vers la dérision et la calomnie* ». « *La dérision n'est-elle pas de ne pas être allé témoigner dans une affaire où vous étiez*

cité ? », se risque le jeune homme. Lui n'essuiera pas les foudres de la repartie présidentielle. Probablement mis en condition par la précédente polémique, M. Chirac se veut pédagogique. « *Ça, c'est le statut du président de la République. Je me demande si ce n'est pas quelque chose qu'il faudrait revoir* », indique-t-il comme pour le déplorer. « *Jusqu'ici il était admis que le président ne pouvait pas être entendu par un juge. Si les juristes disent qu'on peut améliorer ce système, je suis prêt à m'y soumettre* », affirme-t-il.

Répondant à plusieurs questions sur les récentes manifestations contre l'extrême droite, le président-candidat a rendu « *hommage à tous ces jeunes qui ont été porteurs d'une certaine idée de la France* ». « *A ceux qui ont manifesté, je dirai : vous avez eu raison de le faire. Bravo !* », a-t-il lancé.

Puis, interrogé sur la peine de mort, M. Chirac a rappelé qu'il avait été partisan de l'abolition. Se référant à Patrick Dils sans jamais le nommer, il a remarqué : « *Si la peine de mort existait, il aurait été exécuté. Aujourd'hui, la justice dit qu'il est innocent. Vous sentez-vous capable de prendre une telle responsabilité morale ?* »

Enfin, Jacques Chirac a rappelé son opposition à la dépénalisation du cannabis et s'est inquiété des ravages de l'alcool et du tabac parmi les jeunes. S'appuyant sur son propre exemple, il s'est laissé aller à cette confiance : « *J'ai été un gros fumeur. Je fumais trois paquets par jour. Un matin je me suis arrêté et je n'en suis pas mort.* » Vers 13 h 45 - un quart d'heure avant la prise des cours par de nombreux intervenants -, invité à conclure, M. Chirac a eu ces mots : « *J'ai rarement assisté à une réunion aussi intéressante.* »

Yves Bordenave

Le chef du FN dénonce « un climat totalitaire » et une « opération géante de fraude électorale »

JEAN-MARIE LE PEN anticiperait-il son échec au second tour de l'élection présidentielle ? C'est en tout cas sur la défensive qu'il a terminé, vendredi 3 mai, sa campagne présidentielle de second tour. Le président du Front national, qui avait convié la presse au siège du FN, à Saint-Cloud, a ainsi amplement dénoncé « *un climat totalitaire* » qui règne, selon lui, sur le pays, ainsi qu'une « *opération géante de fraude électorale* » qui se préparerait.

M. Le Pen tiendrait comme preuve de cette « *entreprise de fraude* » le fait que plusieurs de ses « *collaborateurs* » n'aient toujours pas reçu leurs bulletins de vote ou que, dans certaines villes communistes, on « *signalerait que le nom de ceux qui prendront les deux bulletins Chirac et Le Pen serait noté et répertorié* ». Et M. Le Pen de brandir les bulletins officiels et d'affirmer qu'ils auraient été tirés sur des papiers différents, « *pour Chirac : blanc et brillant, pour Le Pen : mat et plutôt grisouille !* ». Une « *malfaçon* » que nie la Fédération de l'imprimerie et de la communication graphique. Dans un communiqué, la FIGC souligne que les bulletins sont imprimés sur du papier « *blanc satiné* ».

Il ne nie pas que « *des propriétés physiques et optiques différentes peuvent apparaître au sein d'une même qualité de papier* », mais « *il n'y a pas de malfaçon* ». Le Conseil constitutionnel a, de son côté, demandé, vendredi, à ses délégués dans les départements de veiller à « *assurer le respect du secret du vote* ».

« **HYSTÉRIE ORCHESTRÉE** »

Dans un texte lu à la presse, le représentant de l'extrême droite a parlé d'une « *hystérie orchestrée par l'ensemble des grandes institutions* » et dénoncé « *un climat totalitaire installé dans le pays, propice au viol du peuple* ». « *Ce sont mes pensées qui sont soupçonnées de porter en elles la dictature, alors même que toute ma vie politique est celle, non d'un factieux, mais d'un élu du suffrage universel* », plaide-t-il avant de retourner à ses adversaires leurs attaques en affirmant que « *le fascisme et la violence sont aujourd'hui, bien évidemment, bien visiblement, dans [leur] camp* ».

Le président du FN croit discerner que « *l'objectif de ces campagnes de haine, de mensonges et de diffamation* » consiste à « *susciter la peur pour briser la détermination des Français, pour annihiler toute*

vellité de résistance au déclin ». « *Je vous appelle au courage, dimanche, dans la solitude de l'isolement, là où personne ne vous voit ni ne vous juge. Ne vous laissez pas intimider. Si je suis élu, jamais ils ne prendront la risque et la responsabilité d'un coup d'Etat. Il faut donc tenir et persévérer* », a-t-il lancé à l'adresse de ses électeurs.

Plus tard, répondant aux journalistes, M. Le Pen a réaffirmé qu'un score « *en dessous de 30 %, ce serait un échec personnel pour [lui] et pour la France. Cela voudrait dire que notre avertissement solennel, peut-être le dernier, n'a pas été entendu* ». Mais le candidat du FN d'ajouter qu'« *en toute hypothèse, le chiffre [qu'il fera] aura des répercussions sur les 577 candidats aux législatives* ». « *M. Chirac ayant exclu de façon nette et délibérée de toute opération, quelle qu'elle soit, les voix du FN a probablement déjà condamné à l'échec la plupart de ses candidats* », affirme-t-il. Selon M. Le Pen, « *il n'est pas impossible que cela corresponde au "deal" qui lui permet de recevoir l'appui de la gauche pour être président* » et d'installer « *la cohabitation* ».

Christiane Chombeau

M. Giscard d'Estaing appelle à voter pour M. Chirac

Vendredi sur France 2, il a qualifié les propositions sur l'Europe de M. Le Pen de « non-sens »

SANS aucune ambiguïté, Valéry Giscard d'Estaing a clairement appelé, vendredi 3 mai sur France 2, à voter en faveur de Jacques Chirac. « *Je recommande aux téléspectateurs qui nous écoutent de voter pour Jacques Chirac comme président de la République, pour garder la France en Europe, en lui souhaitant de réussir à moderniser la France* », a indiqué l'ancien chef de l'Etat, en invitant chaque électeur à « *chasser de son esprit les arrière-pensées ou les calculs trop compliqués pour tâcher, si on peut, de saisir l'essentiel* ».

Afin de souligner l'importance de l'échéance, M. Giscard d'Estaing avait indiqué, peu avant : « *Le vote est l'acte sacré de la démocratie. C'est un acte de pouvoir. C'est le pouvoir du peuple.* »

Dans une remarque liminaire, « *VG* » a répondu à ceux qui, comme l'ancien garde des sceaux Robert Badinter (PS), avaient déploré son silence. Rappelant qu'il était

pour partie tenu par les obligations liées à sa fonction de président de la Convention pour l'avenir de l'Europe, M. Giscard d'Estaing a indiqué qu'il avait pris l'initiative de cette émission, et que le choix de la date était du ressort de France 2. L'ancien président de la République a d'ailleurs indiqué que le fait d'intervenir à l'avant-veille du scrutin, « *jour où le candidat s'exprime pour la dernière fois* », lui donnait une « *certaine nostalgie* » de ses deux campagnes électorales.

« **UNE CERTAINE RÉVOLTE** »

« *VG* » a fait une critique en règle du programme de l'extrême droite. Après avoir rappelé que la charte des droits fondamentaux de l'Union européenne, qui pourrait figurer en préambule de la future Constitution européenne, précise que « *toute discrimination fondée sur la nationalité est interdite* », M. Giscard d'Estaing a souligné que l'idée

selon laquelle la France pourrait sortir de l'Union européenne était « *un non-sens. Ce serait juridiquement très compliqué (...)* et contraire à toute l'évolution en cours », a-t-il indiqué, en se disant notamment persuadé que les Français n'accepteraient pas de revenir au franc.

L'ancien chef de l'Etat s'est ensuite attaché à montrer que certaines critiques adressées à l'Europe étaient, en fait, imputables à « *la manière dont notre pays a été gouverné. L'Europe tire la France vers le haut, mais la France n'a pas de bonnes performances en Europe* », a-t-il souligné. Sur la question de l'immigration, M. Giscard d'Estaing a noté qu'il convenait, non pas de « *rétablir les contrôles du type ancien* », mais de « *contrôler les frontières externes de l'Union* » ; ce qui, a-t-il précisé, « *se fait mieux* » aujourd'hui, sans être encore « *très satisfaisant* ».

Interrogé sur les scores obtenus

par l'extrême droite dans différents pays européens, l'ancien président a concédé qu'« *il y a une certaine révolte* », tout en soulignant que « *cette expression politique n'a pas tendance à être majoritaire. Elle donne une indication, qui est le fait que nous devons être sensibles au maintien du besoin identitaire des groupes qui sont en Europe* », a-t-il ajouté. Avant de répondre à l'ultime question des journalistes, portant sur le sens de son vote, le 5 mai, M. Giscard d'Estaing a tenu à souligner que les résultats du 21 avril avaient provoqué, chez nos voisins européens, « *un choc et une interrogation : quelle sera la majorité qui sera capable de soutenir les réformes ? J'ai toujours essayé de faire de la France une démocratie forte et paisible* », a indiqué « *VG* », avant d'appeler très clairement à voter en faveur de Jacques Chirac.

Jean-Baptiste de Montvalon

“2 villes européennes pour le prix d'une !”

“Faites de votre escale une escapade...”

KLM, les Affaires du Ciel, à partir de 200 € TTC*

www.klm.fr

N°Azur 0 810 556 556

PRIX APPEL LOCAL

Madrid, Copenhague, Oslo, Helsinki, Prague... Visitez l'une de nos 17 destinations européennes en promotion à partir de 200 € TTC, et bénéficiez d'une escapade gratuite à Amsterdam pour le même prix ! Départs de Paris, Lyon, Nice et Toulouse. *Prix du vol aller-retour TTC, en vente jusqu'au 15 juin 2002, pour des départs effectués jusqu'au 15 juillet 2002. Offre soumise à conditions.

Pour réserver vos vols, contactez-nous ou renseignez-vous auprès de votre agence de voyages. Et profitez des promotions sur nos tarifs négociés : -10% sur des hôtels 3 à 4 étoiles au 0 810 556 556 -15% sur les locations de voiture au 0 825 352 352 avec Europcar (mentionner offre 45690390)

The Reliable Airline KLM

PRÉSIDENTIELLE LE SECOND TOUR

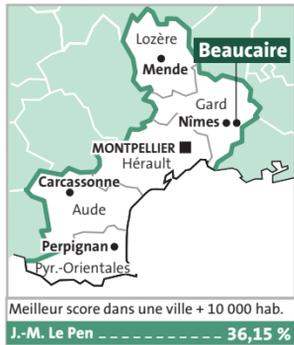
A Beaucaire, l'extrême droite, qui réalise plus de 40 % des suffrages, stigmatise les immigrés du centre-ville

Installés à la périphérie, les « Beaucairois d'origine » vivent mal l'implantation d'une population défavorisée dans les immeubles historiques du centre pour la plupart laissés à l'abandon

BEUCAIRE (Gard)
de notre envoyé spécial

Des bonjours auxquels plus personne ne répond et, de temps à autre, des injures qui fusent comme pour rompre un silence trop pesant. Ainsi va la vie à Beaucaire. Le 21 avril, cette cité provençale de 14 000 habitants a offert à Jean-Marie Le Pen un pourcentage record de 36,15 %, alors que Bruno Mégret obtenait 4,10 % des suffrages. Ce résultat n'est pas une surprise : depuis une quinzaine d'années, la ville est coupée en deux camps qui ruminent leurs rancœurs en évitant de se parler. Pour Patrick Deldon, écrivain public, « un mur de Berlin » s'est peu à peu érigé entre les « Beaucairois d'origine », qui vivent en périphérie, et les immigrés, installés dans le centre ancien. Cette politique de peuplement du centre-ville par une population défavorisée avait été initiée dans les années 1970 par l'ancienne mairie communiste. Aujourd'hui, elle permet au Front national de développer son principal argument : « Nous ne sommes plus chez nous. »

Jean-Marie André, maire divers droite depuis 1983, estime que le centre est occupé à 40 % par des immigrés. « Nous avons un ghetto en centre-ville, un peu à l'américai-



ne », commente son directeur de cabinet, Bernard Baumelou. Le fait que des immigrés occupent des hôtels particuliers du XVIII^e et XVIII^e siècles, le plus souvent laissés à l'abandon, est vécu par les électeurs du FN comme une perte d'identité, forgée par un passé prestigieux : grâce à sa foire, Beaucaire fut durant plusieurs siècles l'un des principaux centres marchands d'Europe. « Où est mon Beaucaire, s'insurge une habitante de 70 ans. Cela fait vingt-cinq ans que je ne mets plus les pieds au marché. Ce ne sont plus les beaux marchés de Provence, mais les beaux marchés d'Alger. » Surlant sur ce thème, le FN ne juge même pas

nécessaire de mener campagne. Les murs de la ville sont vierges de tout affichage.

Ce vendredi 3 mai, le représentant du FN sur la ville, Antoine Boyer, 77 ans, joue à la belote dans un bistrot des bords du canal. Le conseiller municipal est en compagnie de son épouse, de Pierre Chazard, retraité de 62 ans, et de Roland Noye, un électricien de 48 ans. Voilà l'état-major d'un parti qui localement compte moins d'une vingtaine d'adhérents. Le centre ancien - « où plus personne ne peut se promener de jour comme de nuit », prétend le FN - est l'objet de mille rumeurs qui, pour la plupart, s'avèrent sans fondement, après vérification. Les statistiques de la délinquance en ville font état de nombreux vols de voiture (231 en 2001), alors que les vols avec violence sont beaucoup moins nombreux (27). « Cela ne va jamais très loin, confirme Francis Shaw, patron de la maison de la presse. Je n'ai pas connaissance d'agressions physiques. C'est plutôt du harcèlement. Il arrive que les gens qui passent dans les ruelles soient insultés. » Didier, sculpteur de 46 ans, ajoute qu'il est pratiquement impossible de dormir dans le quartier. « Parfois, on est aussi pris dans des embouteillages en pleine

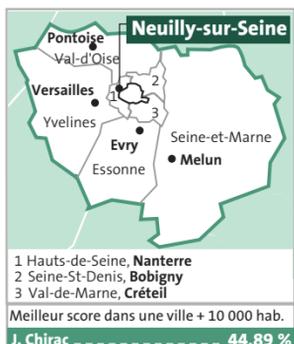
soirée. A bord de superbes voitures, les jeunes bloquent tout le monde pour se livrer à leurs petits trafics », explique encore une habitante. M. Deldon croit savoir que « les parents qui n'arrivent pas à tenir leurs enfants ont eux aussi voté Front national ». Ce que confirme M. Baumelou : « En accélérant la politique de regroupement familial sur ce quartier, les autorités ont pris une lourde responsabilité, car cela porte aussi préjudice à ceux qui commencent à s'intégrer. » Dans les rangs de l'opposition, on renvoie la balle dans le camp du maire à qui l'on reproche d'avoir favorisé l'implantation du FN en lui empruntant son discours et ses mesures ultra-sécuritaires.

« Ce score du FN, ici, c'est une reconnaissance de mes idées par les électeurs », disait M. André au lendemain du premier tour, en évoquant « une « andrésiologie » des esprits ». Aujourd'hui, le discours de la mairie semble moins tranché : l'image que renvoient les médias européens de Beaucaire commence en effet à avoir des conséquences négatives sur l'immobilier et le tourisme et met à mal une politique de communication qui se voulait ambitieuse.

Richard Benguigui

A Neuilly-sur-Seine, les partisans de Nicolas Sarkozy se félicitent du plébiscite en faveur de Jacques Chirac

EN OFFRANT son plus beau score national au candidat Chirac, Nicolas Sarkozy, député et maire de Neuilly (Hauts-de-Seine), vient-il de prendre une longueur d'avance dans la course à Matignon qui l'oppose à son rival de Démocratie libérale, Jean-Pierre Raffarin ? Dans cette banlieue cossue des Hauts-de-Seine, peu portée à gauche - Robert Hue n'a réuni ici que 79 électeurs (0,33 %) sur son nom -, le président de la République a pulvérisé son précédent record, passant de 41,2 % en 1995 à 44,89 % des suffrages le 21 avril dernier. Les jeunes militants du RPR qui, après la préparation du meeting de Villepinte, ont remis des tracts et affiches et déserté le dernier marché du vendredi restent encore étonnés de ce résultat. « Que les Neuilléens apprécient Chirac à ce point, ce n'était pas évident », constate André Teullé, adjoint aux affaires scolaires et responsable des militants RPR pour la circonscription. Les cicatrices sont aujourd'hui effacées mais on se souvient encore que dans la compétition de 1995, qui opposait Edouard Balladur à



Jacques Chirac, le maire de Neuilly, ministre du budget du gouvernement de M. Balladur, avait choisi de suivre la bannière du premier ministre. Pour les collaborateurs du maire, pas de doute : cette belle victoire qu'ils comptent bien amplifier dimanche est le fruit de l'action municipale entamée depuis 1983. « Nicolas Sarkozy, même lorsqu'il était ministre, a toujours su rester proche des gens », constate enthousiaste M. Teullé. « Il rencontre fréquemment les militants, multiplie les

réunions d'appartement et effectue régulièrement des visites de quartier. Dans le suivi des dossiers, il exige de ses adjoints - parfois réticents - une concertation maximale avec la population. » L'hommage est un peu appuyé, mais les résultats sont là : l'an dernier, le maire a été reconduit dès le premier tour avec 77 % des suffrages. « L'opposition a du mal à donner corps à ses critiques », estime l'adjoint.

« PAS DE SOUCI »

Heureux et sans histoires, les Neuilléens ne semblent même pas effleurés par l'inquiétude qui a saisi le pays au lendemain du premier tour. « Les positions de Nicolas Sarkozy vis-à-vis de l'extrême droite ont toujours été claires, estime Philippe Souhlié, responsable des jeunes du RPR. Et, vu le résultat du premier tour, on n'a pas de souci à se faire. » Ici, le Front national est resté cantonné au-dessous de 10 %. Et les militants ne doutent pas que les électeurs de François Bayrou et Alain Madelin se reporteront sur M. Chirac. « Dimanche dernier sur le marché, raconte le militant, on

nageait dans le bonheur. Les passants nous encourageaient, il n'y avait aucune agressivité, aucune critique contre notre candidat. On n'avait pas connu ça depuis longtemps. » Une campagne presque ordinaire, à peine perturbée par l'afflux inhabituel des procurations. « On a peine à trouver des mandataires pour les 85 demandes qui sont parvenues à la permanence », reconnaît un responsable.

Dès la semaine prochaine, les militants de Neuilly risquent bien de se retrouver orphelins de leur chef de file, appelé à Matignon ou dans un ministère. Officiellement, la question reste taboue et chacun respecte la consigne de silence. « Chirac nous a interdit de parler de l'après-deuxième tour, explique Sophie Devedjian - épouse du député et maire d'Antony -, responsable de la presse à la fédération départementale du RPR. On est bête et discipliné. » Le chef du cabinet de Nicolas Sarkozy assure que ce dernier restera maire jusqu'aux législatives. Et ses partisans espèrent qu'il conservera un siège de conseiller municipal.

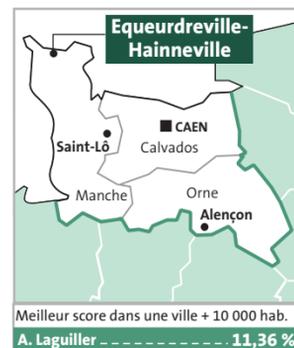
Quoi qu'il arrive, le « premier ministrable » sera candidat à sa propre succession dans la 6^e circonscription (Neuilly-Puteaux). Sa permanence de campagne doit ouvrir lundi 6 mai, et les affiches sont déjà prêtes.

Dominique Foing

RÉSULTATS DÉFINITIFS SELON LE CONSEIL CONSTITUTIONNEL

| Élection présidentielle, premier tour 2002 | | TOTAL | |
|--------------------------------------------|-------------------------|------------------------|-------------------|
| Inscrits | | 41 194 689 | |
| Votants | | 29 495 733 | |
| Abstention | | 28,40 % | |
| Blancs ou nuls | | 3,37 % | |
| Exprimés | | 28 498 471 | |
| CANDIDATS | Nombre de voix obtenues | Suffrages exprimés (%) | En % des inscrits |
| Jacques Chirac | 5 665 855 | 19,88 | 13,75 |
| Jean-Marie Le Pen | 4 804 713 | 16,86 | 11,66 |
| Lionel Jospin | 4 610 113 | 16,18 | 11,19 |
| François Bayrou | 1 949 170 | 6,84 | 4,73 |
| Arlette Laguiller | 1 630 045 | 5,72 | 3,96 |
| Jean-Pierre Chevènement | 1 518 528 | 5,33 | 3,69 |
| Noël Mamère | 1 495 724 | 5,25 | 3,63 |
| Olivier Besancenot | 1 210 562 | 4,25 | 2,94 |
| Jean Saint-Josse | 1 204 689 | 4,23 | 2,92 |
| Alain Madelin | 1 113 484 | 3,91 | 2,70 |
| Robert Hue | 960 480 | 3,37 | 2,33 |
| Bruno Mégret | 667 026 | 2,34 | 1,62 |
| Christiane Taubira | 660 447 | 2,32 | 1,60 |
| Corinne Lepage | 535 837 | 1,88 | 1,30 |
| Christine Boutin | 339 112 | 1,19 | 0,82 |
| Daniel Gluckstein | 132 686 | 0,47 | 0,32 |

Les 15 % de l'extrême gauche agacent le maire PS d'Equedreville



CAEN

de notre correspondant

11,32 % des voix pour Arlette Laguiller, 5,60 % pour Olivier Besancenot. Jamais l'extrême gauche n'avait atteint un tel score à Equedreville-Hainneville, commune socialiste de l'agglomération cherbourgeoise dans la Manche. Arlette et les siens ont progressé de 65 % entre la présidentielle de 1995 et ce premier tour de 2002. Ce résultat, Régine Mrwoska, leader local de Lutte ouvrière le sentait venir. « Lorsque nous avons présenté notre liste aux municipales à Cherbourg, se rappelle-t-elle, nous avons obtenu près de 9 %. Cela a démontré clairement que le rejet de la politique socialiste était profond. Les gens entendaient le gouvernement se satisfaire de son bilan alors qu'ici, la situation se dégrade régulièrement. » Dans cette commune socialiste, frappée de plein fouet par la fermeture des grands chantiers nucléaires et la réduction du budget de la défense, la percée de l'extrême gauche agace. « J'en ai marre des votes protestataires qui ne mènent à rien » se fâche le maire, socialiste et président de la communauté urbaine, Bernard Cauvin. Avec ses conseillers municipaux

de la gauche plurielle, il appelle « à voter Chirac sans état d'âme. » Ce que ne fera pas LO. « Nous demandons simplement aux travailleurs qui ont voté Le Pen au premier tour de ne pas renouveler ce geste suicidaire » indique Régine Mrwoska. « Mais on ne peut pas appeler à voter Chirac. Il n'a pas besoin de nous pour être élu. Personnellement je m'abstiendrai. » « Je n'irai pas voter, s'enflamme une ex-salariée licenciée d'Alcatel-CIT qui navigue entre emplois précaires, formations et chômage depuis plus de cinq ans. « Même si le second tour avait opposé Jospin à Chirac, je n'y serai pas allée. Pour moi, le pire est déjà arrivé. »

LO prépare aussi son avenir local. Des discussions sont en cours avec la Ligue communiste révolutionnaire pour présenter un candidat unique, sans doute Régine Mrwoska, aux prochaines législatives dans la 5e circonscription, détenue par le socialiste Bernard Cazeneuve. Ici,

« J'en ai marre des votes protestataires qui ne mènent à rien »

l'extrême gauche a flirté au premier tour avec les 15 %, tout comme l'extrême droite, tandis que l'abstention a frôlé les 30 %. « 60 % des électeurs hors des clous, c'est beaucoup dans une région plutôt politisée, s'inquiète un leader syndicaliste à peine rassuré par les 6 000 manifestants du 1er mai. On était loin des mobilisations monstres de la population pour défendre l'arsenal. »

Jean-Pierre Buisson

Au Grand-Quevilly, Lionel Jospin était en tête

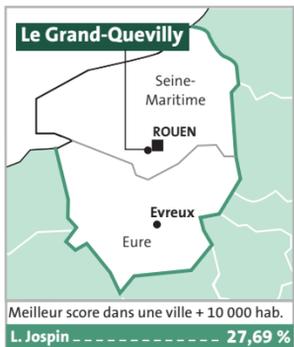
Le candidat socialiste a bénéficié de l'implantation locale de Laurent Fabius

ROUEN

de notre correspondant
« Au Grand-Quevilly, ce sera dur, mais on sera discipliné. Des réticences, il y en avait, mais on a été bien briefés lors d'une réunion de circonscription. Laurent Fabius et Marc Massion, le maire, étaient là. Alors, les socialistes de Grand-Quevilly voteront Chirac. » Pierre Giovanelli, un des piliers de la puissante section socialiste du Grand-Quevilly - 350 adhérents dans une ville de 27 000 habitants -, ne cache pas que certains camarades étaient loin d'être convaincus.

Laurent Fabius, élu ici depuis 1977, actuellement premier adjoint au maire, peut se féliciter d'avoir apporté 27,60 % des voix de sa commune à Lionel Jospin le 21 avril. Le meilleur score du candidat socialiste dans une ville de plus de 10 000 habitants. « Et pourtant, regrette Pierre Giovanelli, qui fait le total des voix de la gauche plurielle, on a perdu des voix. De 56 % en 1995, à 32 %. Ce n'est pas la droite qui en gagne mais les extrêmes. Le vote Le Pen ou Laguiller, c'est très décevant pour nous. »

En mars 2001, la liste de la gauche conduite par M. Fabius avait obtenu 86 % des suffrages. Dans cette commune qui a grandi autour des docks portuaires et les usines dont la Grande Paroisse,



identique à celle qui a explosé à Toulouse, Arlette Laguiller a franchi la barre des 10 % et Olivier Besancenot celle des 5 %. En revanche, Noël Mamère n'a pas plus convaincu les Quevillais des risques qu'ils encouraient en raison de la proximité des bonnes de chlore de l'usine AZF que les militants Verts qui avaient tenté de mobiliser la population locale après la catastrophe de Toulouse.

« Ici, il y a une vraie culture ouvrière, explique le militant socialiste, et on ne peut pas oublier les gars qui travaillent dans l'usine. » Jean-Marie Le Pen a tout de même obtenu 16,21 % des voix et Bruno Mégret 2,70 %. « C'est moins que Le Pen et de Villiers réunis en

1995 », réplique le maire, Marc Massion. « A Grand-Quevilly, l'insécurité n'est pas un problème majeur et on n'a pas l'impression d'être dans une ville sinistrée », remarque un Quevillais de naissance. « Jospin a capitalisé le bon travail de Fabius. Ici, dès qu'il y a un problème, il est pris en compte. » Après la réunion des militants socialistes, M. Fabius a invité tous les habitants à se rendre le 1^{er} Mai devant l'hôtel de ville. Il y a lancé un appel solennel à voter Jacques Chirac « qui ne menace pas la République » et glorifié « l'histoire de nos anciens, la nôtre » ajoutant : « On ne peut pas séparer les conquêtes économiques ou sociales et la vitalité de la démocratie. »

Au Grand-Quevilly, les messages du ministre de l'économie et des finances passent en général fort bien. Disciplinés, les électeurs socialistes semblent prêts à suivre la consigne, même si, « avec un autre que Chirac, ça aurait été moins dur », rumine un militant. « Une chose en a mécontenté plus d'un, précise M. Giovanelli, c'est la présence au premier rang de types qui collaborent avec le FN comme Blanc et Millon au meeting de Chirac à Lyon. C'est vrai que c'est dur. »

Etienne Banzet



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE

Retransmission vidéo en direct,
puis en différé, sur Internet



mardi 7 mai 2002 à 10 h 00

Le premier ministre doit présenter sa démission lundi matin

« Je pars dans la sérénité », a dit Lionel Jospin, vendredi, avant un déjeuner avec l'ensemble de ses collaborateurs. Surpris par la défaite du premier tour, les membres du gouvernement et leurs conseillers ont multiplié les adieux et amorcé l'autocritique

TOUS ESPÈRENT, à commencer par Lionel Jospin, qu'ils pourront quitter le gouvernement dès lundi 6 mai, au lendemain du second tour. Le premier ministre a l'intention de présenter sa démission à Jacques Chirac avant midi. Mais il lui faudra attendre la nomination de son successeur, et la cérémonie de passation des pouvoirs, avant d'abandonner l'Hôtel Matignon. M. Jospin n'a pas souhaité que son assistante, « Victoria », occupe un bureau à Matignon, comme il est prévu pour les anciens chefs de gouvernement.

Durant ces deux semaines, le futur ex-premier ministre est resté avec les siens. Il a décliné tout rendez-vous avec les journalistes. C'est pour ne pas les rencontrer, dimanche 5 mai, à Cingetabelle, qu'il a choisi de voter par procuration. Vendredi, à Matignon, il a reçu à déjeuner ceux qui l'ont suivi pendant cinq ans - 80 personnes - dans la grande salle du Conseil. Certains sont venus de très loin : Jean-Maurice Ripert, ambassadeur de France en Grèce, Pierre Duquesne, conseiller au FMI.

« Ma maison de l'île de Ré n'est pas si grande que ça », a soupité

M. Jospin, en découvrant les volumineux cadeaux qui lui ont été offerts. Entouré d'Olivier Schrameck, de Florence Parly, de Jean-Pierre Jouyet et de Dominique Marcelle, le premier ministre a prononcé un discours à sa manière : « Je pars dans la sérénité », a-t-il assuré. « Bien que je sois du courant laïc, toute société a besoin de rituels », a-t-il dit, en rappelant les nombreux échanges qu'il avait partagés avec ses proches. Il a ajouté : « J'aimerais revoir bientôt beaucoup d'entre vous ». Certains ont eu les larmes aux yeux. Une association d'« anciens » du cabinet a même été créée, baptisée « Banjo » - « comme "la bande à Jospin" », dit l'un d'eux.

D'autres déjeuners plus ou moins politiques se sont succédés dans les derniers jours. Souvenirs, souvenirs : jeudi 2 mai, Pierre Moscovici, qui était chargé du projet du candidat Jospin, a réuni ses amis de l'équipe de campagne. Stéphane Boujnah, ancien collaborateur de Dominique Strauss-Kahn à Bercy, a raconté « le syndrome de l'aspirateur » : « Quand un cadre privé se fait virer, le plus dur, ce n'est pas de garder les gosses à la maison, c'est le

bruit de l'aspirateur à 10 heures du matin. Là, tu te dis : "putain, je suis vraiment un loser !" » Au lendemain du 1^{er} Mai, Daniel Vaillant a félicité tous ses collaborateurs pour le « bon déroulement » des manifestations.

Laurent Fabius a multiplié les déjeuners. Dès le lundi 22 avril, le ministre de l'économie évoque avec son cabinet, réuni au grand complet, la bataille des législatives. Un de ses proches demande comment vanter, aujourd'hui, la cohabitation si décriée hier. « Il va falloir brûler certaines quatrièmes de couverture », grince un participant dans une claire allusion au livre d'Olivier Schrameck *Matignon rive gauche, 1997-2001* (Seuil, 2001). Le lendemain, il en reçoit une centaine à sa table. Le ministre coupe court à toute flatterie : « Tu auras deux fois du dessert », répond-il au fabiusien Gérard Bapt, qui entame un éloge. Le 24, le cabinet de M. Fabius se livre, sans le ministre, à une véritable thérapie de groupe. « Nous étions très déconnectés de la réalité. Quand je pense qu'à moins d'une semaine du premier tour, au lendemain du licenciement de Pierre Lescure par Jean-Marie Messier, nous

nous nous demandions si nous pouvions en faire un thème de campagne... », soupire un participant.

Quelques décrets sont publiés *in extremis*. Annoncés pour le 1^{er} mai, les décrets sur le volet licenciement de la loi de modernisation sociale

de 1 000 salariés. Les conseillers font leurs cartons. Consigne a été donnée de transmettre toutes les archives. On rend les portables, on court en acheter de nouveaux. On n'oublie pas d'envoyer les derniers ouvrages parus, comme les *Entre-*

sident de la Droite libérale-chrétienne (DLC), a annoncé, le 29 avril, sa candidature contre lui dans la 7^e circonscription du Rhône. La secrétaire d'Etat au budget, Florence Parly, est sur le terrain, à Auxerre (Yonne), où elle affrontera Jean-Pierre Soisson.

D'autres avaient préparé leurs arrières. Gérard Racine, le maire (Radical de gauche) de Villeneuve-Saint-Georges, qui avait succédé au ministre de la recherche, le 5 juillet 2001, après que Lionel Jospin eut interdit aux ministres de rester maires, a annoncé, dans un communiqué, le 2 mai, que Roger-Gérard Schwartzberg avait souhaité « redevenir maire » lors du conseil municipal du 6 mai. Le 30 avril, Pierre Moscovici faisait partir une lettre sur papier sans en-tête. « Cher(e) ami(e), je vous prie de bien vouloir noter mes nouvelles coordonnées qui prendront effet à partir du 7 mai prochain. Pierre Moscovici, représentant des autorités françaises à la Convention sur l'avenir de l'Europe, Hôtel de Broglie, 35 rue Saint-Dominique 75700 Paris Cedex. Téléphone : 01.42.75.78.82. Standard. »

Récit du Service France

Malheureux en librairie

My Vision of Europe and Globalization, de Lionel Jospin, publié en anglais par le laboratoire d'idées Policy Network, ne sera sans doute pas un succès de librairie. L'ouvrage, traduction de deux conférences de l'ancien candidat à l'élection présidentielle, publié en octobre 2001 par la Fondation Jean-Jaurès, a été mis en vente quatre jours avant le premier tour de l'élection présidentielle à Londres et dans plusieurs villes des Etats-Unis.

Le Temps de répondre, livre d'entretiens avec Alain Duhamel, paru chez Stock le 1^{er} mars, n'avait pas vraiment fait recette. Tiré à 200 000 exemplaires. Il s'est bien vendu pendant deux semaines, mais son rythme de vente n'a cessé de décroître. Selon les estimations d'Ipsos, réalisées à partir des ventes réelles dans un panel de librairies (indépendantes et grandes surfaces), le livre n'aurait été vendu qu'à 52 000 exemplaires, les trois quarts les deux premières semaines. Stock avance des chiffres aux alentours de 70 000 exemplaires.

devraient paraître au *Journal Officiel* du 6 mai. Ils concernent quelques mesures emblématiques, comme l'augmentation de la prime minimale de licenciement, le rôle des médiateurs et les congés de reclassements dans les entreprises de plus

de 10 salariés, du secrétaire d'Etat à l'outre-mer (Editions Autrement).

Certains ont déjà la tête dans les législatives. Le ministre des relations avec le Parlement, Jean-Jack Queyranne, a accéléré sa campagne depuis que Charles Millon, pré-

Le combat manqué de Lionel Jospin, victime d'un « accident » politique et

LA FEUILLE a virevolté, plané, s'est posée. Le morceau de papier sur lequel le candidat malheureux à l'élection présidentielle avait couché son court testament, deux jours après la défaite, est tombé sur le sol de son Atelier de campagne, alors que Lionel Jospin achevait son « au revoir ». La veille, devant le bureau national du Parti socialiste, c'était le gobelet blanc auquel il adressait, à voix haute, son soliloque, sans regarder ses pairs, qui lui avait glissé des doigts. Ses amis n'ont pas osé développer devant lui le symptôme du destin qui vous échappe ou vous tombe des mains. Lionel Jospin, tout amoné de ses rationalités, libre arbitre déclaré de sa vie, ne veut pas qu'on l'ausculte. « J'ai la chance de faire partie de ces gens qui n'ont jamais eu besoin d'une psychanalyse », a-t-il toujours tranché.

« Il ne faut pas en faire trop dans l'antifascisme », avait griffonné le premier ministre sur son papier. Drôle de sortie. Ratée - si on la juge à l'aune du présent. Réussie, peut-être, un jour, aux yeux de l'Histoire. Le « fabuleux destin » prédit au candidat et enfermé comme un sortilège dans la boîte de bergamotes chère à Amélie Poulain, à Lunéville, en février 2002, s'est éteint le 21 avril dans une bouderie mal comprise : il a fallu cinq jours pour que Lionel Jospin se décide à recommander aux Français de « faire barrage », le 5 mai, à « l'extrême droite ». Il a ajouté qu'il était « sans illusion sur le choix qui se présente [ait] ». Selon son théorème de campagne, en effet, « deux ans de pouvoir », avec Chirac, conduisent toujours à « une crise ou un blocage ». Lionel



Lionel Jospin dans le bureau de L'Atelier, son QG de campagne, le 12 avril, quelques jours avant sa défaite au premier tour. Le premier ministre-candidat apparaît ici en compagnie de sa chargée de communication, Marie-France Lavarini, et de son fidèle conseiller Pierre Guelman (tous deux derrière lui).

Jospin avait expliqué depuis longtemps que, si Jacques Chirac l'emportait, il redeviendrait un « simple militant ». D'un geste, il racontait qu'il mettrait alors fin avec l'inconsidération des Français à sa vie politique : « Je préfère ne pas en être. » Il expliquait avec gourmandise qu'il y a « une vie après » les honneurs, parlait voyages, caressait quelques projets d'écriture. « Mais pas tout de suite, pas à chaud », confiait-il à ses proches. « Je n'ai pas le goût [...] du pamphlet, glissait-il déjà en 1991 dans son premier livre, *L'Invention du possible* (Stock). Je ne partage pas l'amère exaltation de ces misanthropes politiques. Le pamphlet brûle et éblouit, alors qu'il convient d'éclairer. »

Avant d'engager le combat, le candidat avait annoncé à son équipe : « Je pars pour gagner. » Dimanche 21 avril, peu après 19 heures, lorsque son fidèle conseiller ès sondages, Gérard Le Gall, lui annonce qu'il est « troisième », c'est tout juste si le visage, stoïque, se plisse d'une petite moue. M. Le Gall n'avait pas osé lui confier, la semaine précédente, ses angoisses sur une hypothèse qualifiant Jean-Marie Le Pen pour le second tour. Lionel Jospin s'assoit, saisit un bloc, et écrit lui-même les quelques lignes qu'il dira, debout, devant ses partisans et les caméras de télévision : « J'assume pleinement la responsabilité de cet échec, et j'en tire les conclusions en me retirant de la vie politique. »

Puisqu'on lui a volé cette victoire qu'il était sûr de mériter, il rêve maintenant d'une sortie à la Pierre Mendès France, sa référence cons-

tante, et se désolé qu'on puisse voir en lui, comme l'a fait le politologue de droite Nicolas Baverez, un nouveau Guy Mollet - celui contre lequel le jeune Jospin s'était engagé au moment de la guerre d'Algérie. Bref, il prépare une sortie à la hauteur de cette modestie dont il a fait son premier orgueil.

Sauf que. Sauf que Le Pen l'a battu de 194 600 voix. La gauche populaire s'est abstenue, ou a voté pour l'extrême, contre cette gauche plurielle à laquelle il devait sa résurrection. CMU, APA, RTT, elle n'a pas remercié, et Le Pen l'a doublé. Un « accident », dit-il, vendredi 3 mai, au cours du déjeuner auquel il a convié les membres de son cabinet à l'Hôtel Matignon. Mais un « accident » qui change tout. Au moment même où il lit le texte qu'il a préparé, dimanche 21 avril, sur les téléphones portables s'organisent déjà des manifestations contre le Front national. Quelques minutes après, François Hollande, l'homme qui l'avait si heureusement surpris, en cette dernière année de tourments, explique qu'il votera pour Jacques Chirac.

Lorsqu'il ferme son Atelier, deux jours plus tard, Lionel Jospin explique à son équipe désœuvrée qu'il ne faut pas fabriquer de danger fasciste. La veille, il évoquait des « mythes » ; cette fois, il parle d'« illusions ». « La situation n'est pas préfasciste, elle est postrévolutionnaire », lâche-t-il. Certains s'étonnent, d'autres frissonnent, comme son vieux complice de l'Organisation communiste internationaliste (OCI) Michel Broué, l'un

des piliers de son défunt comité de soutien, qui reconnaît ces mots. Un vrai réflexe de trotskiste pur et dur, comme Arlette Laguiller pour Lutte ouvrière, Daniel Gluckstein au Parti des travailleurs, ou encore le philosophe Daniel Bensaïd à la Ligue communiste révolutionnaire : la « situation » ne mérite pas qu'on abandonne la tactique de « classe contre classe » pour un front républicain, aussi éphémère soit-il.

Le vaincu se moque de ceux qui, à gauche, « ont hésité à voter Lionel Jospin et qui se précipitent pour aller voter Chirac ». Il ferme les oreilles aux insistances d'Olivier

billet, le vendredi matin, sur RTL : « Il y a une différence entre un homme politique et un homme d'Etat. Un homme d'Etat, ça doit faire passer ses sentiments personnels après sa morale. Si [Lionel Jospin] croit vraiment que la morale est plus importante que la politique, il le fera. » Pour être sûr d'être entendu, le journaliste fait porter le script directement à Matignon. Finalement, c'est rageusement que vendredi soir, Lionel Jospin, qui ne déteste rien davantage qu'agir sous contrainte, rédige son communiqué pour appeler les Français à « exprimer leur refus » de l'extrême droite - sans citer, bien sûr, le nom de Jacques Chirac. Un crève-cœur.

Trop, c'est trop. Pas LUI. Pas celui qui, le 14 juillet 2001, a expliqué aux Français, que « nous avons les moyens d'agir » contre l'insécurité et les violences, mais que « ce qui manque, c'est la volonté d'agir et l'autorité de l'Etat ». Pas celui qui, le 7 novembre 2000, à 13 heures, dans une intervention télévisée solennelle, devant les drapeaux français et européen, a demandé au gouvernement d'interdire « sans retard » l'utilisation des farines animales. Pas celui qui promet tout à tous, classes supérieures, moyennes, populaires. « Quel menteur, mais quel menteur, Chirac ! », entendait-on régulièrement lancer le candidat, dans son bureau de L'Atelier. Ou, pis, dans l'avion qui le ramène de la Réunion, au cours du fameux vol où il souligna l'« usure » de son rival : « Les Français ne vont pas réélire Jacques Chirac en 2002 parce qu'il les a baisés en 1995. »

« Les Français ne vont pas [le] réélire en 2002 parce qu'il les a baisés en 1995 »

LIONEL JOSPIN, DE RETOUR DE L'ÎLE DE LA RÉUNION

Schrameck, le directeur de son cabinet, et de François Hollande. « S'il ne change pas de position, je partagerai pour la première fois avec lui un grave dissentiment moral », confie le premier à quelques intimes.

L'ami Alain Duhamel, qui pendant l'hiver a tenu la plume de son livre de campagne, *Le Temps de répondre* (Stock), y va de son

Pas lui, le candidat des « affaires », ce président trois fois mis en cause par des juges pour des affaires de financement politique occulte et un usage très personnel des fonds publics. « Cet homme ne devrait pas être candidat », rappelle-t-il à son équipe de campagne autour de plateaux-repas. « Dans un système parlementaire, il passerait devant la justice, et dans un système présidentiel il serait soumis à une procédure d'impeachment. » Le 11 mars, lorsque Jacques Chirac apparaît ici sur France 2, que les remarques du premier ministre sur son âge relèvent d'une « technique » qui « s'apparente [...] presque un peu au délit de sale gueule », Lionel Jospin, qui ne rate jamais une miette de Chirac télévisé, parle à son poste comme s'il avait le président de la République en face de lui : « Il peut aller témoigner ! »

Voter pour lui, alors que c'est à cause de lui qu'il se présente et qu'il commet, au fond, les deux plus grosses erreurs de sa campagne... La première, d'abord, lorsqu'il a refusé de quitter Matignon, un an avant l'élection. Olivier Schrameck s'interrogeait : « Ma religion n'est pas faite ». Lionel Jospin, lui, ne doute « pas une seconde ». En aucune manière il ne faut donner la main à Jacques Chirac. En aucune manière il ne faut lui concéder un avantage technique : celui de nommer, de renommer, de constater la vacance du poste.

C'est tout seul aussi qu'il décide, le vendredi 24 novembre 2000, d'« inverser » le calendrier électoral pour organiser la présidentielle de 2002 avant les législatives. « Jamais une telle initiative ne viendra de Matignon », a répété durant de longs mois Olivier Schrameck. François Hollande n'est pas chaud non plus. Le futur candidat décide finalement « dans son lit », avant de s'endormir, de tenter ce « formidable coup politique ». « On ne va pas laisser ce gars nous tirer dessus à la mitrailleuse du haut de la colline, explique-t-il pour convaincre. Il faut que tous les candidats à l'élection présidentielle partent avec les mêmes chances. »

Le 26, au Congrès du PS, à Grenoble, il prend tout le monde par surprise. « Dingo », lâche François Bayrou. Fou, disent les partenaires de la gauche plurielle, consternés. Ils savent qu'ils ont tout à perdre dans cette bipolarisation à marche forcée. Lionel Jospin croit que son élection, au contraire, profitera aux candidats de la gauche dans les circonscriptions. « L'orgueil », soupire aujourd'hui François Hollande. La commodité d'un agenda sur mesure pour candidat assuré.

L'attribution, pourtant, dure encore plusieurs mois. Et si l'homme d'appareil, qui a tant aimé gouverner à Matignon, ne s'épanouissait pas autant à l'Élysée ?

...

MÉDAILLE D'OR 2001 concours NF ameublement
DETAILLANT - GROSSISTE
VEND AUX PARTICULIERS
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix

MIEUX QUE DES SOLDÉS

MATELAS • SOMMIERS
Vente par téléphone possible
fixes ou relevables - toutes dimensions.
SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX
Garantie 5 et 10 ans

CANAPÉS • SALONS • CLIC-CLAC
Duvivier - Steiner - Coulon - Diva - Bournaes

MOBECO
247, rue de Belleville - Paris 19^{ème}
50, avenue d'Italie - Paris 13^{ème}
01.42.08.71.00 - 7 j / 7
5500 m2 d'exposition
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE



L'affiche du second tour était prête

SAMEDI 20 AVRIL, à la veille du premier tour de l'élection présidentielle, l'affiche du candidat Jospin pour la campagne du second tour, conçue par l'équipe de Jacques Séguéla, avait déjà été distribuée dans chacun des sièges des fédérations départementales du Parti socialiste.

du péché d'orgueil

Il y a aussi ce passé trotskiste, avoué en juin 2001, dont il attend de vérifier qu'il ne trouble pas trop les électeurs. Il y a, après l'été, les attentats du 11 septembre, assortis d'une série de faits divers noirs et surtout de mauvais chiffres du chômage.

Certains, autour de lui, sont pris de doutes : et si Lionel n'avait pas forcément autant envie d'en découvrir que Jospin ? « *Acceptez-vous de travailler pour un livre qui ne sortira peut-être pas ?* », demande l'intéressé à un Alain Duhamel un peu surpris, au début de l'automne. Dans la seconde quinzaine de novembre, le premier ministre s'en persuade : il est de toute façon le seul à pouvoir débarrasser la France de Jacques Chirac. Mais, avec toutes ces hésitations, la campagne a pris du retard. Des voix s'élèvent pour le déplorer. Il n'y accorde aucune importance. Seul compte, pour lui, le second tour. « *Même si je suis mené à l'issue du premier tour, les Français, ensuite, compareront* », se persuade-t-il. Et notamment à l'occasion du fameux débat rituel. Une explication « *entre hommes* », avait-il prévenu, sous l'œil goguenard de Jacques Chirac et le fou rire retenu de Gerhard Schröder, en novembre 2000, au sommet franco-allemand de Vittel. Un duel face à l'Autre dont il rêve autant, au fond, qu'en a rêvé Jean-Marie Le Pen.

En attendant, il faut expédier le premier tour. Lionel Jospin est docile comme un agneau, souriant, aimable. Pour ne pas chagriner ses conseillers en communication, il descend les escaliers à l'envers pour un Karl Lagerfeld qui joue les photographes, répond docilement à Karl Zéro qu'il n'aurait peut-être pas « *eu le même goût pour [Sylviane Agacinski], au-delà de sa beauté qui [l']émeut et [le] touche, si elle ne [lui] avait pas fait aussi de bonnes purées* ». Pour l'intendance, il obéit : ça n'est pas sa campagne. Mais explique, tout seul, comme un grand, que son « *projet n'est pas socialiste* », puisque, au second tour, il lui faudra rassembler les Français contre Jacques Chirac « *sur la morale* ».

Tout occupé qu'il est à l'observer, devant sa télévision, il ne voit pas que l'extrême gauche a asphyxié le Parti communiste depuis les dernières élections municipales. Si fier de sa machine à gagner des voix baptisée « *Gauche plurielle* », il ne veut pas croire qu'elle se soit transformée en machine à perdre depuis ces élections de mars 2001 dont il a mis de si longs mois à reconnaître que la droite les avait « *plutôt gagnées* ». Satisfait du travail accompli, il ne voit pas que, déjà, la précampagne d'hiver, sur son bilan, n'a pas enthousiasmé les militants socialistes. « *Je suis fier du travail accom-*

pli », redit-il après la défaite, en vantant à nouveau sa « *méthode* ».

Quand Jacques Séguéla lui propose « *Présider autrement* » pour slogan de campagne, il tope tout de suite, et balaie « *La France qui avance* », suggéré par François Hollande. Sans doute cela colle-t-il bien avec son rapport laïque – protestant – au pouvoir, à mille lieues des manières monarchiques de François Mitterrand. Peu lui importe que les Français y soient aussi absents ou désincarnés que dans sa déclaration de politique générale : « *La France, ce n'est pas seulement le bonheur des paysages, une langue enrichie des œuvres de l'esprit, c'est d'abord une histoire où s'est forgé le modèle républicain* », écrivait-il en 1997. Si ce slogan lui plaît, c'est parce qu'il insinue que « *l'Autre ment* », ont plaisanté ses amis derrière son dos. Et parce qu'il claque comme une revanche après cinq ans d'humiliation.

Il attendait le combat comme un joueur. « *A vingt ans, j'étais une bête physique !* », expliqua-t-il un jour à son conseiller Aquilino Morelle, qui feuilletait dans *Paris-Match* l'album de jeunesse du premier ministre. Lionel Jospin aime les sportifs plus que les hommes

Au moins, pense-t-il, la gauche regrette son vote, comme les Français regretteront le président qu'il aurait dû être

torturés. Il a préféré la biographie que lui a consacrée Serge Raffy, *Secrets de familles* (Fayard), aux habiles allers-retours entre psychologie et politique auxquels s'est livré Claude Askolovitch dans *Lionel* (Grasset) : « *Quand on lit ce livre, on se dit que je suis fou* ». Puisque le match n'a pas lieu, il préfère presque avoir perdu devant Le Pen, l'affreux, que devant Chirac, le malhonnête. « *A tout prendre, c'est peut-être moins grave d'être éliminé au premier tour qu'au second. Ça veut dire que ça ne dépend pas seulement de soi. Ça vous échappe* », a-t-il glissé, le 3 mai, devant son cabinet. Au moins, pense-t-il, la gauche regrette son vote, comme les Français regretteront le président qu'il aurait dû être. Pour se rassurer avant de gagner son Irlande à lui, il assure qu'il « *part dans la sérénité* », trinque « *à la vie* » avec ses ministres. Et avertit gentiment ses visiteurs : « *On ne va pas parler politique, hein ?* »

Ariane Chemin

Jacques Chirac entretient l'incertitude sur le choix de son futur premier ministre

Après le succès des manifestations du 1^{er} Mai, l'hypothèse de la nomination de Nicolas Sarkozy à l'Hôtel Matignon à l'issue du second tour a semblé s'estomper

LA PETITE phrase de Jacques Chirac sur le profil de son futur gouvernement, prononcée jeudi 2 mai sur TF1, a jeté le trouble chez les « premiers ministrables ». « *Ce que je veux*, avait affirmé le président-candidat, *c'est une équipe cohérente, compétente, éloignée de toute préoccupation politique ou personnelle* ». « *Les itinéraires personnels, aujourd'hui, c'est terminé* », avait insisté M. Chirac.

Diffusée sur écran géant au meeting de Villepinte, l'intervention du président de la République a aussitôt été interprétée comme un rejet de l'hypothèse Sarkozy. Depuis huit mois, en effet, l'ancien secrétaire général du RPR a choisi une voie périlleuse, qui consiste à afficher ses ambitions de la façon la plus ostensible, quitte à agacer au plus haut point la plupart des autres responsables de la droite parlementaire. Ainsi, le 26 avril près de Bordeaux, devant Alain Juppé, Philippe Douste-Blazy, Jean-Pierre Raffarin et quelque 2 000 sympathisants de droite, Nicolas Sarkozy interpellait « *Philippe* » et « *Jean-Pierre* » pour reconnaître l'existence, entre eux, d'une compétition. « *Pourquoi le monde politique serait-il le seul où la concur-*

rence serait contestable ? », lançait-il en prenant la foule à témoin.

Mais alors que le résultat du premier tour paraissait devoir déboucher sur la ligne « droite » incarnée par M. Sarkozy, le succès des manifestations anti-Le Pen du 1^{er} Mai et les hommages répétés de M. Chirac à la mobilisation de la jeunesse ont soudain fait remonter la cote des autres prétendants, jugés plus modérés : M. Raffarin au premier chef, M. Douste-Blazy, le député (RPR) François Fillon, voire des personnalités plus inattendues – le député (UDF) Gilles de Robien, l'ancien ministre (RPR) Michel Barnier –, dont M. Chirac, une fois réélu, pourrait annoncer la nomination par surprise. La prudence du chef de l'Etat sur cette question alimente en effet toutes les rumeurs.

Un jour, certains imaginent l'entrée au gouvernement, à un poste éminent, du secrétaire général de la présidence de la République, Dominique de Villepin, qui est effectivement, avec Jérôme Monod, conseiller du président, et M. Juppé, au cœur de la réflexion que mène M. Chirac sur les équilibres internes de la future équipe gouvernementale. Le lendemain, d'autres envisa-

gent un gouvernement animé par une personnalité moins en vue, tel Antoine Rufenacht, le directeur de campagne du président, derrière lequel les « premiers ministrables » se neutraliseraient en occupant les principaux postes-clés (sécurité publique, économie, défense). Dernier nom enfin, celui du député (UDF) du Nord, Jean-Louis Borloo, lancé par de simples observateurs au lendemain du ralliement de celui-ci au futur parti du président, l'Union pour la majorité présidentielle (UMP).

AUCUN ENTRETIEN

En fait, depuis le 22 avril, date à laquelle il avait réuni la quasi-totalité des parlementaires de l'opposition, et jusqu'au début du week-end du second tour, M. Chirac ne s'est entretenu avec aucun des principaux intéressés. Le président sortant a demandé, en revanche, à plusieurs de ses interlocuteurs, des notes sur la configuration du futur gouvernement, sur les premières mesures à prendre, sur la campagne des élections législatives et le partage des responsabilités, en cas de victoire de la droite, au sein de la nouvelle Assemblée nationale. C'est ain-

si que M. Raffarin, plus discret mais tout aussi entreprenant que M. Sarkozy, pense à un gouvernement resserré, d'une quinzaine de membres, ouvert à la société civile. M. Douste-Blazy continue de faire valoir que la nomination d'un premier ministre issu des rangs de l'UDF empêcherait sans doute la constitution d'un groupe centriste autonome à l'Assemblée nationale et qu'elle élargirait donc l'assise de l'UMP naissante. A l'inverse, M. Sarkozy insiste sur la nécessité de choisir un homme susceptible de mobiliser, au côté de M. Chirac, l'électorat de droite aux législatives.

En entretenant l'incertitude sur ses intentions, le président-candidat garde les mains libres pour faire son choix en fonction des résultats du second tour. Jusqu'au 5 mai au soir, il ne doit aussi braquer personne. Il a, en même temps, besoin de ne pas effrayer les électeurs de gauche avec un « premier ministrable » qui aurait un effet repoussoir et de convaincre ceux de droite qu'il fera appliquer bel et bien, « *avec détermination* », les engagements pris avant le premier tour.

Jean-Louis Saux

PATEK PHILIPPE
GENÈVE

Jamais vous ne posséderez complètement une Patek Philippe.
Vous en serez juste le gardien, pour les générations futures.

L'électorat de M. Chirac s'est effrité par rapport au premier tour de 1995

Le 21 avril, le président sortant a accusé un déficit de 700 000 voix sur son score précédent, même s'il est arrivé en tête dans 12 des 22 régions

AVEC 19,88 % des suffrages exprimés, Jacques Chirac est, certes, arrivé en tête du premier tour de l'élection présidentielle, mais il enregistre une déperdition de 700 000 voix par rapport à son score de 1995. Sa suprématie dans le camp de la droite n'a pourtant pas été mise en danger par le centriste François Bayrou et le libéral Alain Madelin, mais c'est la première fois qu'un président sortant recueille un résultat aussi faible. En 1988, François Mitterrand l'avait emporté sur tous ses concurrents du premier tour avec 34,09 %. Autre indicateur de la contre-performance du fondateur du RPR, il avait fait mieux en 1988 et en 1995 en totalisant respectivement 19,94 et 20,84 % des voix.

Le président-candidat est arrivé en tête dans 12 des 22 régions métropolitaines, mais il ne dépasse la barre des 23 % qu'en Corse (27,58 %) et en Limousin (26,93 %) sans enregistrer dans ces deux hauts lieux du chiraquisme des résultats records. Ni à Ajaccio ni à Bastia M. Chirac n'a bonifié son capital de

1995. Dans les trois départements du Limousin, il l'a emporté tout en enregistrant une déperdition importante. Dans son fief de la Corrèze, la chute est même sévère (-15 %).

Même si l'Île-de-France (20,93 %) lui a une nouvelle fois accordé ses faveurs, M. Chirac obtient des résultats mitigés si on les compare à ceux de 1995 (25,15 %). A Paris, il a perdu plus de 8 points, passant de 32,19 à 24,01 %. L'Auvergne constitue un autre symbole d'une première place en trompe-l'œil : le candidat du RPR a dominé ses adversaires sans pour autant améliorer son résultat de 1995 dans les quatre départements de la région. Le reflux atteint 3,5 points dans le Puy-de-Dôme et plus de 10 points dans le Cantal.

ENRACINEMENT EN BRETAGNE

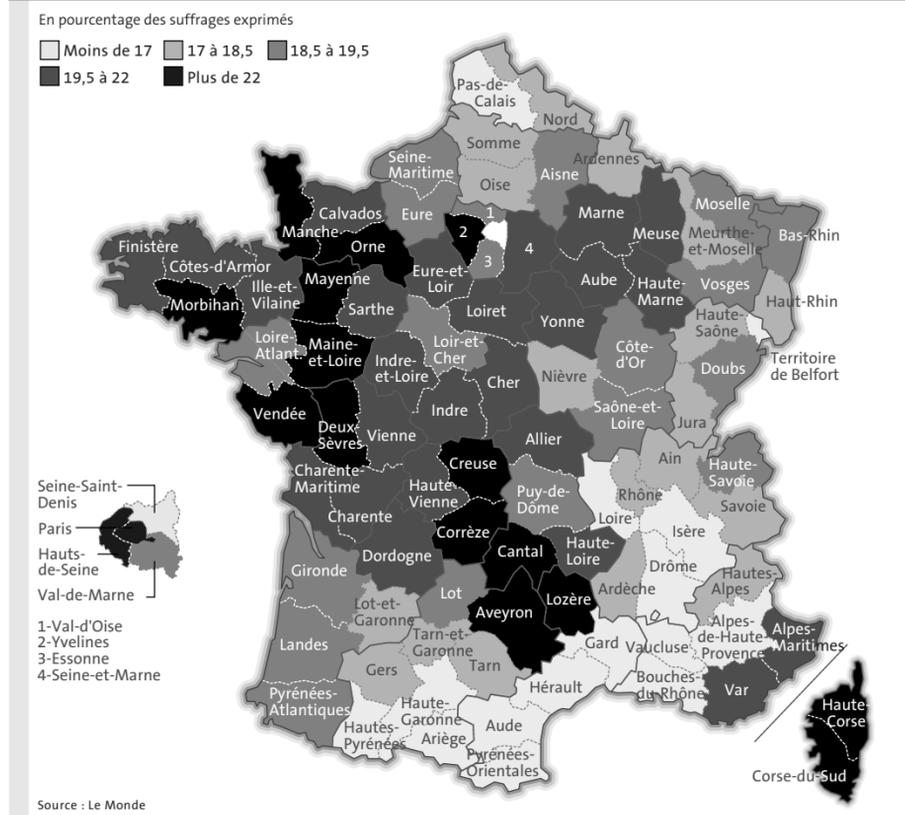
En revanche, M. Chirac a renforcé son enracinement en Bretagne avec une progression d'un point (à 21,6 %) avec une pointe dans le Morbihan (+2,7 %). L'Ouest lui a d'ailleurs accordé ses faveurs conformément à la tradition. Dans

les Pays de la Loire, région présidée par François Fillon (RPR), l'audience de M. Chirac s'est accrue de plus de 2 %. La Vendée, orpheline de Philippe de Villiers, président du Mouvement pour la France, qui avait obtenu en 1995, 22 % des voix, s'est fortement ralliée à M. Chirac (24,93 % contre 18,20 % en 1995). M. Chirac a enregistré une hausse en Haute-Normandie (19,15 % contre 17,72 %), notamment en Seine-Maritime (+2 %).

A l'inverse, le Languedoc-Roussillon, qui a placé le candidat de la droite au troisième rang, derrière Jean-Marie Le Pen et Lionel Jospin, reste pour lui une terre à conquérir. Avec 15,71 %, il est en retrait de plus de deux points par rapport au premier tour de 1995. Dans l'Aude, la perte dépasse 3 %. En dépit de la piètre performance de M. Jospin en Midi-Pyrénées, M. Chirac a subi, lui aussi, une déconvenue dans cette région, qui lui a accordé trois points de moins (de 20,32 % à 17,12 %).

E. B.

LES SCORES DU PRÉSIDENT CANDIDAT LE 21 AVRIL 2002



Illustres ou méconnus, les dix hommes et femmes qui ont conduit la campagne du chef de l'Etat

► Bernadette Chirac, épouse du président, conseillère générale de Corrèze, 68 ans.

Il y a encore quelques mois, il n'était pas rare de voir Jacques Chirac lever les yeux au ciel en attendant sa femme, toujours vingt pas derrière lui, dans une manifestation publique. Bernadette Chirac était jugé trop « lente » par son mari, trop « mère » par sa fille Claude, trop « réac » par bon nombre des conseillers de l'Elysée. Aujourd'hui, les uns et les autres s'inclinent devant sa popularité et son sens politique. Jacques Chirac, surtout, n'en finit pas de souligner que son épouse l'avait averti de la progression du FN. « Pendant quinze jours, elle m'a littéralement "lymanisé" avec la montée de Le Pen », raconte-t-il désormais à qui veut l'entendre. Mais Bernadette Chirac n'a pas seulement joué les Cassandre. En remportant un immense succès avec son livre, *Conversations* (Plon), qui s'est vendu à plus de 300 000 exemplaires, en menant avec succès l'une des plus vastes opérations de solidarité, avec les « pièces jaunes », elle s'est taillé une popularité qu'elle a mise au service de son mari. Il ne lui restait plus qu'à faire campagne en sa faveur, en sillonnant les départements où il ne pouvait pas aller. Si elle nie avoir été à l'origine de la nomination d'Antoine Rufenacht comme directeur de campagne, chacun a bien compris - et Nicolas Sarkozy au premier chef - qu'il serait impossible de faire partie du premier cercle sans son adoubement. Elle a donc sauvé non seulement l'image de la famille Chirac, mais aussi son statut au sein de l'Elysée et probablement sa propre place dans le clan Chirac. Place que sa fille cadette, Claude, avait eu tendance à lui contester.

► Claude Chirac, conseillère en communication, 39 ans.

On l'a vu tout au long de la campagne, tendue avec les conseillers, intraitable avec la presse, construire pas à pas l'image du candidat. Claude Chirac a cependant toujours conservé un parti pris de simplicité. Un décor net, inspiré des grands meetings américains, des photos

sobres. Son influence ne s'est pourtant pas seulement exercée sur la communication. Ses choix sont aussi politiques. C'est elle qui a poussé la nomination au poste de porte-parole de Roselyne Bachelot, qu'elle jugeait plus « moderne ». C'est aussi l'une de celles qui, avec ses adjoints du service de presse, a tenu les critiques les plus sévères contre Nicolas Sarkozy, à qui elle reproche sa « trahison » de 1993, et qu'elle juge politiquement trop « droitier ». A la tête de sa petite équipe d'attachés de presse, de régisseur de spectacles, de détecteurs des « tendances » de la société, elle a imaginé une campagne très réactive. Organisant les déplacements et les interventions de M. Chirac au tout dernier moment, cultivant ainsi le secret, elle a permis au candidat de « coller » à l'actualité. Quitte à désorienter bon nombre d'élus et à provoquer contradictions et volte-face dans les discours. Un seul élément du dispositif de campagne lui a échappé : le rôle qu'a joué sa mère, Bernadette Chirac. Elle a finalement dû s'incliner devant sa popularité.

► Alain Juppé, ancien premier ministre, 56 ans.

Il l'a déjà dit vingt fois : sa « seule ambition est de terminer le tramway de Bordeaux », ce qui reporte l'échéance à 2007. M. Juppé a aussi affirmé, à maintes reprises, qu'il ne souhaite pas retourner à Matignon. Lorsqu'on s'étonne, enfin, de son retour au premier plan dans la recomposition en cours de l'actuelle opposition, l'ancien premier ministre assure qu'il n'est « candidat à rien ». Il n'empêche. Quels qu'aient été ses efforts, pendant toute la campagne, pour ne pas apparaître au premier plan, du moins dans les médias, le maire de Bordeaux a occupé une place privilégiée. Il demeure, aux yeux du président-candidat, « le meilleur d'entre nous ». C'est à lui, l'ancien ministre du budget, ainsi qu'à son nouveau rival, Nicolas Sarkozy, titulaire du même poste dans le gouvernement d'Edouard Balladur, que M. Chirac a eu recours, à la mi-mars, lorsque la crédibilité du programme économique s'est trouvée mise en doute.

Dans les dernières semaines, et bien qu'il s'en défende, M. Juppé a aussi joué un rôle important de conseiller, auprès de M. Chirac. Dès le surlendemain du premier tour enfin, il s'est engagé dans la constitution, rapide, d'une nouvelle formation politique, l'Union pour la majorité présidentielle (UMP), destinée à soutenir l'action du président de la République pour les cinq ans à venir. Un tel parti constituerait pour lui un atout supplémentaire pour 2007.

► Dominique de Villepin, secrétaire général de l'Elysée, 48 ans.

Il aime la castagne, les coups de billards à trois bandes, les formules

Le maire du Havre, devenu directeur de campagne par la volonté de Jacques et Bernadette Chirac, qui l'apprécie beaucoup, s'est révélé un politique habile, dans un milieu où les haines et les rivalités sont nombreuses. Enarque, il fait partie de ces rares politiques qui réussissent à faire disparaître leur formation d'origine sous un pragmatisme d'élus local. Cela n'a pas été inutile dans ce cercle chiraquien, très parisien et passablement technocratique. Attentif aux impressions et aux analyses des élus de province, notamment, il a ainsi su s'introduire dans le petit cercle des conseillers de l'Elysée

présidentielle. Peu présent, du moins en apparence, dans la conduite de la campagne, mais au cœur de toutes les discussions au sommet sur l'action du futur gouvernement, cet homme discret - qui ne sait, selon le mot d'Edouard Balladur, que « susurrer » - est le principal allié de M. Juppé dans la recomposition de l'actuelle opposition parlementaire. Très attentif aux jeunes députés qui voulaient bousculer leurs aînés, M. Monod n'a quasiment manqué aucune des nombreuses conventions de l'Union en mouvement, reconvenue en Union pour la majorité présidentielle : lorsqu'il arrive, chacun

milieux de gauche qu'au sein du RPR. Recruté en décembre 2000 comme directeur des études par Jean-François Copé, qui voulait relancer la réflexion au sein du mouvement gaulliste, M. Mourier est devenu tout naturellement le directeur de la « déclinaison du projet » de M. Chirac pendant la campagne. L'exercice n'allait pas forcément de soi. Son arrivée a pourtant souligné l'attention nouvelle qu'une partie de la droite veut aujourd'hui donner au programme qui devra être mis en œuvre. Mobilisant des dizaines d'experts et d'universitaires, M. Mourier a contribué à nourrir les argumentaires et contre-argumentaires de la campagne.

► Roselyne Bachelot, porte-parole, 55 ans.

Poussée par Claude Chirac, la députée du Maine-et-Loire, secrétaire générale adjointe du RPR chargée officiellement des « nouveaux engagements politiques », devait symboliser, dans l'équipe de campagne du président-candidat, la modernité, la liberté de ton, la tolérance et l'ouverture à de nouveaux modes de vie. M^{me} Bachelot avait été la seule députée du RPR à se prononcer en faveur du pacs et, qui plus est, elle s'était assurée une certaine notoriété en revendiquant haut et fort ce vote. Sa nomination comme porte-parole a été perçue par beaucoup comme une véritable provocation. M^{me} Bachelot a pourtant buté sur un autre écueil : la difficulté de « communiquer » sur des sujets que le candidat n'avait pas encore abordés ou qui pouvaient prêter à de vives polémiques. Ainsi, le soir du premier tour, M^{me} Bachelot croyait pouvoir assurer que M. Chirac irait bien débattre à la télévision avec M. Le Pen, alors que l'état-major de campagne n'avait encore rien décidé.

► Jean-François Copé, secrétaire général adjoint du RPR, 38 ans.

A la fin du mois de mars, le chiffrage, par Jean-François Copé, des propositions économiques et fiscales du président-candidat, rectifié peu après par l'entourage du chef de l'Etat, a constitué un moment délicat dans la campagne de M. Chirac. Ce « cafouillage » sur un sujet sensible a conduit le jeune maire de Meaux (Seine-et-Marne) à rester un peu plus en retrait, les semaines suivantes. Au sein de la direction du RPR, le secrétaire général adjoint en charge du projet a cependant animé, depuis le printemps 2001, un travail de réflexion en profondeur qui a alimenté le programme législatif du RPR, puis celui de l'ensemble de l'opposition parlementaire et, enfin, le projet de M. Chirac lui-même. Proche de M. Juppé, député de Seine-et-Marne battu en 1997, M. Copé avait déjà été l'un des principaux animateurs de la campagne de la droite aux dernières législatives.

Raphaëlle Bacqué et Jean-Louis Saux



BERNADETTE CHIRAC



CLAUDE CHIRAC



ALAIN JUPPÉ



DOMINIQUE DE VILLEPIN



ANTOINE RUFENACHT



JÉRÔME MONOD



PATRICK STEFANINI



PIERRE-FRANÇOIS MOURIER



ROSELYNE BACHELOT



JEAN-FRANÇOIS COPÉ

qui font mouche. Bref, il aime les campagnes électorales. En 1995, déjà, il avait été à la manœuvre derrière M. Chirac. Cette fois, de l'Elysée, c'est lui qui a à la fois assumé la continuité du travail présidentiel lorsque le chef de l'Etat était sur le terrain, et participé à l'élaboration de la stratégie électorale de son patron. Après avoir été longtemps le personnage le plus controversé du palais présidentiel, il a choisi de se faire plus discret. Mais ce n'est pas parce qu'il apparaît moins au grand jour qu'il a perdu en influence. Chirac lui doit beaucoup. C'est avec lui, notamment, ainsi qu'avec son adjoint Philippe Bas, qu'ont été préparés les interviews les plus difficiles. Lorsque M. Jospin eu la maladresse de juger le président « usé, vieilli, fatigué », c'est encore lui qui trouva la contre-attaque chiraquienne : « Quoi, c'est un délit de sale gueule ? » Très inventif, enthousiaste et travailleur, il s'est montré attentif à comprendre les sentiments ou les craintes de M. Chirac avant même que celui-ci ne les exprime au cercle de ses proches. Jusque-là proche de M. Juppé, il s'est chargé de recevoir M. Sarkozy et a su défendre la réintégration de ce dernier dans le cercle chiraquien. Son rêve reste cependant de passer de quitter l'Elysée pour devenir... ministre.

► Antoine Rufenacht, directeur de campagne, 62 ans.

Il est l'une des heureuses trouvailles de la campagne électorales.

qui, jusqu'ici, tenait presque exclusivement la campagne. Tous les matins, il a donc imposé tranquillement une bonne partie de ses avis au duo de conseillers du palais, M. de Villepin et Jérôme Monod. Après quelques accrochages avec Claude Chirac, il a finalement trouvé sa place et s'est permis là aussi d'exercer son influence. Il s'est cependant toujours effacé dès que le président avait tranché. Partisan, au départ, de débattre avec M. Le Pen, il s'est incliné devant le refus de M. Chirac. Assez marqué à droite, soucieux de « comprendre » les motivations du FN, il s'est parfois montré ambigu, recevant leurs voix lors de son élection au conseil régional de Haute-Normandie, en 1992, tout en les repoussant, et en favorisant, six ans plus tard, l'élection d'un vice-président lepéniste. Mais Bernadette Chirac n'est désormais plus la seule à chanter ses louanges. Au point que la rumeur l'a un temps donné comme premier ministre possible.

► Jérôme Monod, conseiller du président de la République, 71 ans.

Après quelque vingt années passées dans les affaires, à la tête notamment de la Lyonnaise des eaux, Jérôme Monod est revenu se mettre au service de M. Chirac. Le premier secrétaire général de l'histoire du RPR (1976-1978) travaille, depuis deux ans déjà, pour l'après-

se tourne vers lui et, comme il se doit, il va alors s'installer au premier rang.

► Patrick Stefanini, directeur adjoint de la campagne, 48 ans. Directeur de campagne de M. Chirac en 1995, ce conseiller d'Etat a dû cette fois partager la responsabilité de la tâche avec le maire du Havre, M. Rufenacht. Mais cela, au fond, n'a rien changé : il a été l'organisateur en chef de la campagne. Peu avant minuit, au soir du premier tour, c'est lui que le président-candidat appelait sur son portable pour s'assurer de la présence à ses côtés, dès le lundi matin, des principaux responsables de la droite. Libéré des contraintes inhérentes aux élus de terrain - il a échoué à Paris aux législatives de 1997 face à Daniel Vaillant et n'est que conseiller régional d'Île-de-France -, M. Stefanini est rodé aux emplois du temps démentiels qu'impliquent les postes de confiance : lorsque, de 1995 à 1997, M. Juppé était la tête du gouvernement et du RPR, il était directeur adjoint de son cabinet à Matignon et secrétaire général adjoint du parti.

► Pierre-François Mourier, directeur du projet, 35 ans. C'est l'un des nouveaux visages de l'équipe chiraquienne. Normalien, agrégé de lettres classiques, ancien collaborateur de la revue *Esprit*, que l'on avait jusque-là l'habitude de croiser plus souvent dans les



MEDECINE - PHARMACIE
Prépa. annuelle aux concours de 1ère année

PARAMÉDICAL
CARRIÈRES SOCIALES
Prépa. annuelle aux concours

DROIT - SCIENCES PO.
Prépa. annuelle et d'été aux concours

BTS OPTICIEN LUNETIER
Prépa. à l'examen national

PROFESSEUR DES ECOLES
Prépa. au concours du CRPE

Direction : Docteur JF PONCET

Etablissement d'enseignement supérieur privé déclaré auprès des Recorats régi par la loi du 12 juillet 1987.

COURS GALIEN - Site internet : www.cours-galien.fr
Paris : 92 rue de Rennes 75006 Tél. 01 53 63 00 22
Lyon : 10 rue Antoine Luminère 69008 Tél. 04 78 00 06 20
Dijon : 32 rue Chabot Charny 21000 Tél. 03 80 66 26 00
St Etienne : 31 rue du 11 novembre 42100 Tél. 04 77 43 95 00
Montpellier : Pitot Bât. E - Place Mirouze 34000 Tél. 04 67 61 95 42
Grenoble : 18 rue Aimon de Chissé 38000 Tél. 04 76 03 15 99
Clit Ferrand : 4 avenue Marx Dormoy 63000 Tél. 04 73 29 32 32
Strasbourg : Ouverture mi juin 2002 - Tél. 04 78 00 06 20

PRÉSIDENTIELLE LE SECOND TOUR

M. Le Pen a consolidé ses bastions et percé dans de nouvelles régions

Ses succès illustrent, selon lui, la « lepénisation des esprits »

DEPUIS le verdict du premier tour de la présidentielle, le FN n'a cessé de s'interroger sur la conduite à tenir pour entretenir la dynamique du succès. Jean-Marie Le Pen, qui a rassemblé, le 21 avril, 16,86 % des suffrages exprimés, s'est appuyé sur les deux indications phares livrées par le scrutin : la consolidation de son implantation dans les bastions traditionnels du Nord-Est et du pourtour méditerranéen et l'élargissement de son influence dans des régions où son audience est plus limitée, comme dans le Sud-Ouest. Dans ses nombreuses interventions, M. Le Pen s'est présenté comme « le candidat du peuple » pour tenter de séduire « la France qui travaille », insistant aussi sur ses propositions destinées à « éradiquer l'explosion de la délinquance » pour répondre à la principale préoccupation des Français.

Le profil de l'électeur de M. Le Pen, analysé par plusieurs instituts de sondage, livre des indications qui marquent une évolution. Si les enquêtes divergent sur l'attractivité

exercée sur les jeunes de 18 à 24 ans, le président du FN a accru son audience chez les 45-69 ans (18 % à 19 %). Après avoir effectué une percée dans les milieux favorisés de la droite dans les années 1980, il a renforcé sa popularité dans les couches populaires, les commerçants et les artisans. Enfin, le premier tour a traduit une inflexion dans une partie de l'électorat privilégié qui le boudait depuis le premier tour de 1984. Le 21 avril, M. Le Pen a, par exemple, frôlé les 10 % dans les arrondissements aisés de Paris.

VIGUEUR DE SES FORTERESSES

L'analyse géographique du vote Le Pen confirme la vigueur de ses forteresses dans le Nord-Est industriel. Il a obtenu son meilleur résultat régional en Alsace (23,44 %), un total cependant en retrait par rapport aux 25,41 % obtenus en 1995. M. Le Pen l'a emporté en Lorraine (21,24 %) et Champagne-Ardenne (21,12 %). En Picardie, il a devancé tous ses concurrents (20,26 %) mal-

gré le bon score de Jean Saint-Josse, qui a obtenu 6,31 %.

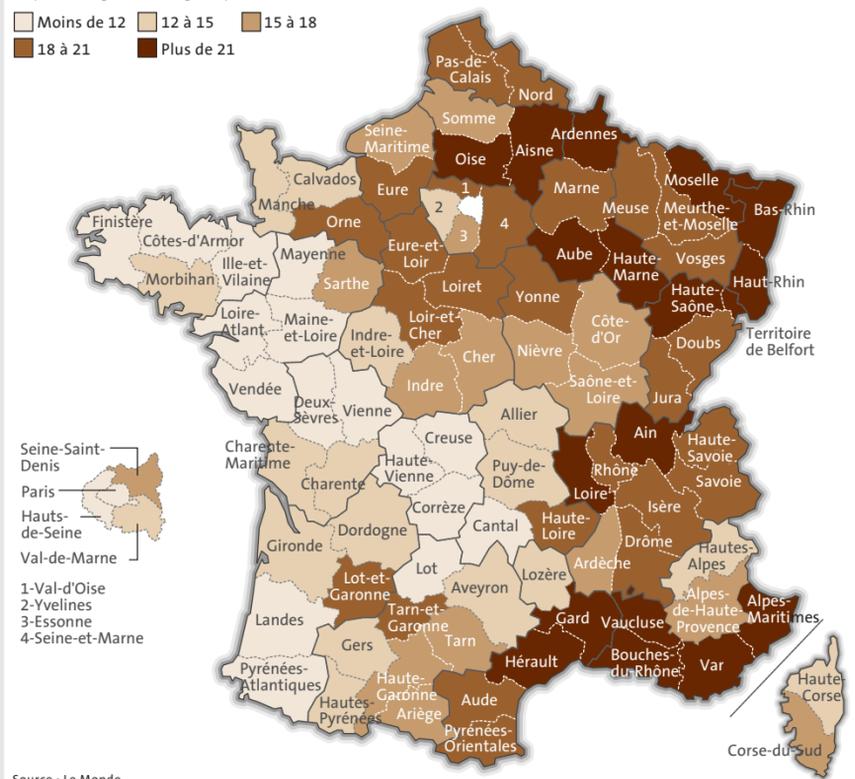
M. Le Pen espérait récupérer les suffrages des chasseurs. En Sologne, des militants du FN et de CPNT se seraient entendus pour coller dans des villages des affiches sur les pancartes électorales des deux postulants à l'Élysée. Dans le Nord-Pas-de-Calais, il a eu raison d'un bastion de la gauche en terminant premier en fédérant près de 20 % des suffrages. Sa prééminence en Provence-Alpes-Côte d'Azur s'est confirmée. Dans les Bouches-du-Rhône et le Var, de 22 à 23 % de voix se sont portées sur lui. Il a, par ailleurs, réussi son enracinement dans le Vaucluse (25,79 %) et surtout dans les Alpes-Maritimes (25,99 %). Plus inattendus ont été ses scores sur les terres radicales de gauche du Tarn-et-Garonne (premier avec 20,12 %) et de Haute-Saône (premier avec 22,31 %). Deux départements symboles de « la lepénisation des esprits » dont se vante M. Le Pen.

Elie Barth

LES SCORES DU CANDIDAT DU FRONT NATIONAL LE 21 AVRIL 2002

En pourcentage des suffrages exprimés

Moins de 12 12 à 15 15 à 18
18 à 21 Plus de 21



Un aréopage politique composé de parents, de proches et de vieux amis



Au premier plan, Jean-Marie Le Pen et Bruno Gollnisch, délégué général, au « Paquebot », le local du FN à Saint-Cloud, le 26 avril. A gauche, Samuel Maréchal, gendre de M. Le Pen, qui s'est occupé de la stratégie de communication du candidat. Derrière le président du FN, on peut apercevoir Thierry Légier, son garde du corps.

« J'AIME MIEUX mes filles que mes cousines, mes cousines que mes voisines, mes voisines que les inconnus, et les inconnus que les ennemis », ne cesse de répéter Jean-Marie Le Pen. Cette vision hiérarchisée du monde, il la prolonge dans la vie politique, en proposant la « préférence nationale », aussi bien que dans son entourage, où l'on distingue plusieurs cercles.

► LA FAMILLE

Jany, la fausse ingénue née à Nice, qu'il a épousée en 1991, qui veille aux tenues vestimentaires de son mari et met à sa disposition son carnet mondain. Présidente de SOS-Enfants d'Irak, Jany Le Pen se rend souvent à Bagdad, accompagnée de Jean-Michel Dubois et du

prince Sixte de Bourbon-Parma. Amie de Brigitte Bardot, elle préside de nombreuses associations de défense des animaux.

Marine, la benjamine de M. Le Pen, qui passe pour la préférée et qui occupe auprès de son père le rôle de vigie occupé autrefois par Marie-Caroline, l'aînée. Celle-ci, épouse d'un ex-mégréviste, Philippe Olivier, s'est éloignée du clan lors de la scission du FN en 1999. Marine, qui n'avait pas été élue lors du congrès de Strasbourg, en 1997, avait été repêchée par son père et figure depuis au conseil national et au bureau politique. Le congrès de 2000 l'a confirmée dans ces fonctions. Avocate, elle possède les mêmes dons d'orateur que son père.

Yann, la discrète, fille cadette de M. Le Pen. Celle-ci travaille à l'image de son père. C'est elle qui est à l'origine de l'album de photos *Le Pen*, publié pour la campagne.

Samuel Maréchal, époux de Yann, est réapparu dans la dernière ligne droite de la campagne présidentielle pour renforcer la cellule image et communication du candidat. Samuel Maréchal avait été à l'origine du « Ni droite ni gauche, français » et de déclarations sur la France « multiconfessionnelle ».

Eric Iorio, compagnon de Marine, l'homme de terrain.

► LES PROCHES

Jean-Michel Dubois est l'homme de confiance. Trésorier de campagne, responsable national des grandes manifestations, secrétaire général de SOS-Enfants d'Irak et responsable d'autres associations, M. Dubois est le lien avec le RPR, notamment avec Robert Pandraud. Il est aussi introduit dans le monde des petites et moyennes entreprises.

Fernand Le Rachinel, imprimeur, patron d'un groupe d'une

trentaine d'entreprises, a refusé de se représenter aux cantonales de 2001 pour se consacrer à ses affaires. C'est lui qui a alerté M. Le Pen sur les désistements de parrainages. M. Le Pen et le parti peuvent compter sur lui quand les fonds sont au plus bas.

► LES FIDÈLES

Jean-Pierre Reveau, le trésorier du Front national, catholique traditionaliste, militant de l'Algérie française, était au comité Tixier-Vignancour. Président du Cercle national des retraités et préretraités, il fait le lien avec ces électeurs.

Roger Holeindre, ancien FFI, combattant de la guerre d'Indochine, partisan de l'Algérie française, il est président du Cercle national des combattants, qui réunit des militaires et forme des scouts.

Alain Jamet, président du groupe FN au conseil régional Languedoc-Roussillon, compagnon de M. Le Pen en Indochine.

Michel de Rostolan, président du comité de soutien à Jean-Marie Le Pen, est également président du cercle Renaissance. Dans ce club qui organise croisières et débats se retrouvent gens de droite et d'extrême droite, des militaires, des chefs d'entreprise et des aristocrates. Le comité de soutien a généreusement contribué au financement de la campagne.

Jean-Claude Varanne, le directeur de *National Hebdo*, publication dont le Front national est le principal actionnaire.

Martine Lehideux, veuve d'André Dufraisne, ancien de la LVF (Légion des volontaires français contre le bolchevisme), avait été chargée de la recherche des parrainages.

► LES POLITIQUES.

Bruno Gollnisch, délégué général du parti, est présenté par M. Le Pen comme son dauphin. Homme tout en rondeur, M. Gollnisch a une formation de juriste qui lui a donné un esprit particulièrement procédurier. Professeur de japonais à l'université Lyon-III et époux d'une Japonaise, il affiche sa dévotion au chef, M. Le Pen, et une patience toute contenue. Membre, en 1968, de la Fédération nationale des étudiants de France à Nanterre, il adhère au comité de soutien au Sud-Vietnam, où il fait la connaissance de Jean-Pierre et de Marie-France Stirbois, qu'il retrouvera en 1983 au Front national. Etudiant studieux à l'époque, il n'a cessé de compenser son absence de passé activiste en usant de la provocation. Bon orateur, il n'a cependant pas les qualités de tribun de son chef, et, au FN, on lui reproche son manque total d'esprit d'organisation.

Carl Lang est un homme méthodique et direct. Secrétaire général du FN, c'est lui qui a sauvé la candidature de M. Le Pen en mobilisant le parti pour la collecte des parrainages. Kinésithérapeute de formation, c'est un homme d'appareil qui n'a connu que le FN. Carl Lang, qui a épousé une Suédoise,

estime que « l'intégration mène à la désintégration nationale, à une France multiculturelle, balkanisée, tribalisée », et se pose en défenseur de « l'identité française ».

Marie-France Stirbois, veuve de Jean-Pierre Stirbois, initiateur de la percée du FN à Dreux en 1983. Elle a été députée d'Eure-et-Loir de 1989 à 1993.

Olivier Martinelli et Louis Alliot, l'actuel directeur de cabinet et l'ancien, qui tous deux écrivent et aident M. Le Pen à écrire ses discours et interventions solennelles. Diplômé de Sciences-Po, titulaire

d'un DEA de droit fiscal, M. Martinelli a adhéré au FN fin 1998. Conseiller de la région Midi-Pyrénées, M. Alliot possède un DEA de sciences politiques et prépare une thèse sur les effets de l'élection présidentielle sur les institutions. Enseignant à Toulouse, il a repris du service pour l'élection présidentielle.

Martial Bild, responsable de la communication interne du parti, auquel il a adhéré il y a vingt et un ans. Il a émergé lors de cette campagne.

► LES OMBRES

Thierry Légier, le garde du

corps, et Alain Vizier, le responsable de la presse, sont toujours là, témoins des fatigues, des coups de gueule comme des moments de joie. M. Vizier ne répugne pas à accompagner son chef quand il prend à celui-ci de pousser la chansonnette. C'est avec lui que M. Le Pen a répété le fameux « Non, rien de rien, je ne regrette rien », entonné lors du dernier meeting de la campagne européenne en faisant allusion au départ de Bruno Mégret en 1999.

Christiane Chombeau



Venez découvrir, en exclusivité, l'alliance de la technologie et du naturel selon Robustaflex lors de la Foire de Paris. L'occasion de tester en avant première les dernières innovations dédiées à la relaxation, les systèmes de Traction T1 500 et Traction T2 500, les produits de soins et les produits de bien-être.

ESPACE LITERIE
Foire de Paris
Porte de Versailles
1141 ? ? Stand F5



L'adresse qui monte pour le petit-déjeuner.

Europe 1

A l'heure où c'est le plus important, de 7 h à 9 h, Europe 1 est la station généraliste qui gagne le plus d'auditeurs : + 180 000. Et comme Europe 1 est aussi la radio commerciale leader sur les cadres avec 11,7 % de part d'audience, c'est vraiment l'occasion rêvée de faire parler de vous.

Contact : Stanislav de Vion et ses équipes 01 47 23 10 65.

Source : Médiamétrie 75000 + Radio Janvier-Mars 2002, audience cumulée, ensemble 15 ans et plus, lundi-venredi, 7 h-9 h, évaluations JM 02 vs HC 01. Cibles : chefs d'entreprise, cadres, professions intellectuelles supérieures.

lagardere active publie

Associations et partis de gauche mobilisent, dans la rue, après le scrutin

Les organisations du mouvement social, la LCR, les Verts et le PCF préparent un « troisième tour » après un vote Chirac contraint

LA RUE, ENCORE. Dès l'annonce des résultats du second tour de l'élection présidentielle, dimanche 5 mai, plusieurs associations et partis de gauche appellent à de nouveaux rassemblements. Alors que nombre d'entre eux ont appelé à voter Jacques Chirac pour faire barrage à l'extrême droite, ils entendent ainsi reprendre aussitôt leur distance avec le candidat RPR. « La victoire de Chirac ne suppose aucun état de grâce », prévient Christian Picquet, membre du bureau politique de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR).

A Paris, ce rassemblement devrait se tenir place de la Bastille, à partir de 20 heures. La préfecture a vainement tenté de proposer un autre lieu, du fait de la proximité géographique avec celui choisi par les chiraquiens, mais partis de gauche et associations n'en ont pas démordu. « La préfecture appelle à un rassemblement à la Nation, nous, on sera à la Bastille », ironisaient, vendredi soir, leurs responsables.

Dès 17 heures, les associations « du mouvement social », dont les collectifs de chômeurs, de sans-logis (DAL, Droits devant!), Attac, la Confédération paysanne, Ras l'Front, ou encore la CGT-Finances, se retrouveront dans leur « QG de campagne » au Théâ-

tre de la Main-d'Or, dirigé par Dieu-donné, avant de rejoindre la Bastille. « Si Le Pen est battu, une étape sera passée, mais beaucoup reste à faire. Il faut préparer les conditions d'un troisième tour social et ne pas laisser un pouce de terrain aux politiques », affirme Annick Coupé, porte-parole de l'union syndicale Groupe des dix-solidaires.

DISCOURS CONTRADICTOIRES

La CNT (anarcho-syndicaliste), qui avait prévu de manifester de la République au Père-Lachaise, a changé de parcours pour rallier Bastille. « Chirac sera élu avec les voix de la gauche, mais en aucun cas ce n'est leur candidat », souligne l'un de ses responsables, Julien Terzics. Le « troisième tour » est aussi dans l'un des principaux arguments avancés par la LCR. « Chirac n'est pas un véritable rempart contre le fascisme. Nous n'avons oublié ni "le bruit et l'odeur", ni son programme libéral », déclare Olivier Besancenot, candidat au premier tour de la formation trotskiste.

Le PCF en sera également. Le parti de Marie-George Buffet « donne rendez-vous à ses militants et militantes, ses élu-e-s, ses ami-e-s » à l'angle du boulevard Richard-Lenoir « pour faire enten-

dre leurs exigences de justice sociale, de liberté et de démocratie ». « Ensemble, avec toutes les forces de gauche, les forces citoyennes, les jeunes », le PCF « mettra toutes ses forces dans cette bataille », de « l'après » qui commence afin de « reconstruire l'espoir à gauche ». Les Verts annoncent également leur participation, malgré quelques discours contradictoires dans ses rangs. « Tout va dépendre du score de Le Pen. S'il a pris une baffé, on aura fait ce qu'il fallait, on ne sort pas. Le troisième tour commencera quand on saura où on est pour les législatives », affirme Francine Bavay, porte-parole nationale, pour qui « l'alliance technique » avec la LCR, qui a motivé une réunion commune jeudi soir, « n'est pas forcément celle que l'on recherche ». Un point de vue aussitôt corrigé par Noël Mamère : « Si Le Pen fait un score, on descend dans la rue pour dire "attention, le danger n'est pas éradiqué". S'il est contenu, on sort quand même pour montrer que la mobilisation continue », celle du « club de gauche » en tout cas. Pour le candidat des Verts du premier tour, peu importe que mots d'ordre et motivations divergent : « On s'est bien retrouvés dans de nombreux endroits, comme à Porto Alegre ».

L'association de chômeurs Apeis, enfin, sera de la partie. L'idée d'un rassemblement au soir du 5 mai est partie de ses rangs. Mais à la différence de la LCR, qui cherchait vendredi soir un parcours pour défilé « au centre de Paris », elle préfère s'en tenir à un regroupement pour redire « l'urgence sociale ». Lutte ouvrière, elle, s'en tient à une « soirée électorale », dans son QG, à Pantin.

Isabelle Mandraud

La passation de pouvoirs aura lieu au plus tard le 16 mai

Le temps d'examiner les éventuels recours et le recensement complet des votes



QUI SERA président de la République lundi 6 mai ? Réponse sans ambiguïté : Jacques Chirac. Le chef de l'Etat restera en effet en fonction jusqu'à la proclamation définitive des résultats, par le Conseil constitutionnel. Son mandat, selon l'article 6 de la Constitution, prendra fin, au plus tard, jeudi 16 mai, date-limite fixée pour la passation des pouvoirs. Il aura fallu entre-temps recenser les votes dans chaque département, y compris ceux des Français établis hors de France, qui ne seront centralisés au ministère de l'intérieur qu'en fin de matinée, lundi 6 mai. Ainsi, par pure abstraction, si les scores réalisés par les deux candidats du second tour étaient extrêmement proches, ces votes, qui concernent un peu plus

de 385 000 inscrits, pourraient faire *in extremis* pencher la balance dans l'un ou l'autre camp. Il faudra attendre cette date pour connaître les résultats communiqués par le ministère de l'intérieur.

Intervient ensuite la période d'examen des réclamations. Les candidats ou les représentants de l'Etat disposent de 48 heures pour déposer d'éventuels recours, qu'il revient au Conseil constitutionnel d'examiner. C'est ce dernier qui proclamera, au plus tard mercredi 15 mai, les résultats définitifs du second tour.

M. Chirac, lundi 6 mai, continuera donc d'exercer ses fonctions. Le premier ministre, Lionel Jospin, a quant à lui annoncé son intention de présenter dès le lendemain du

second tour la démission de son gouvernement. Rien ne l'y oblige : ainsi, en 1981, quand Valéry Giscard d'Estaing avait été défait par François Mitterrand, le premier ministre de l'époque, Raymond Barre, était resté à Matignon pendant dix jours, après le second tour, jusqu'à l'entrée en fonction du président élu. Il reviendra au chef de l'Etat, en vertu de l'article 8 de la Constitution, de nommer dans les meilleurs délais un nouveau premier ministre. Pour ce faire, il prendra évidemment en considération le verdict des urnes. Si celui-ci devait lui être défavorable, nul doute qu'il sera amené à consulter son vainqueur du second tour sur le choix de celui ou celle qui assurera la conduite du gouvernement. Mais il peut également refuser la démission de M. Jospin.

Une fois désigné, le premier ministre formera son gouvernement. Il en proposera la composition au chef de l'Etat, à qui il revient d'en nommer les membres, ou de s'y opposer (article 8). Pour autant, l'Assemblée nationale ayant suspendu sa session depuis le 22 février, le gouvernement ainsi formé ne pourra faire voter de projets de loi. De même ne pourra-t-il se voir opposer une motion de censure. Il pourra seulement prendre des décisions relevant de simples décrets, qui nécessiteront toutefois le contreseing du chef de l'Etat (article 13). Certains textes de loi pourront cependant être présentés en conseil des ministres, afin d'en accélérer l'examen au Parlement après les élections législatives. A condition, évidemment, que ce scrutin lui offre une majorité conforme. Les élections législatives auront lieu les 9 et 16 juin.

Patrick Roger

Rassemblement place de la République

Le service de presse du président-candidat a annoncé, vendredi 3 mai, que la soirée électorale des chiraquiens aurait lieu dimanche 5 mai, à partir de 19 heures, place de la République, à Paris. L'équipe de campagne a appelé « tous les militants et sympathisants à venir exprimer à Jacques Chirac leur attachement et leur sympathie ». La rue du Faubourg-Saint-Martin, où se trouve le QG de M. Chirac, ne se prêtant guère au rassemblement de plusieurs milliers de personnes, l'état-major de campagne a recherché plusieurs lieux susceptibles d'accueillir une grande fête, parmi lesquels le parc de La Villette, avant d'arrêter son choix sur la place de la République. En 1995, l'annonce de la victoire de M. Chirac avait été suivie d'une grande fête place de la Concorde.

DEUX JOURS DE STAR AU FESTIVAL DE CANNES ?

POUR GAGNER
AVEC ALLOCINE DEUX SEJOURS
POUR 2 PERSONNES
AU FESTIVAL DE CANNES EN "VIP".

JOUEZ SUR LE
0 892 892 892*

REPONDEZ AUX 6 QUESTIONS
ET INSCRIVEZ-VOUS
AU TIRAGE AU SORT FINAL
QUI DÉTERMINERA
LES FIGUREUX GAGNANTS.

 **ALLOCINE**
LE PLUS COURT CHEMIN ENTRE LE CINÉMA ET VOUS.



Depuis le 21 avril, le « cas français » est disséqué avec inquiétude et ironie à l'étranger

Les pays européens redoutent une poussée des droites extrêmes et populistes dans l'Union. Maghreb et Afrique noire s'interrogent sur l'avenir de leurs émigrés

DEPUIS LE « SÉISME » du 21 avril, l'irruption de l'extrême droite en France n'a guère quitté les préoccupations de nos voisins européens. A l'approche du deuxième tour, ce qu'un commentateur italien nomme « *cet obscur danger qui concerne toute l'Europe* » barre de nouveau la « une » des journaux.

Le devenir politique d'un des grands partenaires de la construction européenne concerne objectivement toute l'Europe. Mais toute l'Europe ne se sent pas aux prises avec les mêmes maux ni exposée aux mêmes dangers que la France, si l'on en juge par les réponses à ces questions posées depuis deux semaines chez nos voisins : cela pourrait-il arriver chez nous ? ou cela est-il comparable avec ce qui nous est arrivé ?

La presse autrichienne n'avait pas manqué, au lendemain du 21 avril, de savourer une forme de revanche nationale contre une France hier arrogante et donneuse de leçons, contre la « grande nation » à son tour frappée par « la honte ». Ce sentiment, beaucoup d'Italiens l'ont aussi ressenti. Tout Français séjournant dans la Péninsule ces deux dernières semaines s'est vu à un moment ou un autre interpellé sur ce thème : « Vous qui nous donnez des leçons, vous feriez mieux de voir la poutre dans votre œil plutôt que la paille dans le nôtre. »

CONDESCENDANCE

Les commentaires en Italie ont été de deux tonalités. A droite, ils se sont réjouis de l'échec des socialistes français, comme le faisait avec une méchante ironie *Il Giornale*, un quotidien appartenant au frère de Silvio Berlusconi, le 22 avril : « Révolution française : Jospin disparaît ». Ils ont exprimé aussi une certaine condescendance pour l'état de la droite française : « Il manque à la France un Cavalieri », disait ainsi Giuliano Ferrara, directeur du quotidien *Il*

Foglio, prenant lui aussi une sorte de revanche sur les critiques qui, en France, conspuent il y a quelques mois le populisme de Silvio Berlusconi.

Quant aux alliés de ce dernier, la Ligue du Nord et l'Alliance nationale, leurs leaders se sont depuis longtemps empressés de prendre leurs distances avec Jean-Marie Le Pen. Seuls les militants du mouvement d'extrême droite Forza nuova ont transformé la commémoration de la mort de Mussolini, le 28 avril, en manifestation de soutien à Jean-Marie Le Pen, clamant leur « consanguinité politique » avec le FN.

Presse russe et « prolétariat français »

Le grand quotidien russe *Izvestia* analyse en ces termes le succès du parti de Jean-Marie Le Pen : « Les socialistes ont tout fait pour rendre impossible la lutte contre la criminalité. Une vague de délinquance a submergé le pays. Le prolétariat français ne supporte plus que les postes de travail soient pris par les immigrés d'Afrique du Nord. Il en a marre de vivre à proximité des ressortissants de ces régions ; des dévergondés peu au fait des mœurs françaises. Il est fatigué de voir son fils battu et volé par les malfrats de la cage d'escalier voisine. Enfin il ne veut plus payer des impôts astronomiques qui servent à entretenir tous ces voyous fainéants et leurs parents sans travail. »

Le chef nationaliste Vladimir Jirinovski avait adressé, dès le 22 avril, un télégramme de félicitations à son « ami » Jean Marie Le Pen pour son « éclatante victoire ». Celle-ci a « secoué » la France, la « sortant de son rêve mystique de globalisation et des contes du communisme », a expliqué le député russe xénophobe.

A gauche et dans les milieux syndicaux italiens, les résultats du premier tour en France ont été accueillis avec une lourde inquiétude, comme on a pu le voir lors de la grande manifestation du 1^{er} Mai à Bologne, où fut sonnée l'alarme contre « l'effet Le Pen ». Le secrétaire général de la CGIL (5,5 millions d'adhérents), Sergio Cofferati, a mis en garde contre un danger qui concerne « toute l'Europe, pas seulement la France ».

L'échéance électorale est là aux Pays-Bas, où des législatives auront lieu le 15 mai. Le pays a accueilli avec effarement le résultat du premier tour en France. Dans un deuxième temps, il s'est

demandé s'il l'on pouvait comparer le phénomène Le Pen et celui de Pim Fortuyn, le leader populiste qui a fait irruption sur la scène publique au mois de mars, raflant 34 % des voix aux élections municipales à Rotterdam.

M. Fortuyn a fourni sa propre réponse dans des interviews où il rejetait toute comparaison avec le leader du Front national, comme avec le Flamand Filip Dewinter ou l'Autrichien Jorg Haider. Plaidant pour un « changement radical » dans son pays, critiquant vivement l'islam, « culture arriérée », soucieux de réintroduire le contrôle aux frontières et d'abolir les

UTILISÉ À DES FINS LOCALES

L'inquiétude pour les immigrés en France a été le thème dominant de l'abondante couverture faite par les médias du Maghreb. Mais elle n'est pas la seule. Au Maroc, l'élection française a été instrumentalisée à des fins locales. A l'automne, la Chambre des députés sera renouvelée et d'aucuns redoutent que les socialistes soient balayés.

Le rapprochement est donc tentant : le chef du gouvernement, le socialiste Abderrahmane Yousoufi, égale-t-il Lionel Jospin, et le Front national équivaut-il aux islamistes du royaume ? « Le raccourci est évidemment trompeur mais arrange tellement les cercles du pouvoir qu'il gagne en audience », constate l'hebdomadaire *Le Journal*. Et d'attribuer aux amis du premier ministre marocain l'idée selon laquelle « affaiblir la coalition de M. Yousoufi revient à faire le lit des obscurantistes ». « A force de taper sur Jospin, voyez ce qui est arrivé, et à force de démolir Yousoufi, vous êtes en train de faire le lit des fachos », dit à l'adresse du *Journal* - très critique sur le gouvernement - une élue.

En Afrique francophone, les responsables politiques n'ont guère fait de commentaires. Au défi d'une vue simpliste des relations entre l'extrême droite française et les dirigeants africains, Jean-Marie Le Pen n'est pas autant exécuté que l'on pourrait le supposer dans les capitales africaines où, souvent, il a d'ailleurs été reçu dans les palais présidentiels. Dans les quartiers, son langage « ethnociste » trouve des résonances locales.

En revanche, contrairement à une autre idée reçue, les expatriés français sur le continent, quoique majoritairement de droite (RPR), ne sont pas très attirés par le FN. Aucun des représentants (élus) des Français de l'étranger n'appartient au parti de Le Pen, qui, le 21 avril, est resté en Afrique francophone très en dessous du score réalisé en « métropole ».

Jean-Pierre Stroobants

Service International

Les représentants des grandes confessions ont tous appelé à voter contre M. Le Pen

Les évêques catholiques ont fortement pris position

LE PRÉSIDENT de la Conférence des évêques de France a appelé les catholiques, au lendemain du premier tour, à « discerner les valeurs fondamentales de la démocratie ». D'autres évêques ont été plus explicites. Mgr Olivier de Berranger, évêque de Saint-Denis, a affirmé qu'il était impossible pour un « catholique clairvoyant » de voter Le Pen, ce qui lui a valu d'être qualifié d'« évêque soviétique » par le président du Front national.

Le site internet de la conférence épiscopale (www.ccf.fr) recense une trentaine de prises de position d'évêques. Rompant avec la traditionnelle discrétion de l'Eglise catholique, certains évêques n'hésitent pas à s'engager. « Ne revenons pas à la peine de mort », écrit Mgr Marcel Perrier, évêque de Pamiers. Mgr Bernard Panafieu, à Marseille, tient à rappeler aux catholiques que, « dans la logique de la foi qu'ils professent, ils doivent défendre et promouvoir les valeurs de tolérance, de respect humaine, de dignité de la personne humaine, refuser toute forme de racisme, d'antisémitisme et d'exclusion ». Mgr Georges Gilson, évêque de la Mission de France, s'engage à la première personne : « Je veux être un témoin. Je voterai contre M. Le Pen et son parti. »

Les organisations liées à l'Eglise catholique ont une liberté de ton plus grande encore. Le Mouvement des cadres chrétiens (MCC) « refuse et condamne vigoureusement les thèses du Front national ». D'autres mouvements se prononcent sans ambages pour Jacques Chirac : la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC), l'Action catholique des milieux indépendants (ACI), le Mouvement rural de jeunesse chrétienne

(MRJC). La Croix appelle à voter pour « Chirac forcément », de même que *La Vie* et *Témoignage Chrétien*.

« OPPOSITION FERME »

Le pasteur Marcel Manoël, président de l'Eglise réformée de France, souhaite que les Français construisent « une société qui reconstruise une place juste, digne et sûre aux plus fragilisés d'entre nous », sans donner de consigne de vote. Plusieurs institutions protestantes affirment faire « confiance aux choix républicains de nos concitoyens, à leur capacité à se mobiliser pour redonner vie à notre démocratie ». Un « Appel des protestants de France », signé par plus de 400 personnes, dit son « opposition ferme » à Jean-Marie Le Pen. Plus nettement encore, l'hebdomadaire *Réforme* appelle à voter pour M. Chirac et contre le Front national, « la secte la plus populaire de la France politique ».

Le Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF) soutient pour Jacques Chirac, de même que le Consistoire central et le grand rabbin de France Joseph Sitruk. L'hebdomadaire conservateur *Actualité juive* se prononce, lui aussi, pour M. Chirac.

L'Union des organisations islamiques de France (UOIF) soutient M. Chirac, de même que le recteur de la Mosquée de Strasbourg, Abdellah Boussouf. Le Collectif national des jeunes musulmans de France défend « un vote rejetant ceux qui rejettent des valeurs républicaines ». Le Forum citoyen des cultures musulmanes (FCFM) se prononce « pour Chirac ».

Xavier Ternisien

CORRESPONDANCE

Une lettre de Contribuables associés

A la suite de notre article intitulé « Contribuables associés affiche sa préférence pour le FN » (*Le Monde* du 27 avril), nous avons reçu de l'association la mise au point suivante :

L'association Contribuables associés, présidée par Benoîte Taffin, indépendamment des propos tenus à titre personnel par son ancien président Alain Dumait, tient à rappeler que, depuis plus de douze ans, elle participe, sans a priori partisan, au débat démocratique. Seul objectif : sensibiliser l'opinion publique et les représentants politiques à la nécessité impérieuse de réduire les dépenses publiques, unique voie possible pour une réduction durable et réelle de la fiscalité.

Ainsi, en douze ans, l'association n'a jamais indiqué une préférence politique ou appelé à voter pour l'un ou l'autre des candidats ou partis. De plus, si dans le cadre de l'élection présidentielle Contribuables associés a bien interrogé les seize candidats présents au premier tour sans aucun a priori politique, ils ne sont pas trois, mais cinq, à avoir pris des engagements devant

les contribuables. Aux trois déjà cités dans votre article (Le Pen, Mégret et Madelin), une partie essentielle de l'information est occultée dès lors que les engagements non négligeables des candidats Chirac et Jospin ne sont pas mentionnés. Ces informations figurent très clairement sur le site Internet www.contribuables.net et n'ont fait l'objet d'aucun « classement », contrairement à ce qui est indiqué dans l'article.

Enfin, Contribuables associés ne peut que se féliciter de la conclusion de son communiqué, qui précisait que grâce aux informations collectées, « les Français pourraient se rendre aux urnes pour voter... en connaissance de cause ». Il s'agit en effet d'un appel au devoir civique à la veille d'un scrutin qui a tout de même vu le taux d'abstention battre un record historique. Il est naturel qu'une association civique comme Contribuables associés éclaire les électeurs, notamment sur les questions économiques et fiscales, qui les touchent directement dans leur vie de tous les jours.

Une onde de choc redoutée par les socialistes belges

BRUXELLES

de notre bureau européen

La Belgique est le pays européen qui semble avoir le plus fortement ressenti le choc du premier tour de l'élection présidentielle. La proximité culturelle, géographique et télévisuelle (les chaînes françaises sont souvent davantage regardées que les chaînes nationales) n'explique pas à elle seule l'énorme réceptivité des milieux politiques et de l'opinion. Au soir du dimanche 21 avril, une réunion que le gouvernement devait consacrer à des réformes politiques a été annulée. Puis quand lesdites réformes ont été annoncées (elles concernent notamment le rôle du Sénat et les lois électorales), elles ont été analysées à l'aune du « cas français ».

En Wallonie, le Parti socialiste draine 30 % des suffrages et n'est pas confronté à l'extrême droite, qui, après une éphémère tentative dans les années 1990, a été éliminée du paysage politique. Tous les spécialistes estiment cependant que le cocktail « immigration, sentiment d'insécurité, désarroi social », qui explique en partie l'émergence d'un phénomène populiste en

Europe du Nord, pourrait très bien produire les mêmes effets dans certaines villes belges francophones.

En Flandre, le parti néofasciste Vlaams Blok récolte en revanche plus de 15 % des suffrages. Pour de nombreux observateurs, ce parti flamingant est celui qui se compare le mieux à la formation de Jean-Marie Le Pen, par les thèmes qu'il brandit et par son organisation. Les événements en France ont déjà eu quelques effets concrets en Belgique. A l'occasion des défilés du 1^{er} Mai, Elio Di Rupo, le président du PS francophone, a proposé la constitution d'un « pôle des gauches » où se rassembleraient à l'avenir les socialistes, les écologistes et les chrétiens de gauche.

Soucieux de satisfaire la gauche syndicale, le PS affirme vouloir se renouveler afin d'éviter un enlèvement dans « le marais du consensus mou ». L'élection française a visiblement donné le départ de la campagne électorale belge pour un scrutin qui se déroulera dans un an.

Jean-Pierre Stroobants

Service International

tv • mobile • com

An AOL Time Warner Company

L'œil du monde sur les Elections

SPECIAL ELECTION – Dimanche 5 Mai 19h45 sur CNN

Retrouvez nos reporters en direct dans Paris et l'analyse de Hala Gorani pour un autre regard sur les résultats.

DISPONIBLE SUR LE CABLE ET LE SATELLITE

Soyez les premiers à savoir.

CNN
THE WORLD'S NEWS LEADER

Les socialistes se préparent à mener campagne sur la réforme des institutions

Le PS s'oriente « vers une lecture parlementaire », assure François Hollande. Arnaud Montebourg, fondateur de la Convention pour la VI^e République, réclame « une Assemblée constituante »

C'EST UN PEU comme si les socialistes regrettaient d'avoir inversé le calendrier électoral et fixé la date de l'élection présidentielle avant celle des législatives – qui auront lieu les 9 et 16 juin. Alors que Martine Aubry met la dernière main au projet du PS pour la campagne qui va s'ouvrir, le premier secrétaire, François Hollande, reconnaît que l'échec de Lionel Jospin, le 21 avril, et plus généralement le bilan de la présidentielle ont « un peu changé la donne ».

« Dimanche 5 mai, a expliqué au Monde M. Hollande, on aura un président élu avec une très forte majorité, mais de circonstance. Les législatives vont donner du caractère à nos institutions. Chirac tiendra sa légitimité programmatique des législatives. Au PS, nous nous orientons vers une lecture parlementaire des institutions, même si je ne crois pas qu'il faut les chambouler. »

Dans la perspective de la bataille législative – que M. Hollande conduira pour le PS –, les socialistes sont priés de taire leurs divisions sur la réforme. Vive le régime parlementaire ! Le député (PS) de Saône-et-Loire et fondateur de la Convention pour la VI^e République (C6R), Arnaud Montebourg, qui plaide depuis un an dans ce

sens, est à nouveau sollicité par les dirigeants du parti, alors qu'il avait été tenu à l'écart de l'équipe de campagne de M. Jospin. Mardi 30 avril, MM. Montebourg et Hollande se sont entretenus au téléphone. « Tu dois être Gambetta I, a conseillé le député au premier secrétaire. Pour les législatives, il faut faire campagne pour la VI^e République. » Le fondateur de la C6R souhaite que la gauche propose la création d'une « Assemblée constituante » qui ne se contenterait pas de réviser la Constitution : « On ne met pas de rustine sur une chambre à air en lambeaux », dit-il.

« REINE D'ANGLETERRE »

Le 25 avril, M. Montebourg a aussi rencontré Dominique Strauss-Kahn. Egalement partisan d'une « sixième République », l'ancien ministre de l'économie s'était déclaré, lui, en faveur d'un régime présidentiel, peu avant de se mettre au service du candidat Jospin : « Je préférerais un régime parlementaire à l'anglaise, admettait-il néanmoins dans Le Monde du 23 janvier. Mais ce n'est pas possible en France, puisque l'élection au suffrage universel du président de la République est si chère aux Français (...) Il faut donc aller dans une autre

direction, celle du régime présidentiel. » Le 1^{er} Mai, avant de participer au défilé anti-Le Pen, M. Strauss-Kahn a fait entendre une autre musique : « Si la gauche gagne les législatives (...), nous ne serons pas dans une cohabitation ancienne manière. Nous aurons un président élu par la droite et la gauche (...), qui ressemblerait plus à la reine d'Angleterre », avec « un gouvernement qui orientera la politique de la nation », a-t-il expliqué, sur France-Inter, en se référant à l'article 20 de la Constitution – « Le gouvernement détermine et conduit la politique de la nation ».

Le changement de cap est tactique. Un an avant la présidentielle, M. Jospin avait fait adopter l'inversion du calendrier électoral (loi organique du 15 mai 2001) dans l'espoir d'accéder à l'Élysée et dans le souci d'éviter la cohabitation, décrite par son directeur de cabinet, Olivier Schrameck, dans son livre (*Matignon Rive gauche, 1997-2001*, Seuil) comme « le pire des systèmes ». Ce pari ayant échoué, le PS mise désormais sur les législatives pour se refaire une santé, d'autant qu'il sait les Verts et le PRG attachés au renforcement des pouvoirs du Parlement.

A gauche, le second tour de la

présidentielle est ainsi présenté, désormais, comme un simple « référendum pour la République ». Mais même si la gauche remportait les législatives qui suivront, sa marge de manœuvre sur la réforme des institutions serait étroite. Les socialistes peuvent, certes, proposer un référendum, mais « Chirac réélu aura, de par la Constitution, le dernier mot pour organiser ou non un référendum », souligne le député (PS) de l'Isère André Vallini, qui était chargé des questions institutionnelles auprès du candidat Jospin. Le chef de l'Etat a d'ailleurs déjà écarté l'idée d'un grand soir constitutionnel : « Si je veux donner plus souvent la parole aux Français, je n'entends pas pour autant changer de République », a-t-il affirmé vendredi au *Télégramme de Brest*.

« C'est vrai que ce sera difficile d'imposer un référendum », reconnaît M. Hollande. Un autre dirigeant socialiste estime cependant que « c'est le moment ou jamais » : « Soit le PS reste raisonnable et n'intègre, dans son projet, que ce qui lui paraît faisable, comme l'a fait Lionel Jospin, au risque de ne rassembler personne ; soit il choisit l'audace. »

Clarisse Fabre

Un dirigeant important d'ETA figure parmi les cinq personnes interpellées à Niort

Madrid se félicite de ces arrestations

L'ARRESTATION de cinq personnes armées membres de l'organisation séparatiste basque ETA dans la nuit du 1^{er} au 2 mai à Niort (Deux-Sèvres) a été saluée par le gouvernement espagnol comme un témoignage de « l'excellente coopération avec la France ». Selon Madrid, trois des cinq *etarras* interpellés par la police française figuraient parmi les hommes les plus recherchés au cours des derniers mois. L'un d'entre eux, Xavier Abaunza Martinez, 37 ans, est présenté par les enquêteurs français, comme un cadre dirigeant de l'ETA.

Les cinq personnes avaient été appréhendées, sans opposer de résistance, lors d'un banal contrôle de police effectué par la brigade anti-criminalité (BAC) de Niort à la périphérie de la ville. Elles circulaient à bord d'une voiture volée avec de fausses plaques d'immatriculation, et d'un autre véhicule immatriculé dans les Deux-Sèvres. Toutes étaient en possession de faux papiers espagnols et britanniques, et d'armes de poing, des pistolets de calibre 9 mm, avec une balle engagée dans le canon. Placées en garde à vue à Niort, elles ont été identifiées par des policiers de la division nationale antiterroriste (DNAT) venus de Paris, qui découvriraient alors avoir arrêté plusieurs membres importants de l'organisation basque.

Xavier Abaunza Martinez est soupçonné d'avoir fait successivement partie des commandos Biscaye et Madrid de l'ETA. Selon les Espagnols, il serait l'auteur de deux assassinats commis en 1997 à Madrid : celui d'un lieutenant-colonel, le 8 janvier, puis celui d'un magistrat, le 10 février. Ses empreintes digitales découvertes dans un appartement madrilène correspondraient à celles qui avaient été relevées dans une voiture abandonnée par les tueurs du magistrat. Les enquêteurs espagnols le soupçonnent également de l'assassinat d'un policier basque commis devant le musée Guggenheim à Bilabo, quelques jours avant son inauguration par le roi Juan Carlos en octobre 1997. D'après les sources madrilènes, il aurait mis à

profit la trêve de septembre 1998 à décembre 1999 pour prendre de l'importance dans la hiérarchie de l'ETA. Il avait échappé de justesse à la police française à deux reprises en avril 2000 dans les Landes et en novembre 2001, près de Pau.

Deux des autres personnes arrêtées à Niort auraient également appartenu au commando Madrid : Lexuri Gallastegi Sodupe, 33 ans, et Manex Zubiaga Bravo. La première fut candidate aux municipales de 1987 sous l'étiquette d'Herri Batasuna, présentée comme la vitrine légale de l'ETA. Sa sœur avait été interpellée à Paris en mars 1999, en même temps que Javier Arizuren Ruiz, « *Kantauri* », responsables des commandos militaires de l'organisation.

SAISIE D'ARCHIVES

Les autorités espagnoles sont d'autant plus satisfaites que ces interpellations sont intervenues quelques heures après la saisie en France d'archives de Batasuna, qui a succédé à Herri Batasuna, et l'arrestation de onze personnes au pays basque et en Navarre effectuée à la demande du juge Baltazar Garzon, qui les suspecte de superviser le placement dans des paradis fiscaux de l'impôt révolutionnaire perçu par l'ETA.

Le gouvernement de Jose Maria Aznar prépare une loi visant à rendre illégal Batasuna, accusé d'entretenir des liens de plus en plus étroits avec l'ETA. Cette décision a suscité une vive inquiétude chez les responsables de cette formation politique, présente des deux côtés de la frontière. « Le gouvernement de M. Aznar cherche à criminaliser notre mouvement », avait indiqué Xabi Larralde, membre du bureau national de Batasuna, le 26 mars, après l'interpellation à Valenciennes (Nord) de deux militants en possession de 200 300 euros (*Le Monde* du 28 mars). Il avait alors appelé le gouvernement français « à ne pas s'aligner sur les positions de l'Etat espagnol ».

Pascal Ceaux
et Marie-Claude Decamps,
à Madrid

Nadir Sedrati a été condamné à la réclusion criminelle à perpétuité



COUR D'ASSISES DE MEURTHE-ET-MOSELLE
6^e jour d'audience

NANCY

de notre envoyé spécial

« Je vous demande de bien réfléchir avant de commettre une erreur, je ne suis pas un assassin. » Devant la cour d'assises de Meurthe-et-Moselle, Nadir Sedrati, poursuivi pour l'assassinat de trois anciens codétenus, a pris une dernière fois la parole, vendredi 3 mai, pour redire qu'il était innocent des crimes qu'on lui reproche. Mais sa supplique a été sans effet. Après quatre heures de délibéré, la cour et les jurés l'ont condamné à la réclusion criminelle à perpétuité assortie d'une période de sûreté de vingt ans. Ils ont suivi en partie les réquisitions de l'avocat général Laurent Le Mesle, qui, dans la matinée, avait requis le maximum de la peine en matière de période de sûreté : vingt-deux ans. Qualifié de « roi de la tchatche, de clown triste », Nadir Sedrati est, aux yeux du magistrat, un « tueur en série particulièrement dangereux, qui était en train de passer du stade artisanal à l'âge industriel ».

Pour forger sa certitude, M. Le Mesle s'est appuyé sur les déclarations de l'accusé. Evoquant son « one man show » à l'audience, il a rappelé que, dès ses premières auditions devant la police, « Nadir Sedrati a essayé de mouiller le plus de monde possible. Cela fait un peu roman policier, mais il n'invente pas entièrement ses histoires, il affabule.

Il greffe des éléments qui l'arrangent sur des faits dont il a entendu parler ». Le représentant du ministère public a dénoncé les multiples versions livrées par l'accusé qui a su, selon lui, s'adapter « aux évolutions du dossier, à ce qu'il en découvrirait et à ce qu'il en comprenait ».

Il a aussi rappelé que des éléments matériels signent la préméditation des crimes. Le cyanure, d'abord, dont un sac d'un kilo a été retrouvé au domicile de l'accusé. « Je suis convaincu que le cyanure est bien l'arme du crime, des trois crimes », a-t-il indiqué, avant de reconnaître qu'il n'avait pu requérir le renvoi pour empoisonnement car, « en l'absence de prise de sang, on ne peut affirmer que le cyanure est la cause des décès ». La broyeuse à végétaux, ensuite, pour laquelle, là aussi, M. Le Mesle ne peut « prouver » que l'accusé s'en soit servi « pour déliter ses victimes ». « Je suis en revanche certain que, s'il ne l'a pas utilisée, il a eu l'intention de le faire. Rien ne peut expliquer autrement que dans ce petit appartement on ait retrouvé une broyeuse. » Le couteau et les scies, enfin, sur lesquels ont été retrouvées des traces de sang dont les ADN ont été identifiés comme correspondant à ceux de deux des victimes présumées.

Depuis l'ouverture de son procès, l'accusé soutient que les crimes auraient pu être commis par plusieurs hommes dirigés par Hans Muller, un ancien codétenu allemand suspecté par Nadir Sedrati d'être à la tête d'un réseau de trafic de drogue. Une thèse évidemment combattue par l'avocat général, pour qui le couteau et les scies ont « servi à dépecer les trois victimes, et le dépeçage signe le crime d'un seul homme ». Hormis Hans Gassen, l'une des victimes, qu'il aurait tué pour l'argent, « parce qu'il pensait toucher le gros lot », l'accusé aurait, pour les deux autres, « des paumés et des isolés », repris ses « habitudes : un petit escroc, un petit tueur, de petites victimes et de petits profits ».

« COULOIR DE LA MORT »

Pour les avocats de la défense, le portrait dressé par l'accusation se révèle trop caricatural. S'ils admettent que Nadir Sedrati est bien un escroc, ils nient qu'il soit capable de tuer. « Il a eu une vie de rapines et d'escroqueries minables, a précisé M^e Alexandre Bouthier. Il a reconnu les faux et l'usurpation d'identité, vous serez donc obligé de le condamner pour cela, mais il a 64 ans, et vingt-deux ans de sûreté, cela veut dire qu'il va attendre dans

le couloir de la mort. Ce n'est pas parce qu'il vous a gênés avec ses flots de paroles et qu'il vous a importunés avec son haleine fétide [due à l'ail qu'il mange en grande quantité et qui incommode le prétoire] qu'il faut le condamner à la peine maximale. »

L'avocat a tenté de faire croire que le véritable auteur du meurtre de Hans Gassen est Hans Muller, « le seul qui avait un véritable mobile ». « Gassen a pu vouloir doubler Muller dans leurs affaires de trafic de stupéfiants, a enchétri M^e Gérard Welzer. Nadir Sedrati, le petit escroc, le rapineur, ce n'est pas le même calibre. » Evoquant les deux autres victimes, Norbert Ronfort et Gérard Steil, les avocats ont indiqué que rien ne permettait d'affirmer qu'ils étaient morts. Le corps du premier n'a, en effet, jamais été retrouvé. Pour le second, ils ont mis en doute les expertises génétiques, affirmant qu'il n'y avait pas une certitude absolue que le morceau d'omoplate retrouvé dans le canal de la Marne au Rhin lui appartienne. « Le doute doit profiter à l'accusé », a rappelé M^e Welzer. « Si vous avez un doute sur le doute, votez blanc », a conclu M^e Bouthier.

Acacio Pereira

La France autorise l'importation de cellules souches issues d'embryons humains

ROGER-GÉRARD SCHWARTZENBERG, ministre de la recherche, a annoncé, vendredi 3 mai, qu'il venait de donner son accord à la première importation de cellules souches isolées sur des embryons humains. Cette autorisation fait suite à la demande formulée par le docteur Jacques Hatzfeldt, directeur du laboratoire de biologie des cellules souches humaines du CNRS (hôpital Paul-Brousse, Villejuif). Deux lignées de ces cellules pourront, à titre gratuit, être importées en provenance du Monash Institute de Melbourne (Australie), l'un des centres les plus renommés dans ce domaine. Ce laboratoire se propose notamment d'étudier l'expression et la fonction des gènes du développement ainsi que de mener des travaux visant à la mise au point de nouveaux outils diagnostiques et thérapeutiques.

Alors que les dispositions législatives de bioéthique actuellement en vigueur interdisent aux biologistes français de mener des recherches sur des embryons humains, la décision du ministre de la recherche a été prise sur la base d'un article de la loi du 1^{er} juillet 1998 relative au renforcement de la veille et du contrôle sanitaires de produits

destinés à l'homme. « Je n'avais pas encore utilisé cette possibilité, jugeant nécessaire d'obtenir auparavant un consensus à l'Assemblée nationale sur le principe même des recherches sur les cellules souches embryonnaires humaines, a expliqué M. Schwartzenberg. Le projet de loi qui prévoit d'autoriser ces recherches ayant recueilli 325 voix pour et 21 contre, j'ai estimé, sans attendre l'aboutissement de la procédure législative, d'autoriser cette première importation. Elle concerne des lignées cellulaires provenant, après consentement éclairé du couple, d'embryons surnuméraires issus de fécondation in vitro, et non de

clonage thérapeutique, et au stade de quatre cellules. »

De nombreux scientifiques français, dont quatre Prix Nobel, avaient ces derniers mois lancé un appel pour que ces recherches soient très rapidement autorisées en France (*Le Monde* du 16 novembre 2001 et du 28 mars 2002). « Il appartiendra à mon successeur de confirmer ou de retirer cette autorisation », souligne M. Schwartzenberg. Je juge pour ma part nécessaire que la recherche française puisse engager des travaux déjà menés au Royaume-Uni et aux Etats-Unis. »

Jean-Yves Nau

Formation supérieure
aux affaires internationales

Ecole Internationale
de Montpellier

Un programme en 4 années après le bac
Un degré international : le BBA Honours

www.supdeco-montpellier.com
EIM@supco-montpellier.fr
Tel : 04 67 10 26 26



esec.edu/

ESEC

Diplôme homologué par l'État

images / cinéma /
numérique / sons /

- Réalisateur cinéma
- Concepteur en numérique
- Producteur audiovisuel
- Monteur en numérique
- Créateur d'effets spéciaux

www.esec.edu/

01 43 42 43 22

21, rue de Citeaux 75012 Paris
enseignement supérieur libre

INTERNATIONAL

EUROPE

Ce fut sans doute **L'UN DES MOMENTS LES PLUS IMPORTANTS** depuis l'ouverture, il y a presque trois mois, devant le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY), du procès de Slobodan Milo-

sevic. Ibrahim Rugova, élu président du Kosovo, et symbole durant dix ans de la **LUTTE POUR L'INDÉPENDANCE** et de la résistance au dictateur serbe, a témoigné, vendredi 3 avril. « *La communauté interna-*

tionale est intervenue pour nous défendre et défendre les droits de l'homme contre le massacre perpétré par Belgrade et par vous », a-t-il lancé à l'accusé. **DE NOUVEAUX HAUTS RESPONSABLES** du régime de Slobodan

Milosevic se sont rendus au TPIY, qui dénonçait jusqu'alors la **MAUVAISE COOPÉRATION** de Belgrade. Leurs procès ne devraient pas intervenir avant plusieurs mois.

Rugova-Milosevic, la confrontation du résistant et de l'opresseur

Les deux hommes se sont retrouvés, vendredi 3 avril, devant le Tribunal pénal international de La Haye : le président élu du Kosovo témoignait contre l'ancien dictateur de Belgrade accusé de génocide et crime contre l'humanité



LA HAYE

de notre envoyé spécial

La dernière rencontre entre les deux hommes remontait au 1^{er} avril 1999 à Belgrade. Autant dire un autre siècle. Ibrahim Rugova, figure de proue des indépendantistes albanais du Kosovo, se décrit comme étant alors « *une sorte de prisonnier de guerre* » de son hôte du jour, Slobodan Milosevic.

Vendredi 3 mai 2002, les rôles sont inversés. Ibrahim Rugova, président nouvellement élu d'un Kosovo sous administration internationale, est à la barre des témoins au Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) afin de témoigner contre l'ancien chef de l'Etat yougoslave, déchu, inculpé de génocide, de crime contre l'humanité et de violation des droits et coutumes de guerre.

Slobodan Milosevic fait comme si la roue de l'Histoire ne lui avait pas roulé dessus. Presque menaçant, il demande au témoin s'il croit « *sincèrement que les Serbes vont baisser les bras par rapport au Kosovo* ». Ibrahim Rugova, président sans réels pouvoirs mais enfin légitime auprès de la communauté internationale, doit savourer le moment. « *Si en disant "Serbes" vous pensez à Belgrade,*

alors je réponds oui. Vous devez renoncer au Kosovo. Le Kosovo appartient à tous les Kosovars, c'est-à-dire à une majorité d'Albanais, aux Serbes du Kosovo, aux Gorani, aux Roms, aux Turcs... »

Avant cette douce revanche, Ibrahim Rugova, la voix grave et le ton monocorde, était revenu, à la demande du procureur Geoffrey Nice, sur la période des bombardements. Une période sombre parce qu'objet de controverses qui durent encore au sein de sa propre communauté.

IMPASSIBLE JUGE MAY

« *Le 31 mars (1999), trois ou quatre militaires ont forcé la porte de mon domicile. Mon quartier avait été vidé de ses habitants. Je leur ai demandé l'autorisation de partir pour Skopje (Macédoine), ils m'ont répondu que ce n'était pas de leur compétence de prendre une telle décision. (...) Quelques heures plus tard, des journalistes serbes, grecs et turcs (amenés par des responsables serbes) m'ont demandé de déclarer que la sécurité serbe était là. Des rumeurs disaient alors que j'étais mort ou caché.* » Les semaines suivantes, Ibrahim Rugova redemandera en vain à quitter la province mise en coupe réglée par les Serbes. « *Le Kosovo était pratiquement vide, il était devenu impossible de faire de la politique au Kosovo* », résume M. Rugova.

Geoffrey Nice extirpe alors de son dossier une photo qui, à l'époque, interloqua le monde entier : celle du



Ibrahim Rugova, devant le TPIY. La voix est grave, le ton monocorde et le regard évite de croiser les yeux de l'accusé. Photo de l'audience retransmise par circuit télévisuel interne au tribunal.

témoin et de l'accusé tous deux souriant, confortablement assis dans des fauteuils de la résidence présidentielle à Belgrade. Au même moment, au Kosovo, la population était expulsée de chez elle par les forces serbes.

« *Le responsable serbe des services secrets à Pristina, Ljuba Joksic, m'avait ordonné de me rendre (le 1^{er} avril 1999) à Belgrade, raconte Ibrahim Rugova. J'ai accepté d'y aller, mais seulement après de fortes pressions. C'était contre ma volonté, mais on m'a averti que si je refusais, l'accusé (Slobodan Milosevic) prendrait d'autres mesures. Ce devait être une visite privée, mais des télévisions et des photographes sont venus* », ajoute-t-il.

Suivront d'autres rencontres forcées : avec Milan Milutinovic, le président serbe et inculpé par le TPIY aux côtés de Slobodan Milosevic sur le dossier kosovar ; avec le patriarche de l'Eglise orthodoxe serbe ; puis à nouveau avec l'accusé. Ibrahim Rugova explique aujourd'hui l'insistance du pouvoir serbe : « *Toutes ces rencontres et les documents signés étaient destinés à me discréditer et à créer un conflit sur la scène politique albanaise.* » Le 5 mai, le dirigeant indépendantiste arrivait finalement à Rome avec sa famille et lançait un appel pour « *sauver (son) peuple* ».

Il était dit que les deux hommes ne se parleraient jamais d'égal à égal

mais de résistant à oppresseur, d'otage à geôlier, de témoin à accusé... Leurs relations ont rythmé la vie du Kosovo au cours des dix dernières années. La confrontation de vendredi, qui doit se poursuivre lundi, fut donc le moment le plus fort depuis l'ouverture du procès de Slobodan

Rire et esquivage pour contrer l'accusé

Ce fut une joute verbale en opposition de style, Ibrahim Rugova le pacifiste choisissant parfois l'esquive face aux attaques frontales de Slobodan Milosevic. « *Nous ne sommes pas à l'école avec un instituteur et des élèves* », répliqua à un moment le président du Kosovo. Le regard perdu derrière ses lunettes, il évitait soigneusement de croiser les yeux défiants de l'accusé.

En revanche, on surprit Ibrahim Rugova, personnage lunaire au large front ridé, rire des offensives de Slobodan Milosevic lorsque celui-ci lui demanda notamment s'il n'a pas « *le sentiment d'avoir été l'instrument des grandes puissances* ». Ibrahim Rugova lui répliqua alors du haut de dix années de résistance au pouvoir serbe que « *la communauté internationale est intervenue pour nous défendre et pour défendre les droits de l'homme contre le massacre qui était perpétré par Belgrade et par vous (...)* je n'ai pas comme vous la manie de la théorie des complots », ajoute-t-il.

Milosevic, il y a presque trois mois. L'accusé assurant lui-même sa propre défense, Ibrahim Rugova avait de surcroît à répondre directement aux questions de l'ancien autocrate de Belgrade, et non à celles, plus policées, d'avocats professionnels, lors du contre-interrogatoire.

Depuis l'ouverture de son procès, le 12 février, Slobodan Milosevic se bat sur plusieurs fronts. Contre chacun des témoins de l'accusation, bien sûr, ce qu'il a fait face à Ibrahim Rugova. Mais contre les juges, aussi, de ce qu'il considère être « *une institution illégitime* ». Dopé sans doute par l'audition de M. Rugova, l'ancien président yougoslave s'en est donné à cœur joie. Au juge May, qui interrompt l'une de ses diatribes, Slobodan Milosevic tonne : « *La Serbie n'a pas eu peur des bombardements de l'OTAN ni des sanctions. Pensez-vous qu'elle sera effrayée par ce tribunal érigé en instrument de guerre (contre la Serbie) ?* »

Assis de trois quarts, les jambes croisées et le bras reposant sur le dossier, Slobodan Milosevic prend un malin plaisir à défier l'impassible juge May. Dix fois, cent fois, le magistrat fait redescendre l'accusé de la tribune politique qu'il prend d'assaut dès qu'une occasion se présente. Une tribune qui, si elle n'a guère de chances de convaincre les juges, cherche sans doute l'oreille de l'opinion publique.

Christophe Châtelot

Trois anciens responsables se rendent, Ratko Mladic et Radovan Karadzic courent toujours

BELGRADE, LA HAYE

correspondance

L'ancien vice-premier ministre yougoslave Nikola Sainovic, inculpé de crimes de guerre au Kosovo au côté de Slobodan Milosevic, a à son tour annoncé qu'il plaidera non coupable lors de sa première audition, vendredi 3 mai, au Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY). M. Sainovic, qui était chargé du contrôle des services secrets de la police et de l'armée, est l'un des anciens dirigeants yougoslaves qui se sont récemment rendus volontairement au TPIY.

Il était arrivé à La Haye jeudi, de même que Momcilo Gruban, inculpé pour les crimes commis en 1992 au camp de prisonniers d'Omarska en Bosnie-Herzégovine. Une semaine avant, l'ancien chef de l'armée yougoslave Drago-

ljub Ojdanic, autre proche collaborateur de Slobodan Milosevic, s'était également rendu au TPIY.

Les avocats de ces inculpés ont exprimé leur conviction de voir leurs clients autorisés prochainement à rentrer en Serbie pour y attendre leur procès, « *grâce aux garanties données au TPIY par le gouvernement serbe* ». Parmi les autres coaccusés de M. Milosevic pour les crimes commis au Kosovo, Milan Milutinovic, toujours président de la République de Serbie, bénéficie d'une immunité aux yeux des autorités de Belgrade. Enfin, Vlatko Stojiljkovic, ministre de l'intérieur à l'époque des faits, s'est tiré une balle dans la tête devant le Parlement à Belgrade, à la mi-avril, pour protester contre la loi de coopération avec le TPIY adoptée sous la pression des Etats-Unis.

Trois autres anciens responsables, inculpés pour des crimes commis en Croatie, se sont dits prêts à se livrer : Milan Martić, accusé du bombardement à la roquette de civils à Zagreb, en 1995 ; Milan Mrksic, recherché pour l'assassinat de 198 personnes réfugiées dans l'hôpital de Vukovar, en 1991 ; et Vladimir Kovacevic, poursuivi pour le bombardement de Dubrovnik la même année.

INDIFFÉRENCE

Les redditions de ces derniers jours ont eu peu d'écho à Belgrade, où le 1^{er} Mai donne lieu traditionnellement à trois jours fériés et sans journaux. Aucune réaction n'a été enregistrée de la part des hommes politiques ; aucune manifestation de soutien en faveur d'inculpés qui, à l'époque de l'intervention de

l'OTAN contre les forces serbes, étaient présentés par la presse comme des héros. C'est à peine si le soir du suicide de Vlatko Stojiljkovic quelques centaines de manifestants se sont réunis pour protester contre la loi qui allait autoriser les transferts à La Haye.

Les socialistes du parti de M. Milosevic se sont bornés à quelques déclarations virulentes. Cette indifférence contraste avec l'opiniâtreté que mettaient depuis plus d'un an le successeur de Milosevic, M. Kostunica, et une partie de la classe politique à récuser le TPIY et à rejeter ses demandes en invoquant des problèmes de respect de la Constitution et la crainte de réactions populaires. Il est vrai que de nombreux Serbes ne mâchent pas leurs mots à l'égard d'un gouvernement qui collabore

avec un tribunal considéré comme « *antiserbe* ».

DES « REGRETS »

La Yougoslavie n'est pas au bout de ses engagements. La procureure Carla Del Ponte reproche aux autorités de Belgrade de n'avoir toujours pas ouvert l'accès aux archives serbes à ses enquêteurs. Une dizaine de requêtes sont en suspens. Surtout, plusieurs des inculpés du TPIY, à commencer par Ratko Mladic qui commandait les forces serbes pendant la guerre en Bosnie, restent adules en Serbie, et ils ont fait savoir qu'il n'était pas question pour eux de se rendre.

L'ancien chef politique des Serbes de Bosnie, Radovan Karadzic, accusé deux fois de génocide, continue pour sa part de narguer la communauté internationale. Dans une lettre

publiée récemment par un magazine serbe, il exprime ses « *regrets* » de ne pas se rendre à un « *tribunal illégal* ». « *Nous les attendons tous. Il reste vingt-huit cellules disponibles au centre de détention* », dit-on au Tribunal.

Dans l'immédiat, c'est plutôt à un risque d'engorgement que le TPIY doit faire face. Avec six procès simultanés en cours, les trois chambres du tribunal tournent actuellement au maximum de leur capacité. Cela alors que le TPIY fait l'objet de pressions, notamment des Etats-Unis, pour boucler au plus vite ses travaux en première instance. Les trois composantes du tribunal – président, procureur, et greffe – travaillent à une « *stratégie d'achèvement* » en 2008.

Pascal Donjon et Alain Franco

L'Allemagne s'interroge sur le drame d'Erfurt

M. Schröder incite à une réflexion sur le spectacle de la violence télévisuelle

BERLIN

de notre correspondant

Ni ses parents, ni ses anciens éducateurs ou condisciples, ni le monde politique n'ont encore compris ce qui a produit le drame au cours duquel, le 26 avril, un jeune homme de dix-neuf ans, Robert Steinhäuser, a tué seize personnes à l'intérieur du lycée Johannes-Gutenberg d'Erfurt, dans l'est de l'Allemagne, puis s'est donné la mort. Vendredi 3 mai, muettes et consternées, quelque 100 000 personnes se sont rassemblées devant la cathédrale de la ville pour accompagner en terre les victimes. Le président de la République, Johannes Rau, était présent, ainsi que le chancelier Gerhard Schröder entouré de la quasi-totalité de ses ministres et du monde politique. La veille, la presse locale avait publié une lettre ouverte dans laquelle les parents du meurtrier faisaient état de leur compassion pour les proches des victimes en même temps que de leur désarroi. « *Depuis cet acte terrifiant, écrivait-il, nous nous demandons tous les jours d'où venaient la haine et le désespoir de Robert et pourquoi nous n'avons rien vu venir* ».

C'est une question identique à laquelle sont confrontées les autorités politiques sommées de tout met-

tre en œuvre pour que de tels drames ne se reproduisent pas. Mais comment trouver la solution ? Jeudi, à Munich, la police a interpellé trois adolescents qui, sur Internet et par messages SMS (*short message service*, sur téléphone mobile), avaient laissé entendre qu'ils préparaient, eux aussi, leur tuerie d'Erfurt. Le même jour, l'éditorialiste du *Berliner Zeitung* mettait en garde les autorités contre toute décision consistant à interdire telle ou telle forme d'expression artistique, au motif qu'elles véhiculent un message de violence susceptible de frapper les cerveaux faibles. « *Autant interdire la puberté* », concluait-il en une formule audacieuse.

FÉROCE CONCURRENCE

Sans aller jusque-là, c'est pourtant bien d'interdiction qu'il s'agit désormais. La première cible semble devoir être les jeux vidéo. Seul problème : les jeux les plus violents sont déjà interdits et il faudra trouver des critères permettant de baisser le seuil de tolérance, ce qui ne s'annonce guère facile sur un marché en forte expansion.

La télévision constitue la seconde cible. En début de semaine, le chancelier Schröder a convoqué les responsables des principales chaînes

publiques et privées pour leur demander de réfléchir au spectacle de la violence que donnent leurs programmes et rédiger un code d'honneur où seront définies les limites à ne pas transgresser.

Dans un paysage télévisuel où des programmeurs peu imaginatifs sont soumis à une concurrence féroce, la tâche, là aussi, s'annonce rude. En témoigne l'exemple récent de cette grande chaîne privée qui, critiquée pour ses programmes pornos de fin de soirée, a décidé de « *moraliser* » ses émissions en remplaçant la chair par le sang.

Enfin, inévitablement, la loi sur les armes devrait être, une fois de plus, amendée. Elle venait pourtant d'être renforcée lorsque a eu lieu la tuerie d'Erfurt. Beaucoup ont alors fait remarquer que l'assassin, membre de deux clubs de tir, possédait ses armes le plus légalement du monde. Comme il n'est pas question d'interdire les clubs de tir qui drainent vers eux des centaines de milliers d'enthousiastes qui sont autant d'électeurs, il faudra se rabattre sur quelques mesures accessoi-res, ce dont devrait discuter, le 6 mai, le chancelier et les ministres-présidents des seize Länder.

Georges Marion

Gazole : la Commission court-circuitée par les Etats

BRUXELLES

de notre bureau européen

« *Ils se sont mis d'accord comme on se met d'accord au bazar d'Istanbul.* » Ce haut fonctionnaire européen ne décolère pas contre le camouflet qu'ont infligé les gouvernements des Quinze à la Commission. Ils l'ont complètement court-circuitée pour confirmer la baisse des accises sur le gazole, décidée à l'automne 2000 par la France, l'Italie et les Pays-Bas lors de la flambée du pétrole.

A l'époque, les ministres des finances, sous la présidence du Français Laurent Fabius, avaient appelé à ne pas baisser les taxes sur les carburants. Il ne fallait pas lancer de signal négatif aux producteurs de pétrole, ni encourager le transport par route, alors que les Quinze veulent relancer le rail et lutter contre l'effet de serre. Puis le gouvernement Jospin, suivi des Italiens et des Néerlandais, avait vite cédé face à la rue, contrairement à Tony Blair et à Gerhard Schröder. La Commission avait ouvert une enquête en avril 2001 et était arrivée en février 2002 à la conclusion qu'il s'agissait d'une aide d'Etat et comptait demander aux Etats concernés d'y mettre fin.

Les trois pays visés ont alors exhumé l'article 88 du traité européen, utilisé jusqu'à présent dans l'agriculture, qui permet d'autoriser une aide d'Etat contre l'avis de la Commission, à condition de se prononcer à l'unanimité. Sauf que, pour parvenir à cette unanimité, il a fallu se livrer à un douloureux marchandage. Les Allemands ont obtenu des garanties pour pouvoir continuer à subventionner leur industrie charbonnière jusqu'en 2010, alors que Gerhard Schröder aura besoin des voix des mineurs de la Ruhr aux élections de septembre. La mesure profitera aussi à l'Espagne.

De leur côté, les Autrichiens auraient obtenu des assurances pour proroger de trois ans le système des

écopoints. Ce système, mis en place lors de l'adhésion de l'Autriche à l'Union, permet de contourner le trafic des poids lourds dans la République alpine, alors que la Commission et les Italiens estiment que le problème de la traversée des Alpes est global et ne concerne pas que l'Autriche. Les Belges ont cherché à préserver une dérogation fiscale. Les Britanniques, peu enclins à accorder des subventions, ont été conciliants, car la mesure prise sur les accises était de nature fiscale et Londres ne veut pas que Bruxelles s'occupe de ce domaine. Résultat, la Commission s'est fait déposséder d'une affaire de concurrence, qui est théoriquement de sa compétence exclusive, et les Etats membres se sont livrés à de petits arrangements entre amis.

DIVISIONS INTERNES

La Commission est depuis le début divisée sur le sujet, d'autant que le prix du gazole dans les trois pays visés est plus élevé que dans les autres. Difficile dans ces conditions de crier à la distorsion de concurrence. Elle n'a pas encore décidé si elle attaquerait les Etats en justice. L'article 88 exige pour être appliqué qu'il faut qu'il y ait des « *circonstances exceptionnelles* », ce que conteste une partie de la Commission.

Tactiquement, estiment plusieurs observateurs, la Commission s'est fait humilier pour une affaire qui n'en valait pas la chandelle, le régime d'aide expirant en octobre aux Pays-Bas, à la fin de l'année en France. Elle aurait fait preuve d'une gestion juridique bornée, incapable d'avoir un jugement politique et de prendre en compte le caractère socialement explosif du dossier des routiers. Et ainsi, c'est sa gestion des aides d'Etat qui est battu en brèche.

Arnaud Leparmentier

Ariel Sharon va présenter son « plan de paix » lors de sa cinquième visite à George Bush

Les Israéliens accueillent avec une extrême prudence le projet d'une conférence internationale sur le Proche-Orient. Et les Américains tentent d'en réduire la portée

JÉRUSALEM

de notre correspondant

L'heure des « concessions douloureuses » va-t-elle sonner ? Mardi 7 mai, le premier ministre israélien Ariel Sharon sera reçu pour la cinquième fois depuis son élection, il y a quinze mois, par le président des Etats-Unis, George W. Bush.

Cette rencontre va intervenir alors que les événements se précipitent depuis une semaine. Rencontre de M. Bush avec le prince héritier saoudien Abdallah Ben Abdel Aziz, levée du siège du quartier général du chef de l'Autorité palestinienne Yasser Arafat, sabotage de la commission des Nations unies sur Jérôme, annonce d'une conférence internationale pour la paix avant l'été : un climat s'instaure qui permet d'envisager un retour de la diplomatie.

Vendredi 3 mai, la presse israélienne a fait état, sans plus de précisions, du « plan de paix » que M. Sharon serait prêt à présenter à l'administration américaine. « Seul Sharon sait ce qu'il va dire à Bush », confiait dans la journée un membre

du ministère des affaires étrangères, une institution réduite depuis longtemps à un rang d'observateur. Le premier ministre israélien a réuni le mini-cabinet qui rassemble les chefs de partis de sa coalition dans la matinée de vendredi, mais aucune information n'a filtré sur la teneur des conversations.

Les marges de manœuvre de M. Sharon sont des plus réduites. Israël a en effet une dette vis-à-vis des Etats-Unis en ce qui concerne l'abandon par les Nations unies de la commission d'enquête sur Jérôme. Et celle-ci est supérieure à celle de l'élargissement consenti de M. Arafat. L'annonce du projet de conférence internationale a manifestement pris de court les responsables israéliens qui ont réagi avec une extrême prudence, même si l'idée avait été avancée par M. Sharon lors de la visite à Jérusalem de Colin Powell, le secrétaire d'Etat américain.

Cette initiative témoigne cependant du fait que l'administration américaine a décidé de manifester provisoirement la volonté d'aller de

l'avant même si, pour le moment, Washington tente de faire comprendre qu'il ne s'agit pas d'une nouvelle conférence de Madrid comme en 1991 et que, de toute façon, elle ne devrait avoir lieu qu'au niveau ministériel. Dans ce contexte, M. Sharon a encore réaffirmé, le 21 avril, sa volonté de ne démanteler aucune colonie israélienne tant

Le premier ministre israélien devrait camper sur sa volonté de tenir M. Arafat à l'écart d'éventuelles discussions

qu'il serait premier ministre. Il faudra bien cependant qu'il parvienne à convaincre son interlocuteur de sa volonté d'aller de l'avant.

M. Sharon n'envisage en effet qu'au terme d'une nouvelle et longue période intérimaire un Etat palestinien dont les contours seraient tracés à minima, en fonction des impératifs de sécurité d'Israël. Le premier ministre, qui évoquait le 1^{er} mai, sur la chaîne de télévision ABC, le plan qu'il allait présenter à M. Bush, assurant qu'il s'agit selon lui du plan « le plus sérieux », a de fait surtout évoqué des questions de sécurité en mentionnant la construction d'une gigantesque zone tampon autour de la Cisjordanie. M. Sharon a convenu que ce projet serait coûteux et a ajouté qu'il demanderait

une aide américaine pour en assurer le financement. La construction unilatérale d'une zone tampon présumant des contours du futur Etat ne pourra qu'être refusée par les Palestiniens. Selon la télévision israélienne, le premier ministre israélien devrait également camper sur sa volonté de tenir à l'écart d'éventuelles discussions M. Arafat. Il va, une nouvelle fois, tenter de persuader M. Bush de son implication directe dans les attentats qui ont ensanglanté Israël en présentant un document d'une centaine de pages établissant que l'Autorité palestinienne a partie liée avec le terrorisme.

Mais M. Sharon doit également tenir compte de son opposition interne et d'un calendrier politique qui ne pousse pas au compromis. Au cours de la réunion du mini-cabinet, vendredi, le ministre des finances Silvan Shalom lui aurait demandé – selon la première chaîne de télévision israélienne – de s'opposer solennellement à un éventuel Etat palestinien. M. Sharon lui aurait répondu qu'il avait de lui-même évoqué l'hypothèse de cet Etat par le passé.

Cette intervention a donné au premier ministre israélien un avant-goût de la réunion du comité central du Likoud prévue à partir du 12 mai et au cours duquel il devrait se mesurer une nouvelle fois à son rival Benjamin Nétanyahou, qui compte toujours être le chef de file du parti pour les prochaines élections, prévues théoriquement en novembre 2003.

Gilles Paris

Nette hausse du chômage aux Etats-Unis

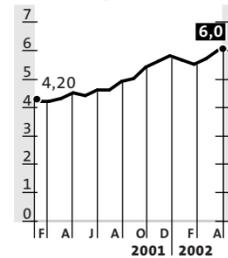
WASHINGTON. Le taux de chômage a fait un bond aux Etats-Unis de 0,3 point par rapport à mars à 6 % de la population active, son niveau le plus élevé depuis août 1994, a annoncé, vendredi 3 mai, le département du travail.

Près d'un demi-million d'Américains (483 000) sont venus grossir les rangs des chômeurs dont le nombre s'élevait à 8,6 millions. Les bénéficiaires des entreprises américaines ont continué à chuter au premier trimestre 2002 en dépit d'une forte remontée de la croissance économique (+ 5,8 %). L'économie américaine a néanmoins réussi, pour la première fois depuis juillet 2001, à créer des emplois avec 43 000 nouveaux postes de travail.

Malgré une remontée en fin de séance, les marchés boursiers américains ont terminé la journée de vendredi en baisse. Les valeurs des semi-conducteurs et des télécommunications ont été particulièrement touchées, les investisseurs craignant que les investissements des entreprises dans les technologies nouvelles restent faibles. – (AFP, Reuters.)

+ 0,3 POINT

Taux de chômage mensuel, en pourcentage



Source : Reuters

Bangladesh : naufrage d'un ferry transportant près de 150 passagers

DACCA. De nombreuses personnes se sont probablement noyées dans le naufrage au sud du Bangladesh d'un ferry dans la nuit du vendredi 3 mai, ont annoncé des responsables maritimes bangladais. Environ 35 passagers auraient été sauvés. Au moment de l'accident, qui a eu lieu à quelque 50 km au sud-est de Dacca, il y avait entre 125 et 150 passagers sur le bateau, a précisé un fonctionnaire du gouvernement.

La plupart des ferries, sur les routes intérieures bangladaises, ne tiennent pas de listes de passagers et parfois ne délivrent même pas de billets. Les naufrages sont fréquents au Bangladesh, où les équipages dépassent la capacité d'embarcation et ne respectent pas les consignes météorologiques. De violents orages se sont abattus ces deux derniers jours sur le pays, faisant au moins 25 morts et 100 blessés. – (AFP, Reuters.)

DÉPÊCHES

■ **COLOMBIE : 60 civils ont été tués et une centaine d'autres blessés par un engin explosif** ayant frappé une église où ils s'étaient réfugiés pour échapper à des combats entre guérilleros d'extrême gauche et paramilitaires d'extrême droite, dans le nord-ouest du pays. Le maire de la localité de Bojaya, Ariel Palacio a indiqué que 93 blessés étaient actuellement soignés à l'hôpital de Vigía, une localité voisine de Bojaya, située à 580 km de Bogota. De violents combats opposent depuis lundi dans cette région des guérilleros des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC, 17 000 hommes) et des paramilitaires des Autodéfenses unies de Colombie (AUC, 10 000 hommes). – (AFP.)

■ **ARABIE SAOUDITE : un Saoudien, reconnu coupable d'assassinat, a été décapité**, vendredi 3 mai, au sabre à La Mecque, a annoncé le ministère saoudien de l'intérieur. Cette décapitation porte à dix le nombre d'exécutions annoncées en Arabie saoudite depuis le début de l'année. En 2001, au moins 81 exécutions avaient été annoncées dans le royaume, qui applique strictement la charia, la loi islamique. – (AFP.)

Mali : Soumaila Cissé contre le général « ATT » au second tour ?

BAMAKO. L'ancien chef d'Etat Amadou Toumani Touré (« ATT ») et le candidat du parti au pouvoir Soumaila Cissé s'affronteront au second tour de la présidentielle au Mali, le 12 mai, si les résultats provisoires du premier tour annoncés vendredi sont validés par la Cour constitutionnelle. Selon les résultats proclamés par le ministre de l'administration territoriale, le général « ATT » a obtenu le 28 avril 27,98 % des suffrages exprimés. Le candidat officiel de l'Alliance pour la démocratie au Mali (Adéma, au pouvoir), Soumaila Cissé, a recueilli 22,74 %. L'ex-premier ministre (1994-2000) Ibrahim Boubacar Keita (« IBK »), arrive en troisième position avec 20,65 %. M. Keita, qui avait fermement contesté dès jeudi les résultats officiels partiels, a appelé ses militants au calme. – (AFP.)

A Ramallah, au ministère de la culture, vandalisé par Tsahal

RAMALLAH

de notre envoyé spécial

Une fois franchies les portes défoncées à l'explosif, l'odeur pestilentielle prend à la gorge. De loin en loin, la moquette souillée d'amas bruns ne laisse pas de doute sur son origine. Le ministère de la culture, évacué dans la nuit du 1^{er} au 2 mai par l'armée israélienne, n'est plus qu'un champ d'immondices.

Les soldats ont laissé derrière eux des bureaux éventrés, des ordinateurs désoyés et des montagnes d'archives jetées à terre, mêlées à des mégots, des reliefs de repas, et des excréments. Partout plane la même odeur qui prend à la gorge. Aucun département n'a échappé au vandalisme. Les piles de livres, les photographies et les peintures portent uniformément la trace des occupants.

Des bouteilles de plastique remplies d'urine trônent dans des bureaux ou gisent au pied des murs contre lesquels elles ont été lancées. Ici et là, des inscriptions en hébreu, en anglais ou même en arabe ont été tra-

cées : « Né pour tuer », des injures ou des menaces et parfois quelques traits d'humour. Les deux chaînes de télévision et de radio privées qu'héberge le bâtiment n'ont pas échappé à la fureur. Au dernier étage, la station *Amouage* (la vague), financée au début de l'autonomie palestinienne par des capitaux du Golfe, n'est plus qu'une enfilade de pièces dévastées. Dans les studios, les régies, aucun matériel n'a échappé aux coups des soldats. Au milieu du hall, une boîte de sardines flotte dans un vase. « Vous avez une jolie station, désolé pour les dégâts et n'oubliez pas de nourrir les poissons ! », indique en anglais une inscription collée tout à côté.

VUE IMPRENABLE SUR LA MOUQATA'A

Les propriétaires tentent de dresser une estimation des pertes. « Nous avions investi ici environ 600 000 dollars en l'espace de sept ans et je crois qu'il y a au moins pour 350 000 dollars de pertes. Evidemment, notre police d'assurance ne prévoit pas les occupa-

tions israéliennes. Pourtant, nos programmes n'ont rien de politique, ce sont simplement des divertissements », assure l'un d'eux.

L'immeuble offre une vue imprenable sur la Mouqata'a, le quartier général où le chef de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, a été encerclé pendant plus d'un mois par les blindés israéliens. « C'est vrai que l'immeuble a sans doute une position stratégique, mais je crois aussi qu'ils se sont comportés comme cela parce qu'il s'agissait du ministère de la culture, pour nier notre identité et tenter de nous rabaisser. J'aimerais bien que des Israéliens viennent voir ce désastre », estime Leïla Batran, une fonctionnaire chargée de la coopération internationale. « Finalement, dans cette opération militaire, les Israéliens s'en sont pris à tout ce qui fonde la nation palestinienne, les institutions à Ramallah, le passé à Naplouse, dans la vieille casbah, et la mémoire à Jérôme, au camp de réfugiés », conclut-elle.

G. P.

ONU : progrès en vue pour le retour des inspecteurs en Irak

Les négociations doivent reprendre dans moins d'un mois

NEW YORK (Nations unies)

de notre correspondante

Trois jours de pourparlers entre l'ONU et l'Irak se sont achevés, vendredi 3 mai, sans aucune percée sur la possibilité de reprise des inspections sur les programmes d'armes de destruction massive de Bagdad. Cependant, un nouveau rendez-vous a été fixé « dans moins d'un mois, et probablement en Europe ». Le secrétaire général, Kofi Annan, qui a rendu compte de ses entretiens au Conseil de sécurité, espère que, lors de la prochaine réunion, les Irakiens « reviendront avec de bonnes nouvelles » sur le retour des inspecteurs en désarmement qui ont quitté l'Irak depuis le mois de décembre 1998.

Cependant, en dépit du manque de progrès tangibles, tous les acteurs, que ce soit au secrétariat et, de façon plus remarquable encore, au Conseil de sécurité, ont tenu à présenter les discussions sous le meilleur jour. Vu de New York, il semble que personne n'ait envie de mettre un point final à cet exercice de « procrastination ». Il est intéressant de noter qu'aucun pays membre du Conseil – y compris les Américains, restés « étonnamment sobres et calmes » – n'a interrogé le secrétaire général sur le nombre et la durée de cette série d'entretiens entamés le 7 mars à New York. « Pour l'instant, ce dialogue arrange tout le monde », explique un diplo-

mate membre du Conseil. Selon lui, dans le contexte politique actuel de la région, il est dans l'intérêt de tous de continuer à parler, car, « même s'ils sont sérieux, les Américains ne sont pas encore prêts à attaquer l'Irak, et l'Irak n'est pas prêt à abandonner ses programmes d'armes de destruction massive ».

« Nonobstant les raisons du revirement de Bagdad, affirme-t-on à l'ONU, nous avons, pour la première fois, l'impression que les Irakiens veulent accepter le retour des inspecteurs. Mais ils veulent savoir ce qu'ils obtiendront en échange. » Bagdad veut notamment savoir si le retour des inspecteurs signifie la fin des menaces américaines, voire la fin des raids américano-britanniques dans des zones d'exclusion aérienne.

Les Irakiens ont toutefois obtenu des réponses à certaines des dix-neuf questions qu'ils avaient soumises à l'ONU lors des derniers pourparlers, en mars. Ces questions portent sur les méthodes de travail d'Unmovic, la commission chargée du désarmement. Le chef de la Commission de l'ONU, le Suédois Hans Blix, aurait réitéré qu'avec la « pleine coopération » de l'Irak Unmovic serait en mesure de mettre fin aux inspections en un an. Sur un ton « particulièrement dur », M. Blix aurait insisté sur le fait que sa commission n'accepterait pas des déclarations unilatérales ira-

kiennes sur l'absence en Irak d'armes prohibées et insisterait pour obtenir des preuves de l'« éradication » de ces armes. Le directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique, Mohammed El-Baradei, qui faisait partie, avec M. Blix, de la délégation onusienne, a pour sa part rappelé que le programme nucléaire de l'Irak avait été

« Pour la première fois depuis quatre ans, les discussions sont centrées sur les aspects techniques »

« neutralisé » en 1998, mais qu'il fallait vérifier si, depuis, l'état du dossier n'avait pas changé.

Interrogés sur les raisons de l'optimisme affiché par l'ONU en ce qui concerne ces entretiens, les responsables de l'organisation font remarquer que, « pour la première fois depuis quatre ans, les discussions sont centrées sur les aspects techniques du retour des inspecteurs ». Ils notent la présence, au sein de la délégation irakienne, d'experts dans tous les domaines des armes de destruction massive, et notamment du docteur

Jafaar Dhia Jafaar, considéré comme « le conseiller le plus proche » de Saddam Hussein. Une autre raison motivant l'optimisme concerne le fait que l'Irak a, pour la première fois, parlé de la résolution 1284, adoptée en 1999, qui envisage le retour des inspecteurs en échange de la suspension des sanctions économiques en vigueur depuis 1991.

En ce qui concerne ces sanctions, dont la levée est directement liée au désarmement de l'Irak, les cinq grandes puissances membres du Conseil de sécurité se sont mises d'accord, vendredi, sur leur révision, ainsi que sur une prorogation de six mois du programme humanitaire de l'ONU « pétrole contre nourriture ». La principale proposition formulée permettrait l'acheminement plus libre vers l'Irak de marchandises non militaires, mais dressent une liste révisée de produits à double usage. Le Conseil de sécurité devrait adopter, dans les jours à venir, une résolution pour permettre la mise en place de ces sanctions dites « intelligentes ».

Enfin, dans un geste de conciliation à l'égard des pays arabes, les responsables irakiens ont officiellement informé le secrétaire général de l'intention de l'Irak de restituer au Koweït ses archives nationales et des documents officiels volés durant l'occupation de l'émirat.

Afsané Bassir Pour

le nouvel
Observateur

exceptionnellement
en vente à partir

du LUNDI 6 MAI à Paris
et du 7 MAI en province

**SPÉCIAL
ÉLECTION**

Récits
Commentaires
Analyses

LE GRAND DOSSIER



Les photos du dossier sont extraites du travail de Gilbert Garcin (représenté par la galerie Les Filles du calvaire), publiées dans « Simulacres » aux éditions Filigranes, mai 2002, avec un texte d'Anne-Marie Garat.

REFONDER LA RÉPUBLIQUE

LA politique est en crise. Les institutions aussi. Beaucoup de Cassandres le disaient ou le prédisaient.

Les résultats du premier tour de l'élection présidentielle l'ont démontré.

Comment ne pas parler de crise quand le scrutin roi de la V^e République, censé désigner le chef de l'Etat et déterminer sa majorité, se transforme en une vaste foire d'empoigne à la proportionnelle entre tous les partis ou groupuscules de la vie politique française ? Comment ne pas parler de crise quand trois Français sur cinq – notamment les plus modestes ou les plus démunis – préfèrent s'abstenir, voter pour les extrêmes ou les candidats « hors système », plutôt que pour les gouvernants de demain ? Quand, enfin, se trouve en lice le 5 mai un candidat d'extrême droite trop heureux de marteler les vieux slogans des adversaires de la République : « Tous pourris ! » et « Sortez les sortants ! ».

Tout a contribué au rejet de la politique et à la défiance vis-à-vis des institutions. L'interminable chronique des « affaires » politico-

financières a rongé la confiance à l'égard des gouvernants, au premier rang desquels l'actuel chef de l'Etat lui-même.

Les cohabitations à répétition – neuf ans au cours des seize dernières années – ont approfondi le trouble. A l'immunité personnelle du président s'est ajoutée son irresponsabilité politique, dès lors qu'il ne tirait pas d'autre conséquence de l'échec de son camp aux législatives que son pur et simple maintien en fonction pour mieux préparer sa revanche. Quant à la coresponsabilité, même partielle, des affaires publiques entre les deux responsables de l'exécutif, elle a conduit à la confusion des pouvoirs et nourri la frustration des Français d'être, en quelque sorte, privés de réelle alternance démocratique.

La plupart des candidats du premier tour ont bien évoqué la question : « *Présider autrement* », disait Jospin ; « *renouveler notre pacte démocratique* », promettait Chirac ; « *refonder la République* », proposait Mamère ; « *rendre le pouvoir aux Français* », voulait Bayrou ; « *remettre les élus au service du peuple* », recommandait Le Pen. A l'exception de ce dernier, cependant, aucun n'a placé cette refondation au cœur de son pro-

jet. Sans mesurer le fossé creusé entre citoyens et élites politiques. Sans comprendre que le contrat entre le peuple et le pouvoir menace de se dénouer. Sans percevoir ce sentiment que les institutions tournent à vide.

Le retour du boomerang est brutal : c'est à un changement de régime qu'il convient désormais de s'attaquer, entend-on de tous côtés. Pour les uns, il faut raser une V^e République décatie pour en refonder une VI^e sur des bases nouvelles. Ici, l'on plaide pour un régime clairement présidentiel, là au contraire pour un choix franchement parlementaire où le premier ministre adossé à une majorité gouverne tandis que le président, même élu au suffrage universel, se cantonne dans un rôle d'arbitre et de représentation internationale.

On retrouve là le goût indéfectible des Français – passés en un peu plus de deux siècles par cinq Républiques, deux monarchies, deux empires et un Etat français – pour les grands Meccano institutionnels. Pourquoi pas ! Mais s'en tenir là pourrait exposer à quelques illusions sur les effets d'un « grand soir » constitutionnel. L'architecture des institutions n'est que la mise en forme et en scène d'une conception du pouvoir et de son exercice ;

Depuis le 21 avril, des voix s'élèvent en France pour réclamer un changement de régime, une VI^e République, qui rendrait vigoureux et crédité aux institutions

elle ne peut pas en tenir lieu. C'est donc bien le lien politique qui est à retisser, le contrat de confiance entre gouvernants et gouvernés qu'il faut restaurer.

Or la France n'aborde pas ce chantier en position de force. Question d'hommes, tout d'abord. N'ayant pas su donner du sens à son « *présider autrement* », Lionel Jospin n'est plus en course. Quant à Jacques Chirac, il a jusqu'à présent fait preuve, dans ce domaine, de plus d'habileté et de plasticité que de volonté et de vision.

Au-delà des institutions, c'est l'Etat qui est en crise, rogné par l'Europe qui s'installe sans le dire et par la mondialisation qui s'impose sans ménagement, contesté par des collectivités locales qui revendiquent pouvoirs et responsabilités, paralysé par ses corporations et impuissant à se moderniser pour mieux répondre aux attentes des citoyens. Quant au lien politique lui-même, tout démontre que sa trame s'est effilochée, celle des partis comme des syndicats, des Eglises comme des familles, de l'école comme de la ville. Cette crise culturelle et sociale est autrement plus redoutable et complexe que celle des institutions.

Gérard Courtois

SOMMAIRE

DES INSTITUTIONS CONTESTÉES

Au fil des années, la prééminence présidentielle instaurée par le général de Gaulle s'est altérée. Les réformes des institutions n'ont jamais cessé depuis 1962, même si certains plaident aujourd'hui pour des bouleversements plus importants. p. 14 et 15

UN ETAT ASSIÉGÉ

Les réformes de l'Etat ont rarement abouti. Mais les prérogatives de la puissance publique sont battues en brèche par la montée d'autres pouvoirs, qu'ils soient locaux, européens ou mondiaux. p. 16 et 17

UN LIEN POLITIQUE AFFAIBLI

Les grands partis de masse ne sont plus en mesure d'assurer la transmission des valeurs civiques, pas plus que les syndicats, la famille ou l'Eglise. p. 18 et 19

ENTRETIEN

Les deux politologues Jean-Marie Donegani et Marc Sadoun estiment qu'il faut élire le premier ministre au suffrage universel. p. 20

Des institutions contestées

La prééminence présidentielle, qui a marqué les débuts de la V^e République, a fortement reculé avec les années de cohabitation. Certains plaident aujourd'hui pour un pouvoir du président renforcé, d'autres pour un régime plus nettement parlementaire

La fin de la monarchie républicaine

A la domination élyséenne des débuts de la V^e République a succédé une présidence affaiblie dès la première cohabitation de 1986

La « clé de voûte » de la cathédrale institutionnelle, bâtie de 1958 à 1962, menace de s'effondrer. L'expression est de Michel Debré, l'un des principaux géniteurs de la Constitution de la V^e République. Elle désigne la fonction présidentielle. Sacré par le suffrage universel direct, le chef de l'Etat est au cœur du système politique. Or, à de multiples égards, l'élection de 2002 sanctionne sa crise profonde.

Le général de Gaulle a certes légué à la France une Constitution qui a franchi avec succès l'épreuve de la durée. Depuis plus de quarante ans, ces institutions hybrides – semi-présidentielles, semi-parlementaires – ont montré leur souplesse. Elles ont digéré les alternances et les cohabitations. Mais le fondateur de la V^e République ne reconnaîtrait plus, dans les pratiques actuelles, son précieux héritage.

Chacun sait que « l'esprit » des institutions – c'est-à-dire l'interprétation de ceux qui les conduisent – importe plus que leur lettre. La vision gaulliste a toujours été d'une clarté cristalline. Le général a exercé son pouvoir en conformité avec... le texte d'un avant-projet constitutionnel retiré en 1958 à la demande des ministres de l'époque : « *Assisté du gouvernement* », le président de la République « *définit l'orientation de la politique intérieure et extérieure du pays* ». Quelques années plus tard, de Gaulle explicite publiquement sa conception en estimant, le 31 janvier 1964, que l'autorité de l'Etat est « *confiée tout entière au président par le peuple qui l'a élu* ».

Le général a franchement appliqué ses propres principes. Loin de se cantonner au « domaine réservé » de la politique étrangère, il est intervenu dans des choix économiques décisifs comme celui du « plan de stabilisation » de 1963 ou du refus de dévaluer en 1968. C'est lui qui a conduit la tortueuse politique algérienne de la France, en prenant soin de faire ratifier son changement de cap indépendantiste par référendum. Quoi qu'on en pense, de Gaulle est resté fidèle au fil rouge de son propre « dessein », l'indépendance nationale. Et il a quitté volontairement le pouvoir lorsqu'il fut désavoué, en 1969, par les électeurs. Paradoxalement, ce n'est pas

sous son règne que le « pouvoir personnel » a été le plus flagrant. De Gaulle laissait une assez grande latitude d'action à son premier ministre, Georges Pompidou. Une fois élu à l'Elysée, celui-ci a sensiblement « présidentialisé » le régime. L'ancien chef de gouvernement, bon connaisseur des dossiers, avait trop pris l'habitude d'intervenir dans les affaires publiques. Sa méfiance à l'égard du réformisme de Jacques Chaban-Delmas a accentué cette montée en puissance de l'Elysée. La nomination de Pierre Messmer à l'Hôtel Matignon, en 1972, a spectaculairement illustré la prédominance présidentielle sur un premier ministre qui venait de recevoir la confiance de l'Assemblée nationale. Malgré la maladie, le septennat écourté de Pompidou restera, lui aussi, marqué par une idée directrice, celle de « l'industrialisation ».

Avec Valéry Giscard d'Estaing, élu en 1974, la fonction présidentielle continue sur sa lancée d'une personnalisation du pouvoir. Le jeune chef de l'Etat arrive au « château » avec son propre « grand dessein » : « moderniser » la société française. Il impulse des réformes de société, comme le droit de vote à 18 ans ou l'avortement, et s'essaie à l'exercice périlleux d'une « décripation » de la vie politique française. Son goût d'ancien ministre des finances pour les questions économiques alimente encore l'interventionnisme élyséen. La mésentente avec son premier ministre Jacques Chirac se soldera par une reprise en main, avec son remplacement par Raymond Barre en 1976, assurant la suprématie présidentielle. En fin de mandat, accablé par des attaques personnelles, Giscard s'est enfermé dans une solitude de palais qui a contribué à sa défaite de 1981.

L'apogée de la domination élyséenne sur le système politique français s'est produit sous le premier septennat de François Mitterrand. Le premier président de gauche arrive d'abord à l'Elysée avec un projet – les fameuses 110 propositions – aussi précis qu'un programme législatif. Par la dissolution, il bâtit une majorité parlementaire à sa botte. Pour contrôler une équipe ministérielle sans expérience, la présidence de la République se transforme en « supra-gouvernement ». Alors que

le nombre des collaborateurs de l'Elysée tournait autour d'une bonne vingtaine sous les présidences antérieures, Mitterrand s'adjoint d'emblée trente-six conseillers. Et ce chiffre gonfle au cours des ans. Les ministres sont parfois étroitement contrôlés par les hommes du président.

Qu'il s'agisse de l'étendue des nationalisations en 1981 ou du tournant de la « rigueur » en 1983, c'est Mitterrand qui tranche sur l'essentiel. Sans négliger l'accessoire des innombrables nominations. Cette centralisation du pouvoir de la part de l'auteur du *Coup d'Etat permanent* s'accompagne cependant de sérieux coups de canif à l'orthodoxie gaullienne. Lorsque Mitterrand

Les conditions mêmes de sa réélection sont déjà révélatrices. Le contrat passé avec les Français par celui qu'ils choisissent comme président manque, cette fois-ci, de clarté. Mitterrand se contente d'une vague *Lettre à tous les Français* et fait miroiter l'ouverture au centre d'une « *France unie* ». L'ancien ministre de la IV^e République, resté parlementariste dans l'âme, revient à une « *présidence paternelle* », selon l'expression d'Alain Lancelot. Sa cohabitation suspicieuse avec Michel Rocard se traduit par une guérilla éclairante sur la perversité de la dyarchie à la tête de l'Etat. Affaibli par la maladie, Mitterrand laisse ensuite sa deuxième cohabitation affermir la position de Matignon. Il a bel et bien brouillé

cohabitation. Son implication dans l'échec de la droite explique sans doute pourquoi, contrairement à Mitterrand, Chirac s'est souvent montré léthargique face à son adversaire de premier ministre. Là encore, le rôle présidentiel s'est dégradé, le chef de l'Etat étant même incapable de se poser en sévère vigie des choix gouvernementaux. Le manque d'allant de la campagne du premier tour de 2002 illustre l'épuisement du système. Jacques Chirac, dont l'autorité morale a été atteinte par les « affaires », n'a pas osé décliner un projet fort. Lionel Jospin n'a pas su s'incarner dans un rôle élyséen. Le quinquennat ne renforce pas forcément le président qui perd l'avantage de la durée sur les députés. Or, depuis 1981, ce sont plus souvent les élections législatives que présidentielles qui ont attribué le pouvoir. Comme si le choix d'une majorité parlementaire était devenu l'enjeu majeur. D'autant plus que les conditions atypiques du second tour vident largement de sens, cette année, l'élection du chef de l'Etat. La monarchie élective s'est décomposée. « *La fonction présidentielle, en France, ne continuera à s'affirmer que si elle est exercée par des titulaires correspondant au profil de l'homme d'Etat* », prévenait Jean-Louis Quermonne.

Au-delà des faiblesses individuelles, c'est l'exercice d'un pouvoir personnel qui est contestable et contesté. L'archaïsme du « *présidentialisme à la française* » tient à ce qu'il combine, en faveur de l'Elysée, un formidable potentiel de concentration du pouvoir avec l'extraordinaire faculté de se défausser sur le gouvernement. Le grand perdant, dans cette affaire, n'est autre que le principe de responsabilité politique. Les anglophones ont un excellent mot pour résumer cela : « *accountability* ». Il est pratiquement intraduisible en français.

Eric Dupin

L'archaïsme du « présidentialisme à la française » tient à ce qu'il combine, en faveur de l'Elysée, un formidable potentiel de concentration du pouvoir avec l'extraordinaire faculté de se défausser sur le gouvernement

change radicalement d'orientation économique moins de deux ans après son élection, il ne songe pas une seconde à consulter les Français. Et se dispense même de leur expliquer clairement ce qui sera souvent ressenti comme une véritable rupture de contrat. En 1986, en acceptant sans hésiter la « cohabitation », le chef de l'Etat franchit une étape décisive dans l'affaiblissement de la fonction présidentielle. Pour la première fois depuis 1958, l'essentiel du pouvoir passe sur la rive gauche de la Seine.

Mais c'est le deuxième septennat de Mitterrand qui signe l'affaiblissement de la domination élyséenne. l'image du chef de l'Etat, même s'il faut lui reconnaître la cohérence de son engagement européen.

Le présidentialisme n'a pas ressuscité avec Jacques Chirac, loin s'en faut. Le fondateur du RPR s'est plus fait élire, en 1995, sur un positionnement de campagne (« *la fracture sociale* ») que sur un véritable projet. Pire, il n'a pas mis six mois avant d'en prendre le contre-pied. Cette désinvolture n'a pas peu contribué au discrédit de la fonction présidentielle. Chirac a ensuite provoqué lui-même un franc désaveu du corps électoral par sa dissolution de l'Assemblée nationale en 1997. Cela ne l'a pas empêché de pratiquer la

l'image du chef de l'Etat, même s'il faut lui reconnaître la cohérence de son engagement européen. Le présidentialisme n'a pas ressuscité avec Jacques Chirac, loin s'en faut. Le fondateur du RPR s'est plus fait élire, en 1995, sur un positionnement de campagne (« *la fracture sociale* ») que sur un véritable projet. Pire, il n'a pas mis six mois avant d'en prendre le contre-pied. Cette désinvolture n'a pas peu contribué au discrédit de la fonction présidentielle. Chirac a ensuite provoqué lui-même un franc désaveu du corps électoral par sa dissolution de l'Assemblée nationale en 1997. Cela ne l'a pas empêché de pratiquer la

Des réformes permanentes

LES interrogations qui s'expriment de tous côtés sur la nécessité de réformer les institutions reposent sur un postulat : d'âge canonique, la V^e République aurait fait son temps. Usée et rapiécée, la monarchie républicaine taillée aux mesures du général de Gaulle ne serait plus capable d'établir un contrat clair et lisible entre le pouvoir et les citoyens. Peut-être. Mais il ne faudrait pas oublier que les quatre décennies écoulées ont été jalonnées d'ajustements multiples – et pour certains essentiels – dont l'ambition était précisément de renforcer le pouvoir des gouvernés ou de leurs représentants sur les gouvernants.

Il ne faut pas attendre quatre ans après son adoption pour que la Constitution connaisse un premier bouleversement avec l'instauration, par le référendum de novembre 1962, de l'élection du président de la République au suffrage universel. D'un coup, la primauté présidentielle reçoit l'onction du suffrage universel : initialement élu des notables, le président devient le premier élu du peuple. Moins spectaculaire certes, mais de longue portée, fut la réforme voulue en 1974 par Valéry Giscard d'Estaing : l'élargissement aux parlementaires de la saisine du Conseil constitutionnel, jusque-là réservée aux présidents de la République et des Assemblées et au premier ministre, a favorisé l'émergence d'une véritable Cour constitutionnelle, contrôlant le législateur au nom de la défense des libertés publiques et des droits fondamentaux des citoyens.

Trois mutations importantes ont marqué les deux septennats de François Mitterrand. Les grandes lois de décentralisation ont commencé à

assouplir le vieux carcan de l'Etat jacobin, avec l'ambition de rapprocher la décision du terrain. Les lois de 1988, 1990 et 1995 sur le financement de la vie politique se sont efforcées d'assainir le climat délétère suscité par les multiples affaires de financement occulte qui ont largement contribué au discrédit des responsables politiques. Quant à l'expérimentation de la cohabitation, en 1986 puis en 1993, elle a, dans un premier temps, témoigné de la capacité des institutions à assumer leur ambivalence congénitale : le conflit entre la légitimité du chef de l'Etat et celle d'un premier ministre adossé à la majorité parlementaire ne s'est pas soldé par une crise, même s'il a, à la longue, conduit à une dangereuse confusion des pouvoirs.

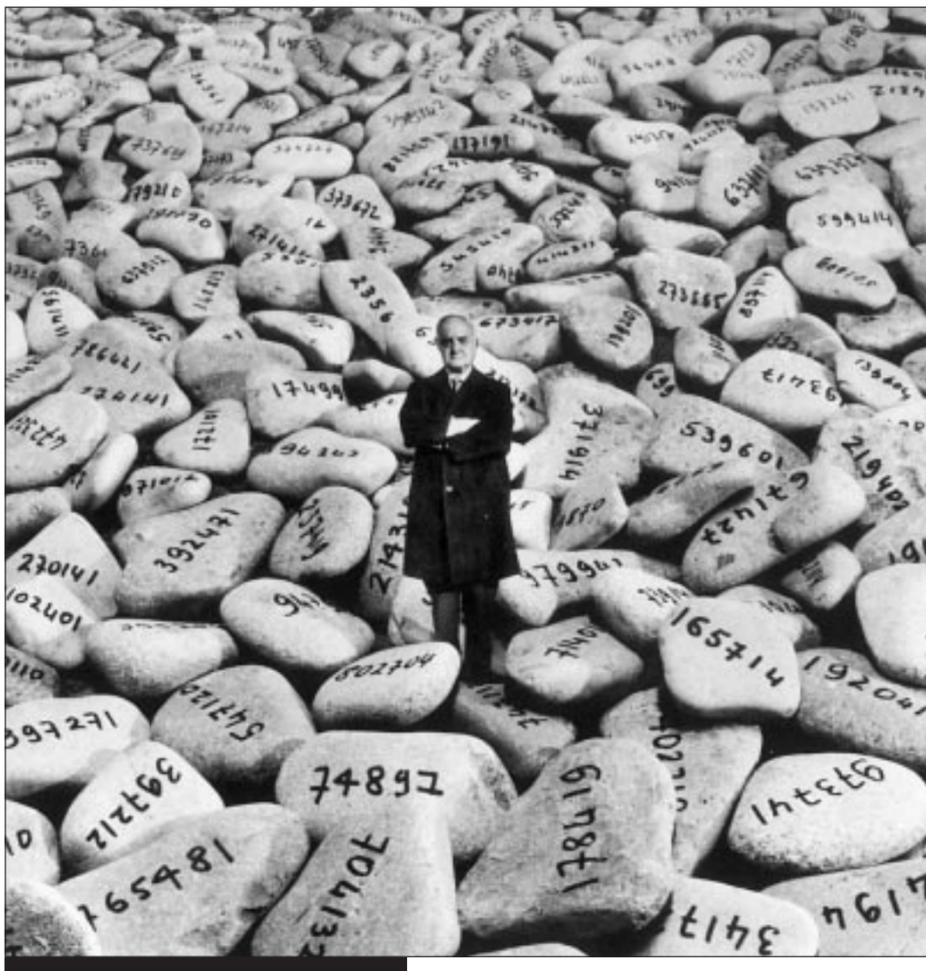
Jacques Chirac n'a pas été en reste. On oublie que l'une des premières initiatives de l'actuel président, en 1995, a été d'élargir le champ d'application du référendum dans l'intention de renforcer le pouvoir d'arbitrage direct des citoyens. Initialement cantonné par l'article 11 de la Constitution à « *l'organisation des pouvoirs publics* » ou à la ratification d'un traité ayant une incidence sur le fonctionnement des institutions (comme le traité de Maastricht en 1992), le référendum a été étendu aux « *réformes relatives à la politique économique ou sociale de la Nation et aux services publics qui y concourent* ». Autant dire à l'essentiel du champ d'action du gouvernement. La même réforme a instauré la session parlementaire unique d'octobre à juin, au lieu des deux sessions d'automne et de printemps imposées en 1958, afin de permettre aux parlementaires d'exercer pleinement, et de façon continue, leur pouvoir de contrôle de l'exécu-

tif. Enfin, si le gouvernement conserve l'essentiel de la maîtrise de l'ordre du jour parlementaire, cette tutelle a été assouplie puisqu'une séance par mois est désormais réservée à un ordre du jour fixé par chaque Assemblée.

Lionel Jospin, enfin, a apporté plusieurs pierres essentielles à ce travail de rénovation ou de modernisation des institutions. L'inscription dans la Constitution, en juin 1999, du principe de « *l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives* » est évidemment de nature à favoriser un renouvellement en profondeur de la représentation politique. La limitation du cumul des mandats en mars 2000, même si elle est restée à mi-chemin du fait de l'opposition de la droite sénatoriale, devrait également contribuer à la diversification des élus. La réforme du mode de scrutin sénatorial en juin 2000, bien que limitée par le Conseil constitutionnel, peut être l'amorce d'une représentation moins déséquilibrée du territoire au Palais du Luxembourg.

Enfin et surtout, la réduction à cinq ans du mandat présidentiel, approuvée par le référendum de septembre 2000, puis l'inversion du calendrier électoral de 2002 reportant les législatives après la présidentielle visaient à la fois à rétablir la prééminence de l'élection reine de la V^e République, à réduire autant que possible les risques de cohabitation et à soumettre plus fréquemment le chef de l'Etat à la sanction du suffrage universel. Depuis quarante ans, le chantage des institutions n'a donc jamais cessé. Avec le résultat que l'on a vu le 21 avril.

G. C.





De de Gaulle à Chirac

Charles de Gaulle : « Que, désormais, le chef de l'Etat soit réellement la tête du pouvoir, qu'il réponde réellement de la France et de la République, qu'il désigne réellement le gouvernement et en préside les réunions, qu'il nomme réellement aux emplois civils, militaires et judiciaires, qu'il soit réellement le chef de l'armée, bref qu'émanant réellement de lui toute décision importante aussi bien que toute autorité, qu'il puisse de par son seul gré dissoudre l'Assemblée nationale, qu'il ait la faculté de proposer au pays par voie de référendum tout projet de loi portant sur l'organisation des pouvoirs publics, qu'en cas de crise grave, intérieure ou extérieure, il lui appartienne de prendre les mesures exigées par les circonstances, enfin qu'il doive être élu par un collège beaucoup plus large que le Parlement, cela est admis par chacune des instances consultées ». (*Mémoires d'espoir. Le renouveau 1958-1962*. Plon, 1970.)

Pierre Mendès France : « Les textes proposés aggraveront [...] le divorce entre le pays et ses institutions. Nous nous affligeons de voir ici entreprendre une expérience qui sera forcément sans grandeur et sans lendemain. [...] Cette Constitution, on l'a montré, elle organise comme à plaisir le conflit des pouvoirs, l'opposition des multiples organes qu'elle va créer. Dans les conflits inévitables, l'arbitrage du pays, le seul admissible, est pratiquement exclu, au profit de l'arbitrage d'un homme. Or, dans notre siècle, un homme, s'il est engagé dans la responsabilité politique, s'il a pris lui-même les décisions contestées, ne peut être l'arbitre. Certes, vous pouvez écrire cela sur un papier ou dans l'article d'une Constitution ! Mais la vie, les forces réelles, les besoins d'un peuple auquel on refuse la parole, exerceront une pression telle que le désordre et la faiblesse seront encore accrus. » (*Pour une République moderne*. Gallimard, 1987.)

François Mitterrand : « Qu'est-ce que la V^e République sinon la possession du pouvoir par un seul homme dont la moindre défaillance est gûettée avec une égale attention par ses adversaires et par le clan de ses amis ? Magistrature temporaire ? Monarchie personnelle ? Consulat à vie ? Pachalik ? Et qui est-il, lui, de Gaulle ? Duce, führer, caudillo, conductor, guide ? [...] J'appelle le régime gaulliste dictature parce que, tout compte fait, c'est à cela qu'il ressemble, parce que c'est vers un renforcement continu du pouvoir personnel qu'inéluctablement il tend, parce qu'il ne dépend plus de lui de changer le cap. » (*Le Coup d'Etat permanent*, Plon, 1964.)

« En fait, je suis le dernier des grands présidents... Enfin, je veux dire le dernier dans la lignée de de Gaulle. Après moi, il n'y en aura plus d'autres en France... A cause de l'Europe... A cause de la mondialisation... A cause de l'évolution nécessaire des institutions... Dans le futur, ce régime pourra toujours s'appeler la V^e République... Mais

rien ne sera plus pareil. Le président deviendra une sorte de super-premier ministre, il sera fragile. Il sera obligé de cohabiter avec une Assemblée qui aura accumulé bien des rancœurs et des rivalités et qui, à tout moment, pourra se rebeller. Et ce sera la cohabitation permanente, une sorte de retour à la quatrième. » (Cité par Georges-Marc Benamou dans *Le Dernier Mitterrand*, Plon, 1996.)

Raymond Barre : « La cohabitation, c'est une combinaison entre partis, comme nous en avons connu sous la IV^e République, et ce sera rapidement le régime des partis. Ce qui est dans la logique de la cohabitation, c'est la « troisième force » d'avant 1958. Ainsi, vingt-huit années de V^e République n'ont pas exorcisé les démons de la classe politique française. Voici réapparaître les vétérans de la IV^e République, et il ne manque pas de cadets pour se lancer avec impatience sur les traces de leurs anciens ! » (*Le Monde* du 29 janvier 1986.)

Lionel Jospin : « Le quinquennat aura des conséquences. [...] Disparaîtra la conception d'une présidence qui prend son temps, qui peut expérimenter ou user plusieurs gouvernements ou premiers ministres, s'installer confortablement dans la longue durée. [...] Le Président devra être un Président acteur et actif, ce qui ne signifie pas un Président qui se mêle de tout. Il devra respecter les pouvoirs du gouvernement. [...] Il y aura certaines réformes institutionnelles à engager ou à poursuivre, sans toutefois proposer de bouleversement dont les Français ne ressentent pas la nécessité. Je préconise donc une démarche de réformisme institutionnel. [...] D'abord institutionnaliser ce qui a été pour nous une pratique : l'incompatibilité des fonctions de ministre et d'exécutif local. Au-delà, peut-être faudra-t-il poser la question du mandat unique. En tout cas, aller plus loin dans le domaine de la restriction des cumulés que le Sénat ne nous l'a permis. » (*Le Temps de répondre*. Stock, 2002.)

Jacques Chirac : « La démocratie française a enfin trouvé sa Constitution. Je veillerai à ce qu'elle la garde. [...] Nous pouvons être fiers de nos institutions. Elles ont fait leurs preuves. Elles fonctionnent dans toutes les circonstances. [...] A ceux qui seraient prêts à tout changer pour éviter de nouvelles cohabitations, je réponds que le rôle de la Constitution n'est pas d'entraver la liberté de choix des Français, mais au contraire de la défendre. La règle d'or de la démocratie, c'est de laisser les Français décider, en les éclairant sur ses conséquences de leur choix. [...] Si la France veut rester une grande démocratie, elle doit lancer la révolution de la démocratie locale et construire la République des proximités. [...] La Constitution doit renforcer le rôle des citoyens en prévoyant l'institution du référendum local. » (Discours de Rouen, 10 avril 2002.)

Stéphane Jourdain

Le mistigri de la VI^e

Comment choisir entre le retour au parlementarisme et l'inconnue du régime présidentiel

L'ÉLECTION présidentielle de 2002 devait être l'occasion de remettre d'aplomb la V^e République. En instaurant le quinquennat puis en modifiant le calendrier pour que les législatives interviennent dans le prolongement de la présidentielle, Lionel Jospin entendait bien restaurer la primauté présidentielle des institutions et réduire au maximum les risques de cohabitation. Bref, effacer la confusion et l'irresponsabilité des pouvoirs.

C'est tout le contraire qui s'est produit le 21 avril : voilà la République gaullienne cul par-dessus tête. La Constitution de 1958 et son codicille essentiel de 1962 (l'élection du chef de l'Etat par le peuple) avaient apporté à la France un régime stable, légitime et efficace, renvoyant aux livres d'histoire le régime d'assemblée et celui des partis qui avaient sclérosé la III^e République, puis miné la IV^e.

Depuis une quinzaine d'années, quel acharnement à faire le chemin en sens inverse ! La stabilité a été mise à mal par les cohabitations successives. Pis, le mécanisme de désignation du chef de l'Etat a fini par se retourner contre ses inventeurs : il était destiné à décanter les jeux partisans pour imposer au second tour deux candidats, deux camps et un choix entre deux orientations alternatives ; le 21 avril, il a fonctionné comme une bombe à fragmentation, émettant jusqu'à l'absurde le paysage politique et dynamisant la logique majoritaire du scrutin pour en faire une consultation proportionnelle où chacun a jugé plus utile de se compter en vue des législatives, voire de 2007.

Légitimité et efficacité sont tout aussi mal en point. Pour en prendre la mesure, il suffit de rappeler que les deux qualifiés du 5 mai, Jacques Chirac et Jean-Marie Le Pen, n'ont guère recueilli plus du tiers des suffrages quand le général de Gaulle et François Mitterrand en rassemblaient plus des trois quarts en 1965. Ou encore que le prochain président n'aura été soutenu au premier tour que par un votant sur cinq à peine. Appuyé sur une base politique aussi modeste et fragile, rien ne garantit qu'il pourra rassembler une majorité parlementaire le 16 juin et engager avec autorité les réformes annoncées.

« Clé de voûte » des institutions, selon la formule consacrée plus de quarante ans, la fonction présidentielle est donc gravement affaiblie. Faut-il la rétablir, voire la renforcer, et comment ? A l'inverse le

Parlement, soigneusement encadré par des procédures contraignantes, privé de la maîtrise de son ordre du jour, enfermé dans la logique majoritaire qui a prévalu, bon an mal an, depuis quatre décennies, doit-il retrouver une capacité d'initiative et un pouvoir de contrôle sans lesquels la « représentation nationale » est réduite à un théâtre d'ombres assez formel ? Le débat n'a pratiquement jamais cessé, en réalité, depuis l'adoption de la Constitution de 1958.

On doit noter, tout d'abord, que la plupart des acteurs expérimentés des institutions se montrent réservés – ou franchement défavorables – sur un chambardement éventuel de la V^e République. Jacques Chirac a bien résumé cette

égalité du statu quo institutionnel : « Nos institutions doivent continuer d'évoluer. La clé des réformes à opérer réside dans un meilleur équilibre des pouvoirs, le renforcement du Parlement, un élargissement des droits des citoyens et une reconnaissance plus forte de ces deux réalités d'avenir que sont la décentralisation et la construction européenne. »

Bien d'autres grands témoins, dont Valéry Giscard d'Estaing, pourraient reprendre à leur compte la conclusion que formulait Georges Vedel dans nos colonnes, le 31 octobre 1997, lorsqu'il plaiderait pour l'instauration du quinquennat présidentiel : « Il est possible à peu de frais, sans se lancer dans l'entreprise hasardeuse du régime présidentiel, de garder les acquis

« Rétablir le plus ancien des principes de la démocratie, le principe de responsabilité »

ARNAUD MONTEBOURG

tonalité, le 10 avril à Rouen, en assurant que « la V^e République a donné à notre pays les institutions fortes qui lui avaient si longtemps et si cruellement fait défaut », avant d'ajouter deux correctifs. D'une part, « cela ne signifie pas que nos institutions ne doivent pas évoluer », comme cela a été le cas au cours des dernières années. D'autre part, cela ne dispense pas, au contraire, d'une « révolution de la démocratie locale », capable de desserrer vigoureusement le carcan jacobin insuffisamment assoupli par les lois de décentralisation adoptées par la gauche au début des années 1980.

Sur les institutions nationales, sa prudence rejoint celle de deux anciens premiers ministres, Raymond Barre et Laurent Fabius, récemment interrogés par la *Revue du droit public* (n°1/2, 2002). Pour le premier, « la Constitution n'est pas parfaite, mais elle est celle qui correspond le mieux aux exigences de la stabilité politique et aux particularités du milieu politique français ». Si, à ses yeux, cette Constitution n'est « pas figée », c'est à condition d'en préserver « l'architecture », c'est-à-dire les rapports président-premier ministre et gouvern-

ment-Parlement. Laurent Fabius se montre également opposé à un changement de République et, notamment, à l'instauration d'un régime présidentiel. Mais il récuse

du présidentielisme majoritaire tout en en corrigeant les défauts. »

Les audacieux, pourtant, ne manquent pas, pour qui cette politique des petits pas n'est pas à la hauteur de la crise de confiance que traverse la République. Parmi les responsables politiques – et sans entrer dans les controverses infinies entre constitutionnalistes – Edouard Balladur est à cet égard l'un des plus nets : « La France est le seul pays évolué où l'autorité qui, au sein de l'Etat, détient le pouvoir gouvernemental n'est pas fixée à l'avance et où son choix dépend du résultat des élections. Dans les grandes démocraties, les choses sont claires : c'est aux Etats-Unis le président, c'est en Allemagne, en Grande-Bretagne, en Italie, en Espagne, le chef du gouvernement. En France, c'est tantôt l'un, tantôt l'autre. C'est désormais une marque de fragilité et de vulnérabilité de l'Etat. » (*Commentaire* n°95, automne 2001.)

L'ancien premier ministre plaide donc vigoureusement pour un régime présidentiel à la française, seul capable, à ses yeux, de « rétablir l'unité de l'exécutif autour du président ». Il ne s'agit pas, pour lui, de transposer purement et simplement le modèle américain en France : trop de différences de structures et de culture politiques le rendraient inadapté. Mais il conviendrait, pour M. Balladur, « d'attribuer clairement et définitivement la

direction et la conduite de la politique de la nation au seul président de la République ». Le gouvernement serait responsable devant le président, et ne pourrait plus être renversé par l'Assemblée ; toutefois, le président conserverait, contrairement aux Etats-Unis, la possibilité de dissoudre l'Assemblée, une seule fois par mandat. Enfin les pouvoirs législatifs et de contrôle du Parlement seraient sensiblement renforcés (suppression du vote bloqué et de l'article 49-3, maîtrise élargie de l'ordre du jour, statut de l'opposition, etc.). « En démocratie, il ne saurait y avoir d'autorité sans responsabilité », conclut le député RPR de Paris.

Partant du même postulat, le député socialiste Arnaud Montebourg aboutit à une proposition exactement inverse, développée par la « Convention pour la VI^e République » qu'il anime. L'ambition est comparable : « construire une République nouvelle », « rétablir le plus ancien des principes de la démocratie, le principe de responsabilité ». Comment ? En « abolissant la monarchie républicaine ». Retrouvant des accents de Pierre Mendès France dans sa croisade contre la V^e République, M. Montebourg fustige les « innombrables décisions discrétionnaires prises sans contrôle, sans débat, sans délibération collective et publique », ou encore « le pays livré à l'inconstance et au choix capricieux d'un homme seul ».

La solution s'impose à ses yeux : « transférer la totalité des décisions de nature gouvernementale au premier ministre qui, lui, peut répondre de ses actes à tout moment devant le Parlement ». Le président redevenant l'arbitre qu'il n'aurait jamais dû cesser d'être, son élection au suffrage universel devient inutile et encombrante : un vote des deux Assemblées à la majorité qualifiée suffirait à garantir ses qualités d'arbitre non partisan. M. Montebourg y ajoute un renforcement sensible des pouvoirs et de l'autonomie du Parlement ainsi que la reconnaissance aux citoyens d'un « droit d'initiative législative ».

Radicalement parlementariste ou franchement présidentielle, ces deux grandes orientations de réforme (et leurs innombrables variantes) ont le mérite de reposer la question centrale de la responsabilité politique. Faudra-t-il une crise de régime pour trancher ce qui n'est encore qu'une crise politique ?

Gérard Courtois

Changer de régime ?

Depuis 1789, les changements de régime et la refonte des institutions qui les ont accompagnés ont toujours été le fruit de circonstances exceptionnelles : les cinq Républiques, les deux Empires ou les deux restaurations monarchiques de 1815 ou 1830, sans parler de l'Etat français en 1940, sont tous nés de révolutions, de révoltes populaires ou de guerres, fussent-elles coloniales comme en 1958. La France n'en est pas là en 2002.

On suppose donc que les réformateurs actuels réfléchissent dans le cadre de la procédure de révision prévue par l'article 89 de la Constitution. L'initiative de la réforme, précise ce texte, appartient concurremment au président de la République, sur proposition du premier ministre, et au Parlement. Une fois un projet de révision constitutionnelle (d'origine gouvernementale) ou une proposition (d'origine parlementaire) déposés, il doit être « voté par les deux Assemblées en termes identi-

ques » ; « la révision est définitive après avoir été approuvée par référendum » ; toutefois le président de la République peut décider de ne pas recourir au référendum et soumettre un projet de révision à l'approbation du Parlement réuni en Congrès (c'est-à-dire la réunion des 577 députés et des 321 sénateurs). En réalité, à l'exception du statut de la Nouvelle-Calédonie en 1988 soumis à référendum, toutes les autres réformes de la Constitution ont été approuvées par le Congrès.

A moins qu'il ne prenne l'audace à tel ou tel d'imiter le général de Gaulle en 1962, lorsqu'il avait utilisé l'article 11 pour instaurer l'élection du chef de l'Etat au suffrage universel. Cet appel au peuple direct, qui contourne la procédure normale de révision et dispense de l'approbation préalable par l'Assemblée nationale et le Sénat, avait valu au fondateur de la V^e République l'accusation de « forfaiture ».

G. C.

Un Etat aux pouvoirs érodés

Alors que l'état
peine

à se réformer,
ses prérogatives

ne cessent
d'être battues

en brèche par
la montée

des pouvoirs
locaux

et européens

que par le poids
croissant

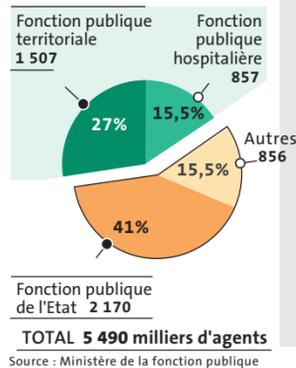
des puissances
supranationales

L'inertie du « mammouth »

Le corporatisme n'est pas la seule cause d'échec des tentatives de réforme de l'Etat

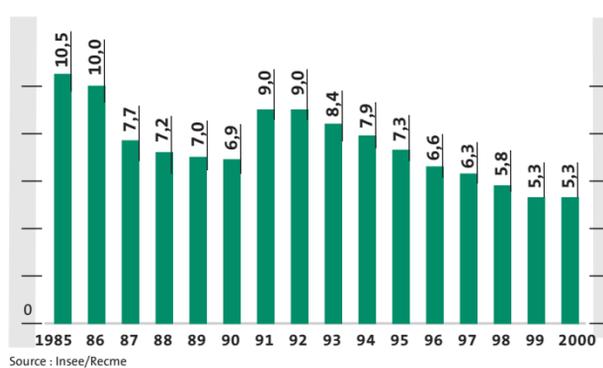
LA FONCTION PUBLIQUE

Les effectifs, en milliers

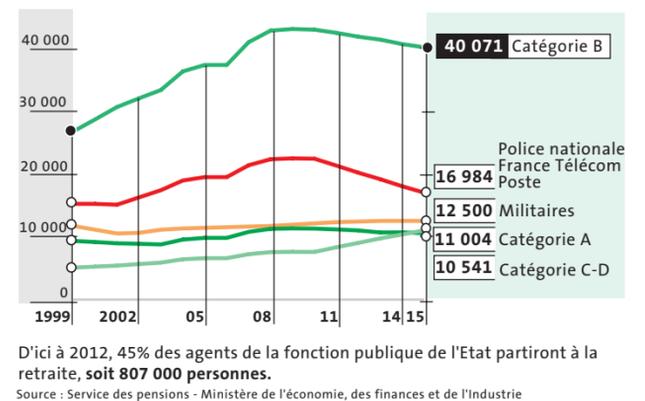


LES EMPLOIS PUBLICS DIVISÉS PAR DEUX

Part de l'emploi public par rapport à l'emploi salarié, en %



DÉPARTS ANNUELS À LA RETRAITE DES AGENTS PUBLICS DE L'ÉTAT



TOUT, ou presque, a été dit, en France, sur la crise de l'Etat et l'urgence de sa réforme. De Michel Crozier à Jean Picq, les esprits les plus déliés se sont penchés à son chevet. Au fil des années, chercheurs en sciences sociales, enseignants, hauts fonctionnaires ont affiné leurs hypothèses de travail. Le nombre de rapports que le Commissariat général du Plan a consacrés, de près ou de loin, à ce thème depuis 1988, dépasse la trentaine. La qualité du diagnostic porté par les experts n'a d'égal que la réticence des gouvernements, même les mieux disposés au départ, à passer de la théorie à la pratique, de l'identification des blocages à la mise en œuvre des réformes.

A l'époque où il était premier ministre, entre 1988 et 1991, Michel Rocard, nourri des travaux du Centre de sociologie des organisations (CSO), avait fait de la modernisation de l'Etat l'un de ses principaux « chantiers ». « *Le renouveau du service public* », initié par une circulaire du 23 février 1989, comportait quatre axes majeurs : le développement des responsabilités, la renova-

tion des relations de travail, l'évaluation des politiques publiques, l'accueil et le service des usagers. La réalisation de ce grand dessein, qui s'est heurtée à la rigidité du fonctionnement financier de l'administration, ne fut pas à la hauteur des ambitions rocardiennes.

En 1995, la réforme de l'Etat était un des thèmes de campagne de Jacques Chirac à l'élection présidentielle. Ses intentions sont restées, pour une bonne part, lettre morte. Non que rien n'ait été fait : depuis des années, chaque nouveau ministre de la fonction publique hérite du dossier et s'efforce de marquer des points, qui sur la qualité de service aux usagers, qui sur la simplification administrative, qui sur l'administration électronique ou sur la déconcentration.

Force est, pourtant, de constater que la France a accumulé les retards et fait figure de lanterne rouge des pays industrialisés. Et quand elle prend le mors aux dents et décide de passer à l'acte, elle est généralement bien mal payée en retour. Les ministres les plus pressés d'en découdre ne sont ni les mieux inspirés ni les plus efficaces. Claude Allègre a quitté le ministère de l'éduca-

tion nationale sans être parvenu à « dégraisser le mammouth ». Christian Sautter n'a pas davantage réussi à mener à bien la réforme de Bercy.

Conséquence de ces échecs – vite imputés au corporatisme des syndicats de fonctionnaires –, les écoliers, les collégiens et les lycéens font les frais de l'immobilisme d'une partie de l'éducation nationale. Quant aux contribuables, ils savent désormais que l'administration fiscale française est la plus chère d'Europe et qu'ils sont, par exemple, moins bien traités que leurs homologues italiens. Un comble quand on sait que l'administration de la péninsule a longtemps servi de contre-exemple ! Et que dire des performances de la Nouvelle-Zélande – qui a réussi, en six ans, à boucler une réforme plaçant l'exigence de résultat au cœur de sa nouvelle procédure budgétaire ! Sur le sujet du budget et de la comptabilité de l'Etat, autrement plus complexe que la collecte des impôts, il a fallu un mois à Wellington pour rendre publics les principes de sa réforme, quatre ans pour l'expérimenter et deux ans pour l'étendre aux com-

ptes de l'Etat et des collectivités territoriales. Pareille diligence exerça, en son temps, « une sorte de fascination sur les observateurs extérieurs », analyse Gérard Braun, sénateur des Vosges (apparenté RPR), dans son rapport 2000-2001 sur « La réforme de l'Etat à l'étranger ». A l'évidence, la modernisation de l'Etat est un sujet sur lequel les Français devraient apprendre la modestie...

La dynamique de la construction européenne aidant, le changement est plus urgent que jamais. Mais il reste compliqué : la France est le seul pays d'Europe où « l'Etat et la nation ont fait corps à ce point », comme le rappelle Roger Fauroux dans *Notre Etat*, un ouvrage collectif publié en 2000 chez Robert Laffont. Pour les pouvoirs publics, cette intrication de l'Etat et de la nation est une source de difficultés supplémentaires. Repenser le rôle et le fonctionnement de l'Etat est pourtant inévitable dans une Union qui a hérité, au fil des ans, de compétences nouvelles, comme le privilège de battre monnaie. Signe des temps et de cette évolution, les hauts fonctionnaires français, et parfois même l'encadrement intermédiaire, multiplient les allers et retours entre Paris et Bruxelles. De même, la ma-

trise des dépenses publiques s'impose à tous. Elle constitue un sujet sensible en France, où la fonction publique pèse lourd en termes d'emploi et de retraite. L'idée d'un Etat moderne, moins coûteux et plus efficace, car recentré sur ses missions essentielles, a fait, partout, son chemin. Elle n'est plus, depuis belle lurette, l'apanage des ultralibéraux.

Si l'objectif est clair, les moyens pour y parvenir le sont beaucoup moins. Dans leurs tentatives de réforme, les gouvernements français ont buté sur une question qui n'est simple qu'en apparence : comment changer ? Obnubilés par la nécessité de maîtriser les finances publiques, ils se sont focalisés sur les moyens au lieu de réfléchir à l'évolution des missions de l'Etat et de ses fonctionnaires. Or, et c'est une chance, la révolution démographique qui s'amorce dans l'administration va donner aux pouvoirs publics de nouvelles marges de manœuvre. D'ici à 2012, en effet, 45% des agents de la fonction publique de l'Etat partiront à la retraite, soit 807 000 personnes sur 2,2 millions. Des mouvements analogues se produiront chez les fonctionnaires hospitaliers et territoriaux. Dans les quinze prochaines années, un fonctionnaire sur deux partira à la retraite.

« Cette situation constitue une chance pour l'Etat, pour les usagers et pour les fonctionnaires eux-mêmes. Les pouvoirs publics peuvent profiter de ce mouvement pour définir ce qu'ils feront des postes libérés par ces départs », pointe Bernard Cieutat dans un rapport du Commissariat général du Plan (« Fonctions publiques : enjeux et stratégie pour le renouvellement »). La Documentation française, mars 2000). Dans ce travail, le rapporteur suggère d'écarter deux possibilités « trop globalisantes » : le remplacement, nombre pour nombre, des départs, qui coûterait les yeux de la tête (le surcoût annuel serait de 17,5 milliards d'euros à partir de 2010, par rapport à la situation actuelle), et la stabilisation du nombre des embauches, qui aboutirait à une réduction d'environ 200 000 du nombre d'agents de l'Etat.

Entre ces deux hypothèses, les prochains gouvernements devront, à l'évidence, trouver un moyen terme. Le « papy-boom » s'accompagnera de l'entrée en activité de générations moins nombreuses : la main-d'œuvre va devenir une ressource rare, donc plus difficile à gérer. Et la compétition entre public et privé va s'aiguïser. L'Etat, les hôpitaux, les collectivités territoriales devront apprendre à rémunérer, au prix du marché, les compétences et les mérites. La gestion des ressources humaines, peu prise en compte dans les fonctions publiques, va devenir impérative, et l'Etat devra accepter d'associer réellement les personnels et leurs représentants – donc les syndicats – aux réformes et d'en payer le prix. L'accompagnement des restructurations coûte cher aux grandes entreprises du secteur privé. Pourquoi en irait-il autrement dans la fonction publique ?

L'Europe, lieu de la souveraineté partagée

AU Parlement allemand, les députés rappellent souvent que 80% des décisions de politique intérieure allemande sont prises à Bruxelles. En France, rien de tel, où l'Europe était la grande absente du débat politique, jusqu'à ce que Jean-Marie Le Pen ne déboule, au lendemain du premier tour, pour pourfendre la construction européenne. « *La moitié de ce que proposent les hommes politiques dépend des décisions qu'ils prendront eux-mêmes à Bruxelles avec les autres* », analyse le commissaire européen Michel Barnier. « *C'est une sorte de secret, déplore-t-il. C'est le silence qui entretient la peur. Il faut casser ce silence, c'est une urgence.* »

Les règles du jeu, les futures lois françaises, sont largement décidées à Bruxelles lors de l'élaboration des directives. Contrairement à certaines croyances, ce n'est pas la Commission qui adopte ces lois européennes, mais le conseil des ministres, où sont représentés les quinze Etats membres de l'Union, avec, selon les cas, l'aval du Parlement européen. Certes, la Commission a le pouvoir considérable d'être la seule à avoir le droit de proposer les directives, mais celles-ci sont négociées – et souvent compliquées, chacun voulant obtenir une concession – puis approuvées par les ministres des Etats membres.

Seul problème, une fois le compromis atteint, les ministres, surtout français, n'en parlent guère dans leur pays. Les députés découvrent le sujet lorsqu'il faut, en général dans un délai de deux ans, transposer en droit français la directive européenne. « *Il n'y a pas de service après-vente sur les affaires européennes en France* », déplore M. Barnier.

Au conseil des ministres, les décisions nécessitent parfois l'unanimité – dans un domaine sensible comme la fiscalité –, souvent la majorité qualifiée des Etats membres et l'accord de la Commission. En pratique, il est très rare qu'un Etat soit mis en minorité dans un domaine qu'il juge vital pour ses intérêts.

C'est le sens du « compromis de Luxembourg » de 1966, qui avait mis fin à la politique de la chaise vide du général de Gaulle et donné un droit de veto aux Etats membres. Début 2002, il aurait été possible d'isoler la France pour libéraliser complètement le marché de l'électricité, les décisions en ce domaine se prenant à la majorité qualifiée. Mais sur ce

sujet très sensible politiquement, les Européens ont préféré négocier, en mars à Barcelone, un compromis à mi-chemin avec la France.

Les décisions les plus décriées ont parfois été prises sous l'égide de Paris : c'est le cas de la directive « oiseaux », prise en 1979 sous la présidence française, ou encore de la querelle sur les fromages au lait cru, qui a éclaté en 1992, mais répondait à une demande des producteurs français.

Il n'empêche, in fine, c'est dans les enceintes européennes que se façonne la politique de la France. Des centaines de lois ont été revues pour permettre la libre circulation des biens, des capitaux et des travailleurs. Elles

servent aujourd'hui à créer un espace judiciaire et de sécurité européen.

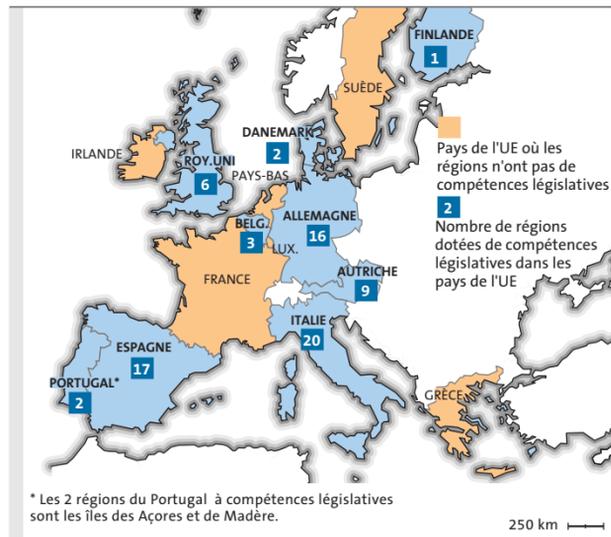
La Commission est parfois accusée de proposer des lois qui ne sont pas du domaine de compétences de l'Union. Les juges de Luxembourg sont alors appelés à trancher. Saisie par l'Allemagne qui avait été isolée au conseil des ministres, la cour de Luxembourg a ainsi annulé, en octobre 2000, une directive adoptée en 1998 qui visait à interdire la publicité contre le tabac, la santé n'étant pas un domaine de compétence de l'Europe.

Quelques années plus tôt, en 1995, les juges avaient provoqué un chamboulement dans le monde du sport avec l'arrêt Bosman, expliquant que la liberté de circulation des travailleurs s'appliquait aussi aux footballeurs.

Ainsi, les juges de Luxembourg, par leurs arrêts, façonnent l'Europe. Nul ne les a pourtant mis en cause, même les Etats comme la Grande-Bretagne, dont l'autorité judiciaire suprême revient au politique. Soucieuse de limiter la prolifération législative, la Convention sur l'avenir de l'Europe cherche un moyen de vérifier *ex ante* que les lois européennes proposées par la Commission sont bien conformes au principe de subsidiarité, c'est-à-dire qu'on ne fait pas au niveau européen ce qui pourrait l'être au niveau national.

Côté exécutif, les Etats ont perdu aussi de leurs prérogatives. Avec l'euro, la politique monétaire est décidée à Francfort. La politique budgétaire reste du ressort des Etats, mais les finances publiques sont strictement encadrées par le pacte de croissance et de stabilité, qui interdit d'avoir des déficits

DES RÉGIONS À COMPÉTENCES LÉGISLATIVES DANS 9 PAYS DE L'UE





Décentraliser encore

Le tabou de la République « une et indivisible » est en train de disparaître

Le quinquennat qui s'ouvre verra-t-il l'Etat lancer une deuxième vague de décentralisation, aussi puissante que la première ? Commencée il y a vingt ans, l'une des grandes réformes du premier septennat de François Mitterrand s'était traduite par de considérables transferts de pouvoirs de l'Etat vers les collectivités locales. Dans un souci à la fois d'efficacité économique, de gestion de proximité et de revitalisation de la démocratie locale, Paris avait supprimé la tutelle qu'exerçaient jusqu'alors les préfets, tandis que les élus recevaient d'importantes responsabilités : construction et

entretien des lycées pour les régions, action sociale pour les départements, écoles primaires et urbanisme pour les communes...

Vingt ans après, la décentralisation est entrée dans les mœurs. Les collectivités locales sont devenues des acteurs essentiels de l'investissement public. Ainsi, selon les chiffres de la Fédération nationale des travaux publics (FNTP), la part des collectivités dans le chiffre d'affaires de cette branche est passée de 36 % à 42 % entre 1982 et 2000, tandis que celle de l'Etat baissait de 14 % à 8 %.

Si les élus s'exposent parfois à des reproches – népotisme, incompétence, inégalités territoriales... – dans l'exercice de leurs pouvoirs, les inconvénients les plus manifestes de la décentralisation sont de deux sortes. Corollaire d'un « patriotisme » local créé par la réforme, notamment dans le domaine économique, la décentralisation s'est souvent traduite non par de nouvelles solidarités, mais plutôt par une concurrence entre les territoires, qu'il s'agisse d'infrastructures de transports, d'universités, de centres de recherche...

De son côté, l'Etat, de plus en plus impécunieux, cherche chaque jour davantage à associer les collectivités à ses investissements. Ce qui aboutit à une confusion des rôles et à un enchevêtrement des compétences. Personne néanmoins ne propose aujourd'hui de revenir en arrière : le seul débat porte sur la nécessité ou non d'un approfondissement de la décentralisation, et d'une « réforme de la réforme ».

Ce débat, lui aussi, s'opère dans une certaine confusion. La gauche, qui avait passé outre l'opposition de la droite après 1981, semble aujourd'hui plus réticente. Peut-être précisément parce que la droite, en particulier libérale, s'est approprié la décentralisation, au nom de son combat contre l'Etat. D'où une certaine circonspection de la gauche, même si de « grands élus » socialistes comme Michel Delebarre (Nord-Pas-de-Calais), Michel Vauzelle (Provence-Alpes-Côte d'Azur) ou Jean-Paul Huchon (Ile-de-France) sont favorables à une nouvelle étape de la décentralisation.

En dépit des violentes oppositions qu'il a suscitées, le processus de Matignon sur la Corse, ouvert par Lionel Jospin, a servi à la fois de catalyseur et d'accélérateur à la demande latente d'une nouvelle organisation territoriale. Cette revendication est elle-même la résultante de plusieurs facteurs. L'affirmation du pouvoir local et de l'identité locale est une réaction à la mondialisation, mais aussi à l'affaiblissement de l'Etat face au marché ; elle est aussi une conséquence de la construction européenne, qu'il s'agisse des transferts de souveraineté consentis par la France, du principe de « subsidiarité » ou de la politique régionale de l'UE. La comparaison avec nos voisins de l'Union, souvent plus avancés que la France

dans le transfert de pouvoirs aux collectivités, entre aussi en jeu. Ainsi, dans plus de la moitié des pays de l'UE, tout ou partie des régions dispose de compétences législatives.

Dans un nouveau contexte, européen et « globalisé », les élus, incités en quelque sorte à mettre leurs territoires sur le marché, demandent des pouvoirs supplémentaires et un cadre plus adapté aux spécificités locales. Les partisans d'un approfondissement de la décentralisation font d'ailleurs l'une des réponses possibles à la crise de l'Etat : celui-ci ferait mieux, disent-ils en substance, de transférer aux collectivités des pouvoirs supplémentaires, ce qui lui permettrait de se recentrer sur ses fonctions régaliennes, par exemple la sécurité. Déjà l'égalité des citoyens devant la loi ou les services publics, quel que soit l'endroit où ils habitent, est battue en brèche. Ain-

aussi développer la péréquation entre collectivités riches et pauvres.

Pour sa part, M. Girod a proposé, lui aussi avant le premier tour, une révision de la Constitution pour créer des « lois à vocation territoriale ». L'article 34 de la Constitution mentionnerait ainsi : « Sauf lorsqu'est en cause l'exercice d'une liberté publique ou d'un droit fondamental, la loi peut avoir une vocation territoriale ». L'article 72 préciserait ensuite que « les conseils régionaux exercent le pouvoir réglementaire pour l'exécution des lois à vocation territoriale ». Pour le sénateur de l'Aisne, en effet, certaines « lois peuvent ne pas être tout à fait les mêmes de Dunkerque à Bonifacio ». Ces propositions confèreraient à l'ensemble des régions, selon une formule de M. Girod, un pouvoir de « déclinaison ou d'adaptation » de certaines des lois votées par le Parlement.

« Admettre que les règles de gestion puissent varier selon les territoires n'est pas une atteinte à l'unité du pays »

ANTOINE SEILLIÈRE ET JEAN-PAUL HUCHON

si, depuis le début de l'année, conformément aux termes de la loi Gayssot dite SRU, la SNCF transmet aux régions la gestion des transports régionaux (TER). Les conseils régionaux désormais, choisissent le matériel, mais aussi les fréquences ou les tarifs.

Au bout du compte, c'est la problématique de l'unité et du sens de la République qui est posée : le tabou de la République « une et indivisible » est en train de sauter, jusque dans des milieux aux idées très subversives. En attestent les propositions de personnalités comme Ernest-Antoine Seillière, président du Medef, Jean-Paul Huchon, président PS du conseil régional d'Ile-de-France, ou le sénateur de l'Aisne Paul Girod (UDF).

Avant le premier tour de l'élection présidentielle, soixante personnalités économiques et politiques, de droite comme de gauche, dont MM. Seillière et Huchon, ont signé une « adresse » à tous les candidats. Leur texte souligne qu'« admettre que les règles de gestion puissent varier selon les territoires n'est pas une atteinte à l'unité du pays ni une dénonciation des principes fondamentaux de la République », mais plutôt « une preuve d'intelligence ». Il propose de « transférer aux collectivités locales la gestion de l'ensemble des services collectifs touchant à la vie quotidienne » et se prononce pour « une pratique généralisée de l'expérimentation », tout en ouvrant une série de pistes : « Accepter l'idée que certains territoires seront mieux gérés par un seul échelon administratif (...), admettre un pouvoir d'adaptation réglementaire au niveau local », mais

Les contraintes d'une économie mondialisée

Je ne crois pas que l'on puisse maintenant administrer l'économie. » Livré à chaud sur France 2, le 13 septembre 1999, au soir de l'annonce par Michelin de la suppression de 7 500 emplois dans la foulée de résultats pourtant bénéficiaires, ce commentaire de Lionel Jospin avait choqué une grande partie des Français indignés par le comportement de cette entreprise, symbole du vieux capitalisme hexagonal. Là où ils s'attendaient à une condamnation au moins morale, ils n'avaient entendu qu'un aveu d'impuissance de leur premier ministre face aux lois d'une économie dont les règles seraient désormais fixées hors du cadre national.

D'une certaine façon, les résultats du premier tour du scrutin présidentiel, dans leur dispersion aux extrêmes de l'échiquier politique, sanctionnent ce qui est, pour une partie importante de l'électorat, davantage perçu comme une forme de démission et de renoncement du politique que comme de l'impuissance. Au-delà de leurs différences, l'extrême gauche et l'extrême droite se rejoignent en effet, à travers leurs slogans qui contre « la mondialisation libérale », qui contre « l'euro-mondialisme » pour condamner la perte de souveraineté des Etats dans leurs prérogatives économiques au profit d'acteurs supranationaux, accusés de mettre à mal l'intérêt général dans les domaines de l'emploi, de la cohésion sociale ou encore des services publics.

Pourtant, l'aveu maladroit de Lionel Jospin traduisait une réalité : en vingt ans, sous l'effet de la construction européenne et de la libéralisation, l'économie française a considérablement changé. Ce faisant, les gouvernements ont vu leurs marges de manœuvre se réduire, soit parce qu'ils ont accepté de subordonner leurs principaux instruments de pilotage économiques – budget et politique monétaire – aux instances européennes, soit parce qu'ils doivent désormais composer avec une économie mondiale globalisée.

Le vaste programme de privatisations entamé en 1986 par Jacques Chirac, alors premier ministre, puis mis entre parenthèses par la gauche entre 1988 et 1993 au profit d'une politique du ni-ni (ni privatisation ni nationalisation) avant de reprendre de plus belle par la suite, notamment par la volonté de Lionel Jospin qui en la matière fera figure de champion, a aussi réduit le champ de l'interventionnisme public. Les opérateurs étrangers en ont été les premiers bénéficiaires. En quelques années, la part des investisseurs étrangers – et parmi eux les fonds de pensions anglo-saxons – dans les entreprises du CAC 40 est ainsi passée de 10 % à plus de 40 %.

Dans certaines d'entre elles comme Alstom, TotalFinaElf, AGF ou AXA, elle dépasse 50 %. De la même façon, on perçoit mieux la difficulté pour un gouvernement de rappeler à l'ordre ses entreprises quand celles-ci – à l'instar de Renault, Danone ou Michelin – réalisent l'essentiel de leur chiffre d'affaires et de leurs bénéfices à l'étranger. L'épisode Vivendi Universal, opposant Jean-Marie Messier à Pierre Lescure, a d'ailleurs donné la mesure de l'impuissance d'une classe politique qui, pour l'occasion réconciliée, autour du patron de Canal + dans la

défense de l'exception culturelle, a dû accepter, sans sourciller, le verdict des actionnaires.

Il est ainsi significatif que les cibles des mouvements de contestation de la mondialisation soient les multinationales, les marchés, les institutions économiques internationales et non plus les Etats, jugés souvent bien trop faibles dans ce rapport de forces planétaire. Quand les parlementaires français adoptent la taxe Tobin pour lutter contre la spéculation financière, la mesure reste symbolique car pour avoir un quelconque effet, c'est – au moins – au niveau européen qu'elle devrait être mise en œuvre. Et, au mieux, au niveau du Fonds monétaire international, chargé depuis la crise asiatique de 1997 de piloter la réforme du système financier international.

La bataille pour corriger ce qui peut être considéré comme des dysfonctionnements des marchés ne se gagne donc plus seulement à l'intérieur des frontières nationales mais au sommet des institutions internationales. C'est évidemment beaucoup plus difficile. Mais pas impossible. En 1998, averti par des ONG des négociations en cours à l'OCDE en vue d'un accord multilatéral sur l'investissement qui aurait donné de gros avantages aux entreprises étrangères, Lionel Jospin a obtenu la suspension des discussions.

Au sein de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), les choses sont un peu plus compliquées car ce n'est plus Paris qui parle mais Bruxelles, au nom des Quinze. Pour autant, la France n'a pas renoncé à faire entendre « sa musique » en se faisant souvent la porte-parole des partisans d'une meilleure régulation internationale. Dans la bouche de Jacques Chirac, cela s'est traduit au cours des derniers mois par « humaniser la mondialisation » et dans celle de Lionel Jospin par « maîtriser la mondialisation ». Pour des citoyens confrontés au chômage et pour lesquels la mondialisation est synonyme d'exclusion et de montée des inégalités, ces formules ont, jusqu'à présent, surtout sonné comme de simples figures de rhétorique.

En analysant la conversion progressive de la France au marché, Philippe Gordon et Sophie Meunier, tous deux chercheurs à la Brookings Institution (Washington), se montrent toutefois moins sévères. « Avec la Révolution française, il y a plus de deux cents ans, la France a entrepris de porter un message "universel" – celui de la démocratie et des droits de l'homme – à travers le monde entier. Il serait sans doute exagéré de dire que la "mondialisation maîtrisée" deviendra, pour le XXI^e siècle, l'équivalent de la Déclaration universelle des droits de l'homme, mais l'approche française représente bel et bien une alternative à l'idée que la mondialisation sonne le glas de l'Etat-nation et que les gouvernements n'ont plus de rôle important à jouer dans la vie de leurs citoyens », écrivent-ils dans *Le Nouveau Défi français*, qui vient de paraître aux éditions Odile Jacob. Cette vision optimiste de l'histoire n'a, à l'évidence, pas été entendue par les électeurs qui, pour les plus fragiles d'entre eux, ressentent avant tout, face à l'Etat, un profond sentiment d'abandon.

Laurence Caramel

Jean-Louis Andreani

LA COMPLEXITÉ DE LA GESTION CROISÉE DES MODES DE TRANSPORT

| | Etat | EPIC* | Société concessionnaire | Chambre de commerce | Région | Département | Commune |
|------------------|----------------------------------------|-------------------------------------------|----------------------------------------|-----------------------------|-----------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------|
| Réseau routier | 29 500 km nationales + autoroutes urb. | | autoroutes 9 000 km (7 186 km à péage) | | | 361 500 km départementales | 595 000 km communales |
| Réseau navigable | 800 km ministère équipement | 6 700 km société VNF** (canaux: 3 800 km) | | | 1 000 km | | |
| Chemin de fer | | RFF*** SNCF | | | depuis janv. 02 gère le réseau régional | | |
| Aéroports | | ADP**** aéroport Bâle-Mulhouse | | 80 % des aéroports | | 20 % des aéroports : syndicats mixtes, communautés de communes, groupements interconsulaires | |
| Ports | 7 ports autonomes | | | 23 ports d'intérêt national | | ports de pêche et de commerce | ports de plaisance essentiellement |

* Etablissement public industriel et Commercial ** Voies Navigables de France *** Réseau Ferré de France **** aéroports de Paris Les 7,5 milliards d'euros des contrats de plan Etat-régions (2000-2006), contribuent aussi au financement des transports. Source : Le Monde

PRIVATISATIONS

décidées sous le gouvernement de...

... Jacques Chirac (1986-1988)

| | |
|------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1986 | Saint-Gobain. |
| 1987 | Compagnie générale d'électricité (CGE, l'ancêtre de Vivendi) ; Compagnie générale de constructions téléphoniques ; Agence Havas ; Mutuelle générale française - accidents ; Mutuelle générale française - vie ; Banque du bâtiment et des travaux publics ; Banque industrielle et immobilière privée ; Société générale ; Compagnie financière du Crédit commercial de France ; Compagnie financière de Paribas ; Compagnie financière de Suez ; TF1 ; Sud Radio. |
| 1988 | Matra |

... Edouard Balladur (1993-1995)

| | |
|------|----------------------|
| 1993 | Rhône-Poulenc ; BNP. |
| 1994 | Elf ; UAP. |
| 1995 | Seita. |

... Alain Juppé (1995-1997)

| | |
|------|----------------------------------------------------------------------------------------|
| 1995 | Usinor-Sacilor, Pechiney. |
| 1996 | BFCE, AGF, CGM, Compagnie française de navigation rhénane, Renault, Banque Laydarnier. |
| 1997 | Bull. |

... Lionel Jospin (1997-2002)

| | |
|------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1997 | France Télécom. |
| 1998 | CIC ; Thomson CSF ; Gan ; CNP Assurances ; Société marseillaise de crédit (SMC) ; RMC. |
| 1999 | Crédit lyonnais ; Eramet ; Aérospatiale-Matra ; ouverture du capital d'Air France ; nouvelles cessions de parts de France Télécom. |
| 2000 | Thomson Multimédia ; cession de titres EADS. |
| 2001 | Recettes diverses ; banque Hervet ; SFP. |
| 2002 | ouverture du capital d'ASF et de TDF ; cession de titres Renault et TMM. |

Un lien politique affaibli

Ni les partis
de masse
comme le PC,
ni les syndicats,
l'Église
ou la famille
ne réussissent
plus
à transmettre
les valeurs
du civisme

Des élites loin du peuple

La méfiance des gouvernés envers la « classe politique » ne date pas du 21 avril

IMPRÉVUE, la qualification de Jean-Marie Le Pen au second tour de l'élection présidentielle n'a pourtant rien d'un coup de tonnerre dans un ciel bleu. Ce fâcheux résultat s'inscrit dans un long processus de montée de la méfiance à l'égard de la « classe politique ». Le festival des votes protestataires du 21 avril témoigne de l'inquiétante distance qui s'est creusée entre gouvernants et gouvernés. Les alertes n'ont pourtant pas manqué depuis une vingtaine d'années. Les premières sonnettes d'alarme ont retenti dès les élections municipales de 1983 où le FN sort, ici et là, de sa marginalité électorale. La crise du système des partis éclate au grand jour en 1984 quand, au scrutin européen, l'extrême droite fait pratiquement jeu égal avec le PCF. Malgré des hauts et des bas, le parti de

Jean-Marie Le Pen ne disparaîtrait plus du paysage politique.

Les gouvernants n'ont guère tiré plus de leçon du sévère avertissement que le corps électoral leur a infligé le 22 septembre 1992. Ce jour-là, ne recueillant que 51 % des suffrages exprimés, le traité de Maastricht a failli être rejeté par les Français. Or la très grande majorité des partis de gouvernements, des responsables économiques et sociaux militaient en faveur du « oui ». La sociologie du « non » à Maastricht n'est pas sans rappeler le profil des électeurs lepénistes ou, plus généralement, protestataires. C'est déjà une France de salariés modestes, au bas niveaux d'éducation et de revenus, qui se rebellait contre l'avenir qu'on lui proposait.

Un coup de semonce apparemment très différent fut tiré par les

électeurs le 12 juin 1994. Avec 14,5 % des voix aux Européennes, la liste du bateleur Bernard Tapie enfonce celle du dirigeant socialiste Michel Rocard. Le « populisme » prend, cette fois-ci, une allure « de gauche ». Là encore, c'est une fraction importante de l'électorat populaire – notamment ouvrier et chômeur – qui utilise la candidature d'un homme perçu comme « hors système » pour crier son désarroi. Au cours des dernières décennies, le rejet du système politique a emprunté des moyens plus radicaux. Il s'est aussi traduit par une montée régulière de l'abstention. Le 21 avril dernier a marqué un record absolu en la matière pour un premier tour d'élection présidentielle. Cet événement avait été presque annoncé par l'extraordinaire taux d'abstention (69 % des inscrits) qui a endeuillé le référendum du 24 septembre 2000 sur le quinquennat.

L'abstentionnisme a gagné beaucoup de terrain depuis une vingtaine d'années : son taux a grimpé, au premier tour des législatives, de 16,7 % en 1978 à 31,5 % en 1997. Simultanément, l'accroissement du nombre de bulletins blancs et nuls confirme une profonde insatisfaction à l'égard de l'offre politique. Sans parler de tous ceux qui ne sont même pas inscrits sur les listes électorales. Tout cela converge vers l'affirmation d'un nouveau clivage qui concurrence la traditionnelle polarité droite-gauche.

Le politologue Jean-Luc Parodi a baptisé « clivage vertical » cette nouvelle opposition, de plus en plus pertinente, entre « ceux d'en haut » et « ceux d'en bas », « eux » et « nous ». Ce n'est pas exactement une césure entre les « élites » et le « peuple ». Si la réalité était aussi simple, le vote « protestataire » balayerait numériquement le vote « éclairé ». Le clivage vertical met plutôt aux prises une France qui s'en sort, même en temps de crise, à une France qui s'enfoncé, surtout en période de chômage de masse et de désagrégation des liens sociaux. Le surgissement du clivage vertical est

étroitement lié à l'affaiblissement du clivage horizontal droite-gauche. Ce n'est pas un hasard si la crise de la représentation démocratique survient après l'arrivée de la gauche au pouvoir. L'affrontement politique a perdu la dimension religieuse qui assurait la cohésion des deux camps. La mutation de la gauche au contact du pouvoir a obscurci la perception de ses différences avec la droite.

L'indifférence ou même le mépris à l'égard des classes populaires se sont parfois ouvertement exprimés de gauche. Les tentations de la corrup-

La méfiance entre « élite » et « peuple » – ces deux entités étant évidemment très hétérogènes – n'est pas à sens unique. C'est aussi la faillite des institutions d'intégration sociale qui a généré la crise. Toute société a besoin d'une élite dirigeante. Mais celle-ci ne peut bien accomplir sa mission que si elle est relayée par une théorie d'élites locales et sectorielles. Un secrétaire de cellule communiste, un curé, un instituteur ou un chef scout sont autant de microleaders d'opinion qui structurent la société. Ce sont eux qui trans-

Le FN n'a nullement remplacé le PCF comme force structurante des quartiers populaires. La formation lepéniste est un géant électoral qui reste un nain militant

tion auxquelles ont cédé certains des nouveaux maîtres n'ont pu qu'aggraver le divorce. L'atmosphère est devenue malsaine quand les dirigeants de la gauche s'époumonèrent à dénoncer le « populisme » tandis que montait la terrible rumeur du « tous pourris ». La mésentente entre les dirigeants et les couches populaires a encore été aggravée par la conception ouvertement élitiste défendue par les doctrinaires du « cercle de la raison ». En vertu de cette philosophie, certaines questions – comme l'avenir de l'Europe ou la rigueur économique – seraient presque trop sérieuses pour être arbitrées par l'électorat. Les partisans de cette vision des choses, qui se recrutent chez certains modérés de droite comme de gauche, se félicitent implicitement que le nouvel agencement des pouvoirs limite la sphère du débat démocratique. Les contraintes de la mondialisation, la sanction des marchés et la discipline européenne permettraient de contenir les dangereuses pulsions populai-

mettent l'information aux puissants. C'est grâce à eux que les « importants » ne sont pas coupés du commun des mortels. Cela suppose l'existence d'organisations bien implantées dans le corps social. Or la crise des « grands appareils verticaux », selon l'expression de Michel Rocard, a dramatiquement affaibli les réseaux indispensables à la transmission des valeurs civiques.

Le cas le plus spectaculaire est celui du PCF. Cette église laïque a longtemps servi de « contre-société » paradoxalement intégratrice. Une partie de la classe ouvrière se sentait frère et française grâce au communisme. Ce n'est pas pour rien que le PCF a vu son influence culminer en 1946 avec 814 000 adhérents revendiqués (un chiffre très exagéré). En 1981, « le parti » affirmait encore encadrer 700 000 personnes. En vingt ans, il a perdu plus des trois quarts de ses effectifs. A son dernier congrès (octobre 2001), le PCF n'affichait plus que 150 000 membres. Or, si certains « frontistes » méridionaux organisent des concours de boules, le FN n'a nullement remplacé le PCF comme force structurante des quartiers populaires. La formation lepéniste est un géant électoral qui reste un nain militant.

Avec ses 110 000 adhérents, le Parti socialiste a lui-même perdu 70 000 membres en dix ans. Il est d'autant moins en mesure d'assumer un maillage local serré que sa composition sociale reste caricaturalement déséquilibrée du côté des classes moyennes. Les syndicats résistent sensiblement mieux au déclin militant que les partis politiques, mais leur division interdit une implantation de masse, surtout dans les petites entreprises. Si la CFDT a redressé la barre depuis quelques années après des pertes massives d'adhérents, la CGT est désormais très loin, avec 663 000 adhérents revendiqués à son congrès de 1999, des 5,5 millions dont elle se vantait en 1946. La santé du monde associatif ne compense pas cette dépression militante.

L'écroulement de l'influence de l'Église catholique a, enfin, joué un rôle majeur dans l'étiologie du « lien social ». D'après les enquêtes d'opinion, un quart seulement des Français se disent désormais « croyants convaincus », et seulement 10 % des catholiques vont à la messe chaque semaine. Le profil caricatural des élites françaises – trop souvent forgées dans le moule de l'ENA – ne facilite pas la résolution de leur conflit latent avec ceux qu'elles sont censées entraîner. La classe politique présente une figure excessivement administrative. Et son pendant économique aurait peut-être intérêt à se poser des questions éthiques en dehors des colloques. Raymond Aron estimait que la liberté et l'Etat ne se marient bien que là où existe une unité morale des élites. Nous en sommes loin.

José-Alain Fralon

Eric Dupin



Au temps heureux de la MJC

Retour à Fontaine, ville ouvrière de la banlieue grenobloise, jadis quadrillée par les associations tenues par le Parti communiste

A 53 ans, « Michou » Carvalho se souvient « comme si c'était hier » de sa « première » théâtrale à la Maison des jeunes et de la culture (MJC) de Fontaine. « C'était en 1963 et je jouais le rôle du brave soldat Sveik ! J'avais 14 ans et j'étais apprenti serrurier. Je pensais que je n'y arriverais jamais, et pourtant tout s'est bien passé ! » Cette rencontre avec « la culture pour tous » allait marquer sa vie. En 1968, il quitte la Jeunesse ouvrière catholique (JOC) pour le Parti communiste. « La JOC, c'était bien, mais trop théorique, les communistes, eux, étaient davantage sur le terrain. » Du terrain, il va en faire. De 1975 à 2001, il sera adjoint au maire de Fontaine, chargé notamment de l'emploi et de la jeunesse.

Depuis 1945, le Parti communiste règne sans partage sur cette ville de 24 000 habitants, située sur les premiers contreforts du Vercors et que le Drac sépare de Grenoble. Tout concourt à en faire un bastion du PC : les souvenirs de la Résistance, quand la ville servait de base aux héros du Vercors, une forte implantation industrielle, l'arrivée, avant la guerre, de l'Italie voisine de milliers de militants antifascistes, qui ont fait souche. « Ces Italiens ont été le sel de la terre du mouvement associatif de la ville avec leur spontanéité, leur sens de la musique, leurs traditions, et ils ont contribué à marquer la différence avec ces villes de la banlieue parisienne, avec leurs ouvriers métallurgistes, suffisants et sûrs d'eux », explique Noël Terrot, 65 ans, universitaire et adjoint à la culture de la mairie.

En ces temps de gloire, l'homme fort du parti, c'est le maire, Louis Maisonnat, en même temps député et conseiller général. S'il prend bien soin de s'entourer de quelques « républicains », comme les communistes appelaient alors leurs compagnons de route, Maisonnat est dans la ligne dure du parti. Pour le pire et le meilleur. Militant de tous les instants, il quadrille la ville d'associations, créées certes pour la bonne cause mais qui, progressivement, prennent une certaine indépendance. La MJC en est une. Près de 1 500 jeunes y sont inscrits. Michou égrène ses souvenirs : les danses folkloriques, le canoë-kayak, les « surbombs » « encadrés, bien sûr », le ciné-club...

Jeannine Souillet, elle, se souvient du millier, « au moins », de femmes qui militaient avec elle à l'Union des femmes françaises (UFF), une des organisations satellites du PCF. Cette battante évoque ainsi « la première machine à laver collective que nous avions installée en bas d'un immeuble, un peu après la Libération », ou les combats pour l'ouverture d'écoles maternelles. « Nous voulions apprendre aux femmes à se prendre en charge et sur certains domaines, comme la contraception, nous étions bien en avance sur le Parti communiste. »

La Maison des jeunes et l'Union des femmes françaises sont deux parmi la centaine d'associations initiées ou impulsées par le Parti communiste à Fontaine. Celui-ci sait aussi « récupérer » un certain nombre de traditions populaires, qui ne correspondent pas toujours à son idéolo-

gie. Le « corso », par exemple, qui, au début de l'été, met des milliers de Fontainois dans les rues de la ville. « Le corso participe d'une culture rurale, villageoise, qui n'était pas dans la ligne "moderniste" du PCF des années 1960 », explique Nizar Baraket, responsable de Mémoires au présent, association travaillant sur le passé proche de la ville. Pour lui, « ce sont plus les communistes eux-mêmes que le Parti communiste qui ont donné cette tonalité particulière à la ville. Je suis frappé par tous les gens âgés qui me parlent de l'extrême disponibilité des militants et des élus du parti. Tous me

Aujourd'hui, si Fontaine compte encore près de 200 associations, celles-ci ne jouent plus du tout le même rôle qu'à l'époque. L'Union des femmes françaises, devenue Les Femmes solidaires, rassemble encore une petite centaine d'adhérentes à Fontaine, mais, regrette Jeannine Souillet, on trouve de moins en moins de militantes.

Pour expliquer la baisse du militantisme, Jeannine Souillet ose un étrange paradoxe : « Nous avons peut-être contribué à créer cet état d'esprit en privilégiant notre combat pour le mieux-être, peut-être n'avons-nous

Patronage ou MJC : grâce à ces deux lieux de rencontre, combien de « sauvages » de l'époque ont évité la dérive ?

dissent : « Quand on avait besoin d'eux, ils étaient toujours là. » Les anciens se souviennent aussi de la « colo » – trois pour la seule ville de Fontaine – et de la kermesse de la caisse des écoles qui se tenait au parc Karl-Marx, pas loin du château de la Rochette où l'abbé Vincent organisait « sa » kermesse. Aumônier de la résistance, gaulliste, ce prêtre de combat n'hésitait pas à chasser sur les terres communistes. Patronage ou MJC : grâce à ces deux lieux de rencontre, combien de « sauvages » de l'époque ont évité la dérive ?

pas assez appris aux gens que tout n'était pas acquis. » « Je ne désespère pas », dit-elle en évoquant le travail accompli avec les femmes maghrébines – et notamment Mille et Une Après-Midi, un recueil de témoignages, écrits en français et en arabe, « Ecoute, écoute, c'est l'histoire de Karima, fille de Soufi, nièce de Malika ».

« Aujourd'hui, on ne crée plus d'animation, mais du prêt-à-porter, confirme « Michou » Carvalho, la MJC devient prestataire de services et non plus lieu de convivialité. » Il pointe une autre erreur : « En décentralisant



Le militantisme sous d'autres formes

CONSIDÉRÉ comme une pratique évanescence à l'heure du crépuscule des utopies – comme de la contre-révolution –, le militantisme, en déclin dans les partis traditionnels, n'est peut-être pas en train de disparaître. Il passerait plutôt par une lente métamorphose propre à déjouer les pronostics de « fin de l'histoire » qui, au début des années 1990, voyaient la politique définitivement abandonnée aux seuls « gestionnaires ». Ce renouveau s'est fait sentir à la fin d'une décennie inaugurée par l'effondrement du « socialisme réel » à l'Est.

La baisse tendancielle de la pratique religieuse, la montée en puissance d'une mondialisation financière désormais sans ennemis déclarés et la transformation annoncée du citoyen en consommateur constituaient autant de phénomènes a priori décourageants pour l'action militante. Mais le regain de contestation observé à l'occasion des grèves de décembre 1995, l'irruption de nouveaux acteurs dans le débat politique (par exemple les jeunes réalisateurs de cinéma qui, le 11 février 1997, ont pris l'initiative d'un Appel à la désobéissance civile en faveur des sans-papiers) sont autant de signes que la tendance, désormais, s'est inversée. Le militant militarisé, éventuellement violent, crispé sur l'objectif de la prise de pouvoir demeure, certes, une figure du passé. Mais d'autres styles de protestation plus pacifique ont pris la relève.

Le succès remporté par l'association Attac (Association pour la taxation des transactions financières et pour l'aide aux citoyens), à partir de 1998, illustre cette mutation. Ce mouvement, parti d'une initiative médiatique du *Monde diplomatique*, tourné vers l'international, s'est cristallisé autour du rejet de la mondialisation financière en privilégiant, comme forme de lutte, la « contre-expertise citoyenne ». Refusant que le néo-libéralisme financier soit tenu, après la chute du mur de Berlin, pour l'ordre même du monde, Attac s'est efforcée d'opposer à la compétence des économistes les diagnostics de son conseil scientifique. En outre, à travers Attac a été en partie réhabilité un certain tiers-mondisme qui, depuis les années 1980, avait fait de l'abolition de la dette du Sud un de ses chevaux de bataille.

De 1998 à 2001, l'histoire de l'association sera celle d'une irrésistible ascension. Les adhésions se multiplient, hissant bientôt ce nouveau venu politique au niveau des grands partis nationaux par le nombre de militants actifs (plusieurs dizaines de milliers). A côté des universités

d'été, d'une coordination à l'Assemblée nationale unique en son genre et d'autres activités de forum et de réflexions, Attac ne se prive pas de lancer des actions spectaculaires sur le terrain, mêlant parfois théâtre de rue et défilé. Tel fut le cas du débarquement inopiné à Jersey, le 12 juin 2001, d'un groupe mené par l'association pour protester contre les paradis fiscaux.

Toutefois, le vent des derniers mois a été moins favorable à son développement. Les violences qui ont accompagné le contre-sommet du G8 à Gênes, à l'été 2001, les attentats du 11 septembre, quelques semaines plus tard, ont relégué au second plan la protestation contre la mondialisation financière. Certaines tensions internes opposent en outre au sein de l'association une tendance « républicaine » à l'extrême gauche. Les résultats du premier tour de la présidentielle ont par ailleurs contraint les militants antimondialisation à revenir à une forme de mobilisation plus « classique », sur le mode de l'antifascisme. L'image de l'ennemi absolu, déplacée sur de nouveaux objets comme le Medef, l'« ultralibéralisme », a dû être retouchée pour cadrer à la ligne générale en prévision du 5 mai. « Il importe pour la mise en échec de l'extrême droite fascisante que son score soit le plus bas possible », demandait ainsi une déclaration du conseil d'administration de l'association datée du mardi 23 avril. Le texte n'en accusait pas moins « les logiques libérales » d'être à l'origine du dévoiement de la révolte de certains des plus marginalisés qui, « désespérant de l'intervention publique », se jetaient dans les bras « des pires ennemis de la démocratie ».

Autre limite que constate Etienne Schweisguth, directeur de recherche au Cevipof, l'un des coauteurs du recueil *La Démocratie à l'épreuve*, publié récemment par les Presses de Sciences-Po : « Les discours antimondialisation sont dans le champ politique, certes, mais ils n'ont pas vraiment investi le champ électoral. » Plus généralement, « on est loin de la passion pour la politique telle qu'on l'a connue à "l'âge d'or", dans les années 1970, époque où les idéologies politiques étaient fortement structurées », constate-t-il, ajoutant qu'« on ne croit plus aux systèmes globaux, et si on se mobilise, c'est pour un problème précis, les gens désormais pratiquent la "politique à la carte" ». Toujours est-il que même entre les « micromobilisations », l'abstention ou le vote protestataire, l'horizon d'un consensus légal paraît plus éloigné que jamais.

Nicolas Weill

Les remords des non-inscrits

Un nombre croissant d'électeurs potentiels ne figurent pas sur les listes électorales

SÉBASTIEN a des remords. Des « remords énormes » assure-t-il. Le Pen au deuxième tour, d'une certaine manière, c'est un peu sa faute ; celle aussi de tous ceux qui n'ont pas effectué en temps et en heure (avant le 31 décembre 2001) les démarches pour s'inscrire sur les listes électorales. Comme tant d'autres non-inscrits, difficiles à comptabiliser mais nombreux chez les jeunes, Sébastien aurait pu, Sébastien aurait dû. Mais à 21 ans, quand on pointe au chômage après avoir été caissier dans un supermarché, la « politique » paraît pour le moins lointaine... Le 21 avril, ce jeune Parisien n'a donc pas voté. Et le 22, il s'est réveillé « dégoûté ». « Je ne me reconnais dans aucun parti, dit-il, j'aurais donc voté blanc, mais au moins j'y serais allé... Maintenant, j'ai vraiment pris conscience de l'importance du vote. Je m'inscrirai dès que possible. »

En attendant, il est descendu dans les rues de Paris, le 1^{er} mai. Une manière d'agir, de s'acheter une conduite citoyenne. Une casquette sur le crâne, un sifflet aux lèvres, il arborait un T-shirt de sa confection. Devant, il avait écrit, en référence au leader d'extrême droite : « Au royaume des aveugles, les borgnes sont rois. Français, Françaises, dimanche dites "non" au borge borné. » Au dos, cette autre inscription : « Nous sommes blancs, nous sommes noirs, nous sommes jaunes... Mais ensemble nous sommes de la dynamite. Dynamitons le F haïne ! »

Le cas de Sébastien est loin d'être isolé. A chaque élection, le nombre des non-inscrits – électeurs potentiels dont les noms ne figurent pas sur les listes électorales – ne cesse d'augmenter. A la présidentielle de 1981, ils représentaient 3,8 % des personnes en âge de voter. En 1988, l'évaluation avait été portée à 5,5 % puis à 7,55 % en 1995, selon le Groupe d'étude et de réflexion interrégional (GERI). Cette année, les estimations vont de 8 % à 10 %, soit une « perte » d'environ 3,5 millions d'électeurs sur un peu plus de 43 millions. Les explications avancées sont variées : retards ; complexité supposée des démarches ; insuffisance de l'information ; changements d'adresse... Mais, au-delà des arguments de circonstance, la raison principale reste le rejet de la politique. « J'avais le sentiment que ces choses-là ne me concernaient pas », admettent la plupart des personnes interrogées.

A 32 ans, Cendrine confesse ain-

si n'avoir « jamais voté ». Jusqu'au 21 avril, la politique lui était étrangère. Cette restauratrice d'œuvres d'art, maman de trois enfants, préférait l'action « concrète », sur le « terrain », au bénéfice d'associa-

ni son copain Arthur, le percussionniste passionné de musique africaine, ne sont inscrits sur les listes. Le cas de Virgil, 24 ans, s'explique en partie par le fait que ses parents, comme 5 000 autres électeurs pari-

« Je fais partie des gens que la politique n'a pas su venir chercher ; j'ai toujours vécu en marge de tout ça, avec le sentiment que la politique ne changerait pas mon quotidien »

ARTHUR

tions. « Beaucoup de gens de ma génération sont dans mon cas et culpabilisent. Ce premier tour sera peut-être un tournant pour la société française, une autre manière de percevoir et de pratiquer la politique... »

Dans les défilés, les meetings, les réunions estudiantines, les non-inscrits admettent avoir vécu le 21 avril comme un rappel à l'ordre. C'est le cas d'Emilie et de Gaëlle, deux étudiantes parisiennes âgées d'une vingtaine d'années. « Je me suis réveillée trop tard, après le 31 décembre, et j'ai honte, j'avoue mon inconscience », explique Emilie, arrivée d'Alsace en début d'année universitaire.

Conséquence : les deux amies, membres d'une troupe amateur (La Compagnie déportée), s'activent à la préparation d'un spectacle programmé de longue date au Théâtre Paris-Vincennes (24 et 25 mai). *Vivre debout* évoquera la Résistance durant la seconde guerre mondiale. « Nous n'avions pas prévu d'être ainsi dans l'actualité, poursuit Emilie, ce sera une façon de se rattraper par le biais du théâtre... »

Devant l'entrée de l'université parisienne Censier, où l'on débat à longueur de journées des conséquences du 21 avril, les avis sont nuancés sur la question des éventuels remords. Eliane, étudiante en langues étrangères appliquées (LEA) qui a également tardé à effectuer les démarches nécessaires, s'interroge : « Pourquoi aurais-je des remords ? La politique, ce n'est pas mon truc et je ne suis pas totalement d'accord avec les manifs. Si Le Pen est présent au second tour, c'est que des gens ont voté pour lui, il faut respecter ce choix. »

Plus loin, deux jeunes gens distribuent des tracts pour un spectacle musical intitulé *Un métissage rythmique*, organisé par l'association Message. Ni Virgil, le disc-jockey,

cher ; j'ai toujours vécu en marge de tout ça, avec le sentiment que la politique ne changerait pas mon quotidien. Aujourd'hui, j'ai un peu la rage, j'ai pris une grande claque dans la gueule. »

Aller « chercher » les électeurs potentiels, c'est justement l'un des objectifs que s'est fixés l'association marseillaise Accès direct, créée en décembre 1999. Son président, Nasser Zidane, qui a rejoint depuis les rangs du Parti socialiste, incite les jeunes des quartiers nord de Marseille à s'inscrire sur les listes électorales, quitte à les aider, parfois même à les accompagner dans les mairies. « Nous n'avons pas de discours moralisateur, précise M. Zidane, nous insistons simplement sur l'importance de cette démarche. Jusqu'à présent, la plupart d'entre eux avaient l'impression que voter ne servait à rien, que les politiques ne s'intéressaient pas à eux. Maintenant, je crois que tout cela est en train de changer. Croyez-moi, une fois qu'ils ont leur carte, ils en sont fiers... »

Philippe Broussard





JEAN-MARIE DONEGANI (à gauche) est directeur d'études à l'Institut d'études politiques de Paris et directeur de recherche au CNRS.

MARC SADOUN (à droite) est professeur à l'Institut d'études politiques de Paris. Ils sont l'un et l'autre chercheurs au Cevipof (Centre d'études de la vie politique française).

Ils ont publié ensemble *La Démocratie imparfaite : essai sur le parti politique* (Gallimard, Folio, 1994) et *La V^e République : naissance et mort* (Gallimard, Folio, 1999). Jean-Marie Donegani est également l'auteur de *La Liberté de choisir. Pluralisme religieux et pluralisme politique dans le catholicisme français contemporain* (Presses de la FNSP, 1993) et Marc Sadoun celui de *De la démocratie française. Essai sur le socialisme* (Gallimard, 1993).



« Il faut élire le premier ministre au suffrage universel »

Pour les politologues Jean-Marie Donegani et Marc Sadoun, la cohabitation au sommet de l'exécutif a accru le brouillage politique entre la majorité et l'opposition

La montée du vote protestataire le 21 avril a attiré l'attention sur ce qu'on a appelé la crise de la représentation, la coupure entre le peuple et les élites. Qu'en pensez-vous ?

Jean-Marie Donegani. Il faut distinguer deux aspects dans cette crise. Tout d'abord, le clivage qui se manifeste en France entre ceux qui assimilent les profonds changements de la donne économique et sociale, liés à l'ouverture et à la pluralisation des contextes, et ceux qui ne les comprennent pas et les craignent. Les premiers votent à gauche ou à droite mais pour les partis dits de gouvernement, les seconds votent pour des forces « anti-système », expriment moins un choix qu'un refus et réclament d'abord du politique une protection contre l'extérieur.

On a donc ici une sorte d'opposition entre la figure de l'expert et celle du tribun, entre la raison et la protestation. Ensuite, la coupure proprement dite entre représentants et représentés. La méfiance envers les représentants n'a cessé de croître depuis une vingtaine d'années, reposant d'abord sur le sentiment que ces derniers ne se préoccupent pas vraiment des gens ordinaires. Ce second aspect de la crise est plus traditionnel et peut-être inhérent même au phénomène représentatif. Il n'est pas sans lien avec le premier, puisque cette méfiance envers les représentants est toujours plus accentuée lors des mutations du système.

Le point important ici tient au fait que cette crise de la représentation conduit les citoyens à surcharger de demandes le système sans se préoccuper de manifester aussi des soutiens. Il faut donc comprendre que la crise de la représentation est liée à une crise de la citoyenneté. Cette crise est peut-être aujourd'hui d'autant plus profonde que la citoyenneté était intimement liée à la nationalité et que celle-ci est maintenant remise en question par la construction européenne et la mondialisation. Mais elle est accentuée aussi par la tendance de l'action publique à donner une représentation fragmentée du corps national. Lorsque les politiques répondent à des demandes sectorielles ou s'adressent aux communautés, ils privilégient la figure de l'individu et négligent celle du citoyen. Cela ne peut être sans conséquence sur le fonctionnement du système représentatif.

Marc Sadoun. Des institutions démocratiques ne se comprennent pas sans frontières, garantie d'une assignation rigoureuse des responsabilités. Suffisamment poreuses pour permettre l'échange raisonné des opinions et garantir une décision informée, ces frontières sont de nature institutionnelle – la séparation, souple au moins en régime parlementaire, des pouvoirs – mais aussi de nature politique : d'une part, la majorité et l'opposition ne peuvent s'affronter que sur la base de principes communs, de valeurs partagées ; d'autre part, les élites représentent le peuple sans jamais prétendre se confondre avec lui. Une démocratie ne peut fonctionner que dans l'assurance des règles et des procédures ; un contrôle ne peut sans dommage se substituer à un autre contrôle. Or tout se passe comme si la V^e République avait progressivement brouillé ces frontières. Sur le plan institutionnel, la déposition du Parlement s'est accompagnée d'une intervention accrue du judiciaire dans les affaires politiques.

Vous parlez des juges constitutionnels ou des juges d'instruction ?

M. S. Des deux. Du côté du Conseil constitutionnel, la France a rejoint les démocraties modernes dans la nécessité d'un contrôle constitutionnel. Et cela est sans doute bon, mais elle a porté à l'excès cette tendance dans la mesure où, par ses censures, le Conseil constitutionnel a posé des bornes à l'intervention politique. Il a

sanctionné mais il a aussi contraint les gouvernements successifs à une certaine autocensure, les obligeant à tempérer leurs ardeurs, à limiter la portée de leurs réformes et, dans une certaine mesure, à intervenir à la marge. Du côté des juges d'instruction, le rôle de la justice a été ambigu : elle voulait délivrer la parole du tiers-arbitre qui, au nom du droit, prend des décisions neutres mais, en intervenant dans des affaires politiques, qui engageaient des choix, elle a bouleversé cette ordonnance trinitaire – deux parties qui s'opposent sous le regard du juge – et s'est trouvée prise dans la dualité inhérente à l'essence du politique. Elle a ainsi pris sa part dans les dérives de la démocratie d'opinion.

Revenons aux brouillages que vous dénoncez. Après le brouillage institutionnel, le brouillage politique.

M. S. Ce brouillage est d'abord lié à la cohabitation qui ne permet plus de distinguer clairement ce qui relève de la majorité et ce qui relève de l'opposition : de multiples indicateurs nous montrent que les citoyens ne savent plus à qui appartient la décision, ne savent plus qui gouverne et qui s'oppose. Mais il concerne aussi les rapports entre les élites et le peuple. C'est une question que la démocratie représentative n'a jamais su résoudre : la coupure ne peut engendrer que de la méfiance et, lorsqu'elle vient des citoyens, cette méfiance est sans doute en partie saine dans la mesure où elle protège des excès du pouvoir. Mais, sur un terrain favorable – le conflit entre le peuple et les grands s'est toujours développé en France plus que dans les autres vieilles démocraties –, cette méfiance a été nourrie au cours des deux dernières décennies par le développement des affaires, le soupçon de corruption généralisée, mais aussi par le sentiment, en partie seulement justifié, d'un pouvoir impuissant à résoudre les problèmes.

N'est-ce pas aussi la faute des partis politiques, qui n'ont pas su percevoir ce qui se jouait au cœur de l'électorat ?

J.-M. D. Le brouillage dû à la cohabitation a été aggravé par le rapprochement

des programmes. Mais il ne faut pas oublier que toute action politique se déroule sous contrainte et que le rapprochement entre les programmes des partis de gouvernement tient simplement à la prise en compte de leur moindre latitude d'action face à des données environnementales plus serrées qu'en d'autres temps. L'échec des partis politiques ne tient pas dans l'assomption d'une culture de gouvernement. Il tient dans l'incapacité qu'ils ont manifestée à parer leurs choix d'une couleur volontariste. La politique gaullienne était aussi teintée de pragmatisme et consistait le plus souvent à honorer la nature des choses. Mais elle était toujours présentée comme le fruit d'une volonté et conforme à l'essence du politique, qui est la décision. On ne peut faire reposer la démocratie sur l'expression des volontés des électeurs tout en leur signifiant qu'il n'y a pas vraiment d'al-

voir que cette communication n'est pas à sens unique. La fonction des partis n'est pas seulement de transmettre des demandes préexistantes ou de traduire des clivages sociaux. Elle est aussi d'ensemencer le social, de le politiser. La défaite de la gauche manifeste sa propre crise d'identité, moins sur le plan des choix politiques que sur celui de l'invention et de l'entretien de clivages proprement politiques.

Le PS aurait pu jouer ce rôle. Pourquoi ne l'a-t-il pas fait ?

M. S. La question posée est celle de la conjugaison entre les exigences d'expression et de décision. Lorsqu'un parti de classe – ce qui est la vision commune à la social-démocratie et au Parti communiste – se retrouve au pouvoir, il doit prendre des décisions de compromis et d'arbitrage, qui risquent de décevoir les attentes de la partie du peuple qu'il prétend incarner. Or cet-

tes, une social-démocratie implantée dans la société civile, nous n'aurions pas connu la situation de désérence politique dans laquelle se sont trouvés les individus en manque d'intégration.

Il y a aussi une crise du militantisme. La mobilisation contre le Front national peut-elle inverser la tendance ?

J.-M. D. On est entré dans une société qui fonctionne moins à l'appartenance qu'à l'identification. Il y a encore des mobilisations politiques, mais elles se font sur des objectifs précis et temporaires, avec une visée surtout instrumentale. Les partis étaient des institutions qui offraient à leurs adhérents une inscription politique et sociale durable. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Quant à l'actuelle mobilisation contre le FN, on peut en avoir deux lectures. On peut penser qu'elle annonce des identifications et des implications politiques nouvelles. Ou on peut la considérer comme une mobilisation ponctuelle, sur un objectif précis et temporaire. Pour que la première hypothèse soit plausible il faudrait que soient surmontées les raisons profondes de la crise que l'on a énoncées au début de cet entretien.

Faut-il changer la Constitution, passer de la V^e à la VI^e République ?

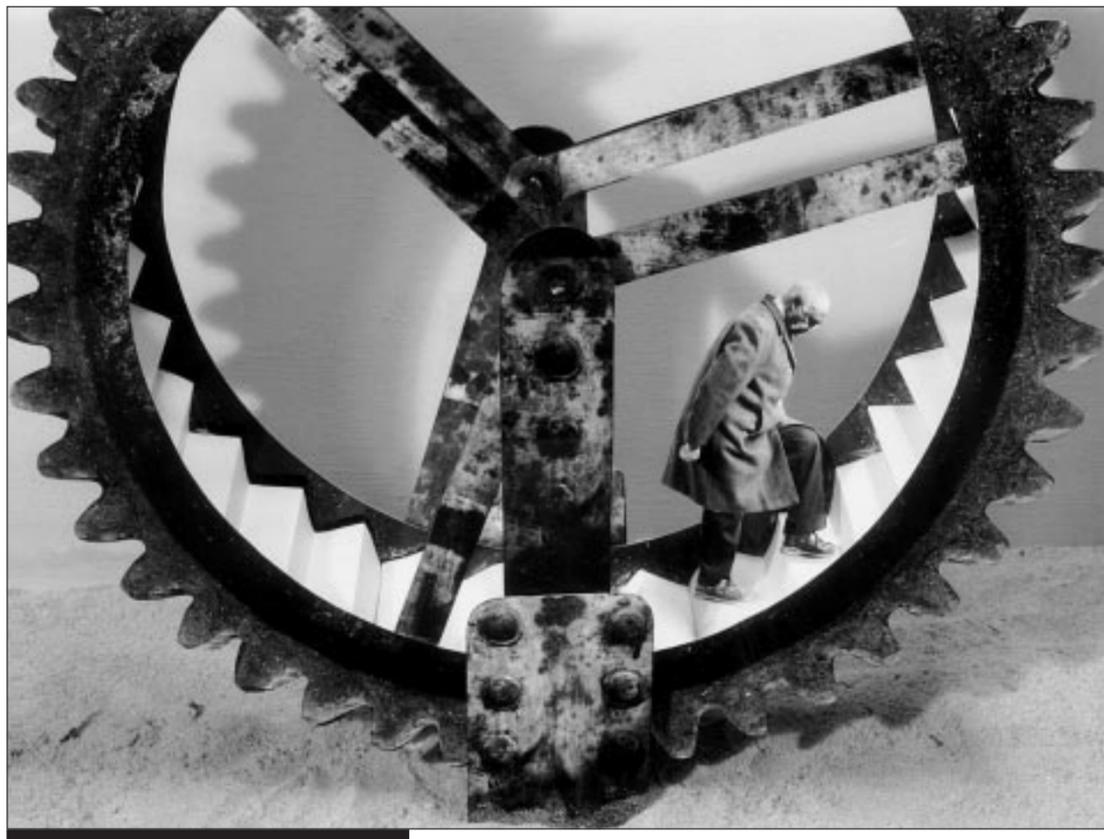
M. S. Nous ne le pensons pas. La Constitution de la V^e République repose sur des principes clairs et sains, ceux d'une démocratie parlementaire rationalisée qui tente de conjuguer un principe d'incarnation et un principe de représentation. De Gaulle voulait faire du chef de l'Etat l'incarnation de la France unie, mais il savait bien aussi que la France était divisée et qu'il fallait assurer des canaux très classiques de représentation – les partis politiques, le Parlement, le gouvernement. Ce système duel n'a subsisté que quelques années, il a été rapidement déréglé par l'élection du président de la République au suffrage universel direct, qui a obligé celui-ci à entrer dans la compétition politique, puis, plus tard, par les épreuves successives de la cohabitation.

Pour corriger ces dérèglements, il n'est pas nécessaire de changer de Constitution, mais il faut sans doute l'amender sur un point, capital mais qui ne change pas l'esprit des institutions : puisque le peuple est attaché à la désignation directe de l'autorité politique, le plus simple est d'assurer l'élection au suffrage universel direct du premier ministre : c'est la meilleure assurance contre les cohabitations dans la mesure où les rôles seraient clairement et définitivement assignés, c'est aussi la meilleure garantie de la préservation du pouvoir d'incarnation du chef de l'Etat qui échapperait aux contraintes de la compétition électorale grâce à un mode d'élection plus classique – par exemple le collège élargi institué en 1958. Cette réforme devra s'accompagner d'un changement du mode de scrutin : seul, à notre sens, un scrutin majoritaire à un tour accompagné, pour les législatives, d'une part de proportionnelle permettra d'associer le besoin d'expression des préférences politiques et l'exigence de la décision. Le scrutin du 21 avril a marqué les limites d'un système à deux tours, inconnu des grandes démocraties occidentales.

N'est-ce pas changer de Constitution ?

J.-M. D. Ce n'est pas l'existence des deux circuits – le circuit incarnatif et le circuit représentatif – qui pose problème, c'est le fait que le premier a été pollué par la logique du second dès lors que le président était élu au suffrage universel. La réforme que nous proposons permettrait de sortir de cette pollution et, en particulier, d'une fonction présidentielle à géométrie variable, tantôt ultra-présidentialiste, tantôt frappée d'impuissance.

Propos recueillis par
Thomas Ferenzi



Osons la VI^e République... par Olivier Duhamel

AVRIL 2002 : un mai 68 à l'envers, qui a besoin d'un mai 58 à l'endroit. Le résumé dépasse la simple formule. Comme le 13 mai 1958, comme les premiers jours de mai 1968, le 21 avril 2002 est un accident. Et l'événement accidentel, ici Le Pen au second tour, est à la fois le produit et le déclencheur d'une crise aiguë. Il ne serait pas intervenu si le pays, bien portant à tant d'autres égards, ne souffrait d'un mal profond. C'est un ictus, une + attaque. Il extériorise la crise en même temps qu'il l'aggrave.

La pathologie cumule plusieurs dysfonctionnements, politique, culturel, moral, institutionnel. Il serait court de n'en retenir qu'un. Chacun tend à voir midi à sa porte, l'économiste à dénoncer les rigidités de vieux corporatismes français qui résistent à l'excès, le sociologue à discerner la séparation entre les exclus, aidés mais rejetés, les classes moyennes, superficiellement sollicitées mais livrées à elles-mêmes et les élites, plus ou moins performantes, plus ou moins arrogantes, le politologue à relever la dissolution des repères, l'individualisme consumériste, la disparition des institutions structurantes.

Cette dissolution, il la perçoit du parti gaulliste au communiste dans l'univers politique. Il la constate aussi pour les appareils idéologiques (comme disait Louis Althusser), ceux qui faisaient tenir le système, de l'école uniforme à la télévision unique. Pour les ultra-critiques, ils nous aliénaient. Pour d'autres, ils trahissaient le lien social. En tout cas, ils permettaient au système de tenir et de se reproduire. Le philosophe néo-heideggerien s'épanchera, lui ; sur l'ultime avatar de la post-modernité qui déconstruit tout.

Les professeurs de science politique sont menacés du même travers que leurs confrères d'autres disciplines. Ils risquent de tout ramener au politique. Philippe Corcuff, de l'université Lyon-II, n'a donc pas tort de railler l'animateur de la Convention pour la VI^e République, Arnaud Montebourg, et de dénoncer par mail « l'ethnocentrisme politique » : « Imaginons que pour combattre l'extrême droite des métallos regroupés au sein de la C6B (la Convention pour le 6^e Boulon) nous expliquent qu'il faut doubler la production de boulons pour se défendre contre la violence fasciste ou que des artisans-bouchers regroupés au sein de la C6S (la Convention pour le 6^e Steak) demandent une hausse de la production de viande bovine afin de distribuer des

steaks gratuits et répondre ainsi au mécontentement populaire. De distingués politistes réunis dans les salons feutrés pourraient s'interroger sur les corporatismes qui rongent la société française au détriment de l'intérêt général ou sur les valeurs archaïques qui s'opposent aux valeurs de la modernité ».

Ce risque relevé, il faut en revenir au malade. Chacun avec ses outils, pour le diagnostic. Le politologue ne saurait tout déceler, mais il a quelque chose à dire. Le constitutionnaliste ne saurait tout comprendre, mais il a quelque chose à expliquer. Cela fait, la démarche vaut pour la thérapeutique. Chacun avec ses moyens, qui ne sauraient tout guérir, mais peuvent y contribuer.

Commençons par le diagnostic. La V^e République est moribonde. La maladie a commencé en 1986. C'est alors que le Front national est entré à l'Assemblée nationale. Alors aussi que le président de la République refusa de démissionner et choisit la cohabitation. Eut-il raison, pour pacifier le pays et/ou reconquérir le pouvoir ? Eut-il tort,

Idéalement, il nous faut élire une Assemblée nationale constituante. A défaut, recourons à un gouvernement de large union pour préparer une nouvelle Constitution, soumettons-la à référendum

comme le souligna Raymond Barre, Cassandre à l'époque bien isolé ? Qu'importe le jugement, seul compte le fait, générateur.

La maladie s'est aggravée en 1992. François Mitterrand refusa à ceux qui le lui proposèrent d'abréger sa fin de règne par l'adoption du quinquennat assortie de sa démission. Elle lui aurait offert une sortie en beauté. Elle aurait surtout réglé le problème à temps. Il préférerait, hélas, rester à l'Élysée, jusqu'au bout du bout. Au risque de banaliser la cohabitation. Lourde responsabilité. Le refus de cette opération chirurgicale dégrada un peu notre régime. Le malade est tombé dans le coma en 1995-1997, mais sans trop s'en rendre compte. Une étape nouvelle de sa déchéance a été accomplie par celui-là même qui était censé lui reconstruire le cerveau : le chef de l'Etat. Elu en 1995, il dissout l'Assemblée et sa majorité en 1997. Il perd. Il reste. Mitterrand bis ? Nenni ! Mitterrand aggravé : au moins celui-ci n'avait-il cohabité

qu'après des législatives perdues à l'échéance. Chirac restait alors qu'il avait provoqué l'aggravation du mal. Rarissimes furent les petites voix qui relevèrent cette tare française, inimaginable dans les autres démocraties européennes. Nous ne pouvions insister, on nous rétorquait – oh commodité ! – que nous étions aveuglés par l'esprit partisan... Que le malade ne guérissait pas, il fut pourtant impossible de ne pas le voir. Les élections municipales de 2001, si proches et pourtant si lointaines, nous l'ont encore une fois montré. Jérôme Jaffré eut beau souligner dans les colonnes de ce journal que l'extrême droite était vivace, le Parti communiste en voie de disparition, la gauche souvent vaincue par ses propres divisions, etc., on lut, on apprécia, on ne mérita point. La gauche surmonta vite ses craintes, tout à sa juste joie d'avoir gagné Paris et Lyon. La droite surmonta sa décomposition parisienne sinon nationale, tout à s'enthousiasmer de ses innombrables succès de proximité, de Quimper à Strasbourg, du Havre à Tou-

ques Chirac n'a-t-il pas déjà détruit le peu qui restait de la République gaullienne, en laissant Juppé décider, en dissolvant l'Assemblée, en décidant de se représenter, en faisant sa campagne ultra-sécuritaire, en encourageant ainsi, fût-ce sans le vouloir, Le Pen, ce qui est moralement moins condamnable, mais

OLIVIER DUHAMEL est professeur à l'Institut d'études politiques de Paris, député socialiste européen.

pire du point de vue de la lucidité ? Le travail est presque terminé. Réélu, Jacques Chirac sera définitivement le président arbitre, pour ne pas dire potiche, qu'il fut provisoirement cinq ans durant, exclusivement occupé à conserver le pouvoir, ou du moins son apparence, et moins que jamais en mesure de l'exercer.

La VI^e République est inéluctable, puisque la finlandisation de la V^e est acquise. Le présidentisme « césaro-papiste », selon l'expression de Bruno Etienne, est mort. Le président français ne sera plus qu'un arbitre, comme en Finlande. Qu'importe qu'il soit élu au suffrage universel direct. Il régnera encore, il ne gouvernera plus jamais. Inutile donc d'instaurer une VI^e République en bonne et due forme. Inutile d'écrire une nouvelle Constitution. C'est encore un signe de nos travers jacobins que d'insister sur ce point.

Relisons le grand œuvre d'un des maîtres du droit français, le doyen Carbonnier. *Flexible droit* est un titre de lui. Il n'est pas toujours besoin de changer la norme pour changer les choses – ni même pour transformer le droit réel.

Bref, Le Pen battu, le pire est derrière nous. Calmons-nous, et laissons faire le cours naturel des choses. Le malade va sortir tout seul du coma. L'accident l'aura métamorphosé. La VI^e République de facto sera substituée à la V^e, en vérité morte le 21 avril.

Cette thèse présente des avantages apparents. Elle est optimiste, ce qui est agréable. Elle évite de recourir à la voie lourde d'un changement formel de régime, ce qui est reposant. Elle nous épargne la quête du chas par lequel passerait le fil d'une constituante. Autrement dit, elle a de bonnes chances d'être convenue, puisqu'elle évite d'agir. Est-il cependant certain que le médecin ait raison ? Peut-on aujourd'hui livrer le malade à lui-même, au prétexte qu'il guérira tout seul ? Disons, à tout le moins, que le doute est permis.

Reste alors la seconde réponse, l'intervention des acteurs, d'abord

pour faire constater la mort clinique, puis pour aider la VI^e République à naître. Au moins serons-nous assurés de régler durablement le mal institutionnel français. Au moins n'aurons-nous pas à craindre une nouvelle « cohabitation » délétaire. Au moins serons-nous à l'abri du retour d'un César, ou, pire, d'un Le Pen bis qui s'emparerait de tous les outils de la V^e pour fonder un régime autoritaire et – ultime ironie de l'Histoire – la détruire en lui donnant le tour du « coup d'Etat permanent » que dénonçaient jadis François Mitterrand dans son pamphlet et Pierre Mendès France dans son ouvrage à l'époque contestable mais aujourd'hui prémonitoire, *La République moderne*. Ces raisons devraient nous suffire. Mais alors comment faire ? Idéalement, la réponse est aisée. Il nous faut élire une Assemblée nationale constituante, comme nous le fîmes – laborieusement – à la Libération. A défaut, recourons à un gouvernement de large union pour préparer une nouvelle Constitution, soumettons-la à référendum, comme de Gaulle le fit en 1958. Quant au contenu de ladite Constitution, il appartiendra évidemment aux responsables de le fixer et de le proposer au pays.

Suggérons simplement ici que le régime présidentiel serait pire que le mal, car il institutionnaliserait ce que nous voulons guérir. Le régime primo-ministériel serait au contraire le remède : un régime parlementaire dirigé par le premier ministre, comme dans toutes les grandes démocraties majoritaires européennes.

Dernière question : comment passer de l'idéal au réel. Il nous manque un de Gaulle, a écrit implicitement Yves Mény dans *Le Monde* du 24 avril. Difficile de le contredire sur ce point. Lorsque le dirigeant fait défaut, les citoyens peuvent s'y substituer, pourvu qu'on les y encourage.

Pour reprendre la métaphore médicale, où trouver les accoucheurs dont la VI^e République a besoin ? Existent-ils à droite ? On ne les voit pas – tant ses dirigeants sont déjà occupés à se partager les postes qu'ils attendent goulûment. On peine à les discerner à gauche – même si quelques voix commencent à s'exprimer. Encourageons-les, d'où qu'elles viennent, sur ce programme d'urgence pour refonder la République. Il sera toujours temps de se résigner à la solution pragmatique, avec ses limites. Et rappelons Sénèque : « *Ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas, c'est parce que nous n'osons pas que les choses sont difficiles.* »

... Tout de suite

par Paul Alliès

LE vote du 5 mai ? Le produit de la remobilisation populaire dont le 1^{er} Mai a été l'expression. Il est, de ce point de vue un référendum typique de la V^e République, peut-être le dernier. Un référendum contre tout ce qu'incarne Le Pen et qui peut prendre des allures de plébiscite vu l'ultra-per-

PAUL ALLIÈS est professeur de science politique à l'université de Montpellier, vice-président de la Convention pour la VI^e République, conseiller régional (PS) du Languedoc-Roussillon.

sonnalisation que contient cette procédure dans ce régime.

Pour qu'il n'en soit plus ainsi et surtout pour que l'accident historique que nous venons de vivre ne se répète pas, il est essentiel de changer les institutions. Il faut donc exploiter la possibilité, rarissime dans notre tradition constitutionnelle, de la révision prévue par l'article 89 qui garantit le respect du calendrier démocratique et donne le droit d'initiative également au premier ministre et aux membres du Parlement.

Les députés élus en juin pourront donc déposer une proposition de réforme qui, après la délibération parlementaire, pourra être ratifiée

Que se créent partout, dès le 6 mai, des Comités pour une Nouvelle République

par référendum. Cette « constituante tranquille » devrait conduire à l'instauration d'un régime primo-ministériel où le seul vrai chef de l'exécutif est investi par la majorité des 577 députés.

Cette élection décentralisée du pouvoir central est de nature à nous prémunir de la roulette russe de l'élection présidentielle dans une circonscription unique où priment le hasard et la ruse sur la raison et la responsabilité. C'est aussi celle qui met notre système de gouvernement au diapason démocratique européen. Une telle réforme aurait pour conséquence de faire disparaître tout risque de cohabitation, laquelle aura été un des facteurs essentiels de la désorientation de l'électorat depuis dix ans. Cette perspective devrait faire l'objet d'ores et déjà d'un échange public entre les dirigeants politiques. Les candidats aux élections législatives devraient prendre position sur le fond.

Les électeurs pourraient ainsi s'approprier les termes d'un débat qui ne doit pas rester de type juridique. On sent bien pourtant la réticence, pour le moins, de la « classe politique » plus attachée à calculer différents scénarios d'arrangements post-électoraux qu'à faire un nouveau pas dans le sens d'un parlementarisme rationalisé. Il importe donc que se rassemblent toutes les forces de la société qui ont pris conscience qu'on ne pouvait plus gouverner comme avant. Un mouvement, organisé, des candidats à l'élection présidentielle, des leaders de partis et d'opinion se sont déjà engagés en faveur d'une VI^e République.

Désormais, ce socle doit s'élargir au-delà des mots, des formations politiques et des cercles de spécialistes. Que se créent partout, dès le 6 mai et durant les élections législatives, des Comités pour une Nouvelle République : ces CNR ne feront pas qu'évoquer les grandes heures de la Résistance et son esprit fondateur. Ils seront le creuset d'une réappropriation démocratique de la question du pouvoir d'Etat.

Ce sera un retour littéralement constituant au peuple fondateur et une première réponse efficace pour résoudre la crise de régime qui s'est ouverte en cette saison. Elle deviendrait alors celle d'un radieux printemps de la République.

Affronter enfin les défis économiques par Charles Wyplosz

MERCI Le Pen pour cet électrochoc ! Depuis quelques années, la France allait droit dans le mur. La seule question était de savoir ce qui lui ferait prendre un virage. J'avais imaginé un long et pénible déclin économique, accompagné de tensions sociales et de polarisation politique grandissantes. Si elle provoque l'indispensable mutation, l'élection présidentielle aura abrégé cette souffrance.

Car la France ne va pas bien. Sa croissance est poussive (sur vingt ans, nous sommes au 16^e rang parmi les vingt-trois pays de l'OCDE) ; le chômage ne décline pas sérieusement (nous reculons du 17^e au 19^e rang) ; le dialogue social est en panne. Et la liste n'est pas close....

Il fallait remettre en question un modèle qui a failli, et ses acteurs n'étaient pas enclins à le faire spontanément. L'espoir, aujourd'hui, est qu'ils sauront tirer les bonnes conclusions mais, à voir leurs premières réactions, instinctives, ils n'en prennent pas le chemin, ni à gauche, ni à droite. Paradoxalement, une traversée du désert dans l'opposition peut offrir à la gauche une chance d'être la première à opérer l'indispensable mutation.

Le début de la sagesse sera de reconnaître que les défis auquel la France fait face ne lui sont pas spécifiques. Depuis trop longtemps, la défense d'une mythique mais bien vague exception française est utili-

sée comme prétexte pour rejeter sans discussion les réformes qui marchent ailleurs. Il est souvent humiliant de se promener en Europe et d'écouter les moqueries de nos partenaires : la France toujours en grève, la France qui bloque toutes les réformes européennes, la France qui défend des propositions dont personne ne veut, la France qui ne travaille plus (les trente-cinq heures, la retraite à 60 ans et souvent bien moins).

La deuxième mutation sera de cesser de découper les idées en fonction d'une grille de lecture idéologique. La gauche devra bien finir par admettre explicitement que, si elle veut exercer le pouvoir, elle doit assurer l'efficacité économique pour pouvoir s'attaquer aux inégalités. A l'épreuve du pouvoir, Mitterrand s'était résigné à abandonner les dogmes qu'il avait cultivés (Bérégovoy avait fait merveille). Avec son droit d'inventaire, Jospin a remis l'idéologie en vogue et bloqué l'évolution en cours. Or, l'efficacité économique, c'est le marché. Non, le marché n'est pas un mal. Non, le profit n'est pas honteux. Non, la mondialisation n'est pas un danger. Ce sont les sources de la richesse. A la gauche de redistribuer la richesse qu'elle laissera s'épanouir, au lieu de niveler par le bas.

La troisième mutation est de reconnaître que l'Etat ne peut pas tout. Cette idée ne vient pas naturellement aux énarques qui contrôlent les partis politiques : dotés

d'une formation économique des plus superficielles, ils tendent à confondre leur pouvoir, qui dépend d'un Etat omnipotent, et le bien public qu'ils ont pour mission de servir.

Il est grand temps de changer le recrutement de nos élites, tant politiques qu'au sommet des administrations. Comme ailleurs dans le monde, il serait tellement plus sain de faire tourner les responsables entre secteurs public et privé, alors qu'en France les élites ne voyagent que dans une seule direction, du public au privé.

La quatrième avancée serait de mettre un terme au faisceau de rentes si bien nommées « avantages acquis ». Les rentes des fonctionnaires qui se tuent rarement à la tâche mais bénéficient de privilèges exorbitants : temps de travail très inférieur à la moyenne, garantie d'emploi à vie, retraites très avantageuses et acquises à un âge où les employés du secteur privé continuent de bâtir des projets professionnels. Les rentes de tous ceux qui vivent d'aides publiques rarement justifiées : les agriculteurs en situation de dépendance totale vis-à-vis de la politique agricole commune, les transporteurs vrais monopoles, héritage d'une technologie vieillie, etc. Chacun, d'une manière ou de l'autre, reçoit de l'Etat quelques miettes et tolère les rentes des autres pour mieux

protéger la sienne. Ces privilèges dérisoires sapent la société et obscurcissent les enjeux.

La cinquième mutation serait de laisser le dialogue social se développer pour remplacer les conflits par la négociation. On ne dira jamais assez combien l'approche Jospin-Aubry, en bloquant les initiatives réformatrices de la CFDT et du Medef au profit des syndicats les plus corporatistes (FO) ou féroce-ment idéologiques (SUD), a représenté une formidable régression sociale.

De manière insidieuse, la notion de lutte de classes, rangée ailleurs au placard de l'histoire, reste crédible en France : les patrons sont mauvais et les employés ont toujours raison. Moulinex a fait faillite, et alors ? Les faillites sont, dans une économie de marché, la sanction essentielle d'une mauvaise gestion, la seule discipline qui impose la recherche de l'efficacité, source de richesse.

Michelin n'est pas un exemple de bonne gestion sociale, certes, mais il n'y a rien de scandaleux à alléger les charges de fonctionnement, au besoin en licenciant, même si l'entreprise fait encore des profits : attendre que les profits aient disparu revient à agir trop tard et conduit bien souvent à la faillite.

La gauche française doit retrouver ses vraies valeurs de progrès, non pas en cultivant une idéologie sectaire mais en s'ouvrant au monde. Elle avait reçu un premier aver-

tissement quand les socialistes allemands et anglais avaient délibérément écarté Jospin de leurs débats sur la « troisième voie ». Elle avait répondu avec désinvolture et mépris, ricanant en voyant Blair peiner, un peu, à se faire réélire. Elle vient de recevoir un second avertissement. Il serait dramatique

CHARLES WYPLOSZ est professeur d'économie à l'Institut universitaire de hautes études internationales de Genève.

qu'elle s'enfoncé un peu plus dans l'idéologisme en espérant séduire les électeurs d'Arlette Laguiller : la force de l'extrême gauche est de faire rêver à des grands soirs et des lendemains qui chantent, mais ce n'est pas ainsi que l'on bâtit un parti qui a vocation à gouverner.

La combinaison de l'antilibéralisme et de la pratique du pouvoir, c'est le PCF qui l'a tentée, avec le succès que l'on sait. Les Verts n'ont jamais reçu autant de voix que lorsque Daniel Cohn-Bendit essayait d'articuler une vision moderne et ouverte de la gauche.

C'est en acceptant le succès de l'économie de marché, corrigée de ses nombreux dérèglements, que la gauche retrouvera le moyen d'articuler un programme qui dépasse la langue de bois qu'elle nous a présentée cette fois-ci. Le débat au PS, ces jours-ci, est enfermé dans la question : à gauche ou à droite. En avant, peut-être ?

Pourquoi la droite revient par Anthony Giddens

La victoire assurée de Jacques Chirac dans l'élection présidentielle est le dernier développement en date du retour au pouvoir de la droite, en Europe. C'est la première fois que l'on assiste à un affrontement droit contre droite dans un événement électoral de cette importance, mais M. Chirac aurait fort bien pu être réélu à la présidence s'il avait été opposé à Lionel Jospin.

La géographie politique de l'Europe est en mutation. Il y a moins de trois ans, les gouvernements de gauche étaient au pouvoir dans onze des quinze Etats de l'Union européenne. Selon le résultat des élections législatives françaises, en juin, et les élections nationales en Allemagne, en septembre, ce chiffre pourrait tomber à cinq ou six.

De plus, nous n'assistons pas seulement au retour de la droite modérée, mais au renouveau de l'extrême droite, que symbolisent parfaitement les progrès électoraux de M. Le Pen.

Quelle interprétation devons-nous donner à ces changements ? Assistons-nous en ce moment à une transition idéologique comparable à celle de la fin des années 1970, lorsque le conservatisme tenant du libre marché a connu une telle ascension ?

A cette question, je réponds par la négative. Pour comprendre pourquoi la droite est revenue au pouvoir dans de nombreux pays de l'UE, il nous faut analyser les raisons qui ont donné la majorité aux partis de gauche à partir du

milieu des années 1990. Cette raison n'est pas un déplacement de l'électorat vers la gauche. Les études menées à l'époque ne montrent aucune évolution de cette nature. Les partis sociaux-démocrates ont obtenu de bons résultats pour un ensemble de causes. Ils ont révisé leur vision politique afin de séduire un corps électoral plus large, abandonnant au passage certains bagages idéologiques qui leur avaient auparavant interdit l'accession au pouvoir.

Le Labour est ainsi devenu New Labour, les sociaux-démocrates allemands se sont mis à parler de

chose était vraie en France, où les conflits et les querelles de la droite lui aliénèrent les électeurs, permettant à la gauche menée par Jospin de remporter une victoire surprise. S'il existe une loi générale en politique, c'est qu'unis on gagne, et que divisés on perd.

Le retour de la droite aujourd'hui est en partie la réplique à l'identique des précédents succès de la gauche. En Espagne, le dirigeant de centre-droit José-Maria Aznar se trouve au pouvoir essentiellement à cause de la désillusion des électeurs après une longue période de gouvernement par

Au Danemark, les sociaux-démocrates sont tombés en partie pour avoir perdu le référendum d'adoption de l'euro, qu'ils avaient fortement soutenue. Aux Etats-Unis, Bush a gagné - d'extrême justesse - uniquement parce que la candidature de Ralph Nader a pris des voix à Al Gore.

Bien évidemment, la chute des gouvernements de gauche est aussi le résultat d'une faillite politique. Et c'est là que les questions les plus cruciales doivent être posées et recevoir une réponse. De nombreux commentateurs estiment que les gouvernements de gauche sont en recul parce que les sociaux-démocrates se sont trop rapprochés du centre. La troisième voie, dit-on, est condamnée. La solution pour la gauche est de revenir à des politiques rejetées par le courant modernisateur - taux d'imposition élevés, plus d'intervention de l'Etat dans l'industrie, plus d'importance accordée à la redistribution.

Mais ce point de vue ne résiste pas un instant à l'analyse. Les électeurs aujourd'hui échappent pour l'essentiel aux clivages idéologiques. Plus de 50 % d'entre eux, dans les pays de l'UE (et aux Etats-Unis), se définissent comme ni de droite ni de gauche. Les partis qui ont conservé un programme de gauche conforme à la tradition ne recueillent qu'une petite minorité de suffrages - généralement moins de 10 % du total des voix - et ce pourcentage ne cesse de baisser.

Les erreurs politiques des gouvernements de gauche ont en réalité été à l'inverse : une incapacité

à moderniser suffisamment. Parmi les priorités qui sous-tendent la pensée de la troisième voie, se trouvent deux éléments fondamentaux. Le premier est la réforme des marchés du travail et des systèmes de protection sociale, de manière à mettre l'accent sur la création d'emplois. Le second est

ANTHONY GIDDENS, sociologue, est président de la Fondation Policy Network (www.policy-network.net).

la nécessité, pour la gauche, de s'attaquer à des dossiers traditionnellement traités par la droite - comme la délinquance et l'immigration.

Les sociaux-démocrates de plusieurs pays clés de l'UE ont résisté à l'idée, ou été politiquement incapables de procéder à ces adaptations - cédant ainsi des voix à la droite. Le problème essentiel de la France, de l'Allemagne et de l'Italie, c'est le manque d'emplois et le chômage de longue durée. Bien que le chômage ait effectivement reculé pendant un certain temps, notamment en France, les réformes nécessaires du marché du travail n'ont été accomplies par la gauche dans aucun de ces pays. La proportion de la population active ayant un emploi au Royaume-Uni est actuellement de 76 %. En France et en Allemagne, elle tourne autour de 65 %, tandis qu'en Italie elle n'est que de 50 %. En France, le taux de chômage est particulièrement élevé parmi les jeunes dont une proportion non négligeable a soutenu Le Pen.

La célèbre intention déclarée de

Tony Blair d'être implacable envers la délinquance et les causes de la délinquance fut un élément majeur de la montée en puissance du New Labour. En effet, le New Labour reconnaît que les inquiétudes des gens face à la délinquance sont fondées et doivent recevoir une réponse. Il se concentre sur des problèmes qui étaient autrefois le terrain exclusif de la droite.

Les sociaux-démocrates doivent faire de même ailleurs s'ils veulent conserver ou retrouver un large soutien de la population. La même chose vaut pour la question de l'immigration, la plus déterminante peut-être de toutes pour les partis de gauche ou du centre. Il ne sert à rien de se contenter de clamer que les pays de l'UE ont besoin d'immigrés (bien que ce soit vrai). Il faut développer des politiques implacables en matière d'immigration, mais implacables aussi envers les causes de l'hostilité contre les immigrés.

Le renouveau de la polarisation droite-gauche de la politique menace à l'évidence la stabilité politique. Néanmoins, la cause de la gauche modernisatrice n'est aucunement perdue. Elle demeure la seule voie opérante vers une social-démocratie européenne. La poursuite d'une évolution idéologique devra être assortie d'une réflexion tactique efficace. La gauche peut continuer de gagner si ses divisions sont moins criantes que celles de la droite.

Traduit de l'anglais par Françoise Cartano.

Les gouvernements de gauche seraient en recul parce que les sociaux-démocrates se sont trop rapprochés du centre. La troisième voie, dit-on, est condamnée. Mais ce point de vue ne résiste pas un instant à l'analyse

« nouveau centre », et ainsi de suite. Mais il y eut également d'autres raisons, plus contingentes. En Grande-Bretagne et en Allemagne, les conservateurs étaient au pouvoir depuis près de vingt ans - les gens étaient fatigués de les voir, ils avaient envie de nouveaux visages. En Italie, la droite s'est divisée alors que la gauche, sous le couvert de la coalition de L'Olivier, avait réussi à gouverner ses différences. La même

les socialistes, dont la popularité s'est trouvée entamée par une succession de scandales liés à la corruption.

La gauche italienne, de son côté, n'a pas été capable de contenir ses différences alors qu'elle était au gouvernement, et elle s'est fragmentée, s'est retrouvée sans dirigeant, pendant que la droite, sous la houlette de Berlusconi, réussissait à composer une image d'unité.

Il faut moderniser la doctrine républicaine par Ezra Suleiman

Il est certainement préoccupant qu'un cinquième de l'électorat français ait voté pour les candidats antidémocratiques de l'extrême droite. Mais la démocratie en France n'est pas véritablement menacée. Cette confiance ne se justifie, toutefois, que si la France, sous la conduite de ses responsables politiques, accepte de considérer avec honnêteté les problèmes brûlants et de s'engager dans de véritables débats.

L'économie française a été l'une des plus prospères du monde industriel ces soixante dernières années. Malgré cela, la société française n'a pas aussi bien réussi à établir l'harmonie sociale. Cela est dû en grande partie au fait qu'elle est enclavée d'une idéologie qui s'est montrée incapable d'évoluer au rythme des changements économiques et sociaux. Je ne fais pas allusion à la dichotomie gauche-droite, socialiste-capitaliste. Je fais allusion à la fossilisation de la doctrine républicaine.

La doctrine républicaine incarne de nobles principes. Elle dote l'Etat de l'autorité pour mettre en pratique ces principes. Quand l'Etat, et les gouvernements qui le représentent, ne parvient pas à être fidèles à ces principes, cela provoque une amertume qui détourne les gens de la politique. C'est précisément ce qui était en cause le 21 avril.

La rigidité de la doctrine républicaine a beaucoup fait pour étouffer le débat et pour empêcher la France de s'adapter à un monde en rapide mutation. En fait, la doctrine républicaine a été transformée en idéologie conservatrice, ce qui n'était pas son point de départ. Comme toutes les idéologies, elle est toujours prête à soutenir son idée la plus chère sans prendre le temps de se demander si cette idée pourrait conserver sa pertinence en se modernisant.

Le principe d'égalité, central dans la pensée républicaine, n'aide plus ceux qui sont au pouvoir à aborder certains problèmes sociaux majeurs auxquels le pays est confronté. En fait, il les encourage à éluder la plupart des problèmes urgents. Le refus de reconnaître les composantes ethniques en mutation d'une société, la structure raciale de la société, la discrimination à laquelle cela mène souvent dans la société, tout cela s'est produit à cause de l'aveuglement

que l'idéologie républicaine conservatrice a imposé à la société.

En refusant de reconnaître la nature changeante de la société et les problèmes qui ont accompagné ces transformations, les gouvernements n'ont naturellement pas été capables de s'attaquer aux problèmes. La défaite de Jospin et le succès de Le Pen ne sont pas seulement dus aux 5 % de Jean-Pierre Chevènement au premier tour de l'élection. Ils sont dus aux nombreuses années qui ont précédé l'élection du 21 avril et durant lesquelles les gouvernements ont refusé de prendre en compte ce fait : la France n'est plus une société homogène du point de vue ethnique. Le refus de reconnaître ce point a empêché les changements politiques. Il a empêché les débats et les adaptations nécessaires.

Les gardiens de la flamme républicaine sont nombreux en France ; une bonne part de l'intelligentsia française, toujours prête à sortir son fusil quand un citoyen déclare qu'il a des identités multiples, en fait partie. Je suis toujours surpris de lire, comme cela m'est arrivé des milliers de fois, l'article d'un intellectuel français manifestant son opposition à la revendication d'une minorité pour réparer une injustice. Cela commence tou-

jours par : « Non au communautarisme à l'américaine. »

Tout d'abord, l'auteur manifeste presque toujours une profonde ignorance et un manque de respect à la fois pour sa propre société et pour celle des Etats-Unis. Les groupes ethniques des Etats-Unis ne sont pas engagés dans une

La rigidité de la doctrine républicaine a beaucoup fait pour étouffer le débat et pour empêcher la France de s'adapter à un monde en rapide mutation

guerre mutuelle incessante, contrairement à l'image qui s'est répandue en France. En fait, ces groupes manifestent aussi une loyauté remarquable (parfois même excessive) envers leur pays et ses institutions.

Dans un sens, l'antiaméricanisme a fait du tort à la France. On peut effectivement ne pas apprécier de nombreux aspects des Etats-Unis, mais c'est une chose de critiquer en connaissance de

cause et c'en est une autre de faire des critiques systématiques et générales de tout ce qui est américain. Ce n'est pas par hasard si tous les idéologues républicains virulents en France arborent fièrement un badge antiaméricain voyant. Une connaissance, même minimale, de la société américaine

permettrait de savoir qu'il existe un lien direct entre le dynamisme de ses institutions et le côté intégrateur de sa politique. Deuxième grave erreur de ceux qui sont les porte-drapeaux de l'idéologie républicaine conservatrice : le refus de reconnaître qu'elle n'a augmenté ni la loyauté ni la fierté envers le pays. Le fossé a été comblé par un nationalisme dangereux. La doctrine républicaine n'a pas réussi à créer un patriotis-

me et a donc laissé une place importante pour un nationalisme négatif. Comment se fait-il que ce soit à Le Pen qu'il échoie de battre le rappel pour soutenir la « nation française » ?

Troisièmement : l'idéologie républicaine intransigeante est devenue le soutien du statu quo et notamment de ceux dont les intérêts sociaux et économiques sont menacés par le changement. La doctrine républicaine est devenue la philosophie de ceux qui considèrent qu'ils ont beaucoup à perdre d'une société plus égalitaire et plus intégratrice. En fait, les idéologues républicains aiment encore moins l'esprit d'entreprise et la compétition que l'intégration. Ils défendent l'Etat et comptent sur lui pour conserver le statu quo.

Face à presque tous les problèmes rencontrés par la France - Europe, discrimination, intégration des minorités, intensification du mouvement vers une économie de marché, relations avec les Etats-Unis -, la ligne dure des défenseurs de la doctrine républicaine a fait du tort à la France.

Beaucoup de gens en France doivent se demander pourquoi les lois et les règlements ne reconnaissent par leur statut, économique ou social, pourquoi la société leur

a fermé tant de portes au nez, pourquoi ils ne sont pas représentés dans les principales institutions politiques ou économiques. Il n'y a toujours pas un seul beur à l'Assemblée nationale ! La doctrine républicaine a peut-être trouvé un moyen de recenser des chiffres pour que tout le monde soit « fran-

EZRA SULEIMAN est professeur de science politique à l'université de Princeton et à l'Institut d'études politiques de Paris.

çais », mais allez expliquer cela aux minorités exclues ! Une exception a été faite pour les femmes en politique. Mais cela ne fait qu'exacerber le problème de la doctrine républicaine en montrant que l'élite peut faire des exceptions à une règle ostensiblement fondamentale quand cela l'arrange.

Il est temps de moderniser l'idée républicaine. C'est une trop bonne idée pour l'abandonner aux idéologues républicains qui ont fait mouvement à reculons, un mouvement intéressé et d'esprit étroit. Et pas très démocratique.

Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Florence Lévy-Paoloni.

Disparus, les intellectuels par Jérôme-Alexandre Nielsberg

Où sont les intellectuels ? Ceux dont on se demandait, avant le premier tour de l'élection présidentielle, s'ils avaient encore quelque chose à dire à la politique, aux politiques ? Où sont-ils, ceux qui prônaient la critique des discours électoraux, celle des partis, des idées ? Aujourd'hui, la réalité force à un constat : nulle part ! Ils ont disparu.

Tant de signatures sur les listes de soutien des partis de gauche réduites au silence ? Non. Pas réduites. Silencieuses dès le départ. Les intellectuels n'ont pas soutenu, tout au long de cette campagne, les idées que défendaient les représentants des partis politiques à la présidence de notre République. Ils ont adhéré, comme des huîtres. Or, demande-t-on à des huîtres de parler ?

La politique spectacle, celle à laquelle nous avons eu droit, faite

de tartes à la crème, de ketchup et de petites phrases, ne peut s'encombrer du soutien de quelque intellectuel que ce soit. Penser, en ce monde de séduction, est contre-productif.

Il faut, quoi qu'on dise de cette position, « ouvrir sa gueule »

En revanche, et selon le principe bien compris du vuisme publicitaire, il faut s'attacher des figures, figurer en liste ceux que les médias désignent comme les penseurs de notre modernité. Departid pour les pâtes et Sollers pour Jospin. Résultat : quand le rouge sang des masses populaires coagule et vire

au brun, silence ! Tout cela était prévisible. Dès longtemps. Quel monde nous montre les informations télévisées ? Le nôtre ? Quels sont ceux aujourd'hui qui comprennent leur participation à l'évolution de la planète ? La mondialisation économique, l'impérialisme capitaliste, l'éclatement du social : rien n'est jamais expliqué.

Les chercheurs (sociologues, historiens, philosophes...) s'entre-écrivent. Les journalistes - pour s'en convaincre il n'est qu'à regarder l'émission de Guillaume Durand sur l'actualité littéraire - s'entre-parlent. Et les professionnels du politique s'entre-tiennent. Quant aux autres, ils s'entre-taisent.

Les luttes idéologiques, nous dit-on pour les désamorcer, sont mortes. Avec Dieu. Avec l'histoire. L'intellectuel n'est plus total mais spécifique. On fait de la micropolitique. On est efficace et pragmatique. On a craché sur l'ambition sar-

trienne. C'était oublier un peu vite que Sartre était capable tout à la fois de descendre dans la rue, de parler aux médias et de réfléchir avec ses pairs. C'était ignorer le rôle d'éducateur nécessaire qu'il

JÉRÔME-ALEXANDRE NIELSBERG est critique littéraire, directeur de la revue « Contrepoints ».

endossait souvent. C'était nier enfin l'utilité de son apostrophe constante à la politique et aux hommes du pouvoir.

Chaque jeudi
LE MONDE DES LIVRES
avec **Le Monde**
DATÉ VENDREDI

L'intellectuel aujourd'hui est spécifique, certes, humble et conscient de ses limites, mais il est bâillonné. Il s'est bâillonné. Face à la sophistication du fascisme, face à son pouvoir de persuasion, il faut laisser tomber les scrupules. Il faut, quoi qu'on dise de cette position, « ouvrir sa gueule ». Il faut utiliser les outils dont nous savons nous servir : les idées, les mots, la raison. Les utiliser pour ceux qui n'en ont pas une maîtrise suffisante. Il faut être, assumer ce que nous sommes, des intellectuels. Au service de tous.

Les textes proposés à la page Débats du Monde peuvent être transmis :
- par voie postale :
Le Monde, page Débats,
21 bis, rue Claude-Bernard, 75242, Paris
- par télécopie : 01 42 17 21 22
- par courriel : opinions@lemonde.fr
Dans tous les cas, nom, adresse et numéro de téléphone des auteurs doivent accompagner ces envois.

Lionel Jospin et le « piège » sécuritaire

« VOUS ALLEZ DEVOIR travailler et réfléchir sur le problème qui a contribué à nous faire battre l'insécurité. On n'a jamais su faire une synthèse qui nous satisfasse. » En quelques mots, prononcés en guise de testament politique, mardi 23 avril, devant le bureau national du Parti socialiste, Lionel Jospin a mis le doigt sur une des principales causes de sa déroute électorale. A-t-il péché par « naïveté » sur ce thème de campagne, comme il en avait fait l'aveu, il y a quelques semaines, se convertissant à la ligne dure prônée par le chef de l'Etat ? Ou regrette-t-il au contraire de s'être laissé charmer par les sirènes sécuritaires, au risque d'entonner une musique inaudible pour cette partie de la gauche qui refuse toute concession sur le terrain des libertés publiques ? Comme souvent au cours de la campagne, le premier ministre n'a pas su – ou pas voulu – exprimer son intime conviction. Du moins a-t-il admis, à demi-mot, le diagnostic posé, depuis dimanche 21 avril au soir, par de nombreux militants socialistes : si la gauche a perdu, c'est d'abord parce qu'elle est tombée dans le « piège sécuritaire ».

En matière de lutte contre la délinquance, Lionel Jospin pouvait pourtant se prévaloir jusque-là d'une certaine cohérence. En 1997, lors du colloque de Villepinte, il avait su opérer une mutation idéologique en affirmant que la sécurité était une liberté fondamentale et qu'il convenait de privilégier « la responsabilité individuelle sur les excuses sociologiques ». A cette occasion, son gouvernement s'était fixé des objectifs à la hauteur de l'enjeu : mobiliser l'ensemble des acteurs de terrain concernés en créant des contrats locaux de sécurité ; rapprocher les forces de l'ordre des citoyens en lançant une « police de proximité », tout à la fois plus présente et plus à l'écoute ; imposer une réponse « systématique, rapide et lisible » à chaque acte de délinquance en convoquant au parquet les auteurs d'incivilités ; assurer, enfin, une prise en charge efficace des mineurs délinquants en créant des structures d'hébergement disposant d'un encadrement éducatif renforcé.

DES CHOIX CONTRE-PRODUCTIFS

Bien qu'il n'ait pas ménagé sa peine pour mettre en œuvre cet ambitieux programme, le gouvernement de Lionel Jospin n'a pas eu le loisir d'en tirer les bénéfices. Faute de temps, d'abord : les mutations profondes demandées à la police – sommée de passer d'une logique de maintien de l'ordre à une logique qualitative de sécurisation au quotidien – sont encore loin d'être acquises ; la mise en place des centres éducatifs renforcés et autres centres de placements immédiats pour jeunes délinquants s'est avérée lente, notamment parce qu'elle exige un bouleversement des pratiques éducatives. Faute, surtout, d'avoir su apporter une réponse adéquate au problème posé : l'arsenal imaginé, basé sur un traitement individuel de la délinquance, s'est trouvé impuissant face à la dynamique collective à l'œuvre dans certains groupes de jeunes. En dépit de son volontarisme, le gouvernement a ainsi échoué à contenir les micro-violences du quotidien, celles-là mêmes qui provoquent l'exaspération et nourrissent le sentiment d'insécurité.

A l'enthousiasme des débuts a ainsi succédé la morosité. Ayant tourné le dos aux politiques de prévention dans les quartiers, le gouvernement n'a pas su renouveler son discours. Pis, ses choix se sont révélés contre-productifs en termes d'image : la montée en puissance de certains de ces dispositifs, comme la généralisation du traitement en temps réel des parquets, a débouché sur une meilleure prise en compte de la réalité de la délinquance et donc une augmentation mécanique des chiffres des infractions commises. Aussi,

lorsque, le 14 juillet 2001, Jacques Chirac, déjà en campagne pour l'élection présidentielle, dénonça « cette insécurité croissante, cette espèce de déferlante » et lâcha le concept de « tolérance zéro », le gouvernement paraît tétanisé. Quelques jours plus tard, il ne trouve rien de plus opportun que de rendre publics, pour la première fois en milieu d'année, les chiffres semestriels de la délinquance, en augmentation de 9,58 % : la machine infernale vient de se mettre en marche. Dès lors, c'est une lente glissade, un dérapage incontrôlé sur le terrain répressif qui va caractériser le discours du gouvernement. Le 28 août, sur TF1, Lionel Jospin signe sa rentrée politique en déclarant vouloir mener « la bataille de l'insécurité », assurant que son équipe ne ferait preuve d'« aucun laxisme ». Le 6 septembre, réunissant l'ensemble des préfets et des procureurs pour un grand raout médiatisé, les ministres de l'intérieur et de la justice, Daniel Vaillant et Marylise Lebranchu, martèlent qu'il « ne saurait être question de se montrer tolérant avec la délinquance quelles que soient ses formes ». Puis ajoutent : « Attention à ne pas faire de la surenchère sur ce thème de la tolérance zéro, il faut être crédible. »

SURENCHÈRE

Cinq jours plus tard, les attentats du 11 septembre achèvent de balayer les dernières réserves. Après avoir réactivé et renforcé le plan Vigipirate, Daniel Vaillant prend prétexte de la loi sur la sécurité quotidienne pour faire adopter un dispositif augmentant les pouvoirs de coercition de la police. Le ministre peut bien affirmer qu'« il n'est pas attentatoire aux libertés de lutter contre le terrorisme », ce sont les jeunes en général, et ceux de banlieue en particulier, qui sont directement visés par les mesures adoptées. Or ce tour de vis n'empêche ni la droite ni les syndicats de policiers d'en réclamer toujours plus. A l'automne, une violente polémique, née de la libération contestée d'un truand multirécidiviste, place une nouvelle fois le gouvernement sur la défensive. Il accepte d'amender la loi sur la présomption d'innocence,

taxée de « loi pour les voyous » par les organisations policières. Pour les défenseurs des libertés publiques et les associations de gauche, il s'agit là d'un deuxième reniement.

Ce n'est pourtant pas le dernier. La course à la présidence désormais lancée, Lionel Jospin n'a de cesse de durcir son message. Fustigeant « l'école angélique », à laquelle il n'a « jamais appartenu », il singe, parfois jusqu'à l'absurde, la rhétorique de son principal concurrent. Jacques Chirac préconise la création d'un Conseil de sécurité intérieure ? Lionel Jospin commence par souligner, à juste titre, qu'il l'a lui-même créé en 1998, mais finit par l'intégrer dans son propre programme. Le candidat-président recommande la création d'un ministère de la « sécurité intérieure » regroupant police et gendarmerie ? Le premier ministre-candidat promet un ministère « chargé de la sécurité publique » assurant la « coordination opérationnelle » de la gendarmerie et de la police. L'hôte de l'Élysée s'engage à créer des « centres fermés » pour les mineurs multirécidivistes ? Le locataire de Matignon se convertit aux « structures fermées » et rajoute, pour faire bonne mesure, l'extension aux mineurs de la procédure de comparution immédiate.

Cette surenchère achève de brouiller le message. A force d'être moquée, cette gauche qu'il qualifiait péjorativement de « morale » a fini, dans l'isolement, par se détourner de lui. Loin d'être convaincu, l'électorat populaire, qu'il espérait séduire par un discours musclé, a finalement voté à droite, préférant l'original à la copie. Enfin, et c'est peut-être là le plus grave, en acceptant de faire de l'insécurité le premier enjeu de la campagne, Lionel Jospin n'a pas seulement donné corps au programme de Jacques Chirac : il a aussi crédibilisé les idées de celui que personne n'attendait, du héros autoproclamé de la lutte contre la délinquance, Jean-Marie Le Pen.

Nathaniel Herzberg
et Cécile Prieur

Douce France PAR NICOLAS VIAL



Réparer le désastre

Suite de la première page

Dans la campagne des législatives qui a déjà commencé, les socialistes doivent désormais affronter cette situation, la faiblesse du PCF entraînant inévitablement un changement de stratégie, non seulement vis-à-vis des autres composantes de la gauche plurielle, mais aussi vis-à-vis des partis d'extrême gauche.

Pour contrer la droite et l'extrême droite dans les circonscriptions, la gauche et toutes ses composantes devront s'entendre, passant outre les candidatures partisanes ou les velléités des notables locaux sous peine d'une longue traversée du désert.

REFUS DE L'EUROPE

Le résultat sorti des urnes le 21 avril a entraîné un important mouvement de réaction des citoyens. Les responsables politiques de tous horizons – et en particulier la gauche, qui a largement contribué à la mobilisation – seront-ils capables de comprendre cet impressionnant élan de jeunesse qui a soulevé la France durant quinze jours et de s'en saisir ? Ces jeunes ne disaient pas seulement « non » à la démagogie outrancière de Jean-Marie Le Pen, ils s'éveillaient à la politique et

exprimaient à leurs aînés, notamment à Jacques Chirac pour qui ils appelaient à voter, leurs peurs, leurs attentes, et leurs rêves d'une société plus juste et plus fraternelle.

Car rien ne sera fini le soir du 5 mai. Jean-Marie Le Pen, fort de son score électoral (16,86 % des voix) et du crédit politique que lui donne sa présence au second tour de l'élection présidentielle, pèsera sur les élections législatives. Cela sera d'autant plus vrai que les électeurs qui lui ont fait confiance n'auront pas été entendus. Près de 20 % d'entre eux, en choisissant l'extrême droite, ont transmis un message avec lequel les partis de droite comme de gauche, de même que leurs candidats aux législatives, devront compter. L'implantation de l'électorat du Front national est parlante à cet égard. Principalement sise aux frontières de l'Hexagone, cette poussée remarquable traduit sans doute la peur de l'immigrant, mais aussi le refus d'une Europe que ces électeurs ne comprennent pas.

Elle semble leur échapper d'autant plus qu'ils ne la vivent qu'à travers des règlements et des normes. La peur, née de l'insécurité qu'ils subissent au quotidien, les conduit à demander plus de protection, plus de répression, plus d'Etat. L'Europe ne leur apparaît aujourd'hui ni comme un repart contre ce qui les effraie ni comme un facteur de progrès social et économique.

Les responsables politiques, hier grisés par la performance technique de l'introduction réussie de l'euro, ont sans doute sous-estimé le choc identitaire que ce changement d'habitudes entraînait. La disparition de la monnaie nationale a bouleversé les repères de ces Français qui se tournent aujourd'hui vers le plus démagogue des candidats, celui qui leur propose ouvertement un retrait de la France de la communauté européenne et un retour au franc.

LE DRAME DES AGRICULTEURS

De la même manière, ces 20 % d'agriculteurs qui font partie de l'électorat d'extrême droite soulignent le malaise profond qui est le leur. Face à la mondialisation, à la concurrence internationale, à leurs difficultés à vivre de leurs exploitations, la PAC et ses subventions ne suffisent plus ni à les rassurer ni à contenir leur mécontentement. Les crises qui ont secoué le milieu agricole – OGM, vache folle, épidémies, abattages systématiques – ont laissé des traces. Ils ont vécu leur situation comme un drame et l'ont interprétée comme une capitulation nationale face aux décisions de Bruxelles. Le sentiment d'être les exclus d'un système sur lequel ils n'ont pas prise et qui leur impose ses règles s'est renforcé depuis 1996. Depuis, ils ont pris quelques distances avec la FNSEA et, si la Confédération paysanne semblait un temps avoir marqué des points, c'est Jean-Marie Le Pen

qui a paru rafler la mise dans les campagnes.

Ici encore les interrogations soulevées par ces électeurs demandent des réponses politiques. Mais quel grand candidat a opposé à leurs craintes des explications ? Qui a avancé des solutions possibles pour résoudre les problèmes qui sont les leurs ? Qui a été en mesure de leur proposer un projet de société où ils auraient leur place sans avoir à quémander aide ou assistance ? De la même manière, les employés (16 %) et les femmes (13 %), nouveaux arrivants dans l'électorat d'extrême droite, expriment non seulement leur mécontentement face à la politique du gouvernement, mais aussi, parce qu'ils sont insérés dans le tissu social, signifient aux politiques qu'il faudra désormais compter avec leurs aspirations et leurs attentes.

C'est en convainquant cet électorat que les élections législatives se gagneront ou se perdront, pour les partis de droite comme de gauche, et non en passant des alliances de dessous de table avec les représentants de l'extrême droite. Dans le passé, ces petits arrangements honteux n'ont jamais servi que le Front national lui-même, et ont largement contribué à grossir les rangs des abstentionnistes. Aujourd'hui, le Front national a franchi un seuil. Seul le retour du politique sera en mesure de réparer le désastre.

Anne-Line Roccati

Le Monde
ÉDITORIAL

Un lourd silence

C'EST un fait, un simple fait d'histoire : Jean-Marie Le Pen, l'un des deux candidats proposés aux suffrages des Français pour le second tour de l'élection décisive, celle du chef de l'Etat, a lui-même pratiqué la torture, sous l'uniforme de l'armée française, durant la guerre d'Algérie (1954-1962) conclue par l'indépendance de ce pays qui fut pendant près d'un siècle et demi le joyau de notre empire colonial. Cette information que rappelaient légitimement nos éditions du 4 mai avec des précisions apportées par l'enquête de notre envoyée spéciale à Alger, est pratiquement passée inaperçue. Elle n'a pas fait partie des débats publics, télévisés ou radiophoniques, et n'a guère été commentée par les éditorialistes.

Ce fait d'histoire évoque pourtant des crimes de guerre, autrement plus graves que la francisque accordée par le régime de Vichy à François Mitterrand – qui fut pourtant scandale sur le tard –, voire que les affaires de financement politique que l'on impute à Jacques Chirac et qui lui valent le quolibet d'« escroc » dans les récentes manifestations. Tout se passe comme si cet étonnant spectacle donné par la France – un ancien tortionnaire réussit à se qualifier pour le second tour de l'élection suprême – n'avait pas d'importance ni de signification dans le débat actuel sur l'état de notre pays et la régulière progression de l'extrême droite depuis bientôt vingt ans. Car notre silence est à la mesure de l'étonnement de tous ceux qui nous observent à l'étranger. Pas seulement au Maghreb, comme en témoigne

le dossier publié par *Courrier international* cette semaine. « Si l'esclavage est le péché originel des Etats-Unis, y lit-on sous la plume d'un éditorialiste de *Washington Post*, le colonialisme est à n'en pas douter l'un des péchés originels de la France moderne. Cet héritage transparent dans l'affligeant succès de Jean-Marie Le Pen. »

L'épisode algérien, point de départ de la carrière activiste de Le Pen, n'est pas un mauvais souvenir qu'il faudrait continuer à enfermer avec gêne dans un placard à mémoire honteuse. Tout au contraire, il éclaire en profondeur les succès du Front national. Le silence sur ce passé, tout comme les votes silencieux pour une extrême droite au programme clairement raciste et xénophobe disent l'impensé colonial qui continue de travailler l'identité française, le rapport de la France au monde et aux autres, et plus précisément à ces autres venus du Sud, Maghrébins, Arabes et Berbères, partageant une culture musulmane qu'ils soient pratiquants en religion ou indifférents au culte.

Quelles que soient les solutions politiques et sociales qui seront trouvées à la crise ouverte par le vote du 21 avril, les futurs gouvernements devront affronter clairement cette réalité-là : la xénophobie a progressé en France, s'assume sans honte et prend ordinairement la forme d'une nouvelle arabophobie qui fut insuffisamment combattue et qui réveille la vieille judéophobie. Tel est aussi l'enjeu du 6 mai : redonner à la France ses couleurs, toutes ces couleurs qui donnent sens à sa devise républicaine.

Le Monde

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux.

Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints : Thomas Ferenclz, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Directeur artistique : François Lichon

Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer

Rédaction en chef centrale :

Alain Deboue, Eric Fottorino, Alain Frachon, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre

Rédaction en chef :

François Bonnet (*International*) ; Anne-Line Roccati (*France*) ;
Anne Chemin (*Société*) ; Jean-Louis Andréani (*Régions*) ; Laurent Mauduit (*Entreprises*) ;
Jacques Buob (*Aujourd'hui*) ; Franck Nouchi (*Culture*) ;
Josyane Savigneau (*Le Monde des Livres*) ; Serge Marti (*Le Monde Economie*)

Médiateur : Robert Solé

Directrice des projets éditoriaux : Dominique Roynette
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directrice de la coordination des publications : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS)

Durée de la société : quatre-vingt dix-neuf ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 145 473 550 €. Actionnaires directs et indirects : Le Monde SA, Le Monde et Partenaires Associés, Société des Rédacteurs du Monde, Société des Cadres du Monde, Société des Employés du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société des Lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations, Société des Personnels du Monde.

www.lemonde.fr édité par Le Monde Interactif.

Président du conseil d'administration : Jean-Marie Colombani. Directeur général : Bruno Patino

A NOS LECTEURS

EN RAISON de la publication des résultats du second tour de l'élection présidentielle et de l'abondance de l'actualité, « Le Monde de l'Economie », la page Kiosque (à partir de mardi 7 mai

daté 8) et la page Régions ne paraîtront pas la semaine prochaine. Nos lecteurs retrouveront leurs rendez-vous habituels dans notre édition du lundi 13 mai daté 14.

RECTIFICATIFS

ÉLECTION. Les résultats du premier tour de l'élection présidentielle à Castanet-Tolosan (Haute-Garonne) publiés dans *Le Monde* du 23 avril étaient erronés. Voici les résultats corrects : I. 6 914 ; A. 17,3 % ; E. 5 563 ; Jospin, 1 334 ; Chirac, 715 ; Le Pen, 625 ; Mamère, 458 ; Bayrou, 423 ; Chevènement, 402 ; Laguiller,

301 ; Besancenot, 298 ; Hue, 212 ; Madelin, 185 ; Taubira, 170 ; Saint-Josse, 151 ; Lepage, 149 ; Mégret, 82 ; Boutin, 40 ; Gluckstein, 18.

DÉBATS. Christophe Laudou nous fait savoir qu'il n'était pas cosignataire avec Gilles Bert du point de vue « Funeste jusqu'au-boutisme » publié dans *Le Monde* du 3 mai dont il « n'assume pas le contenu ».

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS). La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437 ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue Maurice-Gunschbourg
94852 Ivry cedex



Le Monde
PUBLIÉ

Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corre

21 bis, rue Claude-Bernard - BP218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

DISPARITION

Jesus Diaz

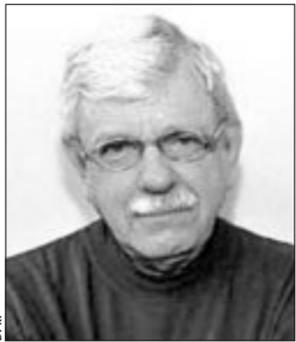
Romancier cubain exilé

LE ROMANCIER CUBAIN Jesus Diaz est mort, jeudi 2 mai, dans son sommeil, sans avoir eu le temps de voir publier, en France, la grande histoire d'amour qu'il promettait depuis le milieu des années 1990. Ce livre qui, le premier dans son œuvre, ne revient pas douloureusement sur le territoire cubain, celui d'où l'auteur avait lui-même été chassé, mais conte l'histoire d'un personnage capable de mourir pour la femme qu'il aime (à paraître chez Gallimard en janvier 2003 sous le titre *Sibérienne*).

Comme beaucoup d'exilés, Jesus Diaz avait laissé une grande partie de lui-même dans l'île où il était né, en 1941 et dont il a dû s'éloigner, en 1991, sous la pression du gouvernement castriste. De livre en livre, ce romancier subtil et raffiné, qui vivait et travaillait en Espagne où il animait la remarquable revue *Encuentro*, a examiné sous toutes ses coutures le rêve effondré de sa jeunesse révolutionnaire et les séquences d'un idéal dévoyé.

Une phrase de son roman *La Peau et le Masque* (Métaillé, 1997) résume assez bien les raisons pour lesquelles il s'est toujours acharné à observer les rouages du système qu'il avait quitté : « *Ce n'est pas que je veuille parler de politique, mais que, tout simplement, je ne peux l'éviter*, explique le personnage principal du livre. *Voilà trente-cinq ans que la politique, comme la mer, entoure, lèche et pénètre Cuba de toutes parts.* » La composante profondément affective et même physique des liens qui unissaient Jesus Diaz à Cuba se lit clairement dans la formulation de ce passage. Et rappelle les débuts du jeune homme fantasque dont la révolution manqua contrarier la vocation littéraire. Décidé à devenir écrivain depuis l'enfance, mais aussi passionné par la politique, Jesus Diaz s'engagea dans des associations d'étudiants, des milices révolutionnaires et crut à la possibilité de transformer le monde par la manière forte. Un espoir qui lui resta longtemps logé au cœur, même après ses déconvenues littéraires.

Car en même temps qu'il militait et qu'il dirigeait la mythique revue *El Caïman barbudo* (Le caïman barbu), supplément littéraire du journal *Juventud rebelde* (Jeunesse rebelle), et créait la revue de sciences sociales *Pensamiento crítico*, Jesus Diaz avait publié un premier livre, qui sera traduit en français par les éditions Maspéro (*Les Années rudes*, 1974). Après ce recueil de nouvel-



les, qui lui vaudra le prix Casa de las Americas à l'âge de 23 ans, il écrit un roman consacré au parcours politique d'un jeune homme durant la première phase de la révolution cubaine. Or cet ouvrage, qui doit paraître en octobre 2002 aux éditions Métaillé sous le titre *Les Initiates de la terre*, sera censuré sans pitié – et sans explications – par le pouvoir, qui lui retire aussi la direction du *Caïman barbudo* et finit par liquider *Pensamiento crítico* (l'aventure du *Caïman* sera restituée, des années plus tard, par le biais d'une fiction, *Paroles perdues*, paru chez Métaillé en 1995). Un traumatisme dont Jesus Diaz mettra des années à se remettre, abandonnant la littérature quatorze ans durant pour se consacrer à l'écriture de scénarios et à la réalisation de documentaires ou de deux longs-métrages de fiction.

Réfugié à Berlin, dès 1991, puis à Madrid, Jesus Diaz se consacra à l'écriture, à l'enseignement et à l'animation de la revue *Encuentro*, qui deviendra bientôt un pôle de référence pour tous les intellectuels cubains. A travers cette publication, où se rencontrent des Cubains en exil et d'autres restés sur l'île, Jesus Diaz affirmait que « *la culture cubaine est une* » (*Le Monde* du 29 mai 1998). « *Plate-forme de dialogue* » et « *lieu essentiel de la transition démocratique à Cuba* », selon son ami l'éditeur Gustavo Guerrero, la revue devra survivre à la disparition de son créateur. Celui qui mettait toutes ses forces dans la construction d'un nouveau visage pour son pays n'avait cependant pas normalisé ses relations avec Cuba. Dans le roman très autobiographique qu'il était en train d'écrire, le personnage principal devait finir par retourner à Cuba, mais mort.

Raphaëlle Rérolle

A LIRE EN LIGNE

Retrouvez sur le site Internet du Monde (www.lemonde.fr/carnet) le détail des nominations, l'essentiel des lois, décrets et décorations parus au Journal officiel, ainsi que les adresses des sites publiant des documents significatifs.

JOURNAL OFFICIEL

Au Journal officiel daté mercredi 1^{er} - jeudi 2 mai sont publiés :

- **Jeux** : un décret relatif à l'organisation et à l'exploitation des jeux de loterie.
- **Solidarité** : un décret relatif aux montants de l'allocation de garde d'enfant à domicile pour la période du 1^{er} juillet 2002 au 30 juin 2003.
- **Justice** : un décret modifiant le code de procédure pénale et portant création des centres pour peines aménagées.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Marie-Hélène LAVOLLÉ-MAUNY, Frédéric MAUNY, et Léa, ont la très grande joie d'annoncer la naissance de

Martin,

le 22 avril 2002.

12, avenue Edouard-Branly, 92370 Chaville.

Anniversaires de naissance

– 6 mai 1977 - 6 mai 2002.

Thibaut,

tes parents disent au Monde entier que, depuis vingt-cinq ans, tu remplis nos cœurs de joies, d'amour et de contestations.

La victoire en chantant est au bout du chemin.

Bon anniversaire,

Yvonne et Jean-Pierre.

Décès

– Catherine Arribehaute, Anne et Michel Rieux, Jean et Isabelle Arribehaute, ses enfants, Nicolas, Sophie, Aude, Juliette et Romain, ses petits-enfants, M^{me} Jacques Nicodème, sa sœur, Les familles Arribehaute, Nicodème et Gires, font part du décès de

M^{me} Pierre ARRIBEAUTE, née Simone CARAVEN,

survenu le 28 avril 2002, dans sa quarante-quatrième année, à Paris.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité, à La Rochette (Seine-et-Marne), le 2 mai.

Cet avis tient lieu de faire-part.

6, rue Linné, 44100 Nantes, 40, rue de Seine, 75006 Paris.

– La famille Benmeziani, Parents et alliés ont l'immense douleur de faire part de la brutale disparition du

docteur Aziz BENMEZIANI, anesthésiste-réanimateur.

Il avait quarante-cinq ans.

Il laisse un vide immense.

Les obsèques ont eu lieu à Marseille, le 29 avril 2002.

– Christian Bréchet, directeur général de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale, Le personnel de l'Institut, ont eu la tristesse d'apprendre le décès de

Elisabeth BURSAUX, directrice de recherche à l'Inserm, ancienne rédactrice adjointe de la revue *Médecine/Science*, rédactrice à la rubrique « Médecine » du *Monde*, ancienne présidente du CAES de l'Inserm.

Ils se joignent à la douleur de ses enfants, de sa famille et de ses proches et leur présentent leurs sincères condoléances.

(Le Monde du 3 mai.)

– Pour l'éternité, dans la paix du Seigneur notre Dieu, l'âme de

Pierre BOUCHEZ,

décédé le vendredi 26 avril 2002,

a rejoint l'âme de son épouse,

née Madeleine CONRAD,

décédée le 30 janvier 1996.

Sa disparition laisse dans la peine Martine de Saisset, Jean-Antoine et Gilles Bouchez, ses enfants, Géraldine de Royere, Olivia Luneau et Sarah Bouchez, ses petits-enfants, Ses arrière-petits-enfants, Sœur Suzanne Conrad, sa belle-sœur, Les familles Bouchez, Cornevin, Champeaux, Rodary et alliées.

La messe de funérailles a eu lieu à Paris-17^e, en l'église Saint-Ferdinand des Ternes, sa paroisse, le mardi 30 avril 2002, dans la plus stricte intimité.

Son corps repose à côté de ceux des siens, dans le cimetière de Sougères-sur-Sinotte (Yonne).

Cet avis tient lieu de faire-part.

11 bis, rue Villebois-Mareuil, 75017 Paris.

– Lannoy. Saint-Maur (Oise).

Alice, Françoise, Anne et François, ses enfants, Le docteur André Castel et son épouse, son frère et sa belle-sœur, Brigitte, Bertrand, Marie-Christine, ses neveu et nièces, Toute la famille et ses amis, ont la tristesse de faire part du décès de

docteur Jean CASTEL,

survenu au moulin de Lannoy, le jeudi 2 mai 2002, dans sa soixante-seizième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 6 mai, à 16 heures, en l'église de Saint-Maur (Oise), où l'on se réunira.

Un registre à signatures tiendra lieu de condoléances.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Saint-Maur, où il reposera auprès de son épouse,

Betty.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Robert, son fils, Fanny et Dominique, ses belles-filles, Sophie et Nicolas, Charles-Arthur et Erica, Héloïse, ses petits-enfants, Christophine et Thomas, Charles-Antoine, Elisabeth et Jean-Baptiste, ses arrière-petits-enfants, ont la tristesse de faire part du décès de

René ERIGNAC, préfet honoraire, officier de la Légion d'honneur, commandeur of the Royal Victorian Order,

survenu le 1^{er} mai 2002, dans sa quarante-troisième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 7 mai, à 8 h 45, avant incinération, en la chapelle de l'Est du cimetière du Père-Lachaise, 8, boulevard de Ménilmontant, Paris-20^e.

Le transfert des cendres aura lieu ultérieurement en Lozère, dans l'intimité familiale.

23, quai d'Anjou, 75004 Paris.

– Mme Odette Ferrier, son épouse, Marie-Christine et François Gilles, Françoise et Louis Pilorge, Claude et Bruno Gilles, ses enfants, Mathieu, Myriam (†), Murielle, Loïc et Marion, Odile, Olivier, Florence, ses petits-enfants, Ainsi que toute sa famille, ont le chagrin de faire part du décès de

Louis FERRIER, ingénieur PEE aviation civile,

survenu, à quatre-vingt-huit ans, le 1^{er} mai 2002, à l'hôpital de Vichy.

Les obsèques ont eu lieu samedi 4 mai, à 16 heures, en l'église de Saint-Sornin (Allier).

31, rue des Bourses, 03270 Hauterive.

– Françoise, son épouse, Paul, Agnès, Côme, Arnaud, Laurence, Manon et Bastien, ses enfants et petits-enfants, Les familles François et Guillaïn, Remy, Cormier, Sohier et Leveau, ont la grande tristesse de faire part du décès de

docteur Pierre FRANÇOIS,

survenu à l'âge de soixante-quinze ans, en son domicile, le 2 mai 2002.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 7 mai, à 8 h 30, en l'église Notre-Dame de l'Assomption à Meudon-Bellevue, 39, avenue du Général-Galliéni, et sera suivie de l'inhumation au cimetière de Meudon-Trivaux où il reposera auprès de son fils

Jérôme.

Ni fleurs ni couronnes.

Des dons peuvent être adressés à l'ordre de l'Institut Gustave-Roussy, 39, rue Camille-Desmoulins, 94800 Villejuif.

1, sentier des Voisinoux, 92190 Meudon.

– Le Comité d'histoire de la radiodiffusion a la tristesse d'annoncer le décès de son président d'honneur,

Armand GAILLARD, officier de la Légion d'honneur, ingénieur en chef honoraire de la RTF,

survenu le 26 avril 2002, à Clamart, dans sa quatre-vingt-quinzième année.

– Michelle Grolleau, sa mère, Ses amis, ont la profonde tristesse de faire part du décès, survenu le jeudi 25 avril 2002, de

Yvon GROLLEAU.

La cérémonie funéraire a eu lieu ce samedi 4 mai, dans l'intimité familiale.

– Paule et Jean-Pierre Massin, Monique et Nicolas d'Albrand, ses enfants, Florence et Jean-Claude Massin, Yves Massin, Guy d'Albrand, ses petits-enfants, Loïc et Gaëtan Massin, ses arrière-petits-enfants, Sa famille et tous ses amis, ont le chagrin de faire part du décès de

Rébecca Adèle KRAMARZ, née GROMB,

survenu le 1^{er} mai 2002, dans sa quatre-vingt-dix-huitième année.

Nous associons à notre peine le souvenir de

Nathan KRAMARZ,

son époux,

départé le 15 mai 1944, de Drancy par le convoi n° 73 vers Kaunas (Lituanie) ou Reval (Estonie), d'où il n'est jamais revenu.

Les obsèques ont eu lieu le 3 mai, au cimetière de Bagneux (Hauts-de-Seine).

Monique et Nicolas d'Albrand, 6, rue de la Pinède, 60550 Verneuil-en-Halatte.

– Le président de l'université Paris-VII - Denis-Diderot, Les vice-présidents des conseils, Les membres de l'équipe du président, Ses collègues et amis, ont la tristesse de faire part du décès, survenu le 21 avril 2002, de

Michel LÉGER,

professeur de géographie, ancien vice-président du secteur lettres et sciences humaines de l'université.

Ils adressent à sa famille leurs sincères condoléances.

– Danièle et Claude Larousse, Françoise et Pierre Duffé, ses filles et gendres, Valérie et Igor Léon, Frédérique Larousse, Julien, Olivier et Raphaëlle Duffé, ses petits-enfants, Et toute la famille, ont la tristesse de faire part du décès de

M^{me} Paulette LAGARDE, institutrice honoraire, chevalier des Palmes académiques,

survenu le 28 avril 2002, dans sa quatre-vingt-septième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée à Paris, le 30 avril, suivie de l'inhumation au cimetière Nord de Périgueux.

Duffé-Larousse, 24, villa Lourcine, 75014 Paris.

– Benjamin et Nathalie Peronnet, Félix, Marie et Esther ont la douleur d'annoncer le décès de

Théo,

le 28 avril 2002.

Une cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 7 mai, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre de Montmartre Paris-18^e.

Ni fleurs ni couronnes ; des dons peuvent être adressés à l'Unicef, BP 600, 75006 Paris.

– Le 30 avril 2002, s'est éteinte

Odette VALLE.

Michel Peissik, son fils, et Martine, Alice Martin, sa sœur, Edith Valle, sa belle-sœur, Anne, Muriel, André et Jean, ses petits-enfants, Louis, Delphine, Thomas et Isaure, ses arrière-petits-enfants, Et toutes leurs familles, vous demandent de partager leur douleur.

Une bénédiction sera donnée lundi 6 mai, à 15 h 45, en l'église Sainte-Julitte, à Saint-Cyr-sur-Loire (Indre-et-Loire), où elle sera inhumée dans l'intimité familiale.

Michel et Martine Peissik, 62, rue Madame, 75006 Paris.

Remerciements

– Les adjoints au maire de Noyon, Les conseillers municipaux, Le personnel communal, sensibles aux marques de sympathie qui leur furent témoignées lors de l'hommage rendu à

M. Bertrand LABARRE,

remercie sincèrement toutes les personnes qui ont assisté à la cérémonie religieuse du 26 avril 2002 et signé les registres de témoignages, et les prie de trouver, ici, l'expression de leur profonde gratitude.

Soutenances de thèse

– Nora Doray, épouse Niesen, a soutenu sa thèse de doctorat en médecine « *Entre juge et partie : le psychiatre face à la maltraitance du nourrisson et du jeune enfant* », le 25 avril 2002, à la faculté de médecine de Tours.

Le jury, composé de MM. les professeurs D. Sauvage, J.-C. Rolland, C. Mille et le docteur C. Dissez, lui a décerné la mention Très Honorable avec ses félicitations.

Avec les félicitations de ses deux familles et de ses amis.

CARNET DU MONDE TARIFS ANNÉE 2001-2002 - TARIF à la ligne

DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS 22 € - 144,31 FTTC

TARIF ABONNÉS 18,50 € - 121,35 FTTC

NAISSANCES, ANNIV. DE NAISS., MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS

FORFAIT 10 LIGNES

120 € - 787,15 F TTC

La ligne suppl. : 12 € - 78,71 FTTC

TARIF ABONNÉS 100 € - 655,96 F TTC

La ligne suppl. : 10 € - 65,60 FTTC

THÈSES - ÉTUDIANTS : 13,35 € - 87,55 FTTC

COLLOQUES - CONFÉRENCES :

Nous consulter

☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.29.96

Fax : 01.42.17.21.36 e-mail: carnet@mondepub.fr

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

Abonnez-vous au Monde pour 26,35 € (172,84 F) par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : LE MONDE, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir Le Monde pour 26,35 € (172,84 F) par mois par prélèvement automatique.

M. Mme Prénom : Nom :

Adresse :

Code postal : [][][][][][] Localité :

Offre valable jusqu'au 30/06/2002 en France métropolitaine pour un abonnement postal.

201MQPAE

Autorisation de prélèvements

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR N° 134031

Organisme créancier : Société Editrice du Monde 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal Le Monde.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date :

Signature : []

TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER
Nom
Prénom
N°rue
Code postal [][][][] Ville.....

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE À DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)
N°rue
Code postal [][][][] Ville.....

DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER
Code Etablissement Code Guichet N° de compte Clé RIB

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc : Téléphonez au 01-44-97-54-54 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 825 022 021 (0,15 € TTC/min)

Le Monde (USPS=0009729) is published daily for \$ 892 per year *Le Monde* 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518

Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-3003

ENTREPRISES

MARCHÉS

La note décernée par l'agence Moody's à **LA DETTE** de Vivendi Universal a été ramenée, vendredi 3 mai, de « Baa2 » à « Baa3 », dernier cran avant le classement en investissement spéculatif (*junk bond*). Le groupe

ne peut plus émettre de billets de trésorerie, mais affirme avoir les **FINANCEMENTS BANCAIRES** nécessaires pour faire face à cette nouvelle situation. La publication, vendredi, du jugement du **TRIBUNAL DE**

COMMERCE DE PARIS sur l'assemblée générale du 24 avril fait l'objet de deux lectures différentes. Les rumeurs se multiplient sur une sortie de Vivendi Universal du portail Internet Vizzavi. Côté Vivendi Envi-

ronnement, le tribunal d'instance de Metz a donné raison aux habitants de Malancourt-la-Montagne (Moselle) qui refusent de payer une surtaxe, **LA STATION D'ÉPURATION** n'ayant pas été améliorée.

Moody's dresse un bilan sévère de Vivendi Universal

L'agence de notation a révisé à la baisse son appréciation sur la qualité de la signature du groupe de communication et de médias. Elle s'interroge sur la capacité de l'entreprise de Jean-Marie Messier à se désendetter et sur les engagements financiers liés à son cours de Bourse, en chute libre

JUSQU'À la dernière minute, Vivendi Universal aura tenté d'éviter la sanction. En vain. L'agence de notation Moody's a annoncé, vendredi 3 mai, qu'elle abaissait la note de crédit du groupe de médias et de communication pour la porter de Baa2 à Baa3. Une note qui le place au seuil des investissements spéculatifs (*junk bonds*). La nouvelle a ravivé la crise de confiance sur les marchés, hantés par le scandale Enron. A Paris, l'action, malmenée depuis plusieurs jours, a décroché de 6,6 %, à 31,52 euros, vendredi. A New York, le certificat, qui cotait autour de 31 dollars, est descendu jusqu'à 28,30 dollars pour terminer à 29,07 dollars. Depuis le 1^{er} janvier, la capitalisation boursière du groupe a fondu de plus de 30 milliards d'euros, à 34,28 milliards d'euros.

Les conséquences de l'abaissement de la notation sont lourdes pour Vivendi Universal. Selon l'agence Moody's, 7 milliards d'euros de dettes pourraient être affectés par cette nouvelle notation : les établissements prêteurs devraient demander une hausse de la prime de risque sur leurs crédits, ce qui se traduirait par une augmentation des frais financiers. De plus, avec une note Baa3, le groupe ne peut plus émettre des billets de trésorerie et doit recourir à des crédits bancaires à court terme clas-



siques, plus chers. Dans le même temps, Moody's a mis sous surveillance Vivendi Environnement, dont la dette est classée A3, « en raison du profil de crédit détérioré de son principal actionnaire ».

La décision de Moody's, selon un communiqué de Vivendi Universal publié vendredi « n'a aucun

impact sur la situation de liquidité de Vivendi Universal (...). Elle ne déclenche aucune clause de renégociation ou de remboursement anticipé de lignes bancaires. Par ailleurs, le recours de Vivendi Universal au marché des billets de trésorerie, pour actuellement 1,6 milliard d'euros, est largement couvert par

des lignes de sécurité de plus de 3 milliards d'euros. »

Les explications données par Moody's pour justifier la révision de sa note sont encore plus inquiétantes : « Vivendi Universal pourrait ne pas être capable de réduire son endettement aussi rapidement que le projette le groupe. » En dépit de la volonté de mener un programme de désendettement rapide et important, relevée par Moody's, l'agence doute de la capacité du groupe à retrouver vite une marge de manœuvre financière.

Sans compter la filiale Vivendi Environnement, qui doit être considérée comme une entité autonome, le groupe, rappelle Moody's, a affiché un endettement de 19 milliards d'euros pour sa seule activité médias et communication. Pour Moody's, le total est beaucoup plus élevé : il convient d'ajouter les dettes de ses filiales Cegetel et de Maroc Telecom. Dans le même temps, en dépit de la vente de produits financiers (3,3 milliards d'euros) et de la presse professionnelle (1 milliard d'euros), l'arrivée de USA Networks gonfle la dette d'au moins 2,4 milliards de dollars (2,6 milliards d'euros).

Plus grave, il y a les engagements financiers liés à l'évolution du cours de son action. Ce risque est estimé par Moody's entre 900 000 et 1 milliard d'euros. « De plus,

Vivendi a publié dans différents documents plusieurs autres opérations d'options de rachat et d'obligations qui pourraient obliger de nouvelles sorties d'argent du groupe », écrit l'agence, sans être plus explicite. Certains observateurs n'excluent pas que le groupe se soit engagé, lors d'acquisitions payées en titres, à racheter des actions si son cours descendait en-deçà d'un certain niveau, comme il l'a fait pour l'achat de Rondor Music.

Etats-Unis. « En dépit des résultats du premier trimestre au cours duquel Vivendi a enregistré une exceptionnelle croissance de son cash-flow, le groupe, selon l'opinion de Moody's, ne pourra vraisemblablement pas dégager un autofinancement significatif durant l'année, une fois payé le dividende. » Colette Neuville, présidente de l'Association de défense des actionnaires minoritaires, se demandait aussi comment le groupe pourrait payer

La famille Bronfman reconsidère sa position

Les membres de la famille d'Edgar Bronfman s'interrogent sur leur participation dans Vivendi Universal. Principal actionnaire du groupe de médias et de communication depuis la fusion avec Seagram, la famille a modifié, vendredi 3 mai, ses intentions d'investissements, comme l'y oblige la loi américaine. Selon ses déclarations auprès des autorités boursières, « après la démission d'Edgar Bronfman comme vice-président, la famille a l'intention de reconsidérer ses investissements dans Vivendi Universal de temps en temps », ce qui pourrait la conduire à de futures ventes ou futurs achats d'actions. Edgar Bronfman avait déjà vendu pour 32,7 millions de dollars (35,7 millions d'euros) d'actions en janvier.

La stratégie, selon Moody's, reste aussi pleine d'incertitudes. Si le groupe poursuit sa fusion rapidement, il n'a pas le contrôle total de Cegetel et de Maroc Telecom. Canal+ continue à perdre de l'argent, Vizzavi « a échoué », l'activité musicale s'inscrit dans un marché en déclin et l'édition scolaire fait face à une année faible aux

le dividende, les comptes sociaux faisant apparaître un résultat négatif et pas de réserves suffisantes. Selon nos informations, en 2001 déjà, Vivendi Universal avait souscrit un emprunt de 1 milliard d'euros auprès de la Société générale pour payer le dividende 2000.

Martine Orange

132 villageois font plier la Compagnie générale des eaux

METZ (Moselle)

de notre correspondant

Dans un jugement rendu vendredi 3 mai, le tribunal d'instance de Metz a débouté la Compagnie générale des eaux (CGE, devenue Vivendi Environnement), qui avait assigné 132 habitants de Malancourt-la-Montagne (Moselle) pour le non-paiement d'une surtaxe d'assainissement collectée pour le compte du syndicat intercommunal chargé de ce service.

Instaurée en 1990 et réellement facturée depuis 1996 à hauteur de 0,20 euro par mètre cube, cette surtaxe se superposait à la redevance d'assainissement perçue par le distributeur d'eau et devait, à l'origine, servir à améliorer le fonctionnement de la station d'épuration. Considérant que cet équipement n'a pas fait l'objet d'améliorations depuis le raccordement de la commune au réseau, la plupart des villageois refusent de s'acquiescer de la surtaxe depuis 1998.

Dans une requête en date du 3 décembre 2001, la Compagnie générale des eaux, société fermière du Syndicat intercommunal d'assainissement de la vallée de l'Orne, avait fini par assigner ses débiteurs en justice, après que le tribunal administratif de Strasbourg eut jugé que la surtaxe n'était pas, en la forme, entachée d'irrégularité.

Le tribunal d'instance de Metz, qui statuait en dernier ressort, a finalement donné raison aux récalcitrants. Le juge observe que la surtaxe – contrairement à la redevance – ne présente pas un caractère fiscal en contrepartie d'un service rendu. Ainsi, dit encore le tribunal, la Compagnie générale des eaux ne pouvait se contenter d'invoquer ce service dans la mesure où une redevance était déjà prélevée.

« Une taxe n'est pas une redevance, qui n'est pas une surtaxe. En provoquant inconsciemment ou consciemment des confusions de terminologie, la CGE a fait preuve dans cette affaire d'un manque de transparence », a commenté M^{re} Joseph Roth, avocat de l'Association de défense des usagers, interrogé par *Le Monde*. La CGE envisageait vendredi de se pourvoir en cassation.

Nicolas Bastuck

Deux lectures d'un même jugement

QU'A DÉCIDÉ le tribunal de commerce de Paris, jeudi 2 mai, à propos de l'assemblée générale de Vivendi Universal (VU)? Il y a, semble-t-il, deux lectures du jugement. Celle diffusée par Vivendi Universal dans son communiqué, seule version disponible le 2 mai au soir (*Le Monde* du 3 mai), et celle du tribunal de commerce lui-même tel qu'elle apparaît dans le texte du jugement, dont *Le Monde* n'a pu obtenir copie que vendredi, le jugement ayant été rendu après la clôture du greffe.

Selon le communiqué de VU, « le tribunal a constaté des dysfonctionnements dans le décompte des voix exprimées lors de l'assemblée générale ». Selon le jugement, le tribunal constate que « les dysfonctionnements dont il est fait mention dans le décompte des voix exprimées à l'Assemblée générale du 24 avril, seraient susceptibles d'emporter la nullité des délibérations rejetées par l'effet d'un décompte non fidèle des votes ». Il ne garde donc de se prononcer sur le dysfonctionnement lui-même, avant le résultat d'expertise demandé « impérativement » dans les six semaines.

De même, selon le communiqué de Vivendi Universal, le tribunal « a donné acte à la société Vivendi Universal que son conseil d'administration avait vocation à convoquer dans les meilleurs délais une nouvelle assemblée générale. Cette dernière aura pour objet de régulariser le vote des résolutions rejetées le 24 avril (...). Elle pourra d'ailleurs donner lieu à un nouveau vote des résolutions adoptées pour, en tant que de besoin, en confirmer le résultat. Ceci étant, le tribunal ayant donné acte que les résolutions adoptées (...) l'étaient définitivement, le dividende pourra être bien versé. » Le jugement, lui, indique que le tribunal « donne acte à Vivendi Universal de ce que son conseil d'administration est appelé à se réunir, le 29 mai 2002 au plus tard afin qu'il convoque dans les meilleurs

délais l'Assemblée générale des actionnaires de façon à soumettre à son vote l'ensemble des résolutions soumises à l'Assemblée générale du 24 avril, ce afin de réitérer en tant que de besoin les résolutions adoptées et de soumettre pour régularisation le vote des résolutions rejetées ». Nul part, dans le texte, le tribunal ne considère que les résolutions adoptées le sont définitivement. Il donne juste acte « que la résolution afférente à la mise en distribution du dividende a été définitivement adoptée ».

UNE POSITION D'ATTENTE

Selon des juristes interrogés, le tribunal de commerce s'est borné à prendre une position d'attente, avant d'avoir les résultats des expertises. Il ne fait que constater que le groupe va réunir un conseil d'administration qui sera chargé de réexaminer toutes les résolutions et de décider lesquelles seront soumises à nouveau à l'Assemblée. « Mais cela ne préjuge pas de l'avenir. Le tribunal peut tout à fait par la suite examiner une action en nullité sur l'ensemble des résolutions », affirme un avocat.

Est-ce une lecture trop rapide de Vivendi Universal? Est-ce une tentative du groupe pour inciter ses administrateurs à ne faire revoter que les résolutions rejetées, les autres étant supposées avoir été approuvées par le tribunal? Interrogé sur ces versions différentes présentées au marché, Gérard Rameix, le directeur général de la Commission des opérations de Bourse (COB), indiquait vendredi soir : « Pour nous, le communiqué de Vivendi Universal est acceptable. Il ne pose pas de problème d'information. Il a été fait en temps réel, avant que le texte du jugement soit publié ». M. Rameix constatait cependant que le service juridique de la COB n'avait pas terminé l'analyse approfondie du jugement.

M. O.

Le portail Internet Vizzavi est sur la sellette

Ses pertes sont supérieures à celles de Canal+

MOINS exposé aux feux de la rampe que Canal+, le portail Internet Vizzavi alourdit néanmoins tout autant, sinon plus, les comptes de Vivendi Universal (VU). En 2001, le pôle Internet du groupe – dont Vizzavi est le cœur – lui aurait coûté, selon une note de Crédit lyonnais Securities, 574 millions d'euros de pertes d'exploitation (contre 374 millions pour Canal+). Aujourd'hui, « le portail dépenserait encore 1 million d'euros par jour sans gagner d'argent », assure Mark Harrington, analyste financier chez JP Morgan, à Londres. Valorisé à 25 milliards d'euros au plus fort de la bulle Internet, « Vizzavi ne vaut plus rien », ajoute l'analyste.

Détenu à égalité avec le britannique Vodafone, Vizzavi, imaginé par Jean-Marie Messier, qui parlait alors de concurrencer Yahoo!, fut présenté, lors de son lancement au printemps 2000, comme la clé de voûte de la stratégie multimédia de

VU. La plate-forme devait distribuer, en l'adaptant, l'ensemble des contenus produits par le groupe sur tous les supports possibles : le PC, les téléphones mobiles des 90 millions d'abonnés (SFR et Vodafone réunis), et, un jour, la télévision interactive. Les deux groupes ont investi 750 millions d'euros chacun dans le projet.

RUMEURS DE MARCHÉ

Pour M. Messier, s'allier à Vodafone, premier réseau mondial de téléphonie mobile, alors que son propre opérateur, SFR, demeure un acteur hexagonal, était une aubaine. Mais, estime Bruno Duarte, directeur associé d'Arthur D. Little France, « si les dirigeants ont réussi à s'entendre, aux échelons inférieurs, les opérationnels ont eu beaucoup de mal à coopérer ».

L'accord commercial prévoyait que le portail ne reverse que la moitié des revenus générés par ses pla-

tes-formes aux opérateurs de mobiles, alors que ces derniers devaient apporter une grande part des clients. Autre handicap : Vizzavi a parié d'emblée sur le Wap, technologie d'accès à Internet par le téléphone mobile qui n'a jamais décollé.

Cependant, le grand échec de VU, c'est de n'avoir pas réussi à être à la fois un grand fournisseur d'accès comme AOL et un portail grand public type Yahoo! VU s'était bien engagé dans le capital d'AOL France, mais il s'en est retiré après la fusion AOL-Time Warner. Désormais, les rumeurs de marché évoquent un prochain désengagement de VU dans Vizzavi. « Le groupe est passé à côté de la grande ambition de M. Messier, qui consistait à bâtir la seule entreprise au monde capable de connecter des contenus à des tuyaux », constate un analyste.

Cécile Ducourtieux (Le Monde interactif)

CALVITIE

Des cheveux naturels et définitifs.

Microgreffes.

Découpe folliculaire sous microscope.

renseignement et documentation sur simple demande.

TEL: 01 53 83 79 79

3615 INFO CHAUVE 0.45€ le min.

www.clinique-matignon.com

CLINIQUE MATIGNON

5, AVENUE MATIGNON 75008 PARIS

AUJOURD'HUI

SPORTS

Alors que le **CHAMPIONNAT DE FRANCE DE FOOTBALL** de Division 1 s'est achevé, samedi 4 mai, et que l'**OLYMPIQUE DE MARSEILLE** bouclait une saison sportive difficile, la justice poursuivait le cours de ses

ENQUÊTES sur les activités du club phocéen. Les juges d'instruction Franck Ladou et Laure Roche devaient tenter d'élucider, lundi 6 mai, les conditions du **TRANSFERT** du milieu de terrain internatio-

nal **ROBERT PIRES** vers Arsenal (Angleterre) à l'été 2000. Celui qui fut son agent, Frédéric Dobraje, parle, dans un entretien au *Monde*, de **TENTATIVE DE RACKET** et autres menaces émanant de person-

nes évoluant dans l'entourage du club. Un **AUDIT**, commandé par la direction générale, fait apparaître de **NOMBREUSES ET SÉRIEUSES ANOMALIES** dans le fonctionnement quotidien de l'OM.

L'audit de l'Olympique de Marseille est accablant

Football • L'enquête réalisée, à la demande de la direction générale, pointe de nombreux dysfonctionnements. « La culture de réseau prime sur l'organisation », estime l'auditeur, selon lequel il faudra deux ou trois ans « avant d'atteindre le niveau de qualité nécessaire »

MARSEILLE

de notre envoyé spécial

Cent quarante-quatre pages pour un constat brut : « Nous avons identifié un tel niveau de dysfonctionnement au cours de nos travaux, que nous avons recentré notre étude sur les aspects de l'organisation qui nous paraissent essentiels. » L'audit de l'Olympique de Marseille, réalisé par le cabinet Price-Waterhouse-Coopers, a été remis à la direction générale du club à la fin du mois de février. Ses conclusions sont sévères.

Dès les premières pages, l'auditeur fait part de ses impressions : « La répartition des tâches entre les services n'est pas cohérente. Les actions prises émanent souvent d'initiatives personnelles au lieu de résulter d'un processus de décision logique. Ces actions privilégient tantôt l'aspect sportif, tantôt la rentabilité financière, tantôt l'image du club, tantôt la satisfaction des supporters en attribuant une vocation sociale au club, voire l'intérêt particulier. »

Le personnel de l'OM n'est guère mieux loti : « Le découragement et la démotivation sont des sentiments presque unanimement partagés (...). Le corporatisme et la culture réseau priment sur l'organisation. » Et le rédacteur d'estimer que « la direction aura besoin d'un délai pouvant aller de deux à trois ans avant d'atteindre le niveau de qualité qui nous paraît nécessaire ». Mais le club ne dispose pas d'autant de temps. La direction nationale de contrôle de gestion (DNCG) entendra les responsables à la fin du mois de mai et le procureur de la République de Marseille, Jacques Beaume, attend toujours les promesses écrites de l'OM quant aux solutions destinées à rétablir sa situation financière.

Si l'on se fie à l'audit interne



Les conditions exactes du transfert de Robert Pires, ici entouré de Fabrizio Ravanelli et Florian Maurice, lors de la rencontre Marseille-Strasbourg du championnat de France 1999-2000, vers le club anglais Arsenal, intéressent la justice au plus haut point. Frédéric Dobraje, qui était alors son agent, parle, notamment, de « tentative de racket ».

commandé par le directeur général de l'OM, Etienne Ceccaldi, c'est toute l'organisation d'un club qui est à revoir.

L'étude de Price-Waterhouse-Coopers révèle, entre autres, le poids très lourd de la masse salariale : « La charge de personnel s'élève pour l'exercice 2000-2001 à près de 31,6 millions d'euros, soit plus de 87 % du chiffre d'affaires du club. La masse salariale des joueurs représente 17,6 millions d'euros, pour 26,7 personnes, soit un salaire moyen de 656 000 euros. » Parallèlement, relève l'audit, « la gestion des joueurs a généré des pertes de plus de 28,5 millions d'euros ».

A l'arrivée, pas de surprises : « L'endettement net de la société au 30 juin 2001 retraité des effets escomptés non échus est de près de 28,2 millions d'euros. Malgré les financements complémentaires de son principal actionnaire de plus de 22,9 millions d'euros, la société a généré un déficit net de trésorerie de plus de 6,8 millions d'euros. »

L'étude épingle également la société OM TV, chaîne de télévision payante du club : « Le bilan au 31 décembre 2000 d'OM TV présente une situation nette négative de plus de 3 millions d'euros, reflétant la situation déficitaire de la

société depuis sa création en 1999. »

Et l'avenir ? Pas brillant, puisque, si l'on en croit une projection financière réalisée pour l'audit, « compte tenu du caractère récurrent des déficits de trésorerie générés chaque mois, la trésorerie de la société se dégrade régulièrement pour atteindre 40,4 millions d'euros au 30 juin 2002 ».

EN MAUVAISE POSTURE

Enfin, le document énumère les anomalies rencontrées dans l'examen des dossiers : agents de joueurs qui toucheraient plus de 10 % (maximum légal) du montant

des contrats, destinataires des honoraires non précisés, contrats non signés par toutes les parties.

L'OM, en l'état actuel des choses, est en mauvaise posture. Christophe Bouchet, arrivé à la tête du club en avril, en est conscient. « On va tout revoir, explique-t-il, tout passer au crible. Comme le contrat d'assurance des joueurs que l'on vient de dénoncer. Désormais, pour chaque dépense d'importance, le responsable devra signer une lettre d'engagement. Et à la fin de la saison prochaine, on ne sera pas loin de l'équilibre. » Il vient de recruter un banquier, Philippe Meurice, promu directeur financier, pour l'assister.

A son tour, Robert Pires est convoqué par les juges

MARSEILLE

de notre envoyé spécial

Robert Pires, le champion du monde, transféré de Marseille à Arsenal (Angleterre) à l'été 2000, est convoqué par les juges Franck Ladou et Laure Roche, lundi 6 mai, au tribunal de grande instance de Marseille. Yannick Fischer, l'ancien défenseur de l'OM, sera entendu le même jour. Etienne Ceccaldi, directeur général du club, devrait les suivre le lendemain, mardi 7 mai. La justice lance sa grande offensive.

Côté policier, l'OM est visé par quatre enquêtes préliminaires concernant les dénonciations de Pierre Dubiton, le rachat de l'agence de voyages Exotica, le transfert du joueur Abdouley Meïté (dont l'agent est Jean-Luc Baresi, incarcéré dans une affaire d'extorsion de fonds) et enfin les déclarations d'Etienne Ceccaldi sur la « mainmise du milieu » sur l'OM.

Le SRPJ de Marseille s'occupe de ces quatre dossiers, sous l'autorité du parquet qui décidera si elles doivent déboucher sur l'ouverture d'informations judiciaires, confiées à des juges d'instruction. « En l'état actuel de l'enquête, dit Jacques Beaume, procureur de la République de Marseille, on ne peut pas dire que le milieu a une emprise sur l'OM. On peut seulement parler de tentative de mainmise... »

Le plus inquiétant, pour l'OM, reste le travail discret mené par les juges. Ce n'est pas

une, mais trois informations judiciaires, confiées aux magistrats Franck Ladou et Laure Roche, qui visent le club. La plus ancienne, ouverte en 1999 contre X..., pour « abus de biens sociaux, faux et usage de faux », qui vaut à Robert Pires sa convocation, porte sur les transferts opérés à l'OM entre 1997 et 1999. La justice soupçonne Roland Courbis, et Gilbert Sau, agent de joueurs, d'avoir perçu indûment des commissions.

MÉTHODES DOUTEUSES

Frédéric Dobraje, l'ancien agent de Robert Pires, accuse ainsi Gilbert Sau de s'être greffé sur le transfert de Robert Pires à Arsenal, en usant de méthodes douteuses. Ce même Gilbert Sau, vu récemment à l'OM, gèrerait encore, selon l'audit, les carrières de onze joueurs du club. « C'est faux. Je m'occupe de quatre joueurs, a déclaré Gilbert Sau au Monde. On cherche à me salir, à cause d'une guerre entre ceux qui veulent prendre le pouvoir. »

La deuxième information judiciaire, ouverte en avril 2002, contre X... pour « escroquerie et tentative d'escroquerie », fait suite à la plainte avec constitution de partie civile déposée par l'OM. Elle vise Jean-Christophe Cano, directeur sportif de l'OM en 2001, et porte sur deux transferts suspects. La plainte déposée par l'OM était-elle une bonne idée ? Pas si sûr.

Selon Christophe Bouchet, nouveau patron du club, « quand on tire sur quelqu'un avec un 22 long rifle, il faut s'assurer qu'il n'a pas de lance-roquettes ». La stratégie judiciaire du club pourrait donc se retourner contre lui, d'autant qu'une troisième information judiciaire, restée confidentielle, pourrait faire des dégâts.

Elle provient d'une autre plainte avec constitution de partie civile, déposée par le joueur serbe Alen Skoro pour « extorsion de signature, chantage, faux et usage de faux ». Elle a été ouverte fin 2001, contre X..., pour « faux et usage de faux ». Les faits remontent au 1^{er} août 2001. Ce jour-là, Alen Skoro, 21 ans, est sommé de quitter l'OM pour le Servette de Genève, afin de faire place au Brésilien André Luiz.

Pendant toute une journée, comme l'a raconté Alen Skoro au juge, trois personnes vont se relayer, dans un bureau, pour faire pression sur lui : Gilbert Sau, Jean-Luc Baresi, et Josip Skoblar, actuel conseiller technique du club, qui aurait joué les interprètes. Il a également assuré au magistrat que Bernard Tapie était entré dans ce bureau, à la fin de la séance. « Je n'ai jamais menacé aucun joueur, se défend Gilbert Sau. Que la justice me convoque, je n'attends que ça pour m'expliquer ! » Alen Skoro a fini par se rendre au Servette de Genève, où il n'a que très peu joué. Il s'y trouve toujours.

G. Da.

Frédéric Dobraje, agent de joueurs « Le milieu tient le club »

Pourquoi avez-vous été convoqué par les juges marseillais ?

Les magistrats entendent tous les intervenants, sur les transferts réalisés à l'OM entre 1997 et 2000. J'ai répondu aux questions des juges, qui portaient sur les dossiers de Robert Pires et de Yannick Fischer, dont j'étais l'agent à l'époque. Que s'est-il passé lors du transfert de Robert Pires ? J'ai réalisé seul ce transfert, à l'issue du championnat d'Europe des nations de football, le 31 juillet 2000. Robert Pires est parti à Arsenal pour un peu plus de 10 millions d'euros. Par la suite, j'ai appris que Gilbert Sau avait été mandaté par le club, sans que l'on m'en parle, et qu'il avait touché de l'argent sur cette transaction. L'OM voulait vendre Pires ailleurs qu'à Arsenal, et pour plus cher. Mais Robert, lui, voulait aller en Angleterre.

Vous dites qu'à l'époque, le contexte était tendu...

A l'OM, il y a toujours eu un climat de menaces et d'intimidations physiques. Et j'y ai eu droit. Cela a été progressif, crescendo. C'est difficile de le raconter, il faut le vivre pour le croire. Ce sont des attitudes, des silences, qui veulent dire beaucoup de choses. De toute façon, je savais qu'en apportant Robert Pires à l'OM, ce serait compliqué par la suite. Certaines personnes ont voulu s'accaparer Robert Pires, un joueur de premier plan.

Vous avez été victime d'un racket ?

En fin de journée, le 31 juillet, j'attendais un bateau sur un quai, dans le sud de la France, entre Marseille et Toulon, lorsque trois ou quatre personnes se sont approchées de moi. Sur le coup, je n'ai pas bien réalisé. En fait, c'était une tentative de racket. Ils m'ont dit : « Il faut que tu payes, car on t'a laissé tranquille sur ce transfert. » Ils réclamaient la moitié de ma commission. Ils m'ont

Il compte sur les ventes des joueurs Daniel Van Buyten, Piotr Swierczewski, ou encore Edwar-do Tuzzio, pour renflouer les caisses. Symboliquement, le premier renfort du club pour la saison 2002-2003 sera celui d'un joueur issu du centre de formation.

Cette cure d'austérité sera-t-elle suffisante pour que l'OM joue à nouveau les premiers rôles ? Il lui faudra d'abord passer l'écueil de la DNCG et répondre aux attentes de la justice. « Le club doit s'engager par écrit sur la réduction de la masse salariale, la garantie de trésorerie, ou la stabilité des dirigeants », a révélé Jacques Beaume.

Cette notion de « stabilité » des dirigeants peut faire sourire. Les enquêtes judiciaires concernent tous les échelons de la direction de l'OM. Enfin, Christophe Bouchet et Etienne Ceccaldi ne s'apprécient guère, tandis que Bernard Tapie continue de s'agiter, discrètement.

Et voilà qu'apparaît un nouveau souci : la sécurité. Jacques Beaume n'en fait pas mystère, les récents débordements des supporters, au Stade-Vélodrome, lors de la venue de Sochaux et du Paris-Saint-Germain l'ont alarmé. « La sécurité devient pré-occupante, a-t-il confié. C'est un chantier à mettre en place avec le club. »

Jacques Beaume veut ainsi lutter contre les milliers de fraudeurs recensés à chaque rencontre. D'ores et déjà, les privilèges accordés aux clubs de supporters, auxquels l'OM cède la vente des abonnements, semblent menacés. Les clubs en question pourraient se voir frappés au porte-monnaie, si la justice exigeait, par exemple, une rétrocession de TVA sur les bénéfices réalisés.

Gerard Davet

Les Bleus condamnent « l'exclusion et le racisme »

L'équipe de France de football a pris position avant le second tour de l'élection présidentielle

LES JOUEURS de l'équipe de France de football ont joint, vendredi 3 mai, leur voix à celle de nombreux autres sportifs français pour dénoncer, à quarante-huit heures du second tour de l'élection présidentielle, « des attitudes dangereuses pour la démocratie comme pour les libertés ». Dans un communiqué ne faisant aucune référence explicite au scrutin ni aux candidats en lice, les « joueurs de l'équipe de France » – les signataires ne sont pas cités – ont fait savoir par l'intermédiaire de leur capitaine, Marcel Desailly, qu'ils condamnaient « les notions résurgentes d'exclusion et de racisme ».

« Ils jugent intolérables et indéfendables des attitudes dangereuses pour la démocratie comme pour les libertés, particulièrement dans une France multiethnique et multiculturelle et justement riche de ses diversités », poursuit le communiqué. Avant cette prise de position collective, plusieurs des titulaires de l'équipe étaient intervenus à titre personnel dans le débat politique.

Leur meneur de jeu Zinedine Zidane, né de père algérien, avait appelé à voter contre « un parti qui ne correspond pas du tout aux valeurs de la France ». Marcel Desailly, lui-même originaire du Ghana, avait rappelé que « la force

de l'équipe de France, c'est son côté multiracial » avant de qualifier le Front national de « parti fasciste ». Bixente Lizarazu, Willy Sagnol, Youri Djorkaeff et Claude Makelele avaient également pris position contre le FN et son programme. Seul Christophe Dugarry s'était singularisé en déclarant qu'aucun candidat ne l'inspirait ni ne lui donnait « envie d'aller voter ».

En juin 1996, Jean-Marie Le Pen avait jugé « artificiel qu'on fasse venir des joueurs de l'étranger en les baptisant équipe de France » et déploré que la plupart d'entre eux « ne chantent pas ou ignorent la Marseillaise ».

Avant les Bleus, la plupart des joueurs de rugby ayant participé au Grand Chelem réalisés par le XV de France dans le Tournoi des six nations 2002 s'étaient prononcés collectivement contre le candidat de l'extrême droite, et plusieurs centaines de sportifs, dont les médaillés olympiques Jean-Claude Killy, Luc Alphand et Laure Pequegnot (ski), Colette Besson (athlétisme), Raphaël Poirée (biathlon), Florian Rousseau (cyclisme), Laura Flessel (escrime) et Béatrice Hess (handisport), ont signé un appel adressant un « carton rouge à l'extrême droite ». – (AFP.)

Propos recueillis par G. Da.

Des électrodes dans le cerveau de rats pour les piloter

Des chercheurs sont parvenus à télécommander des « roborats » par radio grâce à trois électrodes stimulant leur cerveau. Les signaux, produits par un microprocesseur fixé sur le dos des animaux, sont émis à partir d'un ordinateur

UN RAT harnaché d'un sac à dos contenant un système de stimulation commandé à distance. L'animal bionique, que l'on pourrait baptiser « roborat », peut prétendre au statut de robot vivant. L'équipe de John Chapin, physiologiste au Downstate Medical Center de Brooklyn (université de New York), qui a publié un article décrivant l'expérience dans l'édition du 2 mai de la revue *Nature*, affiche clairement cet objectif : « Associé à des capteurs électroniques et des techniques de navigation, un rat guidé peut devenir un véritable "robot" qui disposera de plusieurs avantages sur les robots mobiles actuels. »

Les chercheurs se sont inspirés des méthodes classiques de dressage qui cherchent à obtenir des réponses à des signaux externes, tels que des sons, grâce à l'association de ces derniers à des récompenses. Ils ont simplement transposé ce processus d'apprentissage en élaborant un système de microstimulations du cerveau. En effet, certains stimuli électriques peuvent être interprétés comme des signaux ou des récompenses. Pour ce faire, les scientifiques ont implanté des électrodes dans deux régions du cerveau du rat : le cortex somatosensoriel (CS) et le faisceau médian du télencéphale (FMT).

Cinq rats ont ainsi reçu trois électrodes chacun. La première stimule la FMT tandis que les deux autres activent les représentations droite et gauche des moustaches dans le cortex somatosensoriel. « Ensuite, nous avons équipé chaque animal d'un sac à dos contenant un microstimulateur à commande à distance basé sur un microprocesseur », expliquent les chercheurs. L'être humain, lui, utilise un ordinateur portable afin de délivrer de brefs trains d'impulsions (80 microampères, 0,5 milliseconde, 100 Hertz) aux cerveaux des rats circulant dans un rayon de 500 mètres.

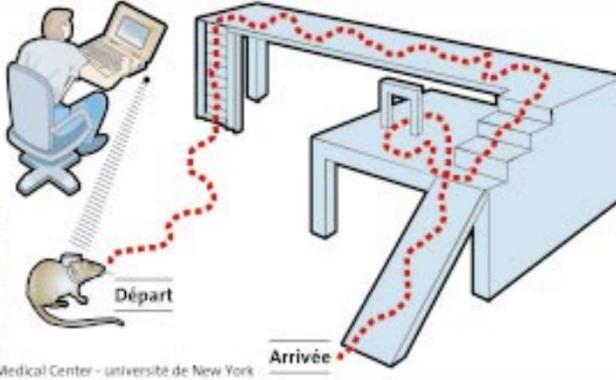
L'entraînement des cinq rats s'est déroulé au cours de dix séances. Il s'agissait de leur apprendre à interpréter les stimulations élec-

L'ANIMAL TÉLÉGUIDÉ SE DÉPLACE DANS LES TROIS DIMENSIONS

Le rat porte un sac à dos contenant l'électronique reliant par radio les électrodes implantées dans son cerveau à l'ordinateur portable utilisé pour le pilotage. Une fois entraîné, le « roborat » parcourt à la vitesse moyenne de 0,3 mètre par seconde un circuit complexe.



Infographie : Le Monde - Source : Downstate Medical Center - université de New York



triques. Pour cela, ils ont été placés dans un labyrinthe en forme de 8 et se sont habitués à recevoir des récompenses sous la forme d'une stimulation du FMT chaque fois qu'ils interprétaient correctement les signaux correspondant à l'ordre d'avancer, de tourner à droite ou de virer à gauche. Ces stimulations se traduisent, pour les rats, par un contact « virtuel » de leurs moustaches droites et gauches. Illusion, bien entendu. En fait, les animaux confondent le signal électrique avec la sensation réelle de contact de leur moustache avec un obstacle. Ensuite, pour qu'ils prennent la bonne décision, il suffit d'associer cette dernière avec la récompense, électrique elle aussi.

ENVIRONNEMENT OUVERT

Dans une seconde phase, les rats ont été placés dans un environnement ouvert, privés des embranchements fixés par le labyrinthe. « Tous les rats ont adapté leurs réponses à ce nouveau décor, avançant tout droit et tournant instantanément à chaque signal, indiquent les chercheurs. Ils se sont déplacés à des vitesses atteignant 0,3 mètre par seconde en moyenne et ont travaillé sans interruption pendant des périodes allant jusqu'à la limite des tests d'une heure. »

Après avoir maîtrisé les changements de direction, les chercheurs ont poussé leurs travaux jusqu'aux déplacements en trois dimensions. « Nous avons observé que la stimulation du FMT renforce les déplacements vers l'avant et, de plus, augmente la motivation des rats pour avancer », écrivent les chercheurs. Ainsi, l'outil de récompense sert aussi de signal pour convaincre l'animal de monter un escalier.

Les applications de tels robots vivants font déjà rêver ses créateurs. Dans un article publié dans l'édition du 2 mai du *Washington Post*, John Chapin remarque que « le rat est beaucoup plus apte qu'un robot à se déplacer sur un terrain difficile, et, en plus, il a un nez ». De fait, le rongeur piloté pourrait venir en aide aux démineurs ou aux sauveteurs après une catastrophe ou encore

servir de capteur biologique dans les zones dangereuses pour l'homme.

SYNDROME « BIG BROTHER »

Équipé de microcaméras, le roborat devient un précieux instrument d'observation à distance. De là à imaginer de le transformer en auxiliaire des services secrets, capable d'introduire discrètement un microphone ou une caméra dans un local suspect, il n'y a qu'un pas. La limite de l'exploitation de tels animaux via l'électronique réside sans doute dans leur incapacité à réaliser des tâches complexes.

Les robots artificiels « intelligents » pourraient ainsi conserver une utilité. A moins d'appliquer les méthodes de l'équipe de John Chapin à des espèces plus évoluées. « Nous essayons d'éviter le recours à des animaux plus gros à cause des problèmes éthiques », indique John Chapin. Cette réserve affichée par les chercheurs permet d'esquiver une autre question plus délicate encore : sera-t-il un jour possible de piloter ainsi des êtres humains ?

Michel Alberganti

DÉPÊCHES

■ **BOTANIQUE** : un spécimen d'arum géant, la plus grande fleur au monde, a fleuri, pour la première fois depuis 1996, mercredi 1^{er} mai, dans les serres victorienne du jardin botanique londonien de Kew Gardens. *Amorphophallus titanum*, qui dégage une odeur pestilentielle lui valant le surnom de « fleur de cadavre », mesure près de trois mètres et pèse déjà 75 kilos, a déclaré un porte-parole du parc. La plante, originaire de l'île indonésienne de Sumatra, n'a enregistré que cinq floraisons depuis 1889.

■ **ESPACE** : le satellite SPOT-5 a été lancé samedi 4 mai de Kourou (Guyane), à bord d'une fusée Ariane-4. Avec une résolution améliorée lui permettant de voir des détails de 2,5 mètres, cet engin doit prolonger d'au moins cinq ans le programme d'observation continue de la Terre conçu par le Centre national d'études spatiales (CNES) avec la coopération de la Belgique et de la Suède, programme opérationnel depuis 1986. Spot-5 a des applications dans les domaines de l'agriculture (grâce à un instrument étudiant le couvert végétal), de la géologie, de l'urbanisme, de la gestion des risques naturels mais aussi en matière de défense. Le 25 avril, le CNES, Spot Image - la société qui commercialise les clichés SPOT - et la direction générale pour l'armement ont signé un accord prévoyant l'exploitation des images du nouveau satellite par l'armée.

L'EUROPE MÉRITE QU'ON Y CROIE

- L'Europe, c'est d'abord un espace de paix, de liberté, d'échanges économiques et culturels, donc un espace d'épanouissement potentiel pour chaque citoyen.
- L'Euro, facteur de compétitivité, mais aussi de stabilité et de simplicité, est une chance dont chacun doit pouvoir profiter personnellement.

Cortal et Consors s'unissent pour créer le premier courtier européen spécialiste de l'épargne des particuliers



Une société de BNP Paribas

Nintendo lance la Game Cube, sa nouvelle console de jeux vidéo

ET DE TROIS ! Après Sony et Microsoft, c'est au tour de Nintendo de débarquer en Europe avec sa nouvelle console de jeux vidéo. Disponible à partir du 3 mai, la Nintendo Game Cube (NGC) est commercialisée au prix de 199 euros, ce qui en fait la console de salon de nouvelle génération la moins chère du marché. La Playstation 2 et la Xbox, sorties respectivement en novembre 2000 et mars 2002, sont en effet vendues 299 euros. Pour rester fidèle à sa politique de prix attractifs, Nintendo a décidé de vouer sa dernière création uniquement aux jeux et rien qu'aux jeux. A la différence de ses rivales, la Game Cube, « le cube » comme les joueurs la surnomment déjà, ne dispose donc pas d'un lecteur de DVD vidéo. Car même si, pour la première fois de son histoire, Nintendo a choisi de déléguer le for-

ultérieurement. Pour cette nouvelle machine, Nintendo s'appuie sur un savoir-faire incomparable dans l'univers des jeux vidéo.

CONQUÉRIR DES MARCHÉS

La Game Cube arrive sur le marché européen avec un catalogue riche d'une vingtaine de titres, dont plusieurs se sont déjà écoulés à plus d'un million d'exemplaires aux Etats-Unis et au Japon, pays où la console est présente depuis quelques mois. Parmi ces premiers titres se trouvent *Luigi's Mansion* dans lequel Luigi, le frère de Mario, se livre à la chasse aux fantômes, et surtout *Pikmin*, jeu de stratégie sorti de l'imagination de Shigeru Miyamoto, le « père » de Mario, Zelda ou des Pokemon. La console peut aussi s'appuyer sur des titres développés par des éditeurs tiers comme *Star Wars Rogue Squadron II (Factor 5)*, l'un des meilleurs jeux dérivés de la trilogie *Star Wars*, *Sonic Adventure 2 (Sega)*, ou encore *2002 FIFA World Cup (Electronic Arts)*.

Enfin, Nintendo innove en annonçant la compatibilité de sa Game Cube avec la Game Boy Advance, sa console portable. La Game Boy peut ainsi servir de manette pour la Game Cube et de nombreux jeux exploiteront les liens entre les deux machines : transferts de parties, échanges de personnages, transmission d'informations... Après l'échec relatif de la Nintendo 64 et face à l'avance prise par ses rivales (7 millions de consoles PS2 vendues en Europe notamment), la firme japonaise espère bien tirer parti de cette combinaison ludique inédite pour conquérir le marché. Objectif visé : 14 millions de Game Cube vendues dans le monde d'ici à mars 2003.

Guillaume Fraissard
(Le Monde Interactif)



La Game Cube de Nintendo. Une console vouée aux jeux, et rien qu'aux jeux.

mat cartouche, plus coûteux à développer pour les éditeurs, et a opté pour un format de DVD propriétaire, de taille réduite (8 cm de diamètre), ce disque peut contenir 1,5 gigaoctet d'informations. La Game Cube ne dispose pas non plus de disque dur ni de connexion vers Internet, mais ces deux options pourront être proposées

Les reliques de l'écurie Prost Grand-Prix aux enchères

Douze monoplaces et une multitude d'objets seront mis en vente dans les prochains jours

LES AFICIONADOS auront la larme à l'œil. Du samedi 4 mai au lundi 6 mai, douze monoplaces bleues appartenant à l'ex-écurie Prost seront exposées dans l'atrium du Palais des congrès de Paris, porte Maillot. Ces formule 1, dont la plus ancienne est apparue lors de la saison 1996, alors que la plus récente disputa treize grands prix la saison dernière, composeront une grille d'adieu plutôt qu'une grille de départ. Lundi 6 mai, à partir de 19 h 30, ces reliques, auxquelles s'ajouteront notamment quelques combinaisons de course et un casque qui fut porté par Jean Alesi, seront mises aux enchères par l'étude Poulain-Le Fur dans un amphithéâtre du Palais des congrès. La page de l'aventure tentée par Alain Prost comme patron d'écurie sera tournée.

« C'est un crève-cœur, assure M^r Hervé Poulain, grand habitué des enchères d'automobiles de collection, mais il n'était pas question d'organiser une vente en catimini.



Celle-ci sera digne, sans doute empreinte de ferveur et permettra aussi de rendre hommage à tous ceux, en particulier aux salariés, qui ont travaillé aux côtés d'Alain Prost. Le public sera le bienvenu. » Alors que, sans l'intervention d'un amateur fortuné, le patrimoine de l'ancienne écurie Matra aurait été livré aux ferrailleurs, la dispersion de la collection Prost est organisée avec soin et méthode. Il n'a pas échappé aux liquidateurs que l'usine Prost-GP de Guyancourt, dans les Yvelines, recelait non seulement un équipement complet et pratiquement neuf propre à intéresser les professionnels de la course automobile, mais aussi une foule de petits trésors que tout collectionneur passionné de formule 1 pourrait difficilement espérer acquérir en une autre occasion. La vente du 6 mai sera la première d'une série de quatre mises aux enchères. Organisées au sein même de l'usine de Guyancourt, les trois autres se succéderont les 15, 16 et 17 mai. Elles porte-

ront respectivement sur le matériel de course, l'outillage ainsi que le parc informatique et sur les équipements de production.

DES RELIQUES UNIQUES

Pour les douze voitures exposées (dont une Ligier-Honda de 1996), les estimations varient de 25 000 à 75 000 €. Les trois modèles ayant conservé leur V10 Peugeot d'une cylindrée de trois-litres sont logiquement les plus cotés, mais leurs acheteurs seront bien en peine de boucler le moindre tour de piste. Ces moteurs bourrés d'informatique exigent une installation sophistiquée pour gérer la télémétrie et la présence permanente d'un ingénieur metteur au point dont les connaissances devront être très pointues. « Pour démarrer le moteur, il faut pianoter un long moment sur un ordinateur, observe un spécialiste. En outre, aucune compétition regroupant d'anciennes F1 n'accepte des modèles aussi récents. » Pourtant, les Prost ne seront pas toutes transformées en modèle d'exposition. Plusieurs centres de formation au pilotage



reconvertir en table basse (4 500 à 6 000 €), une roue avant BBS chaussée d'un pneu Michelin (450 à 600 €), le « nez » en matériau composite d'une AP02 de 1999 (300 à 400 €), un aileron avant (750 à 1 200 €), un capot moteur (600 à 750 €) ou encore une manche à air en fibre de carbone (150 à 300 €). Ces reliques sont uniques car la quasi-totalité des composants utilisés sur une formule 1 sont usinés à l'unité, par les soins de l'écurie. Parmi les autres raretés figurent six maquettes (3 000 à 6 000 € chacune) de 2 mètres de long, héritées de l'ère Ligier et destinées aux essais effectués en soufflerie. En revan-

Roue avant BBS pneu Michelin (à gauche); Auto F1 1998-Prost AP 01 (ci-dessus); De gauche à droite et ci-contre: aileron avant et capot moteur AP 03; maquette de soufflerie de Ligier JS 35 et quelques combinaisons de pilotes prestigieuses comme Alesi, Burti ou Heidfeld (ci-dessous).



Des Ferrari, des Jaguar et une 2CV

Après les douze formule 1 de la défunte écurie Prost, la vente organisée lundi 6 mai au Palais des congrès de Paris (amphithéâtre Bordeaux) par l'étude Poulain-Le Fur proposera aux enchères une vingtaine de voitures de collection. Contrairement aux habitudes, les Ferrari, quoique bien représentées (une 330 GT de 1967 est estimée autour de 25 000 €) ne tiendront pas le haut du pavé. Un cabriolet Mercedes 190 SL pourrait atteindre 30 000 € et une Lamborghini Countach de 1990 est évaluée à 70 000 €.

Par ailleurs, figureront une jolie Corvette (au moins 38 000 €), une hiératique Bentley Type R de 1953 (23 000 à 28 000 €) et une auguste Jaguar Type-E (plus de 20 000 €). Loin de ces sommets, sera proposée une modeste mais attendrissante Nash Metropolitan Cabriolet bicoloré à moteur Austin (9 000 €) et – coup de cœur de la soirée – une rarissime 2 CV Sahara. Fabriquée à 694 exemplaires par Citroën, cette originale version à quatre roues motrices est dotée non pas d'une transmission intégrale mais de deux moteurs; l'un à l'avant, l'autre à l'arrière. L'estimation table sur une coquette somme: entre 14 000 et 20 000 €.

automobile ont manifesté leur intérêt pour en faire des voitures-écoles. Ils logeront sous le capot une mécanique moins sophistiquée et moins puissante (un Cosworth, par exemple) pour en faire un engin susceptible d'être confié à un apprenti pilote.

Pour les collectionneurs passionnés de F1, cette vente est surtout l'occasion de mettre la main sur quelques pépites comme ils n'en reverront pas de sitôt. Citons dix-sept combinaisons portées par Jean Alesi (1 500 à 3 000 €), Nick Heidfeld ou Luciano Burti (1 200 à 1 800 €), un moteur Peugeot-Sport inutilisable, mais qui pourra se

che, point de volant ou de siège baquet.

Les trois autres séances d'enchères seront l'occasion pour les professionnels – dont, probablement, les représentants d'écuries appartenant au monde de la formule 1 – de s'approvisionner en équipements divers (remorques, bancs d'essai, simulateurs, pompes à essence, éléments de connectique, jantes, rotules...), mais les amateurs avertis n'omettront pas de s'y rendre. Ils pourront espérer repartir avec un aileron, un triangle de suspension profilé, un porte-moyeu, une combinaison de piste, un blazer, une casquette, une servante d'atelier à

roulettes, voire un pneu bien râpé, ou l'un de ces disques de frein en carbone, incroyablement légers. De très beaux plans sur papier millimétré, dont certains présentent la voiture dans sa totalité, seront également proposés et, pour le frisson, un cockpit torqué et froissé à la suite d'une sortie de route figurent parmi l'inventaire. Des objets seront regroupés en lots pour être vendus et l'ensemble sera visible lors d'une exposition publique, les 13 et 14 mai dans l'enceinte de Guyancourt.

Les experts escomptent « une belle vente », mais se gardent d'avancer un chiffre. Les machines-outils, les ordinateurs ou les remorques, disent-ils, rapporteront bien davantage que les objets de culte que s'ar-

racheront les collectionneurs. Pour autant, le produit final de ces enchères devrait rester modeste au regard des dettes de Prost Grand-Prix, évaluées à 30 millions d'euros. Les deux voitures de la saison 2001 ainsi que les brevets de l'AP 05 (à l'état de maquette) ont déjà été

rachetés pour 2,6 millions d'euros par un consortium d'investisseurs britanniques, dont la firme Phoenix Finance Ltd, liée au patron du groupe TWR Tom Walkinshaw, propriétaire de l'écurie Arrows.

Jean-Michel Normand

Plus de 400 000 abonnés au système unifié de télépéage autoroutier

DEPUIS DIX-HUIT MOIS, un système de télépéage unifié a été mis en place à l'échelle nationale par les neuf sociétés d'autoroutes françaises. Le système « Liber-t », qui vise à simplifier l'usage des péages et à réduire le temps de passage sur l'ensemble des 7 500 kilomètres du réseau autoroutier, a été discrètement introduit depuis le 1^{er} janvier 2001 pour mettre fin à une certaine anarchie.

Le télépéage existe depuis le début des années 1990, mais jusqu'alors il fallait posséder un « pass » pour chaque société d'autoroute. Désormais, un seul badge permet de franchir tous les péages. Le détenteur de ce nouveau sésame reçoit une facture mensuelle unique faisant apparaître le détail de ses trajets mais aussi le montant de la TVA, ce qui permet d'établir plus facilement une note de frais ou de rédiger sa feuille d'impôts pour les déclarations aux frais réels sans devoir collectionner moult reçus au format timbre-poste.

Manipulations et temps de passage à la barrière sont également réduits à leur plus simple expression. Plus de tickets à prendre en entrée d'autoroute et passage à 50 km/h (maximum) sous le portique sans devoir montrer patte blanche, grâce au fameux badge, simple récepteur-réflexeur d'ondes radio collé sur le pare-brise. Lorsque



Finies les interminables queues aux péages grâce au nouveau système « liber-t ». Le détenteur de ce sésame recevra une facture détaillée chaque mois.

la voiture se présente au péage, une balise l'identifie et actionne en dixième de seconde l'ouverture de la barrière.

A moyen terme, ce système par radio-fréquences devrait également servir à régler son stationnement, mais aussi à recevoir des informations pratiques (météo, état de la circulation) dans l'habitacle de la voiture. Pour souscrire à « Liber-t », il faut régler un abonnement auprès de l'une des sociétés d'autoroute au prix de 20 € par an, auquel s'ajoute une caution unique de 30 €, récupérable à la restitution du badge.

Si l'on possède plusieurs véhicules, un seul télébadge suffit. Il est lié au compte bancaire de l'abonné et non à un véhicule et peut être fourni avec plusieurs supports. En revanche, si le « pass » fonctionne sur la totalité des péages français, il ne permet de bénéficier de réductions qu'auprès de la société d'auto-

routes qui l'a fourni. Chaque exploitant adapte son offre commerciale en fonction des contraintes locales. Selon le cas, on offre des ristournes sur les longs trajets, une baisse de tarifs sur les parcours réguliers, des rabais sur certains tronçons, voire des prix carrément divisés par deux sur certaines portions d'autoroute.

Il existe aujourd'hui 1 700 voies réservées au télépéage et signalées par un « t » orange, dont au moins une sur chaque barrière de péage. Début avril, le fichier total d'abonnés à ce service dépassait les 422 000 usagers, avec un taux de croissance estimé de 6 000 à 7 000 abonnés supplémentaires chaque semaine. En cas de dysfonctionnement du badge, c'est un « péagiste » qui vient relever le code à barres du badge... et lever lui-même la barrière.

Dominique Hoffmann

DÉPÊCHES

■ **MARATHON.** Le Shell écomarathon, épreuve ouverte aux collégiens, lycéens et étudiants qui réalisent un véhicule particulièrement économe avec leurs enseignants, aura lieu les samedi 1^{er} et dimanche 2 juin sur le circuit de Nogaro (Gers). Au total, 172 équipes sont attendues. Records à battre: 3 444 km pour un litre d'essence, 2 291 km pour un litre de gasole.

■ **LIBRAIRIE.** Jacques Wolgensinger publie chez Robert Laffont *L'Aventure de la croisière Noire* (336 p., 22,90 €), une expédition menée au milieu des années vingt en Afrique par André Citroën et qui sera suivie par une autre expédition, en Asie. L'auteur, qui retrace les épisodes de cette aventure, la replace aussi dans le contexte colonial de l'époque.

■ **CITROËN.** La gamme C5 vient de s'enrichir de nouveaux moteurs destinés à élargir le choix des versions « économiques ». Il s'agit du 1,8 litre essence (117 ch) et du 2 litres HDI de 90 ch. Le tarif, précise Citroën, débute à partir de 18 950 €.

■ **RAPPEL.** Toutes les motos BMW R 1150 GS font l'objet d'une opération de rappel en concession de la part de la marque allemande qui souhaite contrôler un éventuel frottement du câble de compteur sur la conduite de frein. Les propriétaires sont invités à prendre contact avec leur concessionnaire.

le nouvel
Observateur

exceptionnellement
en vente à partir

du **LUNDI 6 MAI** à Paris
et du **7 MAI** en province

**SPÉCIAL
ÉLECTION**

Récits
Commentaires
Analyses

AUJOURD'HUI

Temps frais et agité

DIMANCHE 5 MAI

Le lever du soleil à Paris : 6 h 26
Coucher du soleil à Paris : 21 h 10

Une zone dépressionnaire se situe de l'Allemagne au nord de l'Italie et dirige sur la France un flux de nord frais. Une zone faiblement pluvieuse touche la moitié est de la France.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Les nuages sont assez nombreux, mais laissent voir le soleil par moment. Le vent de nord à nord-est se fait sentir. Les températures sont fraîches, entre 11 et 14 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Sur l'ouest de ces régions, après quelques brumes ou brouillards matinaux, les nuages sont assez nombreux avec quelques éclaircies. Sur l'est, le temps est plus maussade avec de la pluie faible. Les températures prévues entre 9 et 12 degrés sont plutôt celles d'un mois de mars.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Le ciel est gris, avec quelques brumes ou brouillards matinaux et des petites pluies éparses. Le thermomètre sera frileux, entre 7 et 12 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Après quelques brumes ou brouillards au sud de la Garonne, le ciel est dans l'ensemble nuageux avec quelques éclaircies. Sur les Pyrénées il tombera quelques averses sous forme de neige au-dessus de 1200 mètres. Le thermomètre indiquera entre 12 et 15 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Le ciel est gris, avec quelques averses ou quelques pluies éparses. Il neigera sur les Alpes au-dessus de 1000 mètres. Les températures seront comprises entre 7 et 11 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Sur la Corse et les Alpes du Sud, les nuages seront nombreux, avec quelques averses ou même quelques orages. Ailleurs le soleil sera généreux. Le vent d'ouest atteindra 70 à 80 km/heure sur les côtes varoiseuses. Les températures seront comprises entre 15 et 17 degrés.

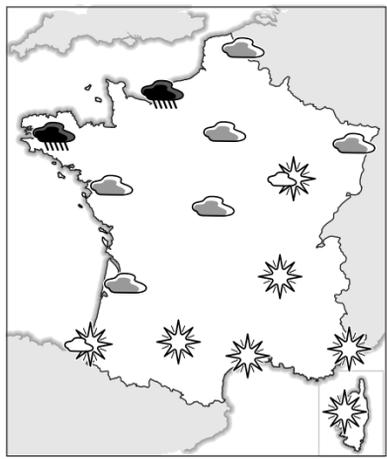
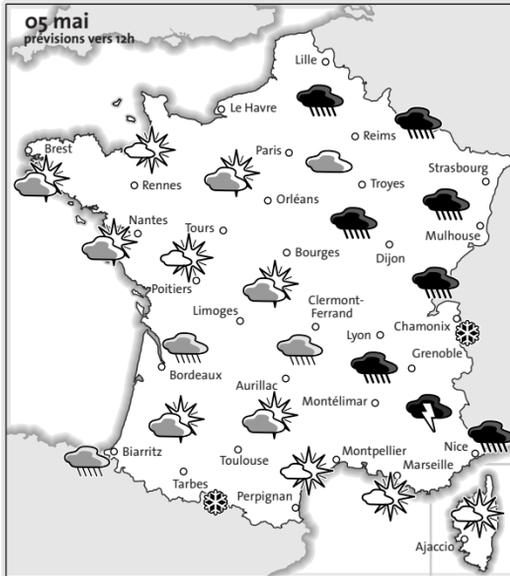
05 MAI. 2002 PRÉVISIONS

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

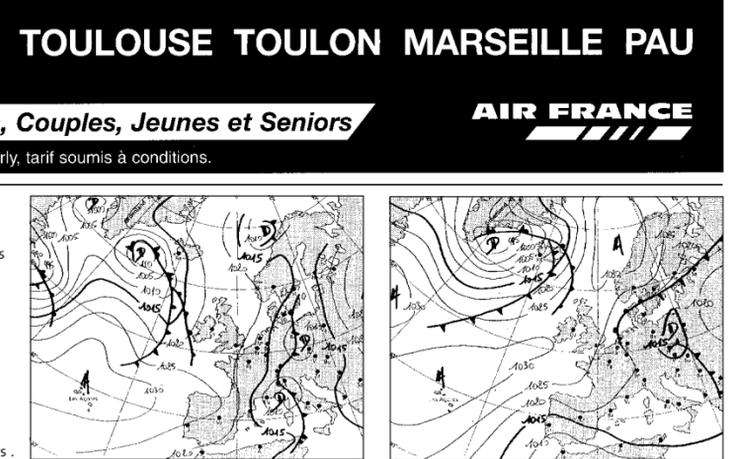
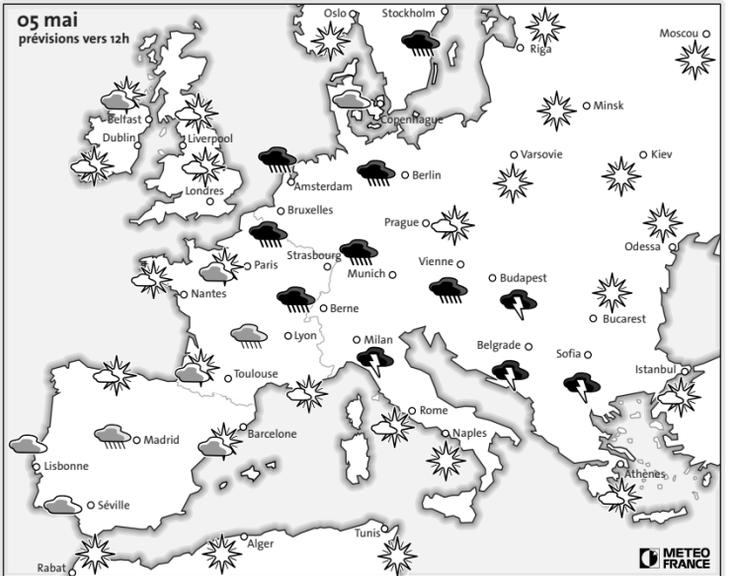
| FRANCE MÉTROPOLITAINE | | AMÉRIQUES | |
|-----------------------|--------|-------------|---------|
| Ajaccio | 9/16 S | Milan | 12/15 P |
| Biarritz | 8/13 N | Moscou | 9/24 S |
| Bordeaux | 7/15 S | Munich | 5/13 P |
| Bourges | 4/11 N | Naples | 13/20 S |
| Brest | 3/12 S | Oslo | 6/15 S |
| Caen | 6/12 S | Palma de M. | 11/19 S |
| Cherbourg | 5/12 S | Prague | 10/16 P |
| Clermont-F. | 5/9 P | Rome | 12/19 S |
| Dijon | 4/9 P | Séville | 9/25 C |
| Grenoble | 6/10 P | Sofia | 12/20 P |
| Lille | 5/11 C | St-Petersb. | 15/23 N |
| Limoges | 4/9 S | Stockholm | 7/9 P |
| Lyon | 6/10 P | Ténérife | 17/22 S |
| Marseille | 9/16 S | Varsovie | 16/25 S |
| Nancy | 5/9 P | Venise | 13/17 P |
| Nantes | 4/14 S | Vienne | 12/16 P |
| Nice | 8/16 P | | |
| Paris | 6/12 C | | |
| Pau | 5/13 P | | |
| Perpignan | 9/17 S | | |
| Rennes | 4/13 S | | |
| St-Etienne | 4/9 P | | |
| Strasbourg | 6/10 P | | |
| Toulouse | 6/12 N | | |
| Tours | 4/12 S | | |

| FRANCE OUTRE-MER | | AFRIQUE | |
|------------------|---------|----------|---------|
| Cayenne | 25/30 P | Alger | 7/21 S |
| Fort-de-Fr. | 25/29 P | Dakar | 19/24 S |
| Nouméa | 22/26 C | Kinshasa | 21/30 P |
| Papeete | 27/34 S | Le Caire | 18/30 S |
| Pointe-à-P. | 23/30 S | Nairobi | 16/23 P |
| St Denis Réu. | 21/28 P | Pretoria | 12/26 S |
| | | Rabat | 11/20 S |
| | | Tunis | 14/22 S |

| EUROPE | | ASIE-OCCÉANIE | |
|------------|---------|---------------|---------|
| Amsterdam | 8/11 P | Bangkok | 28/34 P |
| Athènes | 14/23 S | Beyrouth | 17/24 S |
| Barcelone | 10/14 N | Bombay | 28/31 S |
| Belfast | 5/16 N | Copenhague | 7/14 C |
| Belgrade | 15/20 P | Djakarta | 25/30 P |
| Berlin | 12/18 P | Dubai | 25/35 S |
| Berne | 3/9 P | Hanoï | 25/30 P |
| Bruxelles | 7/11 P | Hongkong | 25/28 S |
| Bucarest | 8/22 S | Jérusalem | 10/24 S |
| Budapest | 14/21 P | Istanbul | 13/19 S |
| Copenhague | 7/14 C | New Delhi | 17/42 S |
| Dubai | 5/14 S | Pékin | 14/21 C |
| Francfort | 6/9 P | Séoul | 16/26 S |
| Genève | 5/9 P | Singapour | 27/32 P |
| Helsinki | 9/15 P | Sydney | 13/20 S |
| Istanbul | 13/19 S | Tokyo | 19/26 C |
| Kiev | 9/22 S | | |
| Lisbonne | 13/19 C | | |
| Liverpool | 6/14 S | | |
| Londres | 4/13 S | | |
| Luxembourg | 5/7 P | | |



PRÉVISIONS POUR LE 6 MAI



SITUATION LE 4 MAI À 0 HEURE TU

PRÉVISIONS POUR LE 6 MAI À 0 HEURE TU

41€ ttc aller simple
NICE TOULOUSE TOULON MARSEILLE PAU
Famille, Couples, Jeunes et Seniors
AIR FRANCE
Au départ d'Orly, tarif soumis à conditions.

Le 6 mai
Les nuages alternent avec des éclaircies sur l'ensemble du pays et des averses se produisent sur les massifs. Les températures sont toujours fraîches pour la saison et sont plutôt représentatives d'un mois de mars.

Le lycan, tiraillé entre chasse et baby-sitting



HISTOIRES NATURELLES
Tous les samedis datés dimanche-lundi, curiosités animales

« SES VÊTEMENTS se convertissent en un poil hérissé; ses bras deviennent des jambes. Il est changé en loup, et il conserve quelques restes de sa forme première : son poil est gris comme l'étaient ses cheveux; on remarque la même violence sur sa figure; le même feu brille dans ses yeux; tout son corps offre l'image de son ancienne férocité. » Ainsi Ovide décrit-il, dans *Les Métamorphoses*, la transformation en bête de Lycaon (du grec *lycos* : loup), ce roi d'Arcadie sanctionné par Jupiter pour avoir osé lui servir la chair d'un enfant.

La mythologie dit en partie vrai : le lycan d'Afrique, qui figure parmi les canidés les plus sociaux, est aussi l'un des plus féroces. Il vit en meute, et celle-ci, très soudée, est d'une efficacité redoutable.

Chassant à vue, capables de soutenir une vitesse de 55 km/h sur plusieurs kilomètres, ses membres se relaient pour attraper leur proie - une gazelle la plupart du temps. A peine immobilisée, souvent encore vivante, celle-ci est aussitôt dévorée, les jeunes et les femelles se servant les premiers. Le tout ne prend que quelques minutes : il faut échapper aux hyènes, agressives charognardes qui rôdent déjà autour des carcasses.

NI LOUP NI CHIEN

Ainsi survit le lycan, canidé à nul autre pareil. Ni loup ni chien, il ne présente, contrairement à eux, que quatre doigts sur le pied antérieur. Sa robe, au poil très ras, est caractéristique : faite de brun, de jaune, de roux, de gris, de noir ou de blanc, sa bigarrure lui a valu le joli nom de *Lycaon pictus* (ou « loup peint »), et permet aux membres d'une même meute, par sa diversité, de s'identifier. Seul signe de ralliement commun à tous les lycans : le bout de leur

queue, bien fourni et immanquablement blanc.

Présent il y a un demi-siècle dans près de vingt pays africains, le lycan ne survit plus aujourd'hui en nombre que dans quatre d'entre eux : le Botswana, le Zimbabwe, l'Afrique du Sud et la Tanzanie. Il figure parmi les carnivores les plus menacés du continent : selon un rapport récent de l'Union internationale pour la conservation de la nature (IUCN), ses effectifs n'excéderaient plus 3 000 individus. Ce qui promet, si rien ne vient inverser la tendance, une extinction quasi certaine d'ici quelques décennies.

De quoi souffre donc cette espèce de taille moyenne, vouée, sauf miracle, à une mort prochaine ? Vulnérable aux maladies, concurrence par les hyènes, qui lui volent ses proies, elle forme un peuple nomade, et son grand besoin d'espace, qui la met en conflit avec l'homme, ne lui facilite pas l'existence. Enfin, et le phénomène est nouveau, la voilà

désormais fragilisée par son organisation sociale. Notamment par l'attention qu'elle porte à sa progéniture, comme l'a récemment révélé une troublante étude parue dans la revue *Behavioral Ecology*.

Observé au sein de sa meute - beaucoup moins hiérarchisée que celle du loup et sans chef véritable -, le lycan, n'en déplaise au mythe, forcerait plutôt la sympathie. Tous s'y entraînent, apparemment sans conflits ni brimades. S'il existe bien un couple dominant, sa tâche principale est de se reproduire de fin juin à septembre, seule période durant laquelle la bande tout entière se fixe autour d'une tanière. La femelle peut avoir jusqu'à 17 petits par portée, qui seront élevés de façon collective : nourris par toute la tribu, et gardés à tour de rôle par certains de ses membres, qui font ainsi office de baby-sitters pendant que les autres partent chasser.

Et c'est là que le bât blesse, du moins depuis quelque temps. Alors qu'une meute, autrefois, réu-

nissait fréquemment une centaine d'individus, les plus grandes n'excèdent plus aujourd'hui que quelques dizaines de membres.

D'où une difficulté croissante à assurer correctement le partage des tâches. Comme dans les familles monoparentales, ou celles dont les deux parents travaillent, la garde des enfants relève de plus en plus du casse-tête. A la différence près qu'il s'agit, pour le lycan, d'une question de vie ou de mort.

MESURES DE CONSERVATION

« La garde des petits est utile à la meute parce qu'elle lui permet de réduire la mortalité infantile, mais cette fonction revient de plus en plus cher à mesure que le nombre d'adultes qui la composent se réduit », résume Franck Courchamp, du laboratoire d'écologie, systématique et évolution (université Paris-Sud-XI, Orsay). En deçà d'un certain seuil démographique, le baby-sitting devient même contre-productif,

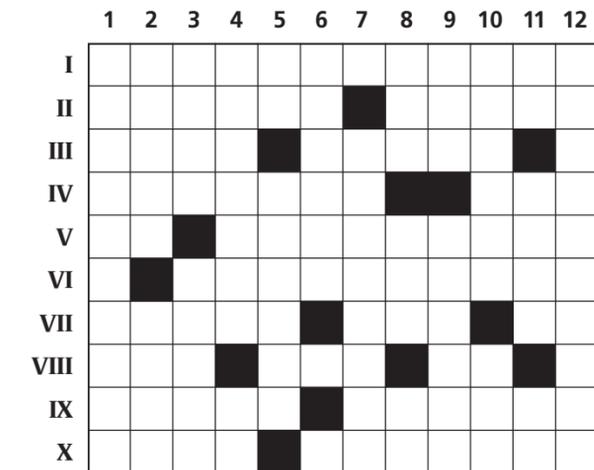
dans la mesure où il prive la meute d'un chasseur et oblige les autres à rapporter plus de nourriture à la tanière. Après cinq ans de travaux associant modélisation et observations de terrain au Zimbabwe, le chercheur est formel : lorsque la meute ne rassemble plus que cinq adultes ou moins, il lui faut soit renoncer à la garde des petits, soit augmenter la fréquence des expéditions de ravitaillement. Ce qui, dans les deux cas, entraîne un affaiblissement supplémentaire, pour un groupe dont les chances de survie étaient déjà bien minces...

Quelles mesures de conservation préconiser pour lutter contre cette contrainte sociale ? Les experts ne sont guère optimistes, pour qui la seule solution est... de maintenir l'intégrité des meutes au-dessus du seuil fatidique. Pour sortir du cercle vicieux qui menace le lycan, il ne semble y avoir qu'un moyen : ne pas y entrer.

Catherine Vincent

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 02 - 107

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

HORIZONTALEMENT

I. Rembourré de partout. - II. Etrangère depuis Louis-Philippe. Pour les rembourrages douille. - III. Sacré sur les rives du Nil. Pablo l'a attrapé par la queue. - IV. Au centre d'une grande table. Un écart serait plus académique. - V. Patron. Ramasse les coquilles au passage. - VI. Rassemblèrent autour d'un même projet. - VII. Ne fait plus partie de nos com-

munications. Rejeta. Donne le choix. - VIII. D'un auxiliaire. Personnel. Coule dans la Botte. - IX. Salpêtre. Fidèle compagnon des plus petits. - X. Eprouvé avant parution. Castor, Pollux et les autres dans le ciel.

VERTICALEMENT

1. Déplacement en douceur. - 2. Laissé de côté. Entendre dans le passé. - 3. Passer à l'action. Prit

en location. - 4. Font danser au son des coquillages. Inscription en affaires. - 5. Deux points. Stockage de liquide. - 6. Fait des courbes. - 7. Laisse du temps devant soi. - 8. Point dans la mer Egée. Regroupement autour de Moscou. Club de foot. - 9. Personnel. Courte et large. - 10. Abandonné. Supprima de la liste. - 11. Fait la liaison. Passe par Florence et Pise. Dans les choux. - 12. Très fortement agité.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 02 - 106

Horizontalement

I. Antagonismes. - II. Réalité. Fila. - III. Rutilant. Tau. - IV. Ite. Enervant. - V. Errât. Tierce. - VI. Râ. Ui. Tender. - VII. Elude. Est. Ee. - VIII. Bineras. El. - IX. Atèles. Deuil. - X. Né. Assassine.

Verticalement

1. Arrière-ban. - 2. Neutralité. - 3. Tâter. Une. - 4. Ali. Au-delà. - 5. Giletiers. - 6. OTAN. Ass. - 7. Nénettes. - 8. Triés. DS. - 9. SF. Ventées. - 10. Mitard. Lui. - 11. Elancée. In. - 12. Sauterelle.

ÉCHECS

N° 1999

GOODRICKE INTERNATIONAL (Calcutta, 2002)
Blancs : S. Sulskis.
Noirs : J. Gleiseroov.
Défense française.

| | | | |
|-------------|-----------|--------------|-------------|
| 1. é4 | é6 | 16. Tç1 | Fd7 |
| 2. d4 | d5 | 17. Cç3 | Da5 (f) |
| 3. Cd2 | Cf6 | 18. Ca4 (g) | b6 |
| 4. é5 | Cf-d7 | 19. f5! (h) | éxf5 |
| 5. ç3 | ç5 | 20. Fxf5 | Fxf5 |
| 6. f4 | Cç6 | 21. Txç6 | Ta7 |
| 7. Cd-f3 | Db6 | 22. Cg5! (i) | Fg6 |
| 8. Cè2 (a) | a5 | 23. Txg6!! | fxg6 (j) |
| 9. g3 | a4 | 24. Dg4! | Fè7 (k) |
| 10. Fh3 | çd4 | 25. Dç8+ | Fd8 |
| 11. çd4 | Fb4+ (b) | 26. Cè6 | Cxè6 |
| 12. Fd2 (c) | a3 | 27. Dxe6+ | Fè7 (l) |
| 13. b3 | Cd-b8 (d) | 28. Dç8+ | Fd8 |
| 14. 0-0 | Ca6 | 29. Fg5 | b5 |
| 15. Fè3! | Cç7 (e) | 30. Dç6+ | abandon (m) |

NOTES

a) Après 8. g3, çxd4; 9. çxd4, Fb4+; 10. Rf2, les Noirs peuvent répliquer par 10... g5; par exemple : 11. fxg5, Cdxé5; 12. Cxe5, Cxe5; 13. Rg2, Cç6; 14. Cf3, Ff8; 15. b3, Fg7; 16. Fb2, Fd7; 18. Dd2!, a5.
b) 11... a3; 12. b3, Fb4+; 13. Rf2 est connu.
c) 12. Rf2 est plus précis.
d) Visant la case b4 via a6.
e) Ou 15... Fè7; 16. Tç1, Ca-b4; 17. Dd2 et 18. Cç3.

f) 17... Cè7 suivi de 18... 0-0 est préférable.

g) Les Blancs ont repris pied sur l'aile-D et menacent 19. Cç5.

h) Profitant de la position du Fd7, qui ne peut défendre à la fois deux diagonales.

i) Bien plus fort que le gain du pion b6. Il s'agit d'empêcher le R ennemi de roquer.

j) Si 23... hxg6; 24. Dg4!, 0-0; 25. Dh4 ou bien 24... Da6; 25. Txç7.

k) 24... Ta8 ne sauve rien : 25. Cxh7 ou 25. Cè6.

l) Si 27... Té7; 28. Dç6+, Td7; 29. é6.

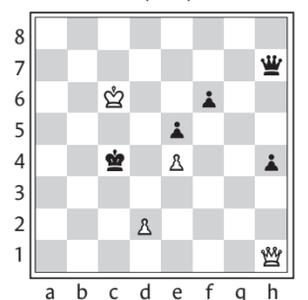
m) Si 30... Ré7; 31. Fg5 mat; et si 30... Td7; 31. é6.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1998 HENRI RINCK (1929)

(Blancs : Rf6, Td7, Pa6 et h6. Noirs : Rf3, Tb1 et g1, Pb6.)

1. h7!, Th1; 2. a7, Ta1; 3. Td1!!
a) 3... Txd1; 4. a8=D+, Rf2;
5. h8=D, Txh8; 6. Dxe8.

ÉTUDE N° 1999 HENRI RINCK (1906)



Blancs (4) : Rç6, Dh1, Pd2, é4.
Noirs (5) : Rç4, Dh7, Pè5, f6, h4.
Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine

LE MONDE DES LIVRES

avec **Le Monde**
DATÉ VENDREDI

A 86 ans, le compositeur de musique contemporaine fourmille de projets. Sa nouvelle œuvre, « Sur le même accord », vient d'être créée à Londres, alors que paraît un disque reprenant deux de ses concertos

Henri Dutilleux en accord avec son temps

IL Y A DEUX ANS, il n'était pas rare de rencontrer Henri Dutilleux à l'occasion de concerts parisiens dans lesquels ne figurait pas nécessairement sa musique. Le compositeur suivait avec assiduité le travail de ses collègues, en particulier de la jeune génération, autant par courtoisie que par goût. Mais, en novembre 2000, une mauvaise chute au Père-Lachaise vint perturber ces habitudes. « J'en ai ri, pensez donc, glisser de dix marches dans un cimetière ! Seulement, je ne m'en suis pas tiré qu'avec neuf points de suture. Je souffre encore beaucoup des cervicales. »

Contraint de limiter ses sorties, Henri Dutilleux ne se tient que physiquement à l'écart de la vie musicale. On peut en juger au nombre de CD récents qui occupent sa table de travail. Entre monographies de compositeurs et récitals de solistes, les Français sont très en vue avec notamment une pléiade de jeunes violoncellistes. Dans son studio de l'île Saint-Louis à Paris, le compositeur nous présente sa dernière œuvre, *Sur le même accord*, en soulignant son attachement aux interprètes. D'abord à l'égard du chef d'orchestre Kurt Masur qui doit en diriger la création à Londres au cours du concert célébrant ses soixante-quinze ans. « Il a donné *The Shadows of*

Time, ma pièce précédente, pour ses adieux à New York à la mi-mars. Avec une grande profondeur comme il avait déjà su le faire à la tête du London Philharmonic Orchestra en 1999. On le dit réservé à l'égard de la musique de notre temps. Quelle erreur ! »

« REJOINDRE NOTRE ÉPOQUE »

Henri Dutilleux ne dit pas « musique contemporaine » mais « musique de notre temps ». Il ne s'agit pas là d'une formulation d'un autre âge mais d'une marque d'intégration à la société environnante. Tant du point de vue de l'auditeur humainement sollicité que de celui du créateur, sensible aux préoccupations de ses pairs. Créé en 1997 par le Boston Symphony Orchestra sous la baguette de Seiji Ozawa, *The Shadows of Time* en est un exemple éclatant. Les idiomes propres à Henri Dutilleux y semblent renouvelés par une discrète assimilation du mouvement spectral, référence majeure pour nombre de jeunes compositeurs européens des années 1990. « Si je n'avais pas été attentif à ce que font les représentants de cette tendance, ma musique aurait été forcément différente. Ce constat est aussi valable pour la production des séries dans les années 1950 et 1960 ».

A cette époque Henri Dutilleux

(né en 1916) trouve sa voie en allant au concert et en découvrant diverses productions de l'avant-garde avec sa femme Geneviève Joy, virtuose du déchiffrement et de la réduction d'orchestre au piano. « J'ai voulu m'éloigner de la filière officielle, celle du Prix de Rome, pour rejoindre notre époque. » Une fois la jonction opérée, Henri Dutilleux a toujours su aller de l'avant sans s'égarer. Jusqu'à *The Shadows of Time* qui a fait sensation, dans le prolongement des célébrations du cinquantième anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale, avec son trio d'enfants chantant : « Pourquoi nous, pourquoi l'étoile ? »

Peut-on passer à autre chose après une telle œuvre ? « Difficilement », assure Henri Dutilleux. « Il y a des œuvres qui vous hantent. Ce à quoi je tenais le plus dans *The Shadows of Time*, c'est la fin. J'aurais voulu qu'elle continue encore et encore. » Le compositeur se met au piano : « Cet accord que j'aime bien, j'ai prolongé ». Puis il ouvre la partition de sa nouvelle œuvre, *Sur le même accord*, avant d'en expliquer l'idée de départ. « J'ai souvent trouvé regrettable que la prestation d'un soliste dans un concert classique ne comporte qu'une grande œuvre concertante. J'ai donc imaginé une pièce d'une



De gauche à droite : Kurt Masur, directeur du London Philharmonic Orchestra, Henri Dutilleux et la soliste Anne-Marie Mutter, répètent la pièce du compositeur composée spécialement pour la violoniste.

dizaine de minutes qui ne demande pas trop de répétitions à l'orchestre. » Puis, à voix basse, « ce n'est pas si commode et l'on n'obtient pas toujours ce que l'on veut ». Voilà bien un exemple de cette autocratie qui a contribué à la grandeur d'Henri Dutilleux.

Sur le même ton est exprimée plus tard l'hypothèse d'avoir trop voyagé. Les nombreuses invitations du compositeur à l'étranger ont pourtant favorisé des rencontres d'importance. Notamment avec la violoniste allemande Anne-Sophie Mutter. « Depuis une quinzaine d'années, elle me demandait d'écrire une pièce à son intention. Alors, à l'instigation de Paul Sacher, je me suis rendu dans la petite ville de Wehr, à l'orée de la Forêt noire, où l'on fête somptueusement l'enfant du pays. »

CONTRAINTES DE CALENDRIER

Henri Dutilleux se lève et revient avec son agenda. Une merveille de document sur la vie musicale de notre temps. « Il va de 1984 à 2008. Pourquoi 2008 ? Je n'en sais rien. En tout cas, il est bien meublé. Voyez. 27 août 1988 : journée Anne-Sophie Mutter à Wehr. Là se trouvait également Witold Lutoslawski qui lui a écrit Châins. » Et Henri Dutilleux de narer les festivités avec un art de

conteur qui nous vaudra lors de cet entretien de savoureuses anecdotes, comme la malencontreuse transformation par un journal anglais de son concerto *L'Arbre des songes* en *L'Arbre des singes* ! Dans l'agenda figurent toutes les programmations de sa musique dans le monde. Celle conçue par le London Philharmonic Orchestra lors de la saison 1999-2000 se distingue par son sens de la trajectoire. Un panorama étendu sur quatre concerts qui devait aboutir à une création en 2002. Celle promise à Anne-Sophie Mutter.

Un compositeur de la stature d'Henri Dutilleux ne connaît pas de problèmes de diffusion mais des contraintes de calendrier. Certains projets restent hypothétiques, tels ceux concernant le pianiste Krystian Zimerman ou le chef Kent Nagano, en attente d'une page pour Salzbourg en 2004. En revanche, est arrêtée à septembre 2003 la création d'une œuvre pour voix et orchestre, maintes fois reportée depuis l'origine de la commande passée par l'Orchestre philharmonique de Berlin, à l'époque de Karajan. Un quart de la partition est écrit. « J'utilise des lettres de différents auteurs. Une de Van Gogh à son frère, une autre de Soljenitsyne à Rostropovitch. Je n'ai pas encore fait mon choix définitif. » Henri

Dutilleux le sait bien. La lenteur de ce travail tient au traitement de la voix, un médium qu'il a peu utilisé. A cela s'est ajouté l'accident du Père-Lachaise. Dans ce contexte doublement traumatisant, d'une partition pleine de risques et d'un état physique affaibli, la pièce pour Londres a constitué une sorte d'évasion bienfaisante. Encore que les délais à respecter aient suscité beaucoup de fatigue. « En février, j'étais en Suisse pour achever mon orchestration. Mais j'ai peu profité de la neige. Je me levais à sept heures et m'arrêtais vers minuit. Rien n'est plus bénéfique que le travail dans la continuité. »

La partition de *Sur le même accord* est donc parvenue aux interprètes dans les temps, sous la forme d'un nocturne dont deux phases méditatives occupent le centre. Plutôt enclin aux légères révisions, le compositeur avoue : « J'ai déjà modifié la fin à deux reprises mais, cette fois, je pense que j'y suis. » Nous y sommes aussi, au bout d'un échange que nous voudrions prolonger « encore et encore ». Pour cela subsiste la musique d'Henri Dutilleux, très bien servie par le disque. Notamment celui que Virgin publie aujourd'hui avec les deux concertos du maître.

Pierre Gervasoni

Deux concertos gravés dans l'excellence

DESTINÉS, respectivement en 1970 et en 1985, à Mstislav Rostropovitch et Isaac Stern, les deux concertos d'Henri Dutilleux, *Tout un monde lointain* et *L'Arbre des songes*, n'intimident plus les jeunes interprètes. Truls Mørk montre dans *Tout un monde lointain* une rare habileté à gérer l'espace, des prospections intérieures de *l'Enigme* originelle aux déploiements cosmiques de *l'Hymne* terminal. Le violoncelliste norvégien sait aussi rendre avec un son d'encre la poésie de Baudelaire qui a inspiré le compositeur.

Dans cette œuvre aux allures de chorégraphie céleste, l'orchestre doit évoluer dans un contact étroit, presque tactile, avec le soliste. Myung-Whun Chung satisfait cette exigence par un respect scrupuleux de la dimension organique de l'écriture. Minérale et ludique, la prestation de l'Orchestre philharmonique de Radio France rejoint, la plupart du temps, avec bonheur celle du soliste. Ce dernier n'a pas son pareil pour passer sans heurts de l'activité soutenue à la présence immatérielle. Sa ver-

sion des *Trois strophes sur le nom de Sacher* prend donc valeur de référence discographique. Également gravé dans l'excellence par Renaud Capuçon, *L'Arbre des songes* bénéficie peut-être ici du violon le plus pur jamais mis au service de Dutilleux. L'élégance de son port, le raffinement de sa coupe n'empêchent pas une consistance appréciable dans le mouvement vif. Pris dans un tourbillon de lignes, le soliste contribue de manière exemplaire au rayonnement virtuose d'un orchestre qui néglige parfois la perspective onirique de l'œuvre.

P. Gi

HENRI DUTILLEUX, « Tout un monde lointain », « L'Arbre des songes », « Trois strophes sur le nom de Sacher », Truls Mørk (violoncelle), Renaud Capuçon (violin), Orchestre philharmonique de Radio France, Myung-Whun Chung (direction). 1 CD Virgin Classics. Concert le 29 mai à la salle Pleyel, Paris. Tél. : 01-45-61-53-00.

Une fantaisie française jouée pour la première fois à Londres

LONDRES

de notre envoyé spécial

Au Royal Festival Hall de Londres, le public est disposé jusque derrière l'orchestre sur des gradins matelassés. De là, sans doute, notre impression d'un ensemble débutant la première des *Deux Romances* de Beethoven à pas mesurés, comme pour une prudente entrée dans l'arène de la musique classique. Ce 28 avril, Kurt Masur fête ses 75 ans à la tête du London Philharmonic Orchestra (LPO), formation dont

il est le chef principal et qu'il retrouve après quelques mois d'absence due à des problèmes de santé.

Solennité et douceur semblent de mise chez des interprètes cérémonieux, Anne-Sophie Mutter comprise. La lisibilité polyphonique de la violoniste et l'art du dosage infinitésimal du chef seront davantage perceptibles au cours de la création de *Sur le même accord*. Henri Dutilleux y utilise en effet un motif de six notes, énoncées en pizzicato au violon solo, pour un développement plus contrapuntique qu'harmonique. Ces notes déterminent une activité pleine d'imprévus que le compositeur fixe, par son sous-titre, dans le registre du « nocturne ». Le recours, dans les premières pages, à de nombreux solos des différents pupitres de l'orchestre produit l'effet de feux follets.

RUPTURE NUANCÉE

Le compositeur de *Timbres, Espace, Mouvement* (inspiré de *La Nuit étoilée* de Van Gogh) multiplie donc les changements d'atmosphère. *Sur le même accord* repose, paradoxalement, sur la notion de rupture. Une rupture nuancée, renouvelée dans l'esquive et ce, dès la présentation du thème par la soliste, interrompue plusieurs fois par les timbales.

Un très bel épisode pour cordes sensibles avec contre-chant du violon solo à la manière d'Alban Berg assure l'unité d'une expression qui, deux fois, s'échappe dans l'univers du scherzo. D'abord, sur les traces lumineuses du glockenspiel pour une section haletante puis, à partir de cla-

meurs de percussions qui introduisent un finale en notes répétées, conclut par une pirouette.

Interprétée avec souplesse par Anne-Sophie Mutter et avec minutie par Kurt Masur et le LPO, cette pièce nous séduit comme une exquise fantaisie. Si la musique comporte des couleurs inattendues (les bongos frappés à mains nues), elle sonne comme du Dutilleux. Un passage des bois dans la seconde partie rappelle un des grands moments de *The Shadows of Time* et une ponctuation de timbales au début s'effectue avec l'anagramme de Paul Sacher, chef et ami disparu qui aurait pu diriger cette création.

Celui qui l'a finalement assurée revient après l'entracte pour un programme des plus exigeants, notamment sur le plan physique, par lequel le London Philharmonic Orchestra confirme ses affinités avec le répertoire français. *La Mer* de Debussy est transcendée dans la légèreté sans que soit négligée l'éclatante plasticité des tutti. Plus que dans *La Valse* de Ravel, rutilante mais parfois trop martiale, Kurt Masur signe là une interprétation d'anthologie en traitant ces « esquisses symphoniques » avec la liberté d'une fantaisie.

P. Gi



KEREN ANN NOUVEL ALBUM

KEREN ANN LA DISCOGRAPHIE

DIFFUSION DU CONCERT
AU TRIANON EN EXCLUSIVITÉ
SUR nos.fr À PARTIR DU 19 AVRIL

* A LOUER - ORTE RÉSERVÉE AUX ABONNÉS NOODNET HAUT DÉBIT



MARIONNETTES • A travers une série de fables qui entrent en résonance avec l'actualité, Emilie Valantin met en scène les ficelles de la haine et de la sottise. Jusqu'à l'inéluctable rébellion

Des petites créatures à drôle de trogne pour faire reculer la bêtise ordinaire

« **TOUS les animaux sont achevés et terminés, l'homme seul est indéfini et esquissé... Chaque animal est ce qu'il est. L'homme seul, originairement, n'est absolument rien. Ce qu'il doit être, il lui faut le devenir.** » La pensée appartient à Fichte. Elle sera le guide d'Emilie Valantin et de ses marionnettistes dans le choix d'une dizaine de textes brefs (signés Clément Rosset, Vladimir Maramzine, Daniil Harms, Bertolt Brecht, Nasr Eddin, ou puisés dans la chronique des faits divers), à l'origine de ces « nouveaux esclandres et impromptus », orchestrés sous forme de fables par la baguette inventive du Théâtre du Fust.

Comme l'homme selon Fichte, les marionnettes d'Emilie Valantin balancent entre le « rien » et le « devenir ». Elles aussi aimeraient s'élever, ne serait-ce qu'un instant, au-dessus de leur condition. Mais elles se contenteront de coller à la représentation humaine, dans ce moment douloureux de l'inachèvement, en priant toutes désignées à la bêtise. Taillées à la hache, montées au fouet, polées à l'émeri, elles se façonnent les plus plaisantes et désespérantes gueules de butors, tordues par des vies de peu, à jamais captives de leur moins mauvais profil, affichant une ressemblance étrange avec les faciès extrêmes des semeurs de haine portés par l'actualité.

Un quatuor (clarinette, violons,



Le Diable prodigue ses conseil à l'humoriste désespéré.

basse), debout dans la pénombre, prélude à la sortie de l'obscurité des premiers intervenants. Voici un témoin de la sottise populaire – ou de sa sagesse –, se balançant d'une jambe sur l'autre, tel l'électeur perdu entre les intentions de vote.

L'ÉCOLE DE LA HAINE

Quoi de plus révélateur, de plus stimulant, de plus goûteux pour l'intelligence que la bêtise ? L'imbécile, dans sa pleine assurance, rapproche l'homme de l'animal (selon Fichte). Il est, sans fausse perspective, bon pour le spectacle. Et puis non. Il vaut mieux que cela. Son regard

s'anime, une voix lui vient en travers de la gorge. Il pourrait être sauvé.

Un vent violent de métaphores tourbillonne autour des personnages. Dans *Notes brèves sur la sottise*, le corps du sot, suspendu entre deux blocs, sert de pont à celui qui l'est moins, pour atteindre son but. Dans *Le Petit tas*, des gamins lunaires, aux commissures sanglantes, figés dans le rictus de l'intolérance, pratiquent l'école de la haine, en chassant le plus faible. Dans *Le Portefeuille*, des petits-bourgeois, gonflés à bloc par la presse à sensation (« *Encore un curé pédophile : le pape*

hésite à faire abattre tout le troupeau »), démontre, manu militari, sa haine de l'étranger, forcément « sale ».

Tout fait écho à la situation présente, à ceux qui voudraient ramener l'homme au « rien ». Dans *La Conférence*, l'attente du gourou, pilote d'un « *stage de certitude* », plonge une colonie d'employés dans le désarroi. Hitler lui fait écho, suivant sa *Leçon de théâtre*. Bientôt les petites créatures de *Formation continue* n'en peuvent plus de ne pas réagir à la situation politique. Il leur vient des frémissements, des accès de liberté, qui les font passer du texte écrit, pesé, pensé, au verbe improvisé dans l'urgence. Elles y mettent tout leur cœur. En s'insurgeant, elles commencent à être. Ne leur manque plus qu'une carte d'électeur.

Jean-Louis Perrier

FORMATION CONTINUE, d'Emilie Valantin. Avec Jacques Bourdat, Thomas Poulard, Jean Scavis, Emilie Valantin et les musiciens du Conservatoire national de musique de région d'Aubervilliers-La Courneuve. THÉÂTRE DE LA COMMUNE, 2, rue Edouard-Poisson, Aubervilliers (93). Tél. : 01-48-33-93-93. De 8 € à 20 €. Durée : 1 h 10. Du mercredi au samedi à 20 h 30 ; dimanche 5, mercredi 8 et jeudi 9 à 16 heures. Jusqu'au 1^{er} juin.

MUSIQUE • La tournée « Presidential Suite » du chanteur montréalais-berlinois tend vers le cabaret

Gonzales, clown-président de l'électro-rap

MARSEILLE

de notre envoyé spécial

Sur un des murs du poste à galène, les patrons de ce chaleureux club-concert marseillais ont accroché une banderole : « *Le 5 mai VOTEZ !* ». Chilly Gonzales n'en demandait pas tant pour l'étape phocéenne de sa campagne « Presidential Suite ». Ayant choisi de cultiver pour son nouvel album le personnage du politicien de cabaret et du candidat veule, le maître de cérémonie montréalais-berlinois emboutit l'actualité sans se départir de sa dérision.

A ses débuts – les disques *Gonzales Uber Alles* et *The Entertainer*, produits comme le nouveau par le label berlinois Kitty-Yo –, on l'a connu en veste de survêt ouvrant sur poitrail velu et chaîne dorée massive. On le retrouve aujourd'hui en costume rose maffioso. Le rap et la musique électronique restent ses genres de prédilection, moins par militantisme que par souci fonctionnel. « *Je n'ai jamais été un immense fan de hip-hop*, reconnaît Gonzales, *mais le rap me permet de raconter des histoires, d'incarner des personnages.* » Même préoccupation utilitaire pour l'adoption des machines. Si, dans les années 1980, ce fils de juif algéro-hongrois a aimé l'électro-pop d'Howard Jones, il a aussi, dans sa jeunesse, parti-

cipé à des groupes de rock. L'autonomie du *home studio* et des ordinateurs devait finalement mieux lui convenir. « *Je pourrais jouer avec d'autres instrumentistes mais je préfère maîtriser de bout en bout mon univers.* »

Sur la route, la « suite présidentielle » ne voyage qu'à trois : deux chanteurs – Gonzales et Leslie Feist, une complice de Toronto – et un ingénieur du son, Jeff. « *J'ai plus l'impression de sonoriser un show qu'un concert*, explique ce dernier. *Le vrai boulot consiste à suivre les improvisations de Gonzales.* » Sur fond de harangue ironique – « *Who is the worst MC ?* » (« qui est le pire maître de cérémonie ? ») –, le chanteur et sa partenaire font une entrée de café-théâtre. Sahariennes, casques coloniaux, paires de jumelles... Le duo s'en va amuser les indigènes.

Chorégraphie, grimaces, gestuelle, changements de costume sont les ingrédients d'un concert qui ne dédaigne pas l'instensile clownesque (le cigare feu de Bengale). Avec ses rouflaquettes, ses cheveux gominés de salive et son sourire de play-boy attardé, « *Gonzo* » a des faux airs de Jango Edwards. Certaines chansons sonnent comme des manifestes : *The Entertainer*, *Take Me To Broadway*. Sa technique musicale se met au service de ses envies théâtrales. Cet ancien étudiant

en musique de l'université de Montréal se rappelle à l'occasion ses années de formation classique et de piano-bar. Avec une dextérité inattendue, il parseme son spectacle d'interventions iconoclastes au mélodica et au piano droit, émaille son répertoire électro-rap de numéros de crooner (l'adaptation romantique de *Too Long* de ses « amis » de Daft Punk). Comme si Augustus Pablo, Fats Domino et Sinatra portaient en gougette avec les Marx Brothers.

Political Platform Shoes lézarde du côté du rap *west-coast*, *You Snooze you Lose* détourne les citations blues à la manière d'un Moby. Les partis pris burlesques gardent-ils une portée musicale ? L'émotion s'accommode mal de la dérision. Par chance, le bouffon Gonzales est aussi un mélodiste inspiré, capable d'habiter chaque refrain d'un gimmick attachant, d'animer ses morceaux d'ingénieuses trouvailles sonores et rythmiques.

Stéphane Davet

PRESIDENTIAL SUITE, de Gonzales, le 3 mai à la Base sous-marine, à Bordeaux ; le 4 à Marmande ; le 6 à la Marquinerie, à Paris ; le 7 à la Marquise, à Lyon ; le 8 à la Laiterie, à Strasbourg ; le 19 juillet aux Vieilles Charrues, à Carhaix.

MUSIQUE • Sur trois scènes, jusqu'au 12 mai, le Salon programme un centaine de concerts de qualité

Le jazz chez lui dans les 22 hectares de la Foire de Paris

PLUS d'une centaine de concerts du 30 avril au 12 mai, cinq cents musiciens, trois scènes installées dans divers espaces des 22 000 mètres carrés dévolus aux 3 200 exposants de la Foire de Paris, « la plus grande du monde », selon ses responsables, qui attendent 800 000 visiteurs. Le jazz, accueilli depuis 2000 par la Foire de Paris, n'est guère habitué à fréquenter de tels chiffres. Et s'il reste difficile d'apprécier qui se déplace expressément pour le jazz – on a repéré certains

amateurs de ce type – et qui vient pour acquérir piscine, caisses de vin, téléviseur ou assister au fameux concours Lépine, la Fête des jazz bénéficie ici d'un formidable territoire.

La Foire de Paris aurait pu se contenter de quelques parades et orchestres bon enfant destinés à faire de l'animation. Logique non condamnable dans un salon marchand. Au lieu de quoi, la Fête des jazz, dont la programmation a été confiée à André Francis, rassemble nombre des solistes, chefs d'orchestre, voix et instruments les plus vifs et enthousiasmants du jazz en France. Des origines dixieland au groove, dans les formes classiques du be-bop ou en virées calypso, du solo au big band, défricheur ou dans le répertoire, le jazz entendu à la Foire de Paris est de haute qualité.

Ainsi le Vintage Orchestra, le 30 avril, jeune assemblée swingante qui va se frotter aux apparences de simplicité des maîtres Thad Jones et Mel Lewis. Ou le quartet Moutin Réunion, le 1^{er} mai, conduit par Louis (batterie) et François (contrebasse) Moutin. Ou encore les Voice

Messengers, épataste assemblée de chanteurs présente le 2 mai. Sur la grande scène, parfaitement située en plein air à l'entrée de Paris-Expo, ces formations accrochent l'oreille, jouent avec un engagement et un bonheur qui ne cèdent pas à l'exigence artistique.

UN AUDITOIRE ATTENTIF

Le propre du jazz est de pouvoir surgir dans toutes les situations. Cette vérité se trouve au Piano Club. Au fond du pavillon 5 (bien-être, parfums, santé par les plantes), une petite scène avec un piano de concert. Le propos y est acoustique. Hervé Sellin, en duo avec le trompettiste Stéphane Belmondo (le 1^{er} mai), Arnaud Mattei, avec un autre trompettiste, François Chassagnite, compagnon de longue date (le 2), doivent trouver en eux de quoi oublier la rumeur des visiteurs. L'espace est délimité par des plantes vertes, on sert du thé durant le concert. Peu à peu, la musique s'impose. Il est des clubs où l'écoute est bien plus dispersée.

Troisième lieu, le Jardin des jazz est situé au pavillon 1 (jardins, pisci-

nes, cheminées, portails). Quelques bancs, de la verdure, un café 1900 à proximité, un décor de détente. C'est là qu'on peut entendre de petites formations, pas mal de chanteuses, dont Claire-Lise Vincent, qui donne aux standards une belle intensité (le 2 mai). L'effort des organisateurs sur un son précis est audible. Là aussi, il y a plus de respect pour la musique que dans bien des endroits. Le lien entre le jazz et les promeneurs y est possible. C'est la première victoire de la Fête des jazz.

Sylvain Siclier

FÊTE DES JAZZ DE LA FOIRE DE PARIS, les 30 avril, 1^{er} et 2 mai. Paris-Expo, porte de Versailles, Paris-15^e. Tél. : 08-92-68-75-87 (0,34 €/mn). M^e Porte-de-Versailles. De 10 heures à 19 heures, concerts à partir de 14 heures. Prochains concerts : Daniel Humair, Palatino, François Laudet Big Band, Laurent Fickelson... (le 5) ; D. D. Jackson, Claude Tissen-dier, Spice Bones, Christian Garros Big Band... (le 6) ; ORJA Bernard Struber, Andy Emler, Francis Lockwood... (le 7). Jusqu'au 12 mai. De 6 € à 10 €.

DANSE • Avec « 99 Duos », le chorégraphe retrouve sa liberté et sa légèreté mélancolique

Jean-Claude Gallotta exalte l'amour à deux en un adieu à sa jeunesse

DANS *99 Duos*, Jean-Claude Gallotta retrouve une liberté qu'il avait perdue depuis déjà quelques années. Lui qui a appris à danser en imitant les danseurs, en simulant pirouettes et jetés, lui qui s'est ainsi formé tout seul, original, et par conséquent inimitable, créant un monde de tribus, bien avant que ce mot ne soit à la mode, avait perdu de son jus en voulant se fondre dans le moule du parfait chorégraphe international. Dans cette pièce, dédiée à l'amour à deux, il renoue avec sa légèreté mélancolique.

Oubliant ses désarrois et ses doutes d'autodictate, reprenant confiance en ses vingt ans de créations, il réunit là deux pans de sa vie : les danseurs de sa compagnie, basée au Cargo, à Grenoble, et les interprètes japonais de la troupe qu'il a montée à Shizuoka, en 1996. A ces professionnels, il joint des couples de tous âges, des amateurs, des anonymes, ces vraies gens qu'il mettait toujours en scène à ses débuts, démontrant que la danse surgit du quotidien, de l'enlacement, d'une main qui en cherche une autre.

A ce petit jeu de la subtilité, Gallotta est un maître. Mais pas seulement : son esprit d'observation, son imaginaire, son amour des autres ont forgé ses outils de chorégraphe. Ayant réussi à ne pas succomber à une quelconque orthodoxie, il garde à 50 ans une touchante fraîcheur d'expression. Et ouvre *99 Duos* par une course-poursuite avec Mathilde Altaraz, à ses côtés depuis plus de vingt ans. Duo en miroir qui feint de croire que les ans n'ont pas passé. Vif, facétieux, ce pas de deux est suivi de celui d'un homme et d'une fillette qui dessinent dans l'espace les méandres du temps, de leurs index joints.

Gros plans et travellings : Gallotta a toujours chorégraphié avec un œil-caméra, prompt à s'emparer de ce qui se dérobe. Le premier mouvement de *99 Duos* se termine par tous les protagonistes en scène. Bel effet de foule. Sur un écran, des couples défilent sous forme de photos d'identité animées. Chacun avec sa chachune. Un récitant (Philippe Chambon) dit un texte d'Angela Nissim, lourd comme un pavé, qui évoque une créature née de nulle part. Serait-ce l'amour ?

Brassens, guilleret, chante *J'ai rendez-vous avec vous*. Le deuxième

mouvement est un hommage gourmand à ce qui se noue et se trame dans l'obscurité. Cavalcades amoureuses sur le plateau, divisé par un tulle sur lequel est projeté un paysage qui tient de Watteau et de la banlieue. Mystère, rencontres, prosaïsme : du Gallotta en concentré. Qui aime quand ça croise, décroise, frôle, tamponne, accroche.

LA FATIGUE DES CORPS

On aurait bien aimé quelques contrepoints, quelques ruptures. Le chorégraphe se veut fougueux et choisit l'unité rythmique paroxystique, la fatigue des corps. Fatigue de l'amour pour passer aux choses sérieuses ? Un troisième mouvement développe quelques longs duos, où l'on sent le créateur tout entier attaché à ses trois danseuses asiatiques : Massa Sugiyama, Kae Kurachi, les deux Japonaises, et Hee-jin Kim, l'implosive Coréenne.

Duo samouraï de deux petites boxeuses musiciennes dont la danse dégage le charme acide de la chambre adolescente. Audace répétée d'une petite culotte noire sur fond de blues japonais. On fait silence quand le danseur Thierry Verger se saisit des longs cheveux de sa partenaire pour lui masquer le visage dans un *Bondage* poétique.

Au finale, Brassens entonne *Il n'y a pas d'amour heureux*. On ne comprend pas pourquoi. Tout baigne dans le bonheur, dans ces tricotages à deux fils. La nostalgie de Gallotta, qui sait être poignant quand il le veut, met, ici, la pédale douce. On le trouve réconcilié avec lui-même, heureux de s'adonner à sa danse bizarre, tout en angles et en embardées, suspendue à mille petits gestes. Une danse qu'il a inventée à son image. Et qui lui donne ce qu'on appelle un style. Avec lequel il signe (enfin ?) un adieu consenti à sa jeunesse qui le hante.

Dominique Frétard

99 DUOS, de Jean-Claude Gallotta. Claude-Henri Buffard/Angela Nissim (dramaturgie). Groupe Strigale (musique). Raymonde Couvreur (vidéo). Daniel Jeanneteau (scénographie). Jusqu'au 7 mai, 20 h 30 (dimanche 5, 15 heures). Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris-16^e. Tél. : 01-53-65-30-00. De 11 € à 23 €.

NOUVEAUX FILMS

Va te faire voir Freddy

PROJETÉ dans une salle parisienne, en version française de surcroît, *Va te faire voir Freddy* ne semble pas avoir suscité beaucoup d'espoirs chez son distributeur. Écrit, réalisé et interprété par Tom Green, un fantasiste d'origine canadienne, c'est un film comique un peu particulier. Gort, un grand dadais de 28 ans, passe son temps à dessiner dans l'espoir d'être embauché à Hollywood comme créateur de cartoons. Après un premier échec, il retourne chez ses parents. S'il faut prendre le temps de résumer la vague trame du récit, c'est qu'elle désigne finalement dans le refus de grandir du personnage principal le type d'humour qui est en jeu : celui qui se vautre avec délice dans la régression infantile. Celle-ci s'exhibe dans une série de gags et de situations sidérants : Gort fait tourner un nouveau-né en le tenant par le cordon ombilical, frappe les chevilles d'une jeune paralysée pour lui faire atteindre l'orgasme, masturbe un éléphant, se roule à l'intérieur d'un daim éviscéré. L'absence de rythme, la nullité de la mise en scène et la laideur générale du film deviennent ici de paradoxaux atouts qui accentuent le dadaïsme inconscient de cette oeuvre. **Jean-François Rauger** Film américain de Tom Green. Avec Tom Green, Rip Torn, Marisa Coughlan. (1 h 27.)

Taking Sides, le cas Furtwängler

ADAPTÉ d'une pièce de théâtre jouée naguère à Paris par Michel Bouquet et Claude Brasseur (*Le Monde* du 24 septembre 1999), ce film amidonné cumule les vices propres à la reconstitution historique et ceux du théâtre filmé. A Berlin, en 1945, un officier américain (Harvey Keitel) matérialiste et inculte est chargé d'étudier le dossier du chef d'orchestre Wilhelm Furtwängler (Stellan Skarsgard), pour déterminer s'il faut ou non l'exclure de la vie culturelle dans le cadre de la campagne de dénazification. Sans relâche, l'Américain demande à l'Allemand de justifier son soutien au régime nazi. Inlassablement, le musicien explique une poignée de main à Hitler, son acquiescement à l'exclusion des compositeurs juifs du répertoire, faisant valoir la protection qu'il a accordée à des juifs et les réticences dont il a parfois fait preuve. Très vite, la pièce de Ronald Harwood se heurte à cette évidence : la valeur de l'artiste et celle de l'homme n'ont pas de commune mesure. Face à cette évidence, le scénario aligne les platitudes. Les deux principaux rôles tentent de maintenir la tête hors de l'eau. Stellan Skarsgard en exagérant la dignité de Furtwängler, mettant en avant l'injustice de l'histoire. En face, Harvey Keitel, fidèle aux principes de l'Actor's Studio, trouve une motivation personnelle dans une rage destructrice qui anime son major américain. Ces deux options, faute de mise en scène, finissent par se retourner contre le film, rendant plus sympathique le familier du régime nazi que le soldat qui l'a combattu. **Thomas Sotinel** Film franco-britannico-australien d'Istvan Szabo. Avec Harvey Keitel, Stellan Skarsgard. (1 h 45.)

STÉPHANE PENCRÉACH

Galerie Beaubourg
Château Notre-Dame des Fleurs
Vence - Tél. 04 93 24 52 00

http://www.galeriebeaubourg.com

Christian de Portzamparc, l'art de la rue

L'auteur de la Cité de la musique milite pour une ville ordonnée et ouverte, où l'espace public est offert à tous en partage

COMME d'autres, le 1^{er} mai, Christian de Portzamparc était dans la rue. La veille, au téléphone, quand on l'interroge sur « la ville, grande absente de la campagne », l'architecte a d'abord envie de ne pas se mettre en avant. Ce n'est pas crainte de s'engager (« Je m'étais prononcé pour Jospin ») mais discrétion. « D'autres ont travaillé plus que moi, sur le terrain. Il y a des échecs, il y a des réussites. Longtemps, on a cru que la réhabilitation des quartiers difficiles serait la solution. On observe, et c'est un peu désespérant, que la forme urbaine ne peut pas tout... Pourtant... »

Rendez-vous est pris pour le 2 mai. Requinqué par le succès de la manifestation, Christian de Portzamparc nous reçoit dans son agence, sur les hauts du 14^e arrondissement. Entre les maquettes et les projets (Rennes, Berlin, Luxembourg) et les peintures (les siennes, abstraites et colorées), il développe son approche de la ville, la réflexion qui l'a conduit à se démarquer et du dogme moderne et du retour à l'individualisme pavillonnaire. Il propose une troisième voie. La ville, Age III, combinaison harmonieuse d'urbanité et de densité, avec une continuité de la rue, et des respirations amples, des percées, des ouvertures, qui ménagent la surprise, ordonnent la diversité.

La ville, ses frontières invisibles, sa cartographie sociale, Christian de Portzamparc ne les oublie pas. Dans la maturité de ses trente ans de pratique, l'auteur de la Cité de la musique ne renonce ni à l'architecture ni à l'urbain. Ni à la forme libre des édifices qu'il module, des volumes qu'il modèle, et qui lui ont valu d'être le premier lauréat français du prix Pritzker, puis d'épater le Tout-Manhattan avec son immeuble-sculpture sur Madison Avenue. Ni aux projets urbains : il s'efface derrière les chantiers proposés à d'autres architectes, selon son plan d'ensemble. Comme dans le secteur Masséna à Paris, près de la Bibliothèque de France, ou à la porte d'Asnières, autour d'un parc. Son rôle est de donner existence à la rue, à la place. « On ne sait plus partager », dit-il en montrant les plans d'un ensemble à Montpellier, en bordure de la ville. « J'arrive, je vois des vignes, des oliviers, un paysage. Je veux garder cela, l'offrir aux futurs habitants. Au lieu de maisonnettes et de jardins sur tout le terrain, je propose quelques petits immeubles, décalés pour dégager le paysage. En 1991, ça ne plaisait pas au promoteur ; aujourd'hui, il nous rappelle, il pense qu'il y a une demande. »

Endurance, long terme. « Avec le privé, c'est impossible, il leur faut un retour sur investissement. Le rôle de la collectivité publique est essen-

BIOGRAPHIE

► **1944**
Naissance à Casablanca.

► **1975**
Ensemble de la rue des Hautes-Formes, Paris-13^e.

► **1994**
Prix Pritzker d'architecture.

► **1999**
Immeuble de LVMH à New York.

► **2002**
Chantier : ambassade de France à Berlin.

tiel. ». Public-privé : une autre application concrète de cette distinction rejoint les préoccupations aiguës de l'époque. Comment améliorer le civisme, redonner aux habitants une responsabilité et une fierté du lieu où ils habitent ? « La leçon politique de cette élection, c'est que très rapidement, on perd le contact. Les syndicats, dans notre métier, ce sont les comités d'habitants. Nous en avons tous rencontré. Mais le dialogue est vite faussé : il y a ceux qui en sous-main font passer leur message gauche-droite, il y a ceux qui s'intéressent parce qu'ils ont le temps, et il y a ceux qui ne sont là que pour défendre le statu quo. Ceux que les Anglo-Saxons appellent les NIMA, not in my backyard, faites ce que vous voulez, mais pas chez moi.

« L'ARCHITECTURE NE PEUT PAS TOUT »

« Il faudrait comprendre ce que veulent dire ceux qui ont voté FN. Les sociologues connaissent bien ce phénomène : des gens habitent des pavillons, chacun pour soi, et qui voient, à côté, le grand ensemble, menaçant comme une invasion, et pour qui, croient-ils, la collectivité concentre tous les efforts. » Alors que, justement, cette réhabilitation est indispensable, comme a pu l'expérimenter Portzamparc, rue Nationale, à Paris. La ville n'est pas apparue dans la campagne... Sans doute, dit-il, « parce que l'architecture et l'urbanisme ne font qu'amplifier la

guerre des classes. Ils n'en sont pas la cause. Il faut se souvenir qu'à Harlem et dans certaines banlieues de Chicago, ce sont des quartiers fort bien conçus, harmonieux au départ, qui étaient devenus des ghettos délabrés. L'architecture ne peut pas tout ».

Retour sur un XX^e siècle qu'il faudrait comprendre pour le dépasser. « D'abord, le « big bang » urbain de la première après-guerre, dans toute l'Europe, un effet retard de la révolution industrielle. Les campagnes se vident, les agglomérations grandissent. On le voit aujourd'hui à Istanbul ou à Sao Paulo, 1 000 habitants de plus par jour. Dans les années 1950, la réponse de la construction industrialisée, entreprise prométhéenne de conquête de l'espace. Les architectes décrivent volontiers cela comme un phénomène qui aurait échappé à tout contrôle. Ce n'est pas vrai. On a voulu organiser la population, selon un mode de vie idéalisé, une certaine idée du confort, du progrès. Mais il y a un deuxième temps : la démographie se tasse, les grands efforts de la collectivité s'arrêtent, la planification est décriée. On déclare que les tours et les barres, c'est une parenthèse de cauchemar, qu'il faut la refermer. Qu'il faut refaire comme avant. On dessine de faux villages, des bastides, on organise une coexistence farouche. Et maintenant, on risque des ghettos de riches. »

« Ce qui s'est passé, c'est qu'on a oublié la rue. Pendant deux mille ans, la ville, comme

l'ont inventée les Grecs et que les Romains ont adoptée, a été bâtie par rapport à la rue, à la place, un espace public dessiné en premier, et préfigurant la forme du rassemblement humain. Ceux qui ont voulu tuer la «rue-corridor», dans les années 1925, avec Le Corbusier, grand architecte passionnant mais piètre urbaniste, avaient l'idée que le futur ne peut être que radical. » Christian de Portzamparc veut la ville de l'Age III : règle commune, espace public ordonné et diversité architecturale. Des volumes harmonieux, des îlots ouverts, une distinction claire entre public et privé.

On lui demande des conférences, il est sollicité par des villes américaines qui le veulent comme chirurgien de leurs blessures et qu'il récuise, après quelques essais de confrontation avec la dureté des promoteurs à ceillères. « Quand j'ai dit, Age III, ça a d'abord énervé. On m'a trouvé régressif. C'était dans les années 1980. Ce n'était pas une théorie. La forme urbaine s'exprime difficilement par le langage. Il faut la créer et parler ensuite. Il faut mettre un frein au libéralisme économique dans la construction, parce que le temps de la ville n'est pas celui du retour sur investissement tel que l'entendent les financiers. C'est un investissement, mais pour la cité, pour la mixité sociale, pour que chacun puisse être fier de dire où il habite. »

Michèle Champenois



JULIEN DANIEL

MOTS D'ARTISTES AVANT LE 5 MAI

► **Patrick Timsit**, comédien, réalisateur – dont le deuxième film, *Quelqu'un de bien*, paraîtra à la rentrée – confie au Monde : « Les récentes manifestations contre Le Pen nous ont permis de réfléchir sur les raisons qui nous avaient amenés là. On doit certainement avoir notre part de responsabilité. Au premier tour de l'élection présidentielle, les gens ont voté contre, et l'on s'est retrouvé avec Le Pen. C'est la dernière fois de ma vie que je voterai contre. Personnellement, je vote pour Chirac qui est contre Le Pen. On ne peut pas avoir de retenue dans son vote pour Jacques Chirac. »

► **Alain Kirili**, sculpteur, partage sa vie entre Paris et New York. Il était dans son atelier de Manhattan durant le premier tour. « Je suis allé voter au consulat et c'est en rentrant chez moi que j'ai eu l'information. J'ai été absolument bouleversé. Mais, auparavant, j'étais inquiet de l'absence de la culture dans les discours de campagne. Je soupçonne les politiques de croire que la culture est un luxe, alors que c'est une contribution essentielle à la vie de la cité, à la démocratie. Jamais, depuis vingt-cinq ans que je suis à New York, les Américains n'avaient autant parlé de la France.

» Lors d'un vernissage, tous les artistes sont venus me demander ce qui s'était passé. Mais, en même temps, je les sentais très informés. Ils savent que c'est la gauche qui s'est diluée et que Le Pen n'a pas tant progressé que ça. Les journaux ici ont tous publié sa phrase sur « le détail ». Les Etats-Unis connaissent une droite dure, mais elle n'est ni antisémite ni raciste. Surtout à New York où l'immigration et le multiculturalisme sont considérés comme une richesse. Les Américains pensent que ça va peut-être nous guérir de notre côté donneur de leçon, mais, en même temps, cela leur apprend aussi beaucoup sur eux-mêmes, et sur l'avenir de l'Europe. »

► **Marcel Maréchal**, comédien et metteur en scène, appelle à voter pour Jacques Chirac. « Rien n'est perdu, et, à l'instar des jeunes qui nous donnent l'envie de nous battre à nouveau, il faut réfléchir et reconstruire dès aujourd'hui, et notamment en votant massivement pour Jacques Chirac le 5 mai 2002. (...) Le « coup de tonnerre » du 21 avril doit permettre aux politiques et aux responsables culturels de repenser le pourquoi, le comment et surtout le « pour qui » de leur action. » Marcel Maréchal conclut en rappelant que **Jean Vilar** avait compris cela dès les années 1950, et cite le **Bertolt Brecht** d'Arturo Ui : « Apprenons à voir, plutôt que de rester les yeux ronds. Agissons dès demain au lieu de bavarder. Car le ventre est encore fécond d'où a surgi la bête immonde. »

TÉLÉVISION

Images volées de la campagne

Pourquoi en est-on arrivé là ? Par quels mécanismes et pour quelles raisons le leader du Front national, Jean-Marie Le Pen, a-t-il réussi à se retrouver qualifié pour le second tour de la présidentielle, mettant hors jeu le candidat du Parti socialiste, Lionel Jospin ? Au soir du 5 mai, après les résultats définitifs de l'élection, *Journal non autorisé d'une campagne*, diffusé dans un numéro spécial du magazine de Canal+ « 90 minutes », donne des clés pour aider à comprendre. Stéphane Haumont, Frédéric Lacroix, Guillaume Barthélémy et Jean-Michel Venemani ont suivi pendant dix semaines les deux candidats considérés à l'époque comme les principaux protagonistes de l'élection, Jacques Chirac et Lionel Jospin. Ils ont travaillé « en franc-tireurs », hors des sentiers balisés par les « chargés de com », filmant avec gourmandise l'envers du décor. Leur film, nourri de scènes savoureuses, grotesques ou pathétiques, montre la politique et ses acteurs sous un angle inhabituel. Il tend aussi à démontrer qu'en exploitant le thème de l'insécurité, en négligeant les revendications ouvrières et en privilégiant l'image sur le fond, Chirac et Jospin ont, indirectement, fait la campagne de Le Pen. Un film qui donne à réfléchir. — S. Ke.

« 90 minutes », dimanche 5 mai, 21 heures, Canal+. Rediffusion en clair mercredi 8, 13 h 30.

DIMANCHE 5 MAI

► Droit d'auteurs

11 h 05, France 5
Frédéric Ferney reçoit Patrick Weil (*Qu'est-ce qu'un Français ?*), Alain Finkielkraut (*L'Imparfait du présent*) et Stéphane Beaud (80 % au bac... et après ?).

► Arrêt sur images

12 h 30, France 5
Au sommaire du magazine de Daniel Schneidermann : « Pub : comment protéger les enfants ? ». Invités : Monique Dagnaud,

sociologue (*Les Enfants, acteurs courtisés de l'économie marchande*), Geneviève Guicheney, médiateur à France Télévision, et Elie Ohayon, publicitaire.

► Riposte

18 h 05, France 5
Sur le thème « Familles : le grand désarroi ? », Serge Moati reçoit Marcel Rufo, pédopsychiatre, François de Singly, sociologue de la famille, Liliane Schlier, journaliste, Christian Combaz, écrivain, Sylvie Joly, comédienne,

Marie-Luce Davoudian, mère au foyer.

► Présidentielle 2002, spécial second tour.

D'une chaîne à l'autre

Les trois grandes chaînes consacrent toute leur soirée à l'élection, avec leur rédaction et l'habituel défilé des hommes politiques, spécialistes, pour commenter et analyser les résultats. TF 1 (19 h 00 - 23 h 00), France 2 (18 h 50 - 0 h 50), France 3 (19 h 30 - 21 h 35, puis à nouveau 22 h 55 - 0 h 30). Sur Arte, la rédaction proposera (20 h 00 - 20 h 40) un débat à chaud et en direct qui privilégiera le regard européen, notamment face à la montée des extrêmes droites (puis à nouveau 22 h 20 - 22 h 40, et 0 h 30 - 0 h 45). Canal+ diffusera un documentaire intitulé *Journal non autorisé d'une campagne* (lire ci-contre). TV5 pour sa part organise une longue soirée (18 h 00 - 1 h 00), qui relaie en partie celle de France 2 (entre 19 et 23 heures) pour programmer ensuite un « Kiosque spécial », avec un débat en direct avec les correspondants de la presse étrangère à Paris.

LUNDI 6 MAI

► Autopsie d'un mensonge

22 h 40, Canal+
Un documentaire utile en ces temps de confusion. De l'affaire

Dreyfus aux sites négationnistes sur Internet ; des thèses de Robert Faurisson, Henri Roques ou Roger Garaudy à celles de la maison d'édition ultragauchiste La Vieille Taupe, les auteurs Jacques Tarnero et Bernard Cohn décryptent avec précision la genèse du révisionnisme et de son héritier, le négationnisme.

► Gotteszel, une prison de femmes

22 h 40, Arte
Grand Prix du Cinéma du réel en 2001, ce documentaire montre avec une rare rigueur le travail fait par les détenues d'une prison allemande avec une partie du personnel afin d'aider celles-ci à réfléchir sur le sens de leur vie.

► Strip-Tease

23 h 30, France 3
Avec deux reportages étonnants d'Aline Morcillo (mère protectrice ou mère abusive ?) et d'Anne Gallois (pour avoir une idée des conflits « ordinaires » en banlieue).

► Procédures

0 h 50, France 3
Sans fard, sans discours, le documentaire de Caroline Buffard montre le « tour du malheur » au terme duquel, s'ils ne sont pas expulsés, les exclus de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra) n'ont d'autre choix que de rejoindre la cohorte des sans-papiers.

RADIO

DIMANCHE 5 MAI

► Soirée électorale présidentielle 2002, second tour

18 h 00 - 22 h 30, RTL
Avec Jérôme Godefroy, Alain Duhamel, Richard Arzt, le service politique de la rédaction et les correspondants. 18 h 00 - 0 h 00, France-Inter
Avec Bertrand Vannier, Pierre Le Marc, Stéphane Rozès (CSA), et le réseau des radios locales de Radio France. 19 h 30 - 23 h 00, France Info et France Bleu
Avec Patrick Boyer, Jean-Michel Blier, Pascal Perrineau, les rédactions des deux stations et le réseau des correspondants. Décrochages possibles dans les quarante-deux radios de France Bleu.

LUNDI 6 MAI

► Election présidentielle 2002

48 heures d'édition spéciale, France Info
Après la soirée spéciale élection présidentielle, France Info propose, pendant 48 heures, lundi 6 et mardi 7 mai, une édition consacrée à la nouvelle carte politique, au nouveau gouvernement, au coup d'envoi des législatives. Reportages, analyses, réactions avec un tour du monde.

18 h 30 - 20 h 00, RTL
Au lendemain du vote des Français, les électeurs pourront poser en direct leurs questions sur l'élection présidentielle, la société française, les conséquences du vote à un représentant des trois grandes tendances politiques françaises (Jean-François Copé, maire RPR de Meaux, Julien Dray, député PS de l'Essonne, Martial Bild, membre du bureau politique du FN). Le débat sera animé par Christophe Hondelatte avec Alain Duhamel.

► Décibels

20 h 30, France-Culture
Entendez-vous dans nos campagnes mugir nos hymnes et musiciens ? Tel est le titre de cette émission qui regarde à travers les meetings et campagnes officielles à la télévision, le rôle joué par la musique dans le marketing politique de l'élection présidentielle 2002 ? Qu'en pensent les têtes de liste, les militants, les communicants, les musiciens ? Avec, entre autres, Olivier Besancenot, Jean-Marie Le Pen, Robert Hue, Christine Boutin. Reportages et interviews durant les deux mois de la campagne. Et en studio, Michel Poizat, chercheur, auteur de *Vox populi, vox dei, vox et pouvoir*. A écouter dans le magazine de Jeanne-Martine Vacher.

RADIO-TÉLÉVISION

SAMEDI 4 MAI

TF1

15.40 Oui chérie ! Le beau-père. Série **16.05** Dawson Prends l'oseille et ne tire pas. Série **17.00** Angel Retour à l'ordre. Série **17.50** Sous le soleil Sans issue. Série **18.55** Le Maillon faible **19.55** Météo, Journal, Tiercé, Météo.



20.50 DALIDA, 15 ANS DÉJÀ Diver-tissement présenté par Flavie Flament, avec la participation de Orlando. Invités : Orlando, Ishtar, Linda Lemay, Toto Cutugno, Line Renaud, Serge Lama, Marc Lavoine, Dany Brillant, Sheila, Hélène Segara, Muriel Robin, Lorie, Liane Foly, Låam, Pierre Palmade, Sébastien Chato. 13298810

23.00 LES EXPERTS Petits meurtres en famille O 37075. Amitiés criminelles O 63921. Série. Avec William L. Petersen, Marg Helgenberger, Gary Dourdan, George Eads. **1.05** Les Coups d'humour.

1.40 Reportages Bateau, boulot, d'ados **2.00** Trés chasse **2.55** Notre XX^e siècle A dromes iné-gales **3.55** Histoires naturelles **4.25** Musique **4.55** Aventures africaines, françaises et asiati-ques (45 min).

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

16.50 Arsenic et vieilles dentelles ■■ Frank Capra. Avec Cary Grant, Priscilla Lane (Etats-Unis, 1944, N., v.m., 115 min) O
22.50 Sabotage à Berlin ■■ Raoul Walsh (Etats-Unis, 1942, N., v.m., 105 min). TCM
23.00 La Machine à explorer le temps ■■ George Pal (Etats-Unis, 1960, v.m., 100 min) O CineCinemas 1
23.00 Fous d'Irène ■■ Bobby et Peter Farrelly (Etats-Unis, 2000, v.m., 115 min) O Canal + Vert
23.00 Meurtre à l'italienne ■■ Pietro Germi (Italie, 1959, N., 110 min) O CineClassics
23.10 Les Milles, le train de la liberté ■■ Sébastien Grall (France, 1995, 105 min) O Cinéstar 2
0.35 Storm Warning ■■ Stuart Heisler (Etats-Unis, 1951, N., 95 min). TCM
0.40 A Scene at the Sea ■■ Takeshi Kitano (Japon, 1992, 100 min) O Cinéfaz
0.45 La Petite Apocalypse ■■ Costa-Gavras (Fr. - Pologne, 1993, 110 min) O Cinéstar 1
0.50 La Guerre des cerveaux ■■ Byron Haskin (Etats-Unis, 1968, v.m., 110 min) O CineCinemas 3
0.50 The Rack ■■ Arnold Laven (Etats-Unis, 1956, N., 100 min) O CineClassics
1.00 Le Carrosse d'or ■■ Jean Renoir (France - Italie, 1952, 100 min) O

FRANCE 2

14.40 Des cochons pas comme les autres Documentaire **15.35** Marie Tempête Téléfilm. Denis Mallevall. Avec Anne Jacquemin (France, 2000) O **18.50** ET 2.10 Union libre Invitée : Linda Lemay **20.00** Journal, Météo.



20.55 LE PLUS GRAND CABARET DU MONDE Divertissement présenté par Patrick Sébastien. Invités : SAS le prince Albert de Monaco, Naomi Campbell, Jean Piat, Khadja Nin, Bernard Laporte, Isabelle Blanc, Jean-Pierre Vidal, Denise Fabre, Sébastien Amiez, Frédéric Lerner, Jean Amadou. 5494655

23.20 TOUT LE MONDE EN PARLE Magazine présenté par Thierry Ardisson. Best-of : Remix Rigolo. 59934471

1.55 Journal de la nuit, Météo.

3.25 Thé ou café Magazine. Invité : Christian Blanc **3.50** Paris sur l'inconnu Documentaire **4.05** Adam Mickiewicz Documentaire **4.45** La Pieuvre Série. Enquête sur la mort du commissaire Cattani (50 min).

FRANCE 3

15.30 Côté maison **16.00** La Vie d'ici **18.15** Un livre, un jour *La Pluie à Rethel*, de Jean-Claude Pirotte **18.20** Questions pour un champion **18.50** Le 19-20 de l'Information, Météo **20.10** Tout le sport **20.25** Euro millionnaire Jeu.



20.55 LA VICTOIRE DES VAINCUS Téléfilm. Nicolas Picard. Avec Guillaume Lefort, Charles Lelaure, Alexandre Potier, Franck Berjot (France, 2001). 7803704
En juin 1940, dans un village de Franche-Comté, un petit groupe d'adolescents décide d'entrer en résistance.

22.40 FAUT PAS RÉVER Magazine présenté par Laurent Bignolas. Invitée : Dorine Bourneton. Au sommaire : Inde : Un mariage princier ; France : La chasse au hutteu ; Irlande : etc. 1647100

23.45 Météo 23.50 Soir **3.0.10** Garry Kasparov, le joueur d'échecs Documentaire 9235872
1.10 Saga-Cités Mousis **1.40** Sorties de nuit Quand ils ont les blues **2.45** Soir **3.10** On ne peut pas plaire à tout le monde (125 min).

CANAL+

14.30 La Grande Course **15.00** Rugby En direct. D1 Play offs (4^e journée) : Biarritz - Stade de France **17.00** Football Coupe d'Angle-terre. Finale. Arsenal - Chelsea ▶ *En clair jusqu'à 20.00* **19.00** Journal.



19.15 FOOTBALL Championnat de France D1 : Lyon - Lens. Rencontre de la 34^e et dernière journée. 20.00 Coup d'envoi en direct et en intégralité. En fil rouge, l'évolution des scores et les buts à la pause et à la fin de la rencontre d'Auxerre - Rennes, Guingamp - Troyes, Lille - Paris-SG, Marseille - Montpellier, Metz - Lorient, Nantes - Bordeaux, Sedan - Bastia, Sochaux - Monaco. 80381655

22.45 SAMEDI SPORT Magazine. Au sommaire : Football européen ; D2 Max. Les buts et les meilleures actions de la 38^e et dernière journée du championnat de France D2. 880636

0.00 Le Journal du hard O **0.15** Désir fatal Film. S. de Beauvoir. Classé X O **2.10** Lisa ■■ Film. P. Grimlat (Fr. - Sui., 2000) O **3.55** Partir avec National Geographic **4.50** Le Pacte des loups ■■ Film. C. Gans (Fr., 2001, 140 min) O

FRANCE 5 / ARTE

17.30 Documents du monde Gaïa **18.05** Le Magazine de la santé **19.00** Le Forum des Européens Humanitaire ou Politique ? **19.45** Arte info **20.00** Le Dessous des cartes **20.15** Une nouvelle scène pour la politique.



20.40 L'AVENTURE HUMAINE - LE ROI ARTHUR ET LA QUÊTE DU GRAAL Documentaire. Jens-Peter Behrend (Allemagne, 2000). 2341100
21.35 Metropolis Au sommaire : L'Italie de Berlusconi ; Belgrade, portrait d'une ville ; L'Arche russe, voyage à travers l'histoire de la Russie ; L'image en mouvement, l'exposition ICONO-CLASH au ZKM de Karlsruhe ; etc 7593278.

22.30 CYCLE « REGARDS NOIRS D'AFRIQUE ET DES ANTILLES » - I.T (IMMATICULATION TEMPORAIRE) Téléfilm. G. Fofana. Avec Gahité Fofana, Fatoumata Kanté (Fr. - Guin., 2001, v.o.). 6941520

23.45 La Lucarne - Corps plongés Téléfilm. Raoul Peck. Avec Geno Lechner, Jean-Michel Martial (Fr., 1997) 1464926 **1.25** La Corde ■■ Film. Alfred Hitchcock Avec James Stewart, John Dall. *Suspense* (EU, 1948, 75 min)

M6

15.50 Le Visiteur Série **16.40** Chapeau melon et bottes de cuir Série **17.40** Turbo **18.20** Warning **18.30** Caméra Café Série **19.00** Loft Story **19.54** Le Six Minutes, Météo **20.05** Plus vite que la musique **20.40** Cinésis.



20.50 LA TRILOGIE DU SAMEDI **20.50** Charmed. Ma sorcière mal aimée 7202926. Série. Avec Rose McGowan, Alyssa Milano, Holly Marie Combs, Alex Black, Julian McMahon.
21.40 Le Caméléon Nouvelle donne O 7583891. Série. Avec Michael T. Weiss, Andrea Parker.

22.35 LE LOFT DU SAMEDI SOIR Divertissement présenté par Max et Séverine Ferrer. 3376162

23.59 Le Foot Minute Magazine.

0.00 Profiler La fin de Jack O 67259. Série. Avec Ally Walker, Robert Davi **0.44** Météo **0.45** M6 Music / Les Nuits de M6 Emission musicale (450 min) 72964698.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.30 Désir d'Europe.
20.00 Electrophonie.
20.50 Mauvais genres.
22.10 Le Monde en soi.
23.10 Pâques orthodoxes.
0.05 Nocturnes. Invitée : Camille Laurens.

FRANCE-MUSIQUES

19.06 Un soir à l'opéra.
19.30 Figures antiques. La Libération di *Ruggiero dall'Isola d'Alcina*. Opéra de Caccini. Par le Chœur et l'Ensemble Elyma, dir. Gabriel Garrido, A. Fernandez (Alcina).
23.00 Le Bel aujourd'hui. Œuvres de Fernyough, Taira, Defosse, etc.

RADIO CLASSIQUE

19.00 Intermezzo. Œuvres de Respighi, Dvorak, Nielsen.
20.00 Les Rendez-Vous du soir. Ingres et la musique. Œuvres de Liszt, Gounod, Haydn, Beethoven, Gluck, Paganini, etc.
22.00 Da capo. Benjamin Britten. Œuvres de Bach, Britten, Purcell, Mozart, etc.
0.00 Les Nuits de Radio Classique.

DÉBATS

12.10 ET 17.10 Le Monde des idées. Où va la France ? Invité : Edgar Morin. LCI
17.25 ET 22.25 Israël-Palestine, Promesses ? Planète

MAGAZINES

16.00 « J'y étais ». Best-of. Match TV
17.15 Les Lumières du music-hall. Serge Gainsbourg. Jean-Jacques Goldman. Paris Première
18.50 Carnets de jour. Luis Fernandez, Juliette. Match TV
19.00 Explorer. Les Meerkats américains. Pharaons, voyage vers l'éternité. National Geographic
20.10 Open club. Invité : Brian De Palma. CineCinemas
20.40 i médias. Invité : Michaël Youn. i télévision
23.50 Paris dernière. Ronaldinho. Tomer Sisley. William Klein. Arsenik. Ludvine Sagnier. Franck Couécou. Soirée Cameroun au Titan. Paris Première
0.40 Les Feux de la rampe. Invitée : Sabine Azéma. CineCinemas 1
1.00 Pendant la pub, l'intégrale. Invités : Kad et Olivier, Bruno Solo. Monte-Carlo TMC

DOCUMENTAIRES

17.00 Pearl Harbor. [2/2]. National Geographic
18.30 Un regard sur la tradition japonaise. Odysée
18.55 Journal d'un président. Histoire

19.00 Pilot Guides. Les montagnes Rocheuses.
19.55 My Vote Is My Secret.
20.00 Berlin plage.
20.05 François Mitterrand. [6/6].

20.20 A la découverte des récifs sous-marins. La Chaîne Histoire
20.45 Les Batailles de la guerre de Sécession. [1/13]. Planète
20.50 Un espion presque parfait.
21.00 L'apartheid n'est pas mort.
21.40 New York. La région et la ville.
21.50 Pierre Chauvin. [1/4]. Les fils de la morte.
22.15 Trois Cents Jours de colère.
22.35 Dans le cadre des prémices de la Coupe du monde de football 2002 - Six belges histoires. [1/3]. RTBF 1
23.00 Des chevaux et des hommes. National Geographic
23.00 Pilot Guides. La Mongolie. Voyage

SPORTS EN DIRECT

13.15 Motocyclisme. Championnat du monde de vitesse. Grand Prix d'Espagne. A Jerez. Eurosport
15.00 Golf. Circuit européen. Open de France. Pathé Sport
16.15 Cyclisme. Tour de Romandie : Sierre - Leysin. Eurosport
17.30 Football. Championnat d'Europe des moins de 17 ans. Quart de finale (1^{er} groupe C - 2^e groupe A). Eurosport
19.00 Hockey sur glace. Championnat du monde. Finlande - Russie. A Göteborg. Pathé Sport
20.00 Football. D1 (34^e journée) : Lille - Paris-SG. TPS Star

MUSIQUE

21.00 Béatrice de Tende. Opéra de Bellini. Mise en scène de Daniel Schmidt. En 2001. Par l'Orchestre de l'Opéra de Zurich, dir. Marcello Viotti. Mezzo
21.15 Zurich Made in Live. En 1999. Canal Jimmy
23.30 Festival de Saint-Denis. Mélodies à deux voix et piano. Avec Sophie Marin-Degor (soprano), Claire Brua (mezzo-soprano), Stéphane Cyferstein (piano). Mezzo
0.30 Ahmad Jamal Trio. En 1993. Avec John Head (basse), Yoran Israel (batterie). Mezzo

TÉLÉFILMS

20.30 Fatou la Malienne. Daniel Vigne O CineCinemas 1
21.00 Les Femmes du clan Kennedy. Larry Shaw [1 et 2/2] O Téva
21.30 Agathe ou l'Avenir rêvé. Y.-A. Hubert O CineClassics
22.40 Night Eyes. Jag Mundhra. 13^{ème} RUE
23.30 Le Prince. Suresh Krishna et Pinchas Perry. Festival
23.45 Témoins à tuer. Robert Mandel O Canal Jimmy

SÉRIES

20.50 Starksy et Hutch. Les justiciers. Série Club
22.30 Le Fugitif. Scandale immobilier. Série Club
23.30 Oz. La déclaration des injustices (v.o.) O Série Club
0.30 The West Wing. Riposte proportionnelle (v.o.). Série Club

DIMANCHE 5 MAI

TF1

12.00 Champions de demain **12.03** Météo **12.05** Attention à la marche ! **12.55** Météo, Journal, Météo **13.25** Walker, Texas Ranger Hors circuit. Série **14.20** Walker, Texas Ranger Hors circuit. Série **15.10** La loi du fugitif Mauvais endroit, mauvais moment. Série **16.00** New York Unité Spéciale Vengeance par procuration. Série **16.50** Vidéo gag **17.50** Le Maillon faible **18.55** Météo.



19.00 SPÉCIALE ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE 2002 Deuxième tour. Présenté par Patrick Poivre d'Arvor, Claire Chazal, avec la participation de François Bachy et Philippe Méchet. Invités : François Bayrou ; Olivier Besancenot ; Bertrand Delanoë ; Noël Mamère ; Laurent Fabius ; Nicolas Sarkozy ; Jean-Pierre Raffarin ; Philippe Douste-Blazy ; Bruno Gollinrich... 55020969

23.00 ROCKY IV Film. Sylvester Stallone. Avec Sylvester Stallone, Talia Shire, Burt Young, Carl Weathers, Brigitte Nielsen. *Comédie dramatique* (EU, 1985). 9064768
Le célèbre boxeur s'en prend à un champion russe responsable de la mort de son copain. Le moment reaganien du cinéma hollywoodien.
0.43 Le Résultat des courses **0.47** Des mots pour l'écrire **0.50** La Vie des médias.

1.10 La Flûte enchantée Opéra en 2 actes de Mozart. Avec I. Poulenard, A. Pazos **3.40** Reportages Un médecin de montagne **4.05** Histoires naturelles **4.25** Musique **4.55** Aventures africaines, françaises et asiatiques (60 min).

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

15.05 L'Allée sanglante ■■ William A. Wellman (Etats-Unis, 1955, 95 min). TCM
16.40 Le Grand Alibi ■■ Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1950, N., v.m., 120 min). TCM
17.45 Cible émouvante ■■ Pierre Salvadori (France, 1992, 85 min) O Cinéstar 2
18.00 Cookie's Fortune ■■ Robert Altman (Etats-Unis, 1999, v.m., 120 min) O CineCinemas 3
19.30 Baby Face ■■ Alfred E. Green (Etats-Unis, 1933, N., 75 min) O CineClassics
20.45 Les Ensorcelés ■■ Vincente Minnelli (Etats-Unis, 1952, N., 115 min) O CineClassics
21.00 Cléo de 5 à 7 ■■ Agnès Varda (France, 1961, N., 90 min) O Cinétoile
22.30 La Planète des singes ■■ Franklin J. Schaffner (Etats-Unis, 1967, v.m., 110 min) O CineCinemas 2
22.40 Les Cadets de l'Océan ■■ Jean Dréville (France, 1942, N., 85 min) O CineClassics
22.40 Executive Action ■■ David Miller (Etats-Unis, 1973, 90 min). TCM
22.55 Identification d'une femme ■■ Michelangelo Antonioni (It., 1982, 130 min) O Cinétoile
23.20 Frances ■■ Graeme Clifford (Etats-Unis, 1982, 140 min). Match TV
0.05 Capitaines courageux ■■ Victor Fleming (Etats-Unis, 1937, N., 115 min) O CineClassics
0.20 A mort l'arbitre ! ■■ Jean-Pierre Mocky (France, 1984, 85 min) O CineCinemas 2

FRANCE 2

12.05 Chanter la vie Divertissement **13.00** Journal, Météo **13.25** Vivement dimanche Invités : André Dussollier, Roland Giraud, Gérard Jugnot, Alain Finkielkraut, Jean Becker, Laurent Voulzy **15.25** Viper Territoires. Série **16.10** Nash Bridges Deux mercenaires dans la ville. Série **17.00** Le Numéro gagnant **17.45** Stade 2 Magazine.



18.50 PRÉSIDENTIELLE 2002 Second tour. Présenté par Olivier Mazerolle, David Pujadas, avec la participation de Gérard Leclerc, Jean-Baptiste Predali et Pierre Giacometti. Invités : Dominique Strauss-Kahn ; François Fillon ; Bernard Kouchner ; Jean-Pierre Chevènement ; Dominique Voynet ; Marie-George Buffet ; Marine Le Pen ; Jean-François Coppé... 28767563

22.55 DANYBOON AU BATACLAN Spectacle enregistré en 1998.

0.25 Journal de la nuit **1.00** Contre-courant A l'écoute des climats O Documentaire. Danielle Jaegg. Magazine présenté par Stéphane Paoli. 2546070 **1.50** Savoir plus santé Magazine. Mon infirmière à moi. **2.55** Thé ou café Magazine. Invitée : Elisabeth Tessier 8539728 **3.45** 24 heures d'info **4.05** Oh ! Les Villes d'eau ! Documentaire **4.40** Stade 2 Magazine (70 min) 1126896.

FRANCE 3

13.20 Le Sport du dimanche Motocyclisme. Grand Prix d'Espagne. Les courses des 125 cc et 250 cc. A Jerez ; 13:55 500cc ; 15:00 Basket-ball. Championnat de France Pro (28^e journée). Dijon - Strasbourg ; 16:50 Golf. Circuit européen. Open de France (4^e jour). Au golf national de Guyanourt **17.50** Edition spéciale présidentielle 2002 **17.55** Explore Sur la terre des monstres disparus. [1/2] **18.40** 19 - 20 de l'Info.



19.30 EDITION SPÉCIALE PRÉSIDENTIELLE 2002 Présenté par Elise Lucet, Gilles Leclerc, Jérôme Cathala, avec la participation de Roland Cayrol. 38835
Après le séisme politique du premier tour de cette présidentielle à nulle autre pareille, cette grande soirée électorale voit alterner premières estimations, sondages, résultats partiels.

21.30 ELLE BOIT PAS, ELLE FUME PAS, ELLE DRAGUE PAS MAIS... ELLE CAUSE Film. Michel Audiard. Avec Annie Girardot, Bernard Blier, Mireille Darc, Sim, Catherine Salière. *Comédie policière* (France, 1969). 6846921
Une femme de ménage dévoile les turpitudes de ses différents employeurs. Lourde comédie aux bons mots.
22.50 Edition spéciale présidentielle 2002.

0.25 Cinéma de minuit : Cycle Julien Duvivier - Marie-Octobre ■■ Film. J. Duvivier. Avec D. Darrieux, B. Blier. *Drame* (Fr., 1959, N.) 4038728
2.00 Thalassa **3.30** Faut pas rêver Magazine **4.40** Explore [1/2]. Documentaire (50 min).

CANAL+

► *En clair jusqu'à 15.00* **12.30** Journal **12.40** Le Vrai Journal **13.35** La Semaine des Guignols **14.10** Zapping **14.25** La Grande Course **15.00** Rugby Championnat de France (play-offs, 4^e journée) : Montferrand - Toulouse **16.55** Jour de rugby Magazine **18.00** Pinocchio et Gepetto Film. Michael Anderson. Avec Martin Landau (EU, 2001). 3072308 ► *En clair jusqu'à 20.20* **19.45** Les Présidentielles de Canal+.



21.00 LES PRÉSIDENTIELLES DE CANAL+ - 90 MINUTES SPÉCIAL Journal non autorisé d'une campagne. Documentaire. Stéphane Haumont, Frédéric Lacroix, Guillaume Barthélemy et Jean-Michel Venemani. 80834

22.05 L'EQUIPE DU DIMANCHE Magazine présenté par Thierry Gilardi. Au sommaire : Football européen ; Jour de rugby, présenté par Eric Bayle. Les essais et les meilleures actions de la 4^e journée des play-offs. 36124
0.00 History Is Made at Night Film. I. Järvilatuuri. Avec Irène Jacob. *Espionnage* (GB - Fr. - All., 1999, v.o.) O **1.30** La Secte sans nom Film. J. Balagueró. *Suspense* (Esp., 1999) O

3.10 Midnight + Magazine **4.00** If Only Film. Maria Ripoll. Avec Lena Headey, Douglas Henshall. *Comédie* (EU, 1998, 100 min) O 5388186.

FRANCE 5 / ARTE

13.35 Le Monde d'Etienne **14.05** Glorieuse, l'île aux tortues vertes **15.00** La Quête de l'aviation invisible **16.00** Les Grands Procès de l'Histoire racontés par maître Georges Kiejman l'affaire Kravchenko **17.05** Les Refrains de la mémoire **17.30** Va savoir Pour l'amour des artistes **18.05** Ripostes Familiales : le grand désarroi ? **19.00** Maestro Pepe Romero en concert **19.45** Arte info Spécial élections.



20.45 THEMA - TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VU SAVOIR SUR L'HUMOUR JUIF JEUX DANGEREUX ■■■ Film. Ernst Lubitsch. Avec Jack Benny, Carole Lombard, Robert Stack. *Comédie satirique* (EU, 1942, N.). 100467501
22.20 Arte info Spécial élections. Débat. Avec Anne Maxel, Ernst Stetter, Michel Barnier, Alberto Toscano, John Andrews. 1244563.

23.10 THEMA (SUITE) - TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VU SAVOIR SUR L'HUMOUR JUIF LE SOURIRE D'ISAAC. Documentaire. Stéphane et David Rabinovitch (2002). 3214766
Considérations diverses sur l'humour juif, entre autodérision et rire de la vie, une véritable.
0.05 Thema Mon nom est Alan Berliner. Documentaire. Alan Berliner (GB, 2001).

1.00 Arte info Spécial élections 2532051 **1.20** La Princesse céleste Documentaire. Karin Kaper et Dirk Suszies (Allemagne, 2000) 2823544 **2.20** Le Train de Dieu Documentaire. Wolfgang Martin (50 min) 8425544.

M6

13.20 Abus d'influence Téléfilm. B. Pittman. Avec Brian Dennehy (EU, 1996) [1 et 2/2] O **16.35** Drôle de scène **16.45** Bugs Série **17.45** Loft Story Best of **18.55** Sydney Fox, l'aventurière Une femme en danger. Série **19.50** Belle et zen Magazine **19.54** Le Six Minutes, Météo Spécial élection présidentielle. **20.05** E = M6 Spécial Japon **20.30** Spécial élection présidentielle **20.40** Sport 6 Magazine.



20.55 CENT MILLE DOLLARS AU SOLEIL Film. Henri Verneuil. Avec Jean-Paul Belmondo, Lino Ventura, Reginald Kerner, Andréa Parisy, Bernard Blier. *Aventures* (Fr. - It., version colorisée, 1963) O 2086872
Rivalités entre camionneurs autour d'un trésor. Ce film peu subtil est présenté en version colorisée.</

Rétrécissement du domaine des réformes

ALAIN LOMPECH

Le Pen condamné

SAARTJE BAARTMAN est enfin retournée au pays. L'Afrique du Sud a rendu les honneurs à la dépouille mortelle de cette femme, jusque-là conservée en France dans les réserves d'un musée. Depuis 1974, depuis que l'on avait fini par trouver indécent d'exposer le moulage d'un corps humain, comme on le fait des animaux empaillés.

Des membres de son peuple, les Khoïsans, s'étaient battus dès la fin de l'apartheid pour un retour qui n'a été rendu possible que par l'adoption d'une loi au Parlement français. Ils attendaient les restes de Saartje Baartman, déposés dans un cercueil : le moulage de son corps, son squelette, quelques organes conservés dans des bocaux.

Née en 1789, cette femme avait été emmenée à Londres par un médecin britannique. Il l'avait convaincue de ce qu'elle ferait fortune en montrant son corps aux Européens. Exhibée comme un animal de foire en raison d'une anatomie callipyge et d'un sexe hypertrophié, elle s'éteindra à Paris en 1816, après avoir été contrainte de se prostituer.

Les savants du Muséum d'histoire naturelle prirent alors le moulage de son corps, puis ils en retirèrent le cerveau, les organes génitaux, le squelette, qu'ils reconstituèrent minutieusement. Et exposèrent le « tout ».

Les autorités sud-africaines ont salué ce retour par la voix de Bridget Mabandla, vice-ministre des arts et de la culture : « Ce n'est pas seulement la restauration de la dignité de notre sœur, mais de nous tous, peuple du tiers monde. »

Cet hommage rendu par un pays à son enfant martyr ne rattrapera pas les outrages commis, les rires, l'étonnement, la curiosité dans le regard de ceux qui auront

regardé celle que l'on appelait la Vénus hottentote.

Cette histoire nous fait nous souvenir que, loin d'être un accident de l'histoire, l'irrespect envers l'humanité de cette Africaine est l'un des actes fondateurs du racisme « moderne ». Il trouve ses fondements dans l'ethnologie française des débuts du XIX^e siècle, inspiratrice directe de l'idéologie de la supériorité des Blancs sur les autres peuples, de tous les délires nés de l'anthropomorphisme.

On ne fera pas ici l'historique de la filiation des maîtres et des élèves, qui a conduit à ce que les travaux de quelques savants français ont pu directement servir aux nazis dès leurs premiers pas. Avec l'aide directe de certains d'entre eux qui officiaient, à Paris, en pleine seconde guerre mondiale.

On se souviendra simplement que l'idéologie fasciste et raciste du Front national puise ses références dans cette histoire-là de la France, que les propos racistes de Jean-Marie Le Pen et Bruno Mégret ont été condamnés par un arrêt définitif de la cour d'appel de Versailles, le 18 octobre 2001, avec obligation de publier cette condamnation dans trois quotidiens et trois hebdomadaires nationaux à leurs frais.

Une partie non négligeable des votes pour Jean-Marie Le Pen lors du premier tour de l'élection présidentielle émanant de Français qui adhèrent viscéralement, idéologiquement aux propos racistes de leur chef. Ils ne s'en cachent pas. Le programme du Front national aurait dû depuis longtemps le faire interdire, car il est attentatoire à la République française.

Si l'on ne guérit pas une fièvre en cassant le thermomètre, la lecture d'un dictionnaire médical, soudain, fait croire qu'on est malade de tous les maux.

IL Y A DEUX MOIS, les élections, quel que dût en être le vainqueur, Jacques Chirac ou Lionel Jospin, semblaient devoir déboucher sur une politique « de réformes » ou, dit en termes économiques, une politique axée sur l'offre. Le courage faisait défaut pour annoncer vraiment la couleur, aux mesures promises manquait l'ambition européenne, les discours n'étaient pas sans zones d'ombre, gauche et droite différaient nettement sur les modalités. Mais une ligne de force n'en restait pas moins tracée. Baisse des prélèvements et refonte corrélative de l'Etat, relance des créations d'emplois pour redonner du travail aux 2 millions de Français encore au chômage, redynamisation du tissu industriel : RPR et PS promettaient de profiter de la reprise en cours et d'une croissance prévue de 3 % l'an d'ici à 2007 pour remédier aux faiblesses structurelles françaises.

Aujourd'hui, l'avenir est obscurci par le désordre politique, social, voire économique si la reprise se met à hésiter. Première conséquence, en effet, de la situation politique : la conjoncture est brutalement devenue incertaine. Alors que les climats étaient passés au vert dans le sillage du redémarrage américain, les ménages et les entreprises risquent aujourd'hui de différer leurs achats et leurs investissements. En avril, déjà, le moral des ménages a plongé, selon l'enquête de l'Insee réalisée juste avant le premier tour. Mai ne devrait pas être meilleur : avec tous ses ponts, il est traditionnellement un mois d'attentisme. Les hésitations des consommateurs ne peuvent qu'être renforcées d'ici à l'été par l'incertitude qui pèse sur le résultat des élections législatives et sur la suite. Enfin, on ajoutera dans la liste des signaux orange que l'Allemagne, avec qui nous sommes dans un partenariat étroit, est plongée dans l'inquiétude à cause de la menace de grève des métallurgistes et de la perspective des élections au Bundestag en septembre. Tout cela est loin d'être bon.

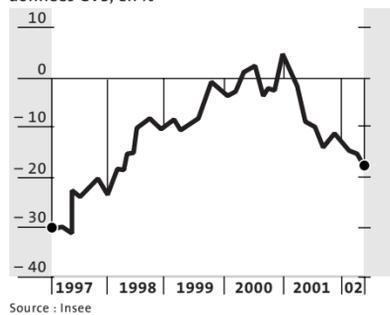
SPIRALE VERTUEUSE

L'OCDE, qui a publié ses perspectives cette semaine, prévoit que le PIB ne progressera que de 1,4 % cette année en France, et de tout juste 3 % en 2003. Que l'économie française atteigne ou non les 3 % de croissance sur la période du quinquennat est décisif : il ne sera pas possible, sinon, d'obtenir les moyens de financer les réformes et de les faire passer socialement. En retour, la croissance ne sera durablement au rendez-vous que si les réformes accroissent les facultés

CHRONIQUE DE L'ÉCONOMIE

LE MORAL DES MÉNAGES

Soldes d'opinions positives et négatives, données CVS, en %



Source : Insee

de production du pays. C'est là la spirale vertueuse dans laquelle devait s'engager la France. Est-ce encore possible ?

Après la réélection très probable de Jacques Chirac dimanche, les différents scénarios ne sont pas réconfortants. Soit la gauche gagne les législatives : François Hollande succéderait à Lionel Jospin à Matignon ? Tout ça pour ça ? On imagine que ce serait ouvrir la porte à de nouvelles élections, bref à des turbulences prolongées. Soit le Front national obtient un nombre de députés qui prive le président d'une majorité. La direction de l'Etat risque fort de se transformer alors en gestion de court terme ; adieu les « réformes ». Soit, enfin, la droite gagne les élections.

MANIER LA HACHE

Mais, nommé par un président dont la légitimité restera atteinte, le premier ministre sera sous haute surveillance. Le programme est connu : la sécurité, la réduction des impôts et, thème souligné avec insistance, le « rétablissement du dialogue social ». La lutte contre la violence urbaine sera engagée dès lundi pour couper l'herbe sous le pied de l'extrême droite avant les législatives de juin. Devenue la priorité des priorités, il faudra en accroître sensiblement le budget prévu (2 milliards d'euros par an).

Or le coût élevé du programme de Jacques Chirac obligeait déjà à renvoyer la perspective d'un équilibre budgétaire à la fin du quinquennat, en 2007, et ce en dépit des engagements européens

de la France. Il fallait, pour boucler, que l'Etat décide d'importants redéploiements budgétaires, comme l'avaient admis Alain Juppé et Nicolas Sarkozy. En clair, la conséquence du 21 avril est qu'il faudra manier la hache dans certains ministères, et ce avec d'autant plus de vigueur que la conjoncture sera affaiblie.

TROISIÈME TOUR SOCIAL

Est-ce compatible avec le « dialogue social » ? En France, la réponse est non, puisque ledit dialogue impose des interlocuteurs et que les syndicats ne sont plus présents que dans la fonction publique. Autrement dit, on peut craindre que M. Chirac mette de côté les « réformes » (celles de l'Etat et les baisses d'impôts, après le premier cadeau de 5 % fait dès cette année aux ménages), au profit d'une politique double : dure dans la sécurité, molle dans le social. Une « *policymix* », diraient les économistes, policière et corporatiste, exactement contraire aux vœux des réformateurs.

D'autant que la gauche va, probablement, y pousser. C'est l'autre conséquence du vote Le Pen. Le PS, qui va devoir se reconstruire, aura la tentation forte, sinon irrésistible sous la pression de l'extrême gauche, de déclencher ce qu'on nomme déjà « un troisième tour social ».

Combien il lui apparaîtra facile, en effet, de dénoncer dans les réformes du gouvernement une politique dont les « dégâts » font le lit de l'extrême droite ! Celui-ci veut-il moderniser la fonction publique ? Ne pas remplacer l'intégralité des 800 000 fonctionnaires qui partiront en retraite dans les dix ans qui viennent ? Une « *atteinte aux services publics* ! », dénoncera la gauche syndicale. Faut-il allonger la durée de cotisation et créer des fonds de pension, mieux assurer les retraites ? « *C'est favoriser les riches* », plaidera-t-elle. Etc.

La percée de Jean-Marie Le Pen montre clairement combien il est urgent de revoir totalement un Etat-providence qui n'est plus adapté à l'économie postindustrielle et qui génère de nouvelles inégalités sociales (manque de qualification, sentiment d'abandon). Mais le débat sur l'orientation du Parti socialiste est rouvert dans des conditions politiques qui poussent au simplisme. Il est plus facile de s'en tenir aux positions traditionnelles et confortables de défense « *des acquis sociaux* » d'hier.

Eric Le Boucher

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Les Américains et la stabilisation du franc

M. JACQUES RUEFF arrive à Washington aujourd'hui lundi. Sa mission, pour être de nature purement « exploratoire », n'en revêtirait pas moins une importance considérable. Ambassadeur de l'« expérience Pinay », M. Rueff vient en effet étudier aux Etats-Unis les possibilités de financer les opérations de stabilisation du franc. On connaît à peu près le montant requis pour asseoir l'étalon monétaire national : 1 milliard de dollars. De

prime abord, le chiffre impressionnant. Est-ce à dire qu'il vaut mieux ne point se payer d'illusions sur les chances de succès d'une éventuelle contribution américaine au sauvetage définitif du franc ? Il n'est guère contestable à cet égard que l'heureuse tentative de rétablissement de l'équilibre budgétaire et le retour aux méthodes orthodoxes ont reçu à Washington un accueil favorable. Quand il dira aux Américains : « Mettez-vous en mesure de faire de

bonnes finances, nous vous ferons de la stabilité politique », M. Rueff trouvera des auditeurs très attentifs et sans doute pleins des meilleures intentions. Mais il s'entendra peut-être répondre : « Continuez de faire de la stabilité politique, nous verrons alors comment vous mettre en état de faire de bonnes finances... après les élections de novembre. »

Maurice Ferro (6 mai 1952.)

EN LIGNE SUR lemonde.fr



■ **Présidentiel 2002** : le second tour de l'élection présidentielle sur le site commun au monde.fr et à tf1.fr. Estimations, résultats en temps réel, reportages écrits et vidéo, analyses... elections.lemonde.fr

■ **Portrait d'un militant** : « Benoît, fantaisiste, doute du sursaut politique ».

■ **Cent dessinateurs**, mobilisés par BoDoï, croquent Jean-Marie Le Pen. Leurs dessins au format PDF sont en « une » du site.

CONTACTS

► RÉDACTION

21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05. Tél : 01-42-17-20-00 ; télécopieur : 01-42-17-21-21 ; télex : 202 806 F

► ABONNEMENTS

Par téléphone : 01-44-97-54-54

Sur Internet : <http://abo.lemonde.fr>

Par courrier : bulletin p. 24

Changement d'adresse et suspension : 0-825-022-021 (0,15 euro TTC/min)

► INTERNET

Site d'information : www.lemonde.fr

Site finances : <http://finances.lemonde.fr>

Site nouvelles technologies :

<http://interactif.lemonde.fr>

Guide culturel : <http://aden.lemonde.fr>

Marché de l'emploi :

<http://emploi.lemonde.fr>

Site éducation : <http://educ.lemonde.fr>

Marché de l'immobilier :

<http://immo.lemonde.fr>

► TÉLÉMATIQUE

3615 lemonde

► DOCUMENTATION

Sur Internet : <http://archives.lemonde.fr>

► COLLECTION

Le Monde sur CD-ROM :

01-44-88-46-60

Le Monde sur microfilms

03-88-71-42-30

► LE MONDE 2

Abonnements : 01-42-17-32-90

■ Tirage du Monde daté samedi 4 mai 2002 : 644 835 exemplaires.

1-3

Le Monde

Allez voter.



En exclusivité : résultats ville par ville, analyses et commentaires dans un cahier spécial de 28 pages.



lundi 6 mai avec Le Monde daté mardi 7 mai

ARGENT

ÉPARGNE

DIMANCHE 5 - LUNDI 6 MAI 2002

PLACEMENTS

IMMOBILIER

Les prix s'envolent sur les îles bretonnes. Si on peut trouver quelques maisons du début du siècle autour de 122 000 euros à Batz, il est impossible d'en dénicher une, avec vue sur la mer, à moins de 610 000 euros à l'île aux Moines

p. IV

MARCHÉ DE L'ART



FAUTEUIL LITSON, BRUNO MATHSSON (1907-1988)

Le mobilier scandinave des années 1950 et 1960 connaît à nouveau depuis quelques années un vif succès. Mais il demeure plus accessible que les créations françaises de Royère, Perriand et Prouvé

p. IV

COURS DE L'ONCE D'OR



Source : Thomson Financial

MATIÈRES PREMIÈRES

Le métal jaune a franchi, lundi 29 avril, son plus haut niveau depuis février 2000 en dépassant les 310 dollars l'once. Les fonds qui investissent sur les mines d'or profitent de cette embellie et des restructurations dans le secteur

p. V

CETTE SEMAINE

► **Bourse : la nouvelle réglementation des offres publiques d'achat (OPA)** de la Commission des opérations de Bourse (COB), qui fixe un cadre plus strict pour ces opérations, a été homologuée par un décret du 22 avril, paru au Journal officiel (JO) daté du 27 avril. Ce décret vise à garantir « le respect du libre jeu des offres et de leurs surenchères », « l'égalité de traitement et d'information des détenteurs de titres des sociétés concernées », « la transparence » et « l'intégrité du marché », ainsi que « la loyauté dans les transactions et la compétition ». Le texte précise que les « sociétés concernées, leurs dirigeants et leurs conseils » devront faire preuve de « vigilance » dans leurs déclarations, et ne pas « induire le public en erreur ni jeter le discrédit » sur son initiateur.

► **Courtage en ligne : alors que les grandes manœuvres se poursuivent dans le secteur avec le rachat**, annoncé mardi 30 avril, de l'allemand Consors par Cortal (groupe BNP Paribas), le courtage en ligne a été marqué au mois de mars par une nette reprise d'activité avec un nombre total de 585 100 ordres passés, en hausse de 12 % par rapport au mois précédent. Le nombre moyen d'ordres passés par jour de Bourse ouvert (plus significatif) a progressé, quant à lui, de 24 280 au mois de février à 29 250 en mars (+20,5 %).

REPRISE



Sources : Euronext et Brokers on Line

Cinq pistes pour compléter ses revenus

DOSSIER. Sicav à revenus, rentes viagères, rachats sur un contrat d'assurance-vie... Divers placements sont source de rentrée d'argent régulière. Mais ils sont assortis de rendements plutôt médiocres

Contrairement à ce que l'on pourrait penser de prime abord, les personnes au seuil de la retraite ne sont pas les seules à s'interroger sur les moyens de s'assurer un complément de revenus. « Nous sommes fréquemment consultés à ce sujet », affirme Hervé Dereumaux, directeur de Patrimoine Management & Technologies (PM & T), société spécialisée dans le diagnostic patrimonial. Mais très peu de retraités se posent cette question. Il s'agit plutôt de personnes dont la moyenne d'âge se situe, selon nos statistiques, entre 52 ans et 62 ans. Il arrive également que des personnes plus jeunes, qui viennent de recevoir un héritage ou une donation se demandent comment transformer cette manne en revenus complémentaires immédiats.

Evidemment, les réponses apportées par les conseillers financiers ne seront pas les mêmes selon que la personne en quête de revenus complémentaires sera ou non en charge d'enfants, qu'elle disposera d'un capital à placer important ou modeste, qu'elle sera fortement soumise à l'impôt ou non. La palette de solutions est large, qu'il s'agisse de programmer des rachats anticipés sur un contrat d'assurance-vie, de souscrire une rente viagère, d'acheter des parts de sicav à revenus, d'acquiescer un appartement dans le cadre du régime Besson ou encore d'investir dans des parts de sociétés civiles de placements immobiliers (SCPI). Chacun de ces placements générateurs de revenus a ses spécificités en matière de fiscalité, de liquidité, de niveau de garantie du capital initialement investi, de simplicité d'accès et de fonctionnement. « Etablir une hiérarchie



PHILIPPE ROUX

entre ces moyens d'obtenir des revenus complémentaires n'a guère de sens si l'on ne se réfère pas à la situation patrimoniale du demandeur, rappelle un conseiller en gestion de patrimoine. On ne préconisera pas le même schéma à un particulier selon qu'il ne paye pas d'impôts - ce qui est le cas d'une grande majorité de retraités et de plus d'un tiers des salariés - ou qu'il est taxé à la tranche de 52,75 %. De même, le fait qu'il acquitte ou non l'impôt de solidarité sur la fortune, qu'il soit ou non propriétaire de biens immobiliers, qu'il anticipe ou non la transmission d'une partie de ses actifs, change la donne.

Un constat s'impose néanmoins lorsque l'on passe en revue les possibilités offertes par le marché : la solution-miracle n'existe pas. Dès lors qu'ils sont source de revenus réguliers, les placements en question sont assortis de rendements plutôt médiocres, à l'exception notable des SCPI - actuellement, car au début des années 1990 ce secteur a traversé une crise sévère -, ou de quelques montages immobiliers spécifiques jouant sur l'effet de levier du crédit. La sanction des souscripteurs vis-à-vis des sicav à revenus dont l'encours a fondu de plus de 13 milliards d'euros en 1992

(pour 64 fonds) à 7,7 milliards fin mars 2002 (51 fonds), est à cet égard significative.

L'époque où les sicav obligataires ou monétaires rapportaient plus de 10 % par an est révolue, et aujourd'hui l'épargnant qui obtient plus de 5 % par an après impôt peut s'estimer gagnant. Ainsi, à titre d'exemple, et en ne considérant que les rendements servis avant imposition, il apparaît que pour obtenir la somme de 200 euros de revenus mensuels pendant cinq ans (et dans l'hypothèse de récupérer son capital à échéance), un particulier devra, s'il programme des rachats partiels proportionnels au rendement généré chaque année, placer 50 100 euros sur un contrat d'assurance en supposant que celui-ci rapporte 5 % par an en moyenne. Cette somme passe à 60 000 euros dans le cas d'un plan d'épargne populaire (PEP) à revenus rémunéré 4 %. Elle redescend à 45 369 euros pour un placement en obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans rapportant 5,3 % et, dans le meilleur des cas, tombe à 35 556 euros si l'investisseur opte pour des parts de SCPI classiques diversifiées lui rapportant pendant cinq ans 6,75 % de rendement annuel moyen.

Certes, il ne s'agit là que d'une échelle grossière qui, comme le souligne M. Dereumaux après avoir accepté d'effectuer ces simulations, doit être utilisée avec précaution dans la mesure où, « dans ces différents cas, le raisonnement hors fiscalité atteint vite ses limites ». Mais ce comparatif n'en rappelle pas moins que vivre de ses rentes est devenu un luxe.

Laurence Delain

Lire pages II et III

TENDANCE

La corbeille et la politique

LES OPÉRATEURS FINANCIERS

n'ont pas réagi à la présence de Jean-Marie Le Pen au second tour de l'élection présidentielle. Sur le marché des changes, le résultat du président du Front national n'a suscité aucun remous. La devise européenne a dissuadé les attaqués des spéculateurs et l'euro évolue sur ses plus hauts niveaux depuis le début de l'année face au dollar. L'indice CAC40 de la Bourse de Paris a bien perdu du terrain depuis dimanche 21 avril, mais ce recul s'explique plus par

« depuis plus de trente ans, on n'avait jamais vu une chute libre des cours de cette ampleur ». En 1988, alors que M. Mitterrand était reconduit dans ses fonctions, la cote était restée stable. Mais, sept années plus tard, l'élection de Jacques Chirac provoquait une petite euphorie boursière.

Lundi 6 mai, les marchés pourraient enfin réagir au résultat de l'élection présidentielle. L'arrivée au pouvoir de M. Le Pen entraînerait la chute des actions françaises. Même l'élection de M. Chirac

Lundi 6 mai, les marchés pourraient enfin réagir au résultat de l'élection présidentielle

de nouvelles inquiétudes sur l'évolution des valeurs technologiques que par la présence de l'extrême droite au second tour d'une élection présidentielle.

Certes, les marchés financiers anticipent une probable victoire de Jacques Chirac. Toutefois, on ne peut que s'étonner de la relative indifférence dont ont fait preuve les investisseurs au cours de la campagne. L'histoire récente montre que la Bourse a été jadis très attentive au déroulement des élections.

Aux législatives de 1978, la semaine préélectorale fut dominée par un « sentiment de terreur », la crainte d'une victoire de la gauche provoquant d'importantes ventes d'actions françaises. Le phénomène fut amplifié par la rumeur selon laquelle les portes du palais Brongniart seraient closes entre les deux tours. Il y a vingt et un ans, l'élection de François Mitterrand provoqua un véritable cataclysme financier. Le lendemain, le marché avait été pratiquement incotable et les boursiers de l'époque avouaient que

a des chances de faire bouger la Bourse. Les stratèges de CIC Securities pensent que le résultat de M. Chirac sera lourd de conséquences pour celui des élections législatives.

Plus le score de M. Chirac sera élevé, plus « une victoire franche de la droite aux législatives » est envisageable, écrivent-ils. « La Bourse ne pourrait que se réjouir de la mise en œuvre du programme Chirac, à une nuance près toutefois : le risque de troisième tour social, avec la possibilité de grèves dans les services publics. Dans cette hypothèse, les dysfonctionnements éventuels des services publics affecteraient les PME en priorité, mais toucheraient moins les grandes valeurs internationales », jugent-ils. En cas d'élection d'une Assemblée de gauche et d'une nouvelle cohabitation, « le climat social resterait satisfaisant mais au détriment des réformes. Cette fois, les grandes entreprises seraient pénalisées au bénéfice des PME », estiment ces analystes.

Joël Morio

A LIRE DANS LE MONDE DOSSIERS & DOCUMENTS

Un numéro spécial pour réviser vos examens

1

Dernier état du monde

2

Dernier état de la France

3

Les clés de l'info : les chantiers du futur président



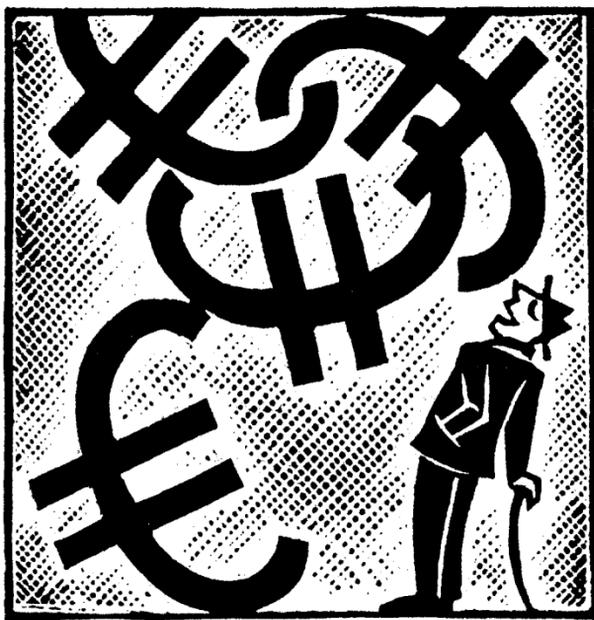
NUMÉRO DE MAI - 16 PAGES - 2€

I. Attention aux sicav de distribution

Les supports investis sur le marché obligataire, faciles d'accès, ont de quoi séduire les particuliers en quête de revenus réguliers. Mais les résultats demeurent médiocres

Apparemment, les sicav à revenus réguliers n'ont plus la cote auprès des épargnants. « Depuis quatre ou cinq ans, nous constatons un phénomène de décollecte qui s'est accéléré ces deux dernières années », explique Iain Bremner, responsable de la gestion de taux chez Sogeposte, société de gestion de portefeuilles de La Poste qui commercialise, notamment, les fonds Solstice et Revenus trimestriels. Pour l'année 2001, la collecte nette a affiché une perte de 1,3 milliard d'euros pour l'ensemble des fonds à revenus (une cinquantaine). Dans leur principe, ces supports ont pourtant de quoi séduire le particulier à la recherche d'un placement facile d'accès, générateur de rentes périodiques. Investis sur le marché obligataire, ils ont pour objectif de distribuer à intervalles réguliers (tous les trois mois en général) un dividende qui est un acompte sur le rendement annuel du fonds. « Le but n'est pas tant la performance du capital que la recherche d'un revenu stable », précise M. Bremner.

Pour ce faire, les gérants cherchent à limiter la sensibilité du fonds aux variations des taux et disposent de fait d'une marge de manœuvre plus réduite. « En règle générale, ces fonds ont une sensibilité de l'ordre de 1,5 % à 2 % (c'est-à-dire que la valeur liquidative varie de 1,5 % ou 2 % à la baisse ou à la hausse lorsque respectivement les taux montent ou descendent de 1 %), là où d'autres fonds



obligataires affichent des sensibilités de 3 % à 5 % », rappelle un professionnel.

Les stratégies diffèrent d'une société de gestion à l'autre. Tandis que certains gérants vont surtout se positionner sur des obligations de court terme, d'autres vont chercher à panacher entre les obligations de moyen et long terme et celles dites privées, car émises par des entreprises (banque, grande distribution, eau...). Mais au final, les résultats demeurent médiocres :

3,17 % de rendement annuel moyen à la mi-avril selon les statistiques de l'institut Europerformace, avec une fourchette de résultats allant de -0,67 % à +7,29 % (un fonds de l'Union financière de France, investi en obligations internationales).

S'il cherche de meilleures performances tout en s'assurant un revenu stable et une certaine garantie en capital, le particulier peut trouver une alternative du côté des obligations détenues en direct, ou

encore des fonds communs de placement (FCP) et sicav obligataires, un secteur qui, depuis deux ans, se porte relativement bien.

Certes, le marché direct des obligations demeure très étroit et ses mécanismes mal connus des non-initiés. Depuis l'emprunt Balladur en 1993, il n'y a plus eu d'appel massif à l'épargne des particuliers, et la plupart des obligations assimilables au Trésor (OAT) actuellement émises par l'Etat sont dans plus de 90 % des cas souscrites par des investisseurs institutionnels. L'épargnant tenté par l'obligataire pourra néanmoins s'adresser au guichet de sa banque ou à un courtier en ligne (comme Self Trade ou Cortal-Consors) et faire son choix. « On peut acheter une obligation comme une action moyennant des frais de commission et de tenue de compte similaires », précise Aymard de Clermont-Tonnerre, dirigeant de Anthium, une société d'intermédiation financière dédiée à la promotion des obligations auprès de courtiers en ligne.

Plusieurs possibilités sont alors offertes. L'investisseur peut souscrire des OAT, qui émettent régulièrement par l'Etat offrent des durées variables (cinq, dix, trente ans) et seront à taux fixe (l'investisseur est assuré de toucher un coupon fixe chaque année), à taux variable (le coupon servi varie en fonction de l'évolution d'indices reflétant les taux à plus ou moins long terme), ou indexée sur l'inflation (on parle d'OATI). Dans tous les cas, le capital initialement placé est remboursé à échéance. Pour des périodes

plus courtes (cinq ans), il pourra également regarder du côté des bons du Trésor à annuité constante (BTAN), assortis d'un coupon annuel à taux fixe. Enfin, au-delà des emprunts d'Etat et autres collectivités locales, le marché des crédits « privés » (émis surtout par les banques, les assureurs, la grande distribution, mais aussi le secteur automobile...) réserve parfois de belles opportunités, mais sa logi-

Le marché des crédits « privés », émis par des entreprises, réserve parfois de belles opportunités

que se rapproche davantage de celle du marché des actions.

Enfin, s'il souhaite diversifier son portefeuille obligataire mais préfère déléguer les arbitrages, le particulier pourra passer par la gestion collective. On dénombre 155 fonds obligataires en euros pour le moyen terme et 177 pour le long terme. Tous ne distribuent pas de dividendes annuels, certains les capitalisant. En 2001, ils ont respectivement affiché un rendement annuel moyen de +5,17 % (+4,93 % en 2000) et de +5,29 % (contre +5,56 %).

Laurence Delain

3 QUESTIONS

À JACQUES BOUVIER, CONSEILLER INDÉPENDANT, IL A FONDÉ ET IL DIRIGE ELYSÉE VENDÔME, CABINET DE CONSEILS EN STRATÉGIE PATRIMONIALE



1 Que proposez-vous aux particuliers en quête de revenus complémentaires ?

La démarche passe systématiquement par une analyse de la situation patrimoniale du client. La solution dépendra de sa situation fiscale et de l'importance de son patrimoine, lequel nécessite d'ailleurs parfois, avant toute réorganisation, d'être réorganisé et réorienté. On réagira selon que la personne à la recherche de liquidités complémentaires est, ou non, fortement imposée et soumise à l'impôt de solidarité sur la fortune. Dans ce cas, nous mettrons en place des solutions passant par le démembrement d'un (ou de plusieurs) bien(s) immobilier(s) existant(s), ce qui permet au nu-propriétaire de réduire sa note fiscale tout en offrant à l'usufruitier la possibilité de jouir d'un bien ou des revenus générés par ce bien.

2 Dans les cas de figure plus ordinaires, quelles solutions mettez-vous en avant ?

Dès lors qu'il s'agit de bénéficier de revenus immédiats, le rachat programmé sur un contrat d'assurance-vie garde ma préférence. L'idéal est de vider progressivement un contrat qui a déjà plus de huit ans afin d'échapper, en deçà de 4 600 euros de revenus générés du moins, au prélèvement libératoire. Même si le contrat a moins de huit ans, cette solution reste fiscalement avantageuse. C'est plus intéressant que l'investissement obligataire direct ou indirect, qui offre des rendements assez similaires à ceux d'un contrat en euros, mais ne tient pas la comparaison fiscalement. Quant aux rentes viagères, elles ne valent à mon sens que pour les personnes de 75 ans et plus. On peut aussi penser aux sorties sous forme de rentes des PEA ou des PEP, mais cela suppose que l'on ait constitué cette épargne pour en profiter.

3 Que pensez-vous du régime « micro-foncier » ?

C'est un plus pour l'investisseur immobilier qui peut bénéficier d'une déduction forfaitaire de 40 % sur des revenus fonciers dont le plafond a été porté à 15 000 euros. Cependant, le micro-foncier comporte une part d'aléas quant à la régularité des loyers encaissés. Pour peu que l'on dispose d'une mise initiale suffisante, mieux vaut, tant du point de vue de la rentabilité finale de l'opération que de sa solidité en termes de recettes, opter pour le régime de loueur en meublé professionnel (LMP) dans le cadre de maisons de retraite, par exemple. Nous avons mené plusieurs études qui montrent que, pour un investissement de départ équivalent, une opération en régime Besson rapportera sur quinze ans un rendement moyen annuel net de 4,28 % avant charges, là où une opération en LMP dans une maison de retraite produira un rendement net de 26,9 %.

Propos recueillis par L. D.

POUR EN SAVOIR PLUS

Adresses utiles :

- Société Patrimoine Management & Technologies, 27, rue Louis-Pasteur, 92000 Boulogne. Tél. : 01-46-03-70-70. Site Internet : www.patrimoine.com (informations, conseils, diagnostics patrimoniaux et simulations d'épargne en ligne. Accès gratuit).
- Anthium, 37, boulevard des Capucines, 75002 Paris. Tél. : 01-53-45-55-86. Site Internet : www.anthium.com
- Commission des opérations de Bourse (COB), 17, place de la Bourse, 75002 Paris. Tél. : 01-53-45-60-00. Site Internet : www.cob.fr
- Institut de l'épargne immobilière et foncière (IEIF), 23, boulevard Poissonnière, 75002 Paris. Tél. : 01-44-82-63-63. Site Internet : www.ief.fr
- Agence nationale pour l'information sur le logement (ANIL), 2, boulevard Saint-Martin, 75010 Paris. Tél. : 01-42-02-05-50.
- Union nationale de la propriété immobilière (UNPI), 11, quai Anatole-France, 75007 Paris. Tél. : 01-44-11-32-42.

A consulter :

- Guide de l'immobilier 2002, numéro hors-série de la revue Investissement et conseils (6,10 euros).
- Informations sur le marché obligataire sur Internet : www.francetresor.gouv.fr

VINGT FONDS À REVENUS RÉGULIERS

| Libellé | Placeur | Catégorie EP | Perform. en % sur 1 an* | Perform. en % sur 3 ans** | Valeur au 12/04/2002 | Date du dernier coupon | Dernier coupon | Droits de souscrip. max. en % | Derniers frais de gestion annoncés en % |
|-----------------------------|------------------------------------------|----------------------|-------------------------|---------------------------|----------------------|------------------------|----------------|-------------------------------|-----------------------------------------|
| UFF Haut Rendement | Union financière de France Banque (UFFB) | Oblig. intern. | 7,29 | 16,12 | 1 050,31 € | 28/02/2002 | 21,00 € | 4,00 | 1,85 |
| GAN Revenus trimestriels | GAN | Oblig. euro MT | 5,55 | 8,78 | 162,09 € | 08/02/2002 | 1,90 € | 3,00 | 1,00 |
| Victoire trimestriel | CGU France | Oblig. euro MT | 4,24 | 10,82 | 93,94 € | 12/04/2002 | 0,86 € | 4,00 | 0,40 |
| Michaux Revenus | Michaux Gestion | Oblig. euro LT | 4,20 | 5,93 | 74,13 € | 25/01/2002 | 2,88 € | 1,00 | 0,90 |
| AGF Revenus | AGF | Oblig. euro MT | 4,10 | 8,67 | 149,52 € | 13/03/2002 | 1,52 € | 2,00 | 0,90 |
| Barclays Oblig Trim. | Groupe Barclays | Oblig. euro MT | 3,95 | 8,15 | 42,99 € | 14/02/2002 | 0,47 € | 4,25 | 0,96 |
| Roch Revenus Trimestriels | Banque commerciale & de gestion Rivaud | Oblig. euro MT | 3,88 | 4,53 | 141,15 € | 22/02/2002 | 5,00 € | 0,00 | 1,79 |
| Barclays Rendement Trim. | Groupe Barclays | Oblig. euro MT | 3,83 | 7,63 | 165,68 € | 14/02/2002 | 1,60 € | 1,50 | 1,00 |
| Oblimaaf Trimestriel | MAAF Assurances | Oblig. euro MT | 3,79 | 8,39 | 170,22 € | 08/02/2002 | 1,65 € | 2,00 | 1,20 |
| Capitop Revenus | Crédit agricole | Oblig. euro MT | 3,78 | 7,41 | 171,15 € | 21/01/2002 | 2,00 € | 1,00 | 0,96 |
| Cardif Revenus Trimestriels | Cardif (Banque Financière) | Oblig. euro MT | 3,73 | 5,73 | 75,86 € | 01/03/2002 | 0,85 € | 2,95 | 1,20 |
| Antin Revenus Obligations | BNP Paribas | Oblig. françaises MT | 3,73 | 6,39 | 15,11 € | 18/01/2002 | 0,18 € | 1,00 | 1,20 |
| Solstice | La Poste | Oblig. euro CT | 3,65 | 8,66 | 360,51 € | 18/03/2002 | 3,00 € | 0,25 | 1,20 |
| OBC Revenus | Banque O.B.C. | Oblig. euro CT | 3,63 | 8,54 | 905,53 € | 27/03/2002 | 9,00 € | 0,00 | |
| Unofi Oblig | Unofi Patrimoine | Oblig. euro LT | 3,62 | 5,53 | 200,38 € | 30/10/2001 | 3,80 € | 2,50 | 1,44 |
| Entenial Revenus | Entenial | Oblig. euro MT | 3,55 | | 99,40 € | 13/03/2002 | 0,88 € | 2,00 | 0,54 |
| CMN Revenus | Crédit mutuel Nord | Oblig. euro MT | 3,53 | 7,81 | 15,52 € | 20/02/2002 | 0,11 € | 0,50 | 1,02 |
| Etoile Trimestriel | Crédit du Nord | Oblig. euro MT | 3,49 | 5,25 | 80,59 € | 31/01/2002 | 0,92 € | 1,00 | 1,02 |
| Generali Revenus 4 | Generali Finances | Oblig. euro MT | 3,46 | 8,16 | 142,28 € | 22/02/2002 | 2,58 € | 2,50 | 1,00 |
| Meyerbeer Valoblig | Monte Paschi Banque | Oblig. euro MT | 3,44 | 5,58 | 157,11 € | 01/03/2002 | 2,21 € | 2,00 | 1,20 |

Source : Sociétés de gestion

CT : court terme - MT : moyen terme - LT : long terme

* du 12/04/2001 au 12/04/2002. ** du 16/04/1999 au 12/04/2002

CINQ EXEMPLES DE PEL À REVENUS

| Etablissement (nom du produit) | Durée minimale | Versement minimum | Versement maximum | Rendement net 2002 (après impôt mais hors prélèv. sociaux) | Revenus trimest. nets pour 15 000 € versés |
|----------------------------------|----------------|-----------------------------------------|-------------------|------------------------------------------------------------|--------------------------------------------|
| Bred Banque populaire (Messidor) | 4 ou 5 ans | 4 000 € | 38 000 € | 3,62 % à 4,20 % (1) | 150,00 € (2) |
| Crédit agricole (Carré vert) | 3 à 8 ans | 6 000 € | 37 500 € | 3,60 % à 4,35 % (1) | 161,00 € (3) |
| Crédit Mutuel (Capital revenus) | 4 ans | 5 000 € à 8 000 € selon les fédérations | 33 000 € | 4,50 % à 4,80 % selon les fédérations | 165,97 € à 176,85 € |
| Crédit du Nord (Plan revenu) | 4 ans | 7 000 € | 31 000 € | 4,15 % | 153,80 € |
| La Poste (Authentic revenus) | 4 ans | 3 050 € | 33 540 € | 4,50 % (4) | 165,97 € (5) |

(1) Taux variable selon la durée choisie et le montant investi - (2) Calcul établi sur une durée de 4 ans avec un taux net de 4,09 % - (3) Calcul établi pour une durée de 8 ans - (4) Taux brut - (5) Revenus trimestriels bruts

Source : Etablissements bancaires

2. Les limites des plans à revenus

Les banques, conscientes des avantages fiscaux que cela présente pour des clients en quête de rentrées régulières d'argent, ont mis au point des formules de plans d'épargne logement (PEL) et d'épargne populaire (PEP) à revenus. Le principe consiste à coupler un PEL ou un PEP à une série de comptes à terme (CAT). « Lorsque vous placez 100 sur un tel produit, explique un conseiller du Crédit mutuel Ile-de-France, la moitié est investie sur un PEP ou un PEL ordinaire qui fructifie pendant huit ou quatre ans, aux conditions contractuelles de l'épargne populaire ou de l'épargne logement. Cela permet de reconstituer le capital initialement investi (exception faite des prélèvements sociaux). Le reste est placé sur une chaîne de comptes à terme dont l'arrivée à échéance se solde par la distribution régulière de revenus. » Le plus souvent, il s'agit de CAT

trimestriels. Tous les trois mois, ils génèrent un revenu qui sera, au choix du souscripteur, taxé au prélèvement libératoire de 25 % ou intégré aux autres revenus et soumis à l'imposition classique (majorée des 10 % de prélèvements sociaux). Mais, dans les deux cas, l'imposition réelle sera plus faible qu'annoncé. C'est toute l'astuce de ces montages que de produire des revenus pour partie constitués de capital, donc non taxables.

RENDEMENTS PEU ATTRACTIFS

Fiscalement avantageux, ces plans à revenus, qui proposent par ailleurs une garantie en capital (moins les prélèvements sociaux) et toutes les caractéristiques propres au support de base (récupération de son épargne en franchise d'impôts au bout de quatre ans pour le PEL, de huit pour le PEP ; accès à un crédit immobilier à 4,31 % pour le PEL) offrent des rendements peu

attractifs. Pour les PEP à revenus, la rentabilité annuelle moyenne tourne autour de 4,5 %. Du côté des PEL, les taux servis sont du même ordre, et les rentes versées chaque trimestre pour 15 000 euros investis avoisinent 160 euros.

Les épargnants ont donc intérêt à placer d'emblée une somme importante pour percevoir des revenus complémentaires dignes de ce nom. En ce qui concerne les PEL cependant, la mise maximale, théoriquement de 61 200 euros, ne peut excéder un certain seuil (de l'ordre de 35 000 euros selon le taux servi), sous peine que le plafond de la prime d'Etat (2/7 des intérêts versés sur un PEL), fixé à 1 525 euros, ne soit dépassé.

Ces montages ont été mis au point sur la base d'une durée précise qui rend toute sortie avant terme très coûteuse.

L. D.

3. Piocher dans son contrat d'assurance-vie

La technique du rachat partiel est un bon moyen de bénéficier de ressources complémentaires faiblement imposées. Il existe deux cas de figure

Parfaitement légale, même si elle n'est pas toujours appréciée par l'administration fiscale, qui voit là une façon d'abuser des avantages fiscaux inhérents à ce placement, la technique des rachats partiels sur un contrat d'assurance-vie apparaît comme l'un des meilleurs moyens pour bénéficier de revenus complé-

RACHATS PROGRAMMÉS OU AVANCES ?

Les rachats partiels sur un contrat d'assurance-vie (programmés ou pas) sont assimilés à des sorties anticipées et taxés en tant que tels. L'assuré désireux de tirer des liquidités de son contrat peut donc préférer opter pour une avance (rien n'empêche de fractionner celle-ci en tranches régulières, sachant qu'elle peut représenter jusqu'à 80 % du montant d'un contrat en euros, 60 % pour un multisupports). L'avance n'est pas fiscalisée en tant que telle puisqu'il s'agit en fait d'un prêt que fait l'assureur à l'assuré sur la base de son épargne.

En revanche, les avances ont un coût. Variable d'une compagnie à une autre, il équivaut en général au taux servi sur le contrat avant frais de gestion et taxes sociales (soit 6 % en moyenne pour un contrat en euros). Cette technique vaut donc plutôt pour un besoin urgent de trésorerie que pour une rentrée régulière de revenus complémentaires.

mentaires réguliers et faiblement imposés. Deux cas de figure sont envisageables.

Le premier, le plus intéressant, consiste à vider progressivement un contrat d'assurance-vie de plus de huit ans selon un échéancier préalablement établi avec l'assureur, dont la durée et la périodicité

(mensuelle, trimestrielle, annuelle) dépendront du capital initialement investi et de l'importance des sommes progressivement retirées. Rien n'empêche de le modifier en suspendant ou en renforçant le rythme des rachats programmés.

Les revenus ainsi dégagés présentent le double avantage d'être constants et partiellement, voire totalement défiscalisés si les rentes générées chaque année restent inférieures à 4 600 euros pour une personne seule et à 9 200 euros pour un couple. Au-delà, et pour peu qu'ils proviennent de versements effectués à partir du 1^{er} janvier 1998, les revenus sont soumis à une taxe forfaitaire de 7,5 %.

BÉNÉFICIAIRES DÉSHÉRITÉS

En revanche, l'assuré qui opte pour cette solution doit bien avoir à l'esprit qu'en asséchant ainsi son contrat il déshérite de fait les bénéficiaires qu'il avait éventuellement désignés. Mieux vaut d'ailleurs, dans ce cas, que ceux-ci ne soient pas mis au courant du contenu de la clause bénéficiaire. Une fois connue et acceptée par l'heureux élu, celle-ci devient en effet non seulement irrévocable (article L 139-9 du code des assurances), mais ouvre au bénéficiaire le droit d'empêcher le propriétaire initial du contrat d'effectuer des rachats.

Une autre solution revient à ouvrir un (ou plusieurs) contrat(s) d'assurance-vie avec une certaine somme, puis, là aussi en fonction d'un calendrier préétabli avec son assureur, à toucher tous les mois ou tous les trimestres des revenus équivalant au rendement généré par le contrat. Plus aléatoire, car les revenus dépendent de résultats qui peuvent sensiblement varier d'une année à l'autre, cette méthode présente l'avantage de ne pas ou peu amputer le capital investi. Par ailleurs, elle reste fiscalement très attrayante. Certes, selon l'ancienneté du contrat, les revenus générés

RACHATS PROGRAMMÉS : UNE FISCALITÉ ALLÉGÉE

Exemple : Un capital initial de 35 000 euros est placé sur un contrat rapportant 5,25 % par an. Chaque année le souscripteur retire 1 800 euros (rachat brut). Ce qu'il touche (rachat net) varie en fonction de la durée du placement.

| Année | Capital début | Rachat brut | Plus-value | Taux d'imposition* | Rachat net |
|-------|---------------|-------------|------------|--------------------|------------|
| 1 | 35 000 € | 1 800 € | 90 € | 45,0 % | 1 760 € |
| 2 | 35 038 € | 1 800 € | 175 € | 45,0 % | 1 721 € |
| 3 | 35 077 € | 1 800 € | 256 € | 45,0 % | 1 685 € |
| 4 | 35 119 € | 1 800 € | 333 € | 45,0 % | 1 650 € |
| 5 | 35 162 € | 1 800 € | 406 € | 25,0 % | 1 698 € |
| 6 | 35 208 € | 1 800 € | 476 € | 25,0 % | 1 681 € |
| 7 | 35 257 € | 1 800 € | 542 € | 25,0 % | 1 665 € |
| 8 | 35 308 € | 1 800 € | 605 € | 25,0 % | 1 649 € |
| 9 | 35 361 € | 1 800 € | 664 € | 17,5 % | 1 734 € |
| 10 | 35 418 € | 1 800 € | 721 € | 17,5 % | 1 728 € |
| 11 | 35 477 € | 1 800 € | 775 € | 17,5 % | 1 723 € |
| 12 | 35 540 € | 1 800 € | 826 € | 17,5 % | 1 717 € |
| 13 | 35 606 € | 1 800 € | 874 € | 17,5 % | 1 713 € |
| 14 | 35 675 € | 1 800 € | 921 € | 17,5 % | 1 708 € |
| 15 | 35 748 € | 1 800 € | 965 € | 17,5 % | 1 704 € |

Source : Elysée-Vendôme * Prélèvement libératoire forfaitaire + contributions sociales (10 %)

par l'épargne seront soumis à un prélèvement libératoire de 35 % pour les retraits effectués avant quatre ans, de 15 % pour ceux réalisés entre quatre et huit ans, et de 7,5 % pour ceux intervenant après huit ans, si les revenus dégagés passent la barre des 4 600 euros par an (exception faite pour les contrats DSK, majoritairement investis en actions et titres risqués). Par ailleurs, il faut tenir compte des prélèvements soiaux de 10 % ponctionnés sur le taux du contrat.

Mais, dans la mesure où à l'issue d'un calcul complexe une partie seulement de ces revenus est composée d'intérêts, la taxation réelle demeure très faible (voir ci-dessus). « Si l'on opte pour cette solution,

l'idéal est de pouvoir panacher un contrat en euros pour la garantie du capital avec un contrat multisupport plus dynamique afin de bénéficier, le cas échéant, de revenus plus importants », note Jacques Bouvier, conseiller en gestion de patrimoine indépendant. Une certaine prudence s'impose néanmoins dans ce cas pour ne pas trop attirer l'attention du fisc et éviter une requalification du contrat d'assurance-vie - dont l'une des premières vocations est par définition de garantir un certain aléa, à savoir la transmission d'un capital en cas de décès prématuré de l'assuré - en produit de capitalisation.

L. D.

5. Devenir propriétaire-bailleur

En dépit des divers handicaps qu'elle présente, la pierre s'inscrit toujours parmi les placements préférés des Français qui voient là un moyen de s'assurer un capital pérenne tout en bénéficiant, avec des loyers mensuels, de rentes régulières dont l'évolution indexée sur l'indice du coût de la construction suit à quelques ajustements près celle des prix. Pourtant, faute de précautions suffisantes, les écueils sont parfois sévères.

Parmi les diverses possibilités qu'offre le marché de l'immobilier locatif, certaines méritent plus particulièrement l'attention du fait notamment des avantages fiscaux qu'elles procurent. En ce qui concerne l'investissement direct, trois régimes sont ainsi à signaler :

► **Le micro-foncier.** La loi de finances pour 2002 permet aux propriétaires qui encaissent jusqu'à 15 000 euros de loyers par an (contre seulement 9 150 euros auparavant) de bénéficier d'un abattement forfaitaire sur leurs revenus fonciers de 40 %, contre 14 % dans le régime de droit commun : autrement dit, seuls 60 % des loyers sont imposés.

Ouvert à tous les locataires (aucun plafond de ressources ou de loyers n'est exigé) et à une large palette de logements - sont cependant exclus les monuments historiques, les logements conventionnés, les immeubles situés en zone franche urbaine ou dans un secteur sauvegardé -, le micro-foncier empêche de déduire tous les frais réels d'entretien et d'amélioration. Il vaut donc en priorité pour les investisseurs dont les dépenses de ce type représentent moins de 26 % (40 % - 14 %) de leur revenu brut foncier.

► **Le conventionnement Besson.** En vigueur depuis le 1^{er} janvier 1999 en remplacement du système Périssol, le régime fiscal Besson ouvre un double avantage au propriétaire-bailleur qui s'engage à louer un appartement (ou une maison) neuf pour une durée de neuf ans minimum à des locataires aux ressources plafonnées, moyennant un loyer lui aussi plafonné. Il pourra amortir 50 % de son investissement au bout de neuf ans (8 % pendant les quatre premières années, 2,5 % ensuite) et jusqu'à 65 % s'il loue pendant quinze ans (durée maximale autorisée).

Par ailleurs, en cas de déficit foncier consécutif à un montant de charges (les intérêts d'emprunt en sont exclus) supérieur à celui des loyers encaissés, l'investisseur pourra déduire chaque année de son revenu global jusqu'à 10 700 euros. En contrepartie, la déduction forfaitaire sur les revenus passe à 6 % (contre 14 % en régime commun). Elle est en revanche de 25 % pour les conventionnements Besson dans l'ancien, mais ceux-ci, qui ne bénéficient pas de l'amortissement, sont en réalité extrêmement rares.

L. D.



► **Les locations en meublés professionnels (LMP).** Moins connu que les régimes Besson ou micro-foncier, celui-ci présente pourtant aussi de sérieux avantages fiscaux dans la mesure où il permet au propriétaire-bailleur de déduire l'intégralité de son déficit foncier (on parle de déficit d'exploitation) de son revenu global, sachant que parmi les charges déductibles figurent non seulement les charges d'entretien, les charges locatives, de propriété et de copropriété mais aussi les charges financières qui incluent les intérêts d'emprunt.

Ce statut concerne les propriétaires qui dégagent un minimum de 23 000 euros de recettes locatives par an sur des logements meublés et sont inscrits au registre du commerce et des sociétés (les loueurs en LMP sont assujettis à la taxe professionnelle). Ceux qui perçoivent moins de 76 300 euros de loyers peuvent opter pour une durée irrévocable de cinq ans pour le régime dit de micro-entreprise, ou micro-BIC (bénéfices industriels et commerciaux). Ils bénéficieront alors d'un abattement forfaitaire de 70 % sur leur chiffre d'affaires. Mais aucune autre déduction de frais réels n'est possible, et la taxe professionnelle reste due.

► **Les SCPI.** L'investisseur tenté par l'immobilier mais soucieux de réduire au maximum les soucis de gestion qui incombent à tout propriétaire-bailleur a, quant à lui, tout intérêt à regarder du côté de l'immobilier indirect et plus particulièrement du marché des sociétés civiles de placements immobiliers (SCPI). Sinistré par la crise immobilière du début des années 1990, ce secteur renaît depuis quelques années. Assaini, assoupli, il permet, moyennant une mise plus modeste que celle requise pour un investissement locatif direct (on trouve des parts de SCPI à moins de 150 €), d'accéder à un marché locatif très large qui inclut l'immobilier de bureaux et les locaux commerciaux. Ce support qui, dans ses grandes lignes, fonctionne comme un fonds collectif avec des frais d'achat de 4 % à 8 % en moyenne et des frais de gestion annuels proches de 10 %, offre actuellement l'un des meilleurs rendements des placements à revenus : 7,5 % en moyenne en 2001 (« Le Monde Argent » du 31 mars-1^{er} avril).

4. Miser sur les nouvelles rentes viagères

Boudée par les assurés et par la plupart des conseillers patrimoniaux, la rente viagère a eu tendance à tomber en désuétude ces dernières années. Non sans raisons. Viager par définition, ce type de contrat, qui consiste à transformer un capital existant en arrérages (ou rentes) dont le versement est garanti jusqu'au décès du souscripteur, a pour revers l'aliénation du capital au profit de l'assureur, lequel s'approprie au moment du décès l'épargne non consommée accumulée sur le contrat. C'est donc un pari que prend l'assuré sur sa longévité, qui souvent se solde par une perte sèche pour ses héritiers. « La solution de la rente viagère vaut surtout pour les personnes très âgées, qui bénéficient alors d'un taux de conversion intéressant par rapport au capital engagé », constate un assureur.

L'arrivée, depuis plus d'un an maintenant, de formules améliorées pourrait néanmoins changer la donne et redonner du lustre à un produit qui présente l'avantage non négligeable de servir de revenus réguliers d'autant plus élevés et faiblement fiscalisés que le souscripteur vieillit.

Toutes les rentes viagères partagent en effet un même principe de fonctionnement. Elles sont calculées à partir de trois éléments : l'âge de l'assuré (l'assureur, d'après les tables de mortalité de l'Insee, mesure l'espérance de vie de son client), le montant du capital placé et ce qu'on appelle le taux de revalorisation technique. Compris entre 0 % et 60 % du taux moyen des emprunts d'Etat (TME), soit un peu plus de 3 % actuellement, ce taux correspond à l'anticipation faite par l'assureur des revenus futurs du capital investi. Chaque année, la rente versée est revalorisée en fonction des bénéfices réalisés par le placement de l'épargne, moyennant un taux qui sera d'autant plus impor-

CINQ PRODUITS « NOUVELLE GÉNÉRATION » AU BANC D'ESSAI

| Assureur (nom du contrat) | Age du souscripteur | Versement minimum | Frais d'entrée | Frais de gestion annuels | Taux tech. de base | Réserve de capital | Montant trimestriel de rentes (2) | |
|--------------------------------------------|---------------------|-------------------|----------------|--------------------------|---------------------------|--------------------|-----------------------------------|-----------------------|
| | | | | | | | sans réversion | avec réversion à 60 % |
| AVIP (Rente viagère immédiate) | 50 à 79 ans | 50 000 € | 4,9 % max. | 1 % | 3 % | Oui | 296,00 € | --- |
| Capma-Capmi (Certitudes viagères) | 60 à 89 ans | 15 000 € | 5,0 % | 3 % (1) | 2 % | Oui | 247,50 € | --- |
| CNP (Viagerys) | Libre | 7 500 € | 6,0 % | 0,6 % | 2,5 % | Oui | 283,16 € | 263,20 € |
| La Mondiale Partenaire (Rente-universelle) | 85 ans maximum | 30 000 € | 5,5 % | 1 % | 3 % pdt 8 ans, puis 2,5 % | Oui | 320,00 € | 290,00 € |
| Natio. vie. BNP Paribas (Rente absolue) | 80 ans maximum | Variable | 3,0 à 5,0 % | 3 % (1) | 0 % ou 2,5 % | Oui | 321,90 € (3) | |

(1) Frais sur arrérages versés et non sur l'encours du contrat - (2) Pour un souscripteur âgé de 65 ans pour 22 000 euros versés, le corentier est supposé avoir également 65 ans. - (3) Calcul avec taux technique de 2,5 %

Source : Assureurs

tant que le taux technique retenu au départ est faible.

Par ailleurs, les rentes viagères contiennent des options de réversion plus ou moins avantageuses, qui permettent de protéger son conjoint (ou l'un de ses proches) en lui assurant le versement d'une pension jusqu'à son décès, cette option se soldant par un taux de conversion du capital en rente un peu plus faible. Conscients de l'enjeu commercial de ces formules, certains assureurs ont décidé de renouveler leur offre de rentes viagères en supprimant sa principale contrainte : les fonds perdus en cas de décès.

FORMULES DYNAMIQUES

Parmi les précurseurs, Natio-vie, société d'assurance du groupe BNP Paribas, propose ainsi une option « rente absolue », qui, en cas de disparition prématurée de

l'assuré, garantit à ses bénéficiaires désignés le versement du capital constitutif du contrat, minoré des arrérages réglés du vivant du souscripteur. D'autres sociétés, comme la Mondiale ou Capma-Capmi (Certitudes viagères), ont à leur tour mis au point des contrats similaires, certains assureurs comme Avip ou la Caisse nationale de prévoyance (CNP) allant même jusqu'à proposer une double protection : non seulement le capital non consommé est récupérable en cas de décès du souscripteur, mais en plus celui-ci a, de son vivant, la possibilité de changer d'avis et de mettre fin au versement de sa rente pour récupérer tout ou partie de son capital.

Fortis (Cap Vie Revenus) et la CaixaBank (Caixarente), pour leur part, tout en garantissant le versement du capital non consommé aux bénéficiaires désignés, ont

mis au point des formules de rente viagère dynamiques, une petite partie de la somme versée au départ (1 % au maximum selon l'âge du souscripteur) étant investie en actions.

Quelle que soit leur nature, ces rentes viagères avec garanties de réserve ont bien sûr toujours un coût, qui se traduit pour l'assuré par un montant de rente plus faible que celui obtenu sur la base d'une formule traditionnelle. Chez Natio-vie, par exemple, un rentier âgé de 65 ans touchera, pour un capital placé de 152 450 euros et dans l'hypothèse d'un taux de conversion de 3 %, 162 euros de plus par an avec une formule classique qu'avec l'option « rente absolue », cette différence passant à 1 788 euros s'il a 75 ans au moment de la souscription.

L. D.

PRATIQUE

► Les rentes viagères sont-elles fiscalisées ?

Exception faite de celles versées à partir d'un PEP ou d'un PEA (soumises aux prélèvements sociaux), elles sont taxables à hauteur de 70 % si le souscripteur a moins de 50 ans, de 50 % s'il a entre 50 et 59 ans, de 40 % s'il a entre 60 et 69 ans et de 30 % s'il a 70 ans ou plus.

► Quel est le régime fiscal des revenus fonciers ?

Une fois déduction faite d'un certain nombre de charges et de l'abattement forfaitaire qui varie selon les cas de 6 % à 40 % (14 % pour le régime de droit commun), les revenus locatifs sont assujettis au barème général de l'impôt ainsi qu'aux prélèvements sociaux de 10 % (5,1 % sont néanmoins récupérables). Pour un logement achevé

depuis plus de quinze ans, doit en sus être acquitté la contribution sur les revenus locatifs (CRL) de 2,5 %.

► Quel est le régime fiscal des obligations ?

Détenues en direct ou par le biais de fonds collectifs, elles sont soumises au prélèvement libératoire de 25 % pour le revenu annuel qu'elles génèrent. Le revenu des obligations étrangères, en revanche, doit être intégré aux autres revenus et soumis au barème classique.

► Doit-on opter systématiquement pour le prélèvement libératoire de 25 % ?

Non. Si la tranche d'imposition de l'investisseur est inférieure à 25 %, mieux vaut opter pour l'impôt sur le revenu.

Envolée des prix sur les îles bretonnes

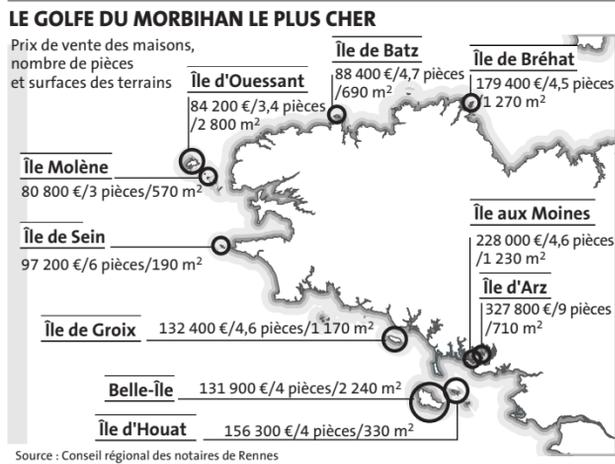
IMMOBILIER. De Bréhat à Belle-Ile en passant par Ouessant, les résidences secondaires ont tiré le marché vers le haut. Trouver une maison relève souvent de l'exploit

Le dicton marin dit : « Qui voit Molène voit sa peine, qui voit Ouessant voit son sang, qui voit Sein voit sa fin ». Pourtant, les demandes affluent pour acquérir une maison de pêcheur ou une propriété du début du siècle sur l'une des nombreuses îles bretonnes. Les biens sont rares. Résultat : les prix des terrains ou des maisons s'envolent. Trouver de vieilles demeures à restaurer relève de l'exploit et les travaux sont 30 % plus chers que sur le continent.

Si la loi littoral du 3 janvier 1986 – qui interdit de construire à moins de 100 m du rivage – a permis de sauvegarder des lieux très recherchés, elle a en même temps valorisé les habitations et les terrains situés le long des côtes. L'explosion des prix, après avoir fait le bonheur de quelques îliens, tend maintenant à se retourner contre eux. « Ils ne peuvent pas suivre et, lors des successions, les maisons sont vendues à des étrangers [du continent] », explique un notaire du Finistère.

Les prix, jugés « faramineux », ne semblent pas dissuader les amateurs d'embruns, de calme ou d'ornithologie qui postulent pour acquérir une résidence dans ces chapelets d'îlots qui s'étirent de Bréhat, dans les Côtes-d'Armor, à Belle-Ile-en-Mer, au sud du golfe du Morbihan. Les résidences secondaires ont tiré le marché vers le haut et cette tendance devrait se développer avec le passage aux 35 heures ou le développement des moyens de transport (TGV...). On se situe sur un micromarché, avec une Bretagne sud plus riche en îles que celle du nord, organisé principalement autour de Belle-Ile, Groix, Ouessant et Bréhat.

A Bréhat, les prix flambent depuis deux ou trois ans, explique M^e Pierre Couffon, notaire à Paim-



Source : Conseil régional des notaires de Rennes

pol (Côtes-d'Armor). L'ancien maire de l'île, Michel Moreux, s'étonne encore des « coups de cœur » et des rêves de « pieds dans l'eau » d'acheteurs venus d'ailleurs qui souvent revendent au bout de quelques années, et alimentent ainsi le marché de l'immobilier. Témoin de ces coups de folie, en 1999, un fort, ancienne base militaire que la mairie de Cancale avait vendu un siècle plus tôt, s'est revendu près de 1 million d'euros. Il faut compter entre 300 000 et 460 000 euros pour une maison de 100 m² en bord de mer et les terrains sont rares.

À PARTIR DE 122 000 EUROS

A Batz, en face de Roscoff, on peut encore trouver quelques maisons en pierre du début du siècle à rénover autour de 122 000 euros, des résidences plus récentes à partir de 228 000, voire 300 000 euros, et quelques terrains cédés par d'anciens agriculteurs. Comme sur ses voisines, Ouessant et Molène, l'information sur les ventes se fait à Batz « de bouche à oreille » et mieux vaut être patient. A Oues-

sant, quelques maisons sont proposées entre 210 000 et 250 000 euros près du port. A l'intérieur des terres, les prix sont souvent 50 % plus bas. Quant à l'île de Sein, il est extrêmement rare de pouvoir y investir. « Les Seinois ne vendent qu'aux Seinois », a-t-on coutume d'entendre. Un réflexe qui vaut pour Houat et Hoëdic, au large du Morbihan.

Au sud, où s'égrènent aussi Groix, Belle-Ile, l'île aux Moines et

celle d'Arz... les biens sont, certes, plus nombreux, mais les tarifs n'ont rien cédé à ceux du Nord. « Des prix déraisonnables, estime un notaire de Port-Louis (Morbihan). On s'adresse à des gens qui ont une autre échelle de valeur. » Aujourd'hui, on peut trouver à Groix une petite maison de village pour 120 000 à 150 000 euros et les grandes propriétés atteignent au moins 305 000 euros.

Plus au sud, Belle-Ile, la plus grande des îles du Ponant, est sûrement plus ouverte, avec beaucoup de biens à vendre et une rotation importante. Les prix sont hors de portée des habitants. Deux municipalités ont créé des lotissements et des HLM réservés aux insulaires.

Le golfe du Morbihan enregistre les prix les plus élevés. A moins de 610 000 euros, il est impossible d'acquérir une maison avec vue sur la mer sur l'île aux Moines. Autre petit coin de terre recherché dans le golfe, l'île d'Arz, « l'île des Capitaines », plus familiale et moins touristique, à quinze minutes de Vannes, n'échappe pas à la flambée des prix, qui ont triplé en quinze ans. Une maison de caractère de 120 m² y est proposée à 305 000 euros.

Martine Picouet

Le renouveau du design scandinave

MARCHÉ DE L'ART. Des meubles gracieux et pratiques, à un prix encore abordable

Injustement ignoré du marché international des années 1970 à la fin des années 1990, le design scandinave connaît un net regain d'intérêt. A tel point que Christie's lui a consacré, de 1999 à 2001 à Londres, des ventes spécialisées qui ont connu un certain succès. Un hommage mérité pour ces meubles de qualité qui n'ont rien à envier aux créations des designers français de l'après-guerre, comme Royère, Prouvé ou Perriand, tout en étant plus abordables que ces derniers, dont les plus belles pièces se négocient souvent entre 30 000 et plus de 100 000 euros.

Les chefs-d'œuvre des maîtres du design nordique dépassent, eux, rarement les 30 000 euros. Si le « Fauteuil de chef » de Finn Juhl se négocie autour de 30 000 euros et la chaise longue dite « Hammock Chair » à l'assise en moelle de rotin et au piètement en acier chromé de Poul Kjaerholm, autour de 18 000 euros, nombre de ces meubles partent pour quelques milliers d'euros, comme la « Chaise fourmi », dont la version originale est vendue entre 1 000 et 1 500 euros. La « Chaise pélican », de Finn Juhl, qui présente des similitudes avec le « Fauteuil éléphant » de Royère, se négocie autour de 7 000 euros. On trouve des tables d'Arne Jacobsen et de Hans Wegner entre 3 800 et 15 000 euros, des luminaires de Poul Henningsen à partir de 750 euros.

Le design scandinave connaît son âge d'or dans les années 1950 et 1960, comme en témoigne le nombre impressionnant de distinctions gagnées par les créateurs finlandais, danois ou suédois lors des Triennales de Milan, baromètre de l'histoire du design. Trente prix leurs reviennent en 1951, de multiples autres en 1954, 1957 et 1960.

« CHAISE FOURMI »

Le public a adopté sans tarder ces meubles gracieux et pratiques, contemporains par le style, mais chaleureux par la texture et la couleur. Privilégiant les matériaux naturels comme le bois – palissandre et teck –, le cuir et la toile, ils présentent des contours adoucis et des formes organiques. Ainsi de la « Round Chair » de 1959 en teck avec une assise en jonc tressé de

Hans Wegner et du « Fauteuil œuf » fait d'une coque en fibre de verre recouverte de cuir d'Arne Jacobsen.

Certains de ces meubles sont devenus des stars du design international, comme la « Chaise fourmi » de 1952 d'Arne Jacobsen. Chef-d'œuvre de minimalisme et d'élégance, légère et empilable, elle s'est vendue à 5 millions d'exemplaires. Les chefs de file du mobilier scandinave sont pour la plupart danois. Ils se nomment Hans Wegner (né en 1914), Poul Kjaerholm (1929-1980), Finn Juhl (1912-1989) et Arne Jacobsen (1902-1971). Mais les créateurs designers moins connus comme Nanna Ditzel, Borge Mogensen et Hans Olsen rivalisent sans peine avec celles de leurs maîtres.

Avant tout achat, il importe de savoir si la pièce convoitée est une création originale ou une réédition. Les meilleures d'entre elles sont réalisées par les fabricants Fritz Hansen qui a travaillé avec Arne Jacobsen et Kjaerholm, et par P.P. Mobler qui a repris des modèles de Finn Juhl et de Hans Wegner. Bien que les bois des pièces rééditées soient souvent moins précieux et les finitions moins soignées, certaines pièces contemporaines se négocient à des prix plus élevés que les originales. Ce n'est pas le cas de la « Chaise fourmi », dont la version originale en palissandre est plus onéreuse que sa petite sœur rééditée en hêtre contreplaqué et laqué.

Succès oblige, le marché du mobilier scandinave a connu en l'espace de trois ans une progression rapide et quelques enchères de haute volée, comme celle enregistrée par un fauteuil en teck réédité en 1963 par Grete Jalk qui s'est envolé à environ 36 000 euros en septembre 2000 chez Christie's à Londres. Le fauteuil « Flagline » de Hans Wegner (autour de 4 000 euros il y a deux ans en vente publique à Londres) part aujourd'hui en galerie autour de 9 000 euros. Le prix de l'élegant tabouret « P. K. 91 » de Poul Kjaerholm a, lui, triplé en l'espace de trois ans, passant de 1 800 à 5 500 euros. Des prix encore relativement peu élevés si on les compare à ceux atteints par les créateurs français des années 1950.

Eric Tariant

LÉGISLATION

Le droit au compte bancaire pour tous

En théorie, toute personne a le droit d'ouvrir un compte dans une banque ou auprès des services financiers de La Poste. Il lui suffit de s'adresser à l'établissement de son choix munie d'une déclaration sur l'honneur dans laquelle elle précise qu'elle n'a aucun compte en banque (article L 312-1 du code monétaire et financier). Pour autant, l'établissement auquel elle s'est adressée peut légalement refuser de lui ouvrir un compte. C'est la raison pour laquelle il existe une procédure spéciale dite du « droit au compte » : elle est accessible à toute personne habitant en France, y compris aux interdits bancaires.

En cas de refus (un seul suffit pour déclencher la procédure), il convient de s'adresser à la succursale de la Banque de France de son département en ayant pris soin au préalable de demander à l'établissement qui a refusé l'ouverture du compte la remise d'un avis de refus. La Banque de France est alors chargée de désigner l'établissement dans lequel le compte sera finalement ouvert : ce dernier ainsi désigné n'a pas le droit de refuser. En outre, il ne pourra fermer le compte qu'en motivant sa décision par écrit, laquelle devra être adressée au titulaire du compte et à la Banque de France pour information. Un délai minimum de 45 jours doit obligatoirement être consenti au titulaire du compte avant la clôture effective.

Une fois le compte ouvert, la personne aura alors accès gratuitement aux services bancaires de base et aux opérations les plus courantes. La liste de ces services est définie par le décret n° 2001-45 du 17 janvier 2001. En ce qui concerne le fonctionnement du compte, elle recouvre : l'ouverture, la tenue et la fermeture du compte, un changement d'adresse par an, la délivrance à la demande du titulaire

du compte de relevés d'identité bancaire ou postale, la domiciliation de virements bancaires ou postaux, l'encaissement de chèques, l'envoi d'un relevé de compte par mois et la possibilité de consulter à distance le solde de son compte.

Pour les moyens de paiements, le titulaire pourra effectuer tous dépôts et retraits d'espèces auprès des agences du réseau qui tient son compte et utiliser sans limite les moyens de paiement à distance suivants : prélèvements et virements bancaires ou postaux. Il pourra également obtenir deux chèques de banque par mois et une carte bancaire à autorisation systématique, si la banque est en mesure de lui en délivrer une, ou à défaut, une carte de retrait utilisable uniquement dans les distributeurs de billets du réseau de sa banque. En revanche, la délivrance d'un chèque ou d'une carte de paiement classique est exclue de cette liste.

En matière d'assurance, il existe une procédure comparable qui concerne l'assurance automobile obligatoire, c'est-à-dire la seule garantie de responsabilité civile plus communément désignée sous le nom d'assurance au tiers. Cette procédure fait intervenir le Bureau central de tarification (BCT, 11-15, rue de la Rochefoucauld, 75009 Paris). Cet organisme est chargé de calculer la cotisation qui sera applicable au futur assuré sur la base du tarif de référence de la compagnie qui a refusé de l'assurer ou accepté de ne l'assurer que s'il souscrit des garanties complémentaires facultatives, mais pas de lui trouver un assureur. Avant de s'adresser au BCT, il est donc intéressant de rechercher la compagnie dont les tarifs de référence sont les plus avantageux.

Serge Nicolas

PRATIQUE

La face cachée des huissiers

Très impopulaire car instigateur de saisie, l'huissier est typiquement la personne que l'on ne souhaite pas rencontrer. Il joue pourtant de nombreux autres rôles, qui vont du constat à la rédaction d'actes juridiques en passant par la vente aux enchères. « Nous pouvons établir toute constatation matérielle qui tourne autour des cinq sens », affirme M^e Françoise Andrieux, huissier à Roquevaire (Bouches-du-Rhône). Cela signifie que tout huissier peut tout constater, à fins de preuves : une location de vacances qui ne correspond pas au descriptif, des échanges de courriers électroniques, une grève, une voiture en mauvais état, un bornage contesté, etc. La palette est large.

Ces constats sont établis à la demande du particulier qui souhaite apporter une preuve irréfutable dans un dossier litigieux, sur sa demande et à son domicile, ce qui ne pose aucun problème. En revanche, s'il s'agit de pénétrer chez l'employeur, dans un hôpital, une maison de retraite... l'huissier doit disposer de l'autorisation du chef d'établissement, rarement accordée. Il peut alors l'obtenir du magistrat. L'huissier s'interdisant tout jugement, il ne s'agit que d'un constat, mais il est irréfutable.

Au-delà du constat, un huissier peut assister un salarié lors d'un entretien dans le cadre d'un licenciement, rédiger un bail, des statuts, donner des conseils juridiques, avoir un mandat de gestion d'immeuble (sous réserve de l'accord de la chancellerie), organiser des ventes aux enchères mobilières (en dehors de la circonscription du commissaire-priseur), établir un état des lieux... En revanche, il ne peut pas intervenir en matière immobilière, pour enregistrer des donations, des actes d'achat, domaines qui relèvent exclusivement du notaire.

L'huissier intervient aussi pour signifier des actes et des jugements. « Les saisies ne sont plus notre activité principale, même si elles sont à l'origine de notre mauvaise réputation », précise M^e Andrieux. Nous préférons développer un rôle de prévention et de négociation avec le débiteur. Des objets saisis en dehors de sa présence ne règlent généralement pas le problème. Nous préférons négocier des délais de paiement. » Mais il n'en reste pas moins que, sur ordonnance, un huissier peut saisir des meubles, des comptes bancaires, des comptes d'épargne, et que ses honoraires sont réglés par le créancier (et refacturés au débiteur). L'idée reçue qui consiste à dire qu'un paiement partiel arrête la procédure et « calme » l'huissier relève de la fantaisie. Cet officier ministériel conserve le droit d'exiger les sommes dues, d'apprécier l'échelonnement de paiement proposé et les garanties offertes en contrepartie (bulletins de paie, etc.).

Un huissier peut intervenir dans la compétence du tribunal d'instance de son ressort. Inutile donc d'appeler un huissier marseillais pour constater un malfaçon de chantier à Paris. En revanche, si rien ne correspond entre la location promise et la réalité constatée, l'huissier « local » peut venir constater.

Côté tarifs, tout dépend de l'acte effectué. S'il dépend d'une activité exercée en monopole d'Etat (signification des actes, exécution forcée des décisions de justice, etc.), il doit appliquer le barème administratif. En revanche, les autres actes (constat, état des lieux, actes juridiques) sont libres et négociables. Il faut ainsi compter environ 225 euros pour un état des lieux entre propriétaire et locataire, la même somme pour un constat simple et entre 220 et 450 euros pour un bail...

Dominique de Noronha

(Publicité)

SICAV - FCP

Ces informations sont données sous la responsabilité de l'émetteur

Une sélection. **Cours relevés au 3 mai à 17 h 46**

| Code | Émetteurs | Date | Valeur de souscription | Valeur de rachat | Devisé de cotation | Montant du coupon | Date du coupon |
|------------------------------------|-------------------------|----------|------------------------|------------------|--------------------|-------------------|----------------|
| SICAV | | | | | | | |
| 029614 | CADENCE 1 D | 02/05/02 | 155,10 | 153,57 | EUR | 1,75 | 09/04/01 |
| 029615 | CADENCE 2 D | 03/05/02 | 153,19 | 151,66 | EUR | 1,75 | 03/05/01 |
| 029616 | CADENCE 3 D | 03/05/02 | 152,85 | 151,34 | EUR | 1,35 | 07/03/02 |
| 028307 | CONVERTIS C | 03/05/02 | 227,80 | 223,33 | EUR | ... | ... |
| 009577 | INTEROBLIG C | 03/05/02 | 59,77 | 59,18 | EUR | ... | ... |
| 009543 | INTERSÉLECTION FR. D | 03/05/02 | 73,81 | 72,36 | EUR | 1,27 | 25/01/01 |
| 028315 | SÉLECT DÉFENSIF C | 03/05/02 | 195,31 | 191,95 | EUR | ... | ... |
| 028316 | SÉLECT DYNAMIQUE C | 03/05/02 | 241,60 | 237,44 | EUR | ... | ... |
| 028653 | SÉLECT ÉQUILIBRE 2 | 03/05/02 | 170,88 | 167,94 | EUR | ... | ... |
| 094406 | SÉLECT PEA DYNAMIQUE | 03/05/02 | 143,08 | 140,62 | EUR | 2,69 | 01/02/01 |
| 094404 | SÉLECT PEA 1 | 03/05/02 | 206,65 | 203,10 | EUR | 4,37 | 01/02/01 |
| 029548 | SG FRANCE OPPORT. C | 03/05/02 | 448,31 | 439,52 | EUR | ... | ... |
| 029713 | SG FRANCE OPPORT. D | 03/05/02 | 419,76 | 411,53 | EUR | 2,02 | 27/01/00 |
| 001099 | SOGEFAVOR | 03/05/02 | 101,26 | 97,37 | EUR | 9,63 | 01/09/00 |
| 029709 | SOGENFRANCE C | 03/05/02 | 453,93 | 445,03 | EUR | ... | ... |
| 029549 | SOGENFRANCE D | 03/05/02 | 407,12 | 399,14 | EUR | 1,54 | 28/01/99 |
| 029408 | SOGEOBLIG C | 03/05/02 | 114,38 | 113,25 | EUR | ... | ... |
| 009524 | SOGEPEA EUROPE | 02/05/02 | 44,98 | 44,53 | EUR | 1,95 | 16/10/00 |
| 028520 | SOGEPEA EUROPE | 03/05/02 | 218,19 | 213,91 | EUR | 0,23 | 25/01/01 |
| 009545 | SOGESECTOR IMMOB. D | 02/05/02 | 25,13 | 24,64 | EUR | 0,38 | 28/06/00 |
| 009526 | SOGINTER C | 02/05/02 | 51,57 | 50,56 | EUR | ... | ... |
| Fonds communs de placements | | | | | | | |
| 702074 | DÉCLIC ACTIONS EURO | 02/05/02 | 15,43 | 15,13 | EUR | ... | ... |
| 747971 | DÉCLIC ACTIONS FRANC | 02/05/02 | 53,64 | 52,59 | EUR | 0,26 | 07/09/00 |
| 747985 | DÉCLIC ACTIONS INTER. | 03/05/02 | 32,85 | 32,21 | EUR | 0,10 | 13/09/96 |
| 702304 | DÉCLIC BOURSE ÉQUILIBRE | 02/05/02 | 16,73 | 16,40 | EUR | ... | ... |
| 703114 | DÉCLIC BOURSE PEA | 02/05/02 | 51,34 | 50,33 | EUR | ... | ... |
| 747973 | DÉCLIC OBLIG. EUROPE | 02/05/02 | 16,76 | 16,59 | EUR | 0,87 | 05/01/01 |
| 702560 | DÉCLIC PEA EUROPE | 02/05/02 | 23,46 | 23 | EUR | 0,08 | 14/11/00 |
| 748493 | DÉCLIC SOGENFR. TEMPO | 02/05/02 | 59,20 | 58,04 | EUR | 0,28 | 21/12/00 |
| 702744 | SOGESECTOR FINANCE | 03/05/02 | 558,16 | 541,75 | EUR | ... | ... |
| 043136 | SOGESECTOR SANTÉ | 02/05/02 | 564,13 | 553,07 | EUR | ... | ... |
| 043153 | SOGESECTOR TECHNO. | 03/05/02 | 433,27 | 424,77 | EUR | ... | ... |
| 703304 | SOGESTION C | 02/05/02 | 48,62 | 47,67 | EUR | ... | ... |
| 042303 | SOGINDEX FRANCE C | 02/05/02 | 517,79 | 502,56 | EUR | ... | ... |
| Fonds communs de placements | | | | | | | |
| 044668 | ATOUT VALEUR | 30/04/02 | 76,01 | 76,01 | EUR | 1,36 | 13/12/01 |
| 097265 | INDOCAM FONCIER | 02/05/02 | 99,51 | 97,08 | EUR | 3,48 | 15/04/02 |

Internet : www.sgam.fr

SG ASSET MANAGEMENT

GESTION COLLECTIVE

Des fonds qui ont de la ressource

EUROFONDS.

Les produits investis en matières premières ont été portés par un courant favorable

Après plusieurs années de vaches maigres, les fonds matières premières affichent de brillantes performances : + 49,53 % en moyenne ces douze derniers mois. Ces produits investis semestriellement sur les actions des mines ont été portés par un courant favorable.

Lundi 29 avril, le cours de l'or a atteint un plus haut niveau depuis février 2000 en cotant 310,65 dollars l'once. Depuis plusieurs semaines, le prix du métal jaune progresse régulièrement, soutenu par les tensions au Proche-Orient et la faiblesse du dollar. Même si le phénomène est d'une ampleur plus limitée qu'auparavant, l'or continue de jouer un rôle de valeur-refuge. Il bénéficie aussi depuis la mi-février de l'annonce par de grands groupes miniers, au premier rang desquels AngloGold, de la suspension d'une partie de leurs ventes de couverture, ce qui signifie que les producteurs tablent sur une hausse des cours. Enfin, le prix de l'or est soutenu par les craintes d'une résurgence de l'inflation, traditionnellement facteur de hausse du métal jaune.

COURS DE L'OR DOPÉ

La hausse de l'or n'explique pas à elle seule les excellentes performances enregistrées par les fonds matières premières. Le secteur des mines d'or a été animé par un mouvement de restructurations et d'offres publiques d'achat qui ont dopé les cours. « Les producteurs sont parvenus à abaisser les coûts de production et à diminuer leur endettement, ce qui leur permet d'envisager de nouveaux investissements », se félicite Christophe Cybak, gérant de Crédit mutuel Action Or. Illustration de la meilleure santé du secteur, le canadien Placer Dome a annoncé, il y a une dizaine de jours, une hausse de 169 % de ses bénéfices pour le premier trimestre.

Reste à savoir si ces mouvements qui ont permis aux fonds matières

premières de briller vont se poursuivre. Peu d'observateurs se risquent à prévoir l'évolution du cours de l'or. Stephen Briggs, analyste à la Société générale, parie sur un environnement neutre, sinon négatif pour l'or dans les semaines à venir. « Il y a potentiellement de mauvaises nouvelles pour le marché », a-t-il déclaré le 26 avril à l'AFP. « Il n'est pas sûr que les producteurs d'or vont réduire leur politique de vente en avance, la demande physique n'a pas augmenté » et les industriels et équipementiers de télécommunications et d'électronique, gros consommateurs de métal jaune, sont toujours « en mauvaise posture ». Quand au cours des mines d'or, il dépend de la capacité des entreprises à augmenter encore leur production.

Dans ce contexte, les fonds or et

PEU DE PÉTROLE

DANS LES FONDS

Pour doper les performances lorsque les cours des mines ne brillaient pas en Bourses, les gérants de fonds matières premières ont souvent investi massivement sur les actions de compagnies pétrolières. Celles-ci ont jusqu'à récemment profité de la hausse des cours de l'or noir. Toutefois, beaucoup de gestionnaires se montrent plus circonspects face à ce secteur. « Je ne détiens pas plus de 10 % de valeurs pétrolières dans le portefeuille de la sicav Orsay Ressources, indique Jacques Joakimidès, son gérant à la Banque d'Orsay. Je trouve que le secteur des métaux offre plus d'opportunités. »

Les premiers résultats pour le premier trimestre, publiés par les grandes compagnies, sont en forte baisse et les cours du pétrole reculent, alors que les tensions au Moyen-Orient apparaissent aujourd'hui moins fortes qu'il y a quelques semaines.

Matières premières, délaissés par les épargnants, méritent-ils un retour en grâce ? Les sociétés de gestion elles-mêmes ne mettent guère en avant des produits dont l'encours est souvent très mince. Les gestionnaires recommandent néanmoins de détenir 5 % à 10 % des investissements réalisés en actions sur ce type de fonds.

Joël Morio

MOTS D'ARGENT

Sous les monnaies, les mots

À PARTIR d'un roman de Pierre Mac Orlan, Marcel Carné a réalisé un des chefs-d'œuvre du cinéma : *Le Quai des brumes*. Avec des interprètes comme Jean Gabin, Michèle Morgan, Michel Simon, Pierre Brasseur..., un dialoguiste comme Jacques Prévert, comment aurait-il pu en être autrement ? Tout est à retenir dans ce film-manifeste du « réalisme poétique », notamment l'extraordinaire interprétation, par Robert Le Vigan, du peintre fou et suicidaire qui représente « les choses qui sont derrière les choses », les choses qu'il imagine...

Par le biais du logographe ou de l'anagramme, du palindrome et de l'anaclyse, par exemple, on peut obtenir des mots qui sont cachés sous d'autres termes : « putain » dans *putain*, ce qui est étonnant tout de même. Regardons de près, alors, des noms de monnaies... *Le loti* du Lesotho cache donc un « îlot », tandis que le *sesterce* des Romains, plus mystérieusement, recèle des « secrètes » (ou bien des « secrétés »). *Le riel* cambodgien peut-il permettre de « lire » et de « lier », alors qu'avec

un *rouble* on pourrait « bouler » ? Ayant rejoint Budapest par le « rail » grâce au *rial*, nous pourrions acheter un « fortin » pour un simple *fortin*, nous gouverner de « fritons » payés plusieurs *fortins*, consommer des « laits » payés en *litas* lituaniens... Mais, même pour 1 euro, pas question de faire la « roue » !

Bien gérée, une *peseta* peut permettre de couvrir plusieurs « étapes » la tête protégée par un « pétase », de se payer deux ou trois « pâtées » bien « tapées », ce qui laissera « épatés » nombre d'amis... La *gourde* haïtienne peut-elle se révéler une « drogue » pour un individu rapace, alors qu'un m'as-tu-vu prendra la « pose » avec un peso « posé » afin d'obtenir des « opes » ? Une dépréciation soudaine des *lei* roumains conduit-elle des investisseurs à boire le calice jusqu'à la « lie », ce dont se « lave » les mains tel collectionneur de *leva* bulgares ?...

Nous allons débattre de tout cela avec 3,16 francs... Pardon : avec trois Françaises !

Jean-Pierre Colignon

CLASSEMENT DES FONDS EUROPÉENS SELON LA MÉTHODE APT

▶ ▶ ▶ APT ▶ ▶ ▶

| Code | Libellé | Promoteur | Pays | Perf. retraité en % | Rang retr. 1 an | Perf. sur 1 an | Risque sur 1 an | Perf. brute en % | Rang brut 1 an | Valeur liquid. en euros |
|------|---------|-----------|------|---------------------|-----------------|----------------|-----------------|------------------|----------------|-------------------------|
|------|---------|-----------|------|---------------------|-----------------|----------------|-----------------|------------------|----------------|-------------------------|

Performance : Très bonne ★★★★★ Bonne ★★★★ Moyenne ★★★ Faible ★★ Très faible ★ Mauvaise ● Risque : Très peu ★★★★★ Peu ★★★★ Moyen ★★★ Important ★★ Très important ★ Comportement atypique ! Comportement très atypique !!
Les premières et les dernières de la catégorie

Matières Premières

Performance arrêtée le : 28/03/2002

Performance moyenne sur un an : + 49,51 %

| | | | | | | | | | | |
|----------|------------------------|-------------------|----|----------|----|-----|-------|----------|----|---------|
| UK585239 | MERRILL LYNCH GOLD & G | MERRILL LYNCH FUN | UK | + 121,42 | 1 | *** | **** | + 112,46 | 3 | 490,67 |
| DE974119 | MST WORLD GOLD & MININ | MERCURY SELECTED | DE | + 115,08 | 2 | *** | ***** | + 117,37 | 2 | 14,24 |
| DE986366 | PEH QUINTESSENZ GOLDMI | PEH QUINTESSENZ S | DE | + 111,86 | 3 | *** | ***** | + 118,39 | 1 | 44,75 |
| FR042431 | ORGEF | SOCIETE GENERALE | FR | + 100,43 | 4 | ** | *** | + 88,47 | 6 | 228,25 |
| DE972376 | AIG (CH) UBZ GOLD FUND | AIG FONDSLEITUNG | DE | + 84,81 | 5 | ** | ** | + 99,87 | 4 | 106,49 |
| FR029170 | ORVALOR | SOCIETE GENERALE | FR | + 84,62 | 6 | ** | ! | + 50,70 | 15 | 138,89 |
| FR739017 | CREDIT MUT ACTIONS OR | CREDIT MUTUEL | FR | + 81,95 | 7 | ** | ***** | + 82,58 | 7 | 18,13 |
| DE970962 | CAP-INV. INTERGOLD | BANK AUSTRIA KAPI | DE | + 81,46 | 8 | ** | ** | + 89 | 5 | 14,85 |
| DS904315 | OBC OR | BQ OBC | FR | + 78,66 | 9 | ** | ***** | + 77,26 | 10 | 1142,63 |
| DS308561 | UBS (CH) EQ.FD. GOLD | UBS | CH | + 77,91 | 10 | ** | ***** | + 81,92 | 8 | 243,38 |
| FR041490 | ORSAY RESSOURCES | BQ D'ORSAY | FR | + 66,04 | 11 | ** | ** | + 59,04 | 13 | 742,54 |
| DE986018 | SWISSCA FOND GOLD | SWISSCA FONDSLEIT | DE | + 63,79 | 12 | * | * | + 77,32 | 9 | 486,32 |
| DE976982 | DWS GOLDMINENAKTIEN TY | DWS INVESTMENT GM | DE | + 63,67 | 13 | * | ** | + 72,14 | 11 | 58,39 |
| 180021 | AUSTRALIA ASX ALL MINI | ASX AUSTRALIE | AS | + 61,02 | 14 | * | *** | + 66,82 | 12 | 2088,98 |
| FR043780 | FRUCTIFONDS INTERNATIO | BQ POPULAIRES | FR | + 52,61 | 15 | * | *** | + 55,98 | 14 | 18,54 |
| UK577485 | MERCURY WORLD MINING T | MERCURY ASSET MAN | UK | + 44,60 | 16 | * | **** | + 48,24 | 16 | 211,79 |
| DE986932 | MST WORLD MINING | MERCURY SELECTED | DE | + 40,89 | 17 | * | **** | + 42,47 | 17 | 16,12 |
| FR029177 | PREMIOR | CREDIT DU NORD | FR | + 35,71 | 18 | * | ***** | + 35,07 | 18 | 67,05 |
| 180680 | SOUTH AFRICA JSE RESOU | SOUTH AFRICA | AF | + 32,24 | 19 | * | **** | + 34,42 | 19 | 1347,84 |
| FR042352 | NATURAGEF | SOCIETE GENERALE | FR | + 32,07 | 20 | * | *** | + 28,85 | 21 | 101,54 |
| FR028905 | AXA OR ET MATIERES PRE | AXA | FR | + 29,78 | 21 | * | ** | + 24,87 | 27 | 18,94 |
| FR041152 | DYNALION MINERGIOR | CREDIT LYONNAIS | FR | + 29,01 | 22 | * | ** | + 27,59 | 23 | 30,66 |
| FR042578 | EXATIS GEOLOGIA | CCF | FR | + 28,91 | 23 | * | ***** | + 28,65 | 22 | 28,78 |
| FR041757 | BARCLAYS RESSOURCES NA | BARCLAYS | FR | + 28,78 | 24 | * | ** | + 31,48 | 20 | 417,57 |
| FR093500 | ORACTION | CREDIT AGRICOLE | FR | + 27,81 | 25 | * | **** | + 26,84 | 25 | 304,22 |
| UK777973 | SAVE & PROSPER COMMODI | SAVE & PROSPER GR | UK | + 27,72 | 26 | * | **** | + 26,18 | 26 | 245,33 |
| DE847116 | ADIG FONDIRO | ADIG ALLGEMEINE D | DE | + 27,26 | 27 | * | ***** | + 27,41 | 24 | 50,11 |
| DE847509 | DIT ROHSTOFFONDS | DIT DEUTSCHER INV | DE | + 22,44 | 28 | * | ***** | + 22,21 | 28 | 57,06 |

| | | | | | | | | | | |
|----------|------------------------|-------------------|----|---------|----|---|------|---------|----|---------|
| BMU3409 | BBL (L) INV METAL & MI | BBL | BL | + 22,08 | 29 | * | *** | + 19,99 | 32 | 1909,99 |
| UK551014 | M & G GOLD PENS ACC | M & G LIFE AND M | UK | + 20,09 | 30 | * | **** | + 20,72 | 29 | 205,02 |
| DE974273 | CS EQ (LUX)GOLD M B | CREDIT SUISSE EQU | DE | + 19,45 | 31 | * | **** | + 20,31 | 30 | 125,35 |
| DS361278 | BBL L INVT.BASE METALS | BBL | BL | + 18,63 | 32 | * | **** | + 20,03 | 31 | 440,44 |
| DE847412 | DWS ROHSTOFFONDS | DWS INVESTMENT GM | DE | + 16,52 | 33 | * | **** | + 17,04 | 33 | 63,89 |
| FR009587 | ENERGIA | BQ WORMS | FR | + 16 | 34 | * | **** | + 15,49 | 34 | 90,32 |
| DE975239 | ACTIVEST GEO TECH | ACTIVEST INVESTME | DE | + 10,25 | 35 | * | ** | + 8,82 | 35 | 95,33 |
| DE848389 | UNIVERSAL INVMT PEH-UN | UNIVERSAL-INVESTM | DE | + 6,84 | 36 | * | **** | + 7,14 | 36 | 57,86 |

► Les sicav et les fonds communs de placement (FCP) qui figurent dans ce classement appartiennent à une famille qui n'est pas automatiquement celle qui apparaît dans leur notice d'information. Les sicav et les FCP qui ont un comportement similaire sont regroupés dans une catégorie particulière. Autre différence par rapport aux classements classiques de sicav et de FCP, le palmarès que nous publions est effectué en fonction d'une performance retraitée. Ce nombre - théorique - traduit non seulement le résultat de la sicav ou du FCP, mais aussi le risque pris par le gérant. Il est calculé selon la méthode APT (Arbitrage Pricing Theory), qui permet d'analyser les fonds selon leur performance et le risque pris par le gestionnaire.

Elaborée par Steve Ross en 1976, cette méthode repose sur un postu-

lat simple : pour mesurer le risque, il faut s'intéresser aux prix. Aptimum, la société qui utilise la méthode APT, recueille les prix de plus de 30 000 actifs sur chaque marché, chaque région du monde. Aptimum mesure l'évolution de ces prix au cours du temps. Des calculs sophistiqués permettent, en fonction de ces prix, de décortiquer la performance des fonds et d'en établir une performance retraitée. Le nombre d'étoiles attribuées à chaque sicav et FCP permet aussi de se faire une idée du risque pris par le gérant. Plus le nombre d'étoiles est élevé, plus le risque est faible.

Le lecteur pourra également trouver sur les deux dernières colonnes du tableau les performances brutes et le classement du fonds selon ce critère.

BRUITS DES MARCHÉS

Irlande : succès du compte rémunéré

LE SUCCÈS inattendu du compte d'épargne « subventionné », pour lequel le gouvernement irlandais s'est engagé à verser 1 euro pour 4 euros économisés, risque de lui coûter cher. Les Irlandais ont été tellement nombreux à ouvrir à la dernière minute un compte SSIA (*special savings incentive accounts*), lancé le 1^{er} mai 2001 par le ministre des finances Charlie McCreevy pour encourager l'épargne, que la facture du gouvernement devrait s'élever à 2,4 milliards d'euros, et non 1 milliard d'euros comme prévu initialement.

La population avait jusqu'au 1^{er} mai pour ouvrir un de ces comptes, avec un dépôt mensuel minimum de 12,70 euros et maximum de 253,95 euros, à condition qu'ils soient bloqués pendant cinq ans et que les souscripteurs n'empruntent pas pour placer cet argent. Ceux qui retireront leur argent avant la date limite verront le montant total du compte taxé à 23 %, les autres ne devant payer les 23 % de taxes que sur les intérêts.

■ **IMMOBILIER** : le règlement de la Commission des opérations de Bourse, qui organise la vente des parts « d'occasion » de sociétés civiles de placement immobilier (SCPI) a été homologué par un arrêté du 24 avril. On attend la publication au *Journal officiel*.

■ **L'association des responsables des copropriétaires** a été désignée le 18 avril membre de la Commission relative à la copropriété, l'Association nationale de la copropriété coopérative est nommée comme consultant. Cette instance placée sous l'égide du ministère de la justice émet des recommandations sur la gestion des copropriétés.

■ **La journée « Immeubles en fête »** aura lieu le 28 mai. Pour la troisième année consécutive, les habitants sont invités à organiser des repas ou invitations conviviales entre voisins (www.immeublesenfete.com).

■ **ART** : le décret relatif à la

ENCHÈRES

■ **LARA CROFT** : la toute première panoplie de l'héroïne de jeu vidéo, tenue portée par Nell McAndrew, qui incarne Lara Croft en 1998 et 1999 au cinéma, est à vendre aux enchères sur Internet. Alors que cette vente, organisée par l'éditeur de jeux Eidos sur le site de vente aux enchères Ebay, devait se terminer dimanche 5 mai, la panoplie avait déjà atteint vendredi plus de 5 000 euros.

■ **MUSIQUE** : mardi 30 avril à Londres, chez Christie's, des enregistrements rares réalisés par John Lennon ont atteint 134 000 livres (215 500 euros) lors d'une vente aux enchères. Un collectionneur a payé 75 250 livres le lot le plus coûteux, un enregistrement de John Lennon chantant avec sa

belle-fille Kyoko des ritournelles d'école maternelle. Le même acquéreur, dont l'identité n'a pas été communiquée, a payé 58 750 livres un enregistrement long de vingt-cinq minutes d'une des premières œuvres de Lennon, *She Said, She Said*, de l'album *Revolver* des Beatles. - (*Reuters*.)

■ **DINOSAURES** : l'hôtel des ventes de Drouot-Richelieu, à Paris, accueille une vente aux enchères, le 22 mai, consacrée à l'entomologie et aux fossiles. Outre de rares papillons, une dent de narval de 2,27 m du XVIII^e siècle ou une collection d'ammonites, sera dispersée une ponte de dix œufs de dinosaure ornithomède du crétacé en provenance de Chine (rens. au 06-72-79-34-80).

Actionnaires de
Cerestar
profitez de la Garantie de Cours
proposée par Cargill

33€
par action

Vous avez jusqu'au vendredi 10 mai 2002 pour déposer votre ordre de vente.

Un communiqué décrivant les principales modalités de l'opération, soumis à l'appréciation de la Commission des Opérations de Bourse, a été publié le 25 avril 2002 dans le *Journal Les Échos*. Il est disponible sur le site web de la COB www.cob.fr et sur simple demande auprès de :
• JP Morgan - 14, place Vendôme - 75001 Paris
• Lazard Frères - 121, boulevard Haussmann - 75008 Paris.

Cargill

LES VALEURS DE LA SEMAINE

| Code pays | Cours en euros | % Var. hebdo |
|-----------------|----------------|--------------|
| AUTOLIV SDR | SE | 25,37 + 3,75 |
| BMW | DE | 44,20 + 0,45 |
| CONTINENTAL AG | DE | 18,55 + 0,49 |
| DAIMLERCHRYSLER | DE | 51,85 + 2,07 |
| FIAT PRIV. | IT | 9,30 - 2,52 |
| MICHELIN | FR | 43,22 - 0,41 |
| PEUGEOT | FR | 57,90 + 8,22 |
| PIRELLI SPA | IT | 1,56 - 4,29 |
| DR ING PORSCHE | DE | 494 + 0,20 |
| RENAULT | FR | 52 + 1,76 |
| VALEO | FR | 47,05 - 0,95 |
| VOLKSWAGEN VZ | DE | 35,10 + 0,72 |

| Code pays | Cours en euros | % Var. hebdo |
|------------------|----------------|---------------|
| ALPHA BANK | GR | |
| B.P.C.INDUSTRIA | IT | 9,25 - 0,43 |
| B.P.EMILIA ROMA | IT | 35 |
| B.P.LODI | IT | 10,85 + 0,28 |
| B.P.NOVARA | IT | 8,32 + 0,24 |
| B.P.SONDRIO | IT | 10,40 - 1,89 |
| B.P.VERONA E.S. | IT | 14,03 + 0,94 |
| BANCA ROMA | IT | 2,93 - 2,98 |
| BANCO SABADELL | ES | 16,20 - 0,61 |
| BANK OF IRELAND | GB | 20,99 + 1,17 |
| BANK OF PIRAEUS | GR | |
| BANKINTER R | ES | 35,60 - 1,52 |
| BBVA R | ES | 13,32 + 1,83 |
| BCA AG.MANTOVAN | IT | 10,14 + 1 |
| BCA FIDEURAR | IT | 8 - 5,88 |
| BCA LOMBARDA | IT | 11,45 + 0,09 |
| BCA P.BERG.-CV | IT | 22,10 - 1,65 |
| BCA P.MILANO | IT | 4,70 - 2,08 |
| BCEP R | PT | 3,78 - 2,33 |
| BIPOP CARIRE | IT | 1,94 - 2,51 |
| BNL | IT | 2,32 - 7,57 |
| BNP PARIBAS | FR | 58,10 + 1,04 |
| COMM.BANK OF GR | GR | |
| COMMERZBANK | DE | 19,65 - 1,26 |
| CREDIT LYONNAIS | FR | 45,30 - 1,54 |
| CS GROUP N | CH | 39,18 + 0,80 |
| DANSKE BANK | DK | 20,04 |
| DEXIA | BE | 16,76 + 4,05 |
| DNB HOLDING | NO | 5,94 + 2,28 |
| DRESDNER BANK N | GR | 51,53 |
| ERG EUROBK ERGA | GR | |
| ERSTE BANK | AT | 85 + 9,68 |
| ESPIRITO SANTO | PT | 11,60 - 2,11 |
| FOERENINGSB A | SE | 13,82 + 1,19 |
| HBOAS | GB | 13,49 + 1,71 |
| HSBC HLDG | GB | 13,52 + 1,95 |
| IKB | DE | 15,15 + 0,21 |
| INTESABCI | IT | 94 + 1,84 |
| JULIUS BAER HLD | CH | 347,13 - 1,37 |
| KBC BANCASSURAN | BE | 41 - 1,32 |
| LOYD'S TSB | GB | 13,19 + 3,55 |
| MONTI PASCHI S I | IT | 3,58 - 5,29 |
| NAT BANK GREECE | GR | |
| NATEXIS BQ POP. | FR | 94 + 1,84 |
| NORDEA | SE | 6,04 + 3,45 |
| ROLO BANCA 1473 | IT | 19 + 0,53 |
| ROYAL BK SCOTL | GB | 33,27 + 4,20 |
| S-E-BANKEN -A- | SE | 10,47 - 3,96 |
| SAN PAOLO IML | IT | 12 - 5,06 |
| STANDARD CHARTE | GB | 14,07 + 3,08 |
| STE GENERAL-A- | FR | 77,95 + 2,84 |
| SV HANDEK -A- | SE | 16,78 + 0,97 |
| SWEDISH MATCH | SE | 8,69 + 2,55 |
| UBS N | CH | 53,41 + 0,19 |
| UNICREDITO ITAL | IT | 5,22 + 0,97 |

| Code pays | Cours en euros | % Var. hebdo |
|-----------------|----------------|--------------|
| ABBAY NATIONAL | GB | 18,28 + 3,95 |
| ABN AMRO HOLDIN | NL | 21,75 - 1,54 |
| ALL & LEICS | GB | 15,33 + 2,26 |
| ALLIED IRISH BA | GB | 23,55 + 0,55 |
| ALMANJI | BE | 43,30 + 0,16 |

| Code pays | Cours en euros | % Var. hebdo |
|------------------|----------------|---------------|
| ALPHA BANK | GR | |
| B.P.C.INDUSTRIA | IT | 9,25 - 0,43 |
| B.P.EMILIA ROMA | IT | 35 |
| B.P.LODI | IT | 10,85 + 0,28 |
| B.P.NOVARA | IT | 8,32 + 0,24 |
| B.P.SONDRIO | IT | 10,40 - 1,89 |
| B.P.VERONA E.S. | IT | 14,03 + 0,94 |
| BANCA ROMA | IT | 2,93 - 2,98 |
| BANCO SABADELL | ES | 16,20 - 0,61 |
| BANK OF IRELAND | GB | 20,99 + 1,17 |
| BANK OF PIRAEUS | GR | |
| BANKINTER R | ES | 35,60 - 1,52 |
| BBVA R | ES | 13,32 + 1,83 |
| BCA AG.MANTOVAN | IT | 10,14 + 1 |
| BCA FIDEURAR | IT | 8 - 5,88 |
| BCA LOMBARDA | IT | 11,45 + 0,09 |
| BCA P.BERG.-CV | IT | 22,10 - 1,65 |
| BCA P.MILANO | IT | 4,70 - 2,08 |
| BCEP R | PT | 3,78 - 2,33 |
| BIPOP CARIRE | IT | 1,94 - 2,51 |
| BNL | IT | 2,32 - 7,57 |
| BNP PARIBAS | FR | 58,10 + 1,04 |
| COMM.BANK OF GR | GR | |
| COMMERZBANK | DE | 19,65 - 1,26 |
| CREDIT LYONNAIS | FR | 45,30 - 1,54 |
| CS GROUP N | CH | 39,18 + 0,80 |
| DANSKE BANK | DK | 20,04 |
| DEXIA | BE | 16,76 + 4,05 |
| DNB HOLDING | NO | 5,94 + 2,28 |
| DRESDNER BANK N | GR | 51,53 |
| ERG EUROBK ERGA | GR | |
| ERSTE BANK | AT | 85 + 9,68 |
| ESPIRITO SANTO | PT | 11,60 - 2,11 |
| FOERENINGSB A | SE | 13,82 + 1,19 |
| HBOAS | GB | 13,49 + 1,71 |
| HSBC HLDG | GB | 13,52 + 1,95 |
| IKB | DE | 15,15 + 0,21 |
| INTESABCI | IT | 94 + 1,84 |
| JULIUS BAER HLD | CH | 347,13 - 1,37 |
| KBC BANCASSURAN | BE | 41 - 1,32 |
| LOYD'S TSB | GB | 13,19 + 3,55 |
| MONTI PASCHI S I | IT | 3,58 - 5,29 |
| NAT BANK GREECE | GR | |
| NATEXIS BQ POP. | FR | 94 + 1,84 |
| NORDEA | SE | 6,04 + 3,45 |
| ROLO BANCA 1473 | IT | 19 + 0,53 |
| ROYAL BK SCOTL | GB | 33,27 + 4,20 |
| S-E-BANKEN -A- | SE | 10,47 - 3,96 |
| SAN PAOLO IML | IT | 12 - 5,06 |
| STANDARD CHARTE | GB | 14,07 + 3,08 |
| STE GENERAL-A- | FR | 77,95 + 2,84 |
| SV HANDEK -A- | SE | 16,78 + 0,97 |
| SWEDISH MATCH | SE | 8,69 + 2,55 |
| UBS N | CH | 53,41 + 0,19 |
| UNICREDITO ITAL | IT | 5,22 + 0,97 |

| Code pays | Cours en euros | % Var. hebdo |
|-----------------|----------------|--------------|
| ACERILIA | ES | 19,50 + 0,52 |
| ACERINOX R | ES | 44,36 + 6,12 |
| ALUMINIUM GREEC | GR | |
| ANGLO AMERICAN | GB | 17,81 + 4,85 |
| BEKAERT | BE | 46,50 - 2,88 |
| BHP BILLITON | GB | 6,06 + 1,35 |
| BOEHLER-ULDEHOL | AT | 51 - 2,30 |
| BUNZL PLC | GB | 8,59 - 0,56 |
| CORUS GROUP | GB | 1,39 + 6,17 |
| ELVAL | GR | |
| HOLMEN -B- | SE | 27,31 + 2,43 |
| ISPAT INTERNATI | NL | 2,87 + 21,61 |
| JOHNSON MATTHEY | GB | 16,52 - 3,03 |
| M-REAL -B- | FI | 9,53 + 6,48 |
| MAYR-MELNHOF KA | AT | 75,20 + 3,74 |
| OUTOKUMPU | FI | 13,30 + 3,26 |
| PECHINEY-A | FR | 57,20 + 4,38 |
| RAUTARUKKI K | FI | 4,80 - 2,04 |
| RIO TINTO | GB | 20,32 - 0,55 |
| SIDENOR | GR | |
| SILVER & BARYTE | GR | |
| SMURFIT JEFFERS | GB | 3,18 + 21,60 |
| STORA ENSO -A- | FI | 14,50 + 1,05 |
| STORA ENSO -R- | FI | 14,66 + 2,16 |
| SVENSKA CELLULO | SE | 37,78 + 1,89 |
| THYSSENKRUPP | DE | 16,65 - 0,89 |
| UMICORE | BE | 50,50 + 1,61 |
| UPM-KYMMENE COR | FI | 40,69 + 3,93 |
| USINOR | FR | 14,53 + 1,04 |
| VIOHALCO | GR | |
| VOEST-ALPINE AG | AT | 33,90 + 2,73 |
| WORMS N | FR | 20,50 - 1,20 |

| Code pays | Cours en euros | % Var. hebdo |
|-----------------|----------------|--------------|
| ACERILIA | ES | 19,50 + 0,52 |
| ACERINOX R | ES | 44,36 + 6,12 |
| ALUMINIUM GREEC | GR | |
| ANGLO AMERICAN | GB | 17,81 + 4,85 |
| BEKAERT | BE | 46,50 - 2,88 |
| BHP BILLITON | GB | 6,06 + 1,35 |
| BOEHLER-ULDEHOL | AT | 51 - 2,30 |
| BUNZL PLC | GB | 8,59 - 0,56 |
| CORUS GROUP | GB | 1,39 + 6,17 |
| ELVAL | GR | |
| HOLMEN -B- | SE | 27,31 + 2,43 |
| ISPAT INTERNATI | NL | 2,87 + 21,61 |
| JOHNSON MATTHEY | GB | 16,52 - 3,03 |
| M-REAL -B- | FI | 9,53 + 6,48 |
| MAYR-MELNHOF KA | AT | 75,20 + 3,74 |
| OUTOKUMPU | FI | 13,30 + 3,26 |
| PECHINEY-A | FR | 57,20 + 4,38 |
| RAUTARUKKI K | FI | 4,80 - 2,04 |
| RIO TINTO | GB | 20,32 - 0,55 |
| SIDENOR | GR | |
| SILVER & BARYTE | GR | |
| SMURFIT JEFFERS | GB | 3,18 + 21,60 |
| STORA ENSO -A- | FI | 14,50 + 1,05 |
| STORA ENSO -R- | FI | 14,66 + 2,16 |
| SVENSKA CELLULO | SE | 37,78 + 1,89 |
| THYSSENKRUPP | DE | 16,65 - 0,89 |
| UMICORE | BE | 50,50 + 1,61 |
| UPM-KYMMENE COR | FI | 40,69 + 3,93 |
| USINOR | FR | 14,53 + 1,04 |
| VIOHALCO | GR | |
| VOEST-ALPINE AG | AT | 33,90 + 2,73 |
| WORMS N | FR | 20,50 - 1,20 |

| Code pays | Cours en euros | % Var. hebdo |
|-----------------|----------------|--------------|
| ACERILIA | ES | 19,50 + 0,52 |
| ACERINOX R | ES | 44,36 + 6,12 |
| ALUMINIUM GREEC | GR | |
| ANGLO AMERICAN | GB | 17,81 + 4,85 |
| BEKAERT | BE | 46,50 - 2,88 |
| BHP BILLITON | GB | 6,06 + 1,35 |
| BOEHLER-ULDEHOL | AT | 51 - 2,30 |
| BUNZL PLC | GB | 8,59 - 0,56 |
| CORUS GROUP | GB | 1,39 + 6,17 |
| ELVAL | GR | |
| HOLMEN -B- | SE | 27,31 + 2,43 |
| ISPAT INTERNATI | NL | 2,87 + 21,61 |
| JOHNSON MATTHEY | GB | 16,52 - 3,03 |
| M-REAL -B- | FI | 9,53 + 6,48 |
| MAYR-MELNHOF KA | AT | 75,20 + 3,74 |
| OUTOKUMPU | FI | 13,30 + 3,26 |
| PECHINEY-A | FR | 57,20 + 4,38 |
| RAUTARUKKI K | FI | 4,80 - 2,04 |
| RIO TINTO | GB | 20,32 - 0,55 |
| SIDENOR | GR | |
| SILVER & BARYTE | GR | |
| SMURFIT JEFFERS | GB | 3,18 + 21,60 |
| STORA ENSO -A- | FI | 14,50 + 1,05 |
| STORA ENSO -R- | FI | 14,66 + 2,16 |
| SVENSKA CELLULO | SE | 37,78 + 1,89 |
| THYSSENKRUPP | DE | 16,65 - 0,89 |
| UMICORE | BE | 50,50 + 1,61 |
| UPM-KYMMENE COR | FI | 40,69 + 3,93 |
| USINOR | FR | 14,53 + 1,04 |
| VIOHALCO | GR | |
| VOEST-ALPINE AG | AT | 33,90 + 2,73 |
| WORMS N | FR | 20,50 - 1,20 |

| Code pays | Cours en euros | % Var. hebdo |
|-----------------|----------------|--------------|
| ACERILIA | ES | 19,50 + 0,52 |
| ACERINOX R | ES | 44,36 + 6,12 |
| ALUMINIUM GREEC | GR | |
| ANGLO AMERICAN | GB | 17,81 + 4,85 |
| BEKAERT | BE | 46,50 - 2,88 |
| BHP BILLITON | GB | 6,06 + 1,35 |
| BOEHLER-ULDEHOL | AT | 51 - 2,30 |
| BUNZL PLC | GB | 8,59 - 0,56 |
| CORUS GROUP | GB | 1,39 + 6,17 |
| ELVAL | GR | |
| HOLMEN -B- | SE | 27,31 + 2,43 |
| ISPAT INTERNATI | NL | 2,87 + 21,61 |
| JOHNSON MATTHEY | GB | 16,52 - 3,03 |
| M-REAL -B- | FI | 9,53 + 6,48 |
| MAYR-MELNHOF KA | AT | 75,20 + 3,74 |
| OUTOKUMPU | FI | 13,30 + 3,26 |
| PECHINEY-A | FR | 57,20 + 4,38 |
| RAUTARUKKI K | FI | 4,80 - 2,04 |
| RIO TINTO | GB | 20,32 - 0,55 |
| SIDENOR | GR | |
| SILVER & BARYTE | GR | |
| SMURFIT JEFFERS | GB | 3,18 + 21,60 |
| STORA ENSO -A- | FI | 14,50 + 1,05 |
| STORA ENSO -R- | FI | 14,66 + 2,16 |
| SVENSKA CELLULO | SE | 37,78 + 1,89 |
| THYSSENKRUPP | DE | 16,65 - 0,89 |
| UMICORE | BE | 50,50 + 1,61 |
| UPM-KYMMENE COR | FI | 40,69 + 3,93 |
| USINOR | FR | 14,53 + 1,04 |
| VIOHALCO | GR | |
| VOEST-ALPINE AG | AT | 33,90 + 2,73 |
| WORMS N | FR | 20,50 - 1,20 |

| Code pays | Cours en euros | % Var. hebdo |
|-----------------|----------------|--------------|
| ACERILIA | ES | 19,50 + 0,52 |
| ACERINOX R | ES | 44,36 + 6,12 |
| ALUMINIUM GREEC | GR | |
| ANGLO AMERICAN | GB | 17,81 + 4,85 |
| BEKAERT | BE | 46,50 - 2,88 |
| BHP BILLITON | GB | 6,06 + 1,35 |
| BOEHLER-ULDEHOL | AT | 51 - 2,30 |
| BUNZL PLC | GB | 8,59 - 0,56 |
| CORUS GROUP | GB | 1,39 + 6,17 |
| ELVAL | GR | |
| HOLMEN -B- | SE | 27,31 + 2,43 |
| ISPAT INTERNATI | NL | 2,87 + 21,61 |
| JOHNSON MATTHEY | GB | 16,52 - 3,03 |
| M-REAL -B- | FI | 9,53 + 6,48 |
| MAYR-MELNHOF KA | AT | 75,20 + 3,74 |
| OUTOKUMPU | FI | 13,30 + 3,26 |
| PECHINEY-A | FR | 57,20 + 4,38 |
| RAUTARUKKI K | FI | 4,80 - 2,04 |
| RIO TINTO | GB | 20,32 - 0,55 |
| SIDENOR | GR | |
| SILVER & BARYTE | GR | |
| SMURFIT JEFFERS | GB | 3,18 + 21,60 |
| STORA ENSO -A- | FI | 14,50 + 1,05 |
| STORA ENSO -R- | FI | 14,66 + 2,16 |
| SVENSKA CELLULO | SE | 37,78 + 1,89 |
| THYSSENKRUPP | DE | 16,65 - 0,89 |
| UMICORE | BE | 50,50 + 1,61 |
| UPM-KYMMENE COR | FI | 40,69 + 3,93 |
| USINOR | FR | 14,53 + 1,04 |
| VIOHALCO | GR | |
| VOEST-ALPINE AG | AT | 33,90 + 2,73 |
| WORMS N | FR | 20,50 - 1,20 |

| Code pays | Cours en euros | % Var. hebdo |
|-----------------|----------------|--------------|
| ACERILIA | ES | 19,50 + 0,52 |
| ACERINOX R | ES | 44,36 + 6,12 |
| ALUMINIUM GREEC | GR | |
| ANGLO AMERICAN | GB | 17,81 + 4,85 |
| BEKAERT | BE | 46,50 - 2,88 |
| BHP BILLITON | GB | 6,06 + 1,35 |
| BOEHLER-ULDEHOL | AT | 51 - 2,30 |
| BUNZL PLC | GB | 8,59 - 0,56 |
| CORUS GROUP | GB | 1,39 + 6,17 |
| ELVAL | GR | |
| HOLMEN -B- | SE | 27,31 + 2,43 |
| ISPAT INTERNATI | NL | 2,87 + 21,61 |
| JOHNSON MATTHEY | GB | 16,52 - 3,03 |
| M-REAL -B- | FI | 9,53 + 6,48 |
| MAYR-MELNHOF KA | AT | 75,20 + 3,74 |
| OUTOKUMPU | FI | 13,30 + 3,26 |
| PECHINEY-A | FR | 57,20 + 4,38 |
| RAUTARUKKI K | FI | 4,80 - 2,04 |
| RIO TINTO | GB | 20,32 - 0,55 |
| SIDENOR | GR | |
| SILVER & BARYTE | GR | |
| SMURFIT JEFFERS | GB | 3,18 + 21,60 |
| STORA ENSO -A- | FI | 14,50 + 1,05 |
| STORA ENSO -R- | FI | 14,66 + 2,16 |
| SVENSKA CELLULO | SE | 37,78 + 1,89 |
| THYSSENKRUPP | DE | 16,65 - 0,89 |
| UMICORE | BE | 50,50 + 1,61 |
| UPM-KYMMENE COR | FI | 40,69 + 3,93 |
| USINOR | FR | 14,53 + 1,04 |
| VIOHALCO | GR | |
| VOEST-ALPINE AG | AT | 33,90 + 2,73 |
| WORMS N | FR | 20,50 - 1,20 |

| Code pays | Cours en euros | % Var. hebdo |
|-----------------|----------------|--------------|
| ACERILIA | ES | 19,50 + 0,52 |
| ACERINOX R | ES | 44,36 + 6,12 |
| ALUMINIUM GREEC | GR | |
| ANGLO AMERICAN | GB | 17,81 + 4,85 |
| BEKAERT | BE | |

Rechute des valeurs technologiques

Les grands indices boursiers ont souffert, cette semaine, d'un nouvel accès de défiance des investisseurs pour les valeurs de technologie, de médias et de télécommunication (TMT), et des craintes sur la vigueur de la reprise de l'économie américaine. A Wall Street, l'indice Dow Jones est parvenu à progresser de 0,97 %, à 10 006,93 points, mais l'indice Nasdaq des valeurs de croissance américaine a chuté de 3,06 %, à 1 613,23 points. Le taux de chômage américain au mois d'avril, publié vendredi, s'est établi à 6 % de la population active, son plus haut niveau depuis huit ans. Cette mauvaise nouvelle a conforté les investisseurs dans leurs craintes d'un redémarrage poussif de l'économie américaine. Des analystes des maisons de titres Morgan Stanley et Goldman Sachs ont aussi émis des doutes sur la capacité d'Oracle, deuxième édi-

teur de logiciels mondial, à tenir ses prévisions de résultats annuels, contribuant à augmenter les doutes des opérateurs sur les perspectives des valeurs technologiques.

PLONGEON DE FRANCE TÉLÉCOM

Dans la zone euro, les marchés boursiers sont tous restés fermés le 1^{er} Mai. Les quatre jours de cotation de cette semaine se sont finalement soldés par un recul de 1,82 % de l'indice Euro Stoxx 50, à 3 496,44 points. Les valeurs de télécommunications ont fait l'objet de forts mouvements de ventes, les investisseurs s'inquiétant de l'endettement massif des opérateurs.

A Paris, l'indice CAC 40 a reculé de 2,20 %, s'établissant à 4 354,92 points. Les valeurs TMT ont enregistré une nouvelle chute spectaculaire. Le titre France Télécom a plongé de 18,09 %, à 22,87 euros, son plus bas niveau historique. L'action de sa filiale Orange a perdu 10,32 %, à

5,82 euros. Le titre France Télécom a été notamment affecté par des commentaires d'analystes financiers faisant état d'une possible augmentation de capital. En dépit du démenti apporté par le groupe, de la publication d'un chiffre d'affaires trimestriel conforme aux attentes du marché, et du maintien des prévisions de résultats pour l'année, le sentiment des investisseurs est resté fortement négatif.

Le titre Vivendi Universal a chuté, de son côté, de 14,23 %, à 31,52 euros, touchant son plus bas niveau depuis octobre 1997. Vendredi, l'agence de notation Moody's a déclassé la dette à long terme du groupe (*lire page 25*), après une nouvelle semaine marquée par les inquiétudes du marché sur l'endettement du groupe. L'action de l'équipementier de télécommunications Alcatel a abandonné 12,17 %, à 12,63 euros. De forts reculs ont également touché les

titres Bouygues (-7,19 %, à 30,85 euros), Lagardère (-6,73 %, à 47,01 euros), Cap Gemini (-6,20 %, à 60,50 euros), Dassault Systèmes (-5,57 %, à 46,93 euros), ou Thomson Multimédia (-4,65 %, à 28,94 euros).

Si les valeurs TMT ont fortement souffert, les titres appartenant aux autres secteurs ont parfois enregistré des hausses significatives sur le marché parisien. Le titre Peugeot a bondi de 8,22 %, à 57,90 euros, et l'action Renault a gagné 1,76 %, à 52 euros. Ces constructeurs automobiles ont annoncé une hausse de leurs parts de marché en France en avril. Le titre Accor a aussi progressé de 6,26 %, à 47,20 euros. Le groupe hôtelier a publié un chiffre d'affaires quasiment stable au premier trimestre 2002, et confirmé ses prévisions pour l'année, émises au mois de mars. Les valeurs bancaires ont bénéficié de spéculations sur des regroupements. L'action Dexia a gagné 4,11 %, à

18,74 euros, et l'action Société générale a grignoté 2,84 %, à 77,95 euros. Le titre Thales s'est apprécié de 2,76 %, à 42 euros. Le groupe d'électronique de défense profite des spéculations sur la reconstitution du secteur. Enfin, l'action Lafarge a progressé de 2,27 %, à 107,90 euros. Le groupe de matériaux de construction a fait l'objet d'une recommandation positive des analystes de la maison de courtage Schroder Salomon Smith Barney.

DEUTSCHE TELEKOM AU PLUS BAS

A Francfort, l'indice Dax s'est replié de 2,35 %, à 4 882,77 points. L'action Deutsche Telekom a plongé de 13,51 %, à 12,80 euros, atteignant son plus bas niveau historique. Le titre Deutsche Bank s'est apprécié de 5,77 %, à 75,75 euros, après avoir annoncé un plan de restructuration et des résultats trimestriels en hausse, soutenus par des éléments exceptionnels.

A Londres, où le marché est resté ouvert toute la semaine, l'indice Footsie s'est inscrit en hausse de 0,82 %, à 5 203,10 points. L'action Shire Pharmaceuticals a bondi de 18,40 %, à 621 pence, le groupe ayant publié des résultats trimestriels supérieurs aux attentes. Le titre Vodafone a perdu 11,42 %, à 97 pence. Le numéro un mondial des opérateurs de téléphonie mobile a émis un avertissement sur ses résultats en Allemagne et en Italie.

A Tokyo, l'indice Nikkei est resté quasiment inchangé, au cours d'une semaine de trois jours, lundi et vendredi étant fériés. Il a terminé, jeudi, à 11 551,01 points, en hausse de 0,08 %. La Bourse japonaise restera fermée lundi 6 mai pour un nouveau jour férié. Dans ce contexte, les opérateurs sont restés prudents et ont cherché à prendre quelques bénéfices.

Adrien de Tricornot

Le déclin du dollar soutient la devise européenne

La monnaie unique a retrouvé son plus haut niveau depuis sept mois après la publication d'indicateurs américains décevants. Le repli du billet vert a aussi fait grimper le franc suisse

Depuis quelques jours, l'image du dollar comme monnaie refuge paraît légèrement écornée. Les flux de capitaux se dirigent vers le franc suisse et vers l'euro, au détriment du billet vert. Ce dernier s'est déprécié jusqu'à plus de 0,91 dollar pour 1 euro, vendredi 3 mai. La monnaie unique retrouvant ainsi son plus haut niveau depuis sept mois après la publication d'indicateurs économiques décevants aux Etats-Unis. L'actuelle appréciation de la monnaie européenne face à la devise américaine est davantage due « à la faiblesse du dollar qu'à la force de l'euro », a reconnu le président de la Banque centrale européenne (BCE), Wim Duisenberg, jeudi 2 mai à l'issue de la réunion monétaire de l'institution.

Le dollar est également tombé jusqu'à 1,5899 franc suisse, vendredi, et face à l'euro, le franc suisse s'est apprécié jusqu'à 1,4449 franc pour 1 euro, jeudi. Le repli généralisé de la devise américaine a propulsé la devise helvétique sur ses niveaux de septembre 2001, au point de déclencher, jeudi, une action de la Banque centrale helvétique. La Banque nationale suisse (BNS) a réduit d'un demi-point ses taux directeurs jeudi, en abaissant la marge de fluctuation du Libor à trois mois, à 0,75 %-1,75 % contre 1,25 %-2,25 %, son niveau le plus faible depuis deux ans et demi.

« Avec cette mesure, la Banque nationale réagit à la revalorisation du franc suisse par rapport aux principales monnaies, qui a entraîné un durcissement indésirable des conditions monétaires en Suisse », a justifié la BNS dans un communiqué, ajoutant qu'elle continuait à surveiller la situation et pourrait encore agir si nécessaire. « C'est la deuxième fois que la BNS réduit ses taux en réponse à une appréciation du franc suisse, relèvent les économistes de la Deutsche Bank. La précédente, effectuée le 24 septembre

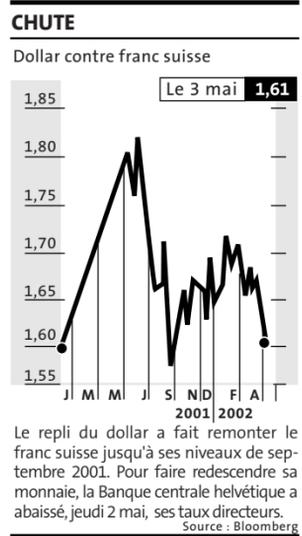
2001, n'avait pas été suivie par un renversement de tendance sur la parité euro contre franc suisse. Cela n'avait encouragé un rebond de l'euro que durant deux semaines de 1,44 à 1,49 franc suisse, mais surtout, il s'agissait d'une période où cours de laquelle l'euro reculait contre le dollar. Nous ne croyons pas que le potentiel de redressement de l'euro soit déjà épuisé, auquel cas la récente baisse des taux suisses sera probablement accompagnée d'un bond moins prononcé de l'euro contre le franc suisse. » Aussi, en concluent-ils, la BNS, si elle continue ses actions, va rapidement épuiser son potentiel de baisse des taux, et la seule façon pour elle de réduire l'attractivité du marché suisse par rapport aux autres places - les taux suisses n'étant pas encore assez faibles par rapport aux autres places financières pour décourager les investissements - sera d'attendre que les autres banques centrales débutent leur cycle de hausse des taux.

L'INFLATION INQUIÈTE

La BCE pourrait d'ailleurs relever ses taux avant la Réserve fédérale américaine (Fed), laissent entendre Paul Mortimer-Lee et Alan Clarke, économistes chez BNP Paribas à Londres, si l'on tient compte des propos de son président, jeudi après l'annonce d'un statu quo sur les taux, témoignant d'une inquiétude sur le front de l'inflation. M. Duisenberg a prévenu que « les perspectives relatives à la stabilité des prix semblent légèrement moins favorables qu'elles ne l'étaient vers

DOUTES SUR L'EFFICACITÉ DES INTERVENTIONS

Les économistes avaient espéré déceler un changement dans la politique du dollar fort menée par les Etats-Unis. L'audition, mercredi 1^{er} mai, de multiples personnalités sur « l'économie internationale et la politique de change » devant la commission bancaire du Sénat s'est soldée par un maigre constat : « Je comprends les difficultés créées », a reconnu le secrétaire d'Etat au Trésor Paul O'Neill, sans remettre en question la politique actuelle. Il a ajouté qu'« on peut vraiment douter de l'efficacité d'interventions ou de déclarations menaçant d'intervenir » sur les taux de change. Selon Jerry Jasnowski, président de l'Association de l'industrie manufacturière (NAM), également auditionné, le dollar reste surévalué de 25 % à 30 %.



la fin de l'année dernière ». Il a ainsi émis des doutes quant à la possibilité, qu'il considérait avant comme quasi certaine, de voir le taux d'inflation dans la zone euro revenir sous le seuil de tolérance de l'institut monétaire sur le moyen terme de 2 %.

« Les taux de croissance annuels de l'indice harmonisé des prix à la consommation peuvent encore revenir en deçà de 2 % dans les mois à venir. Cependant, cela dépend dans une très large mesure de l'évolution des cours du pétrole. Les perspectives d'évolution des prix pour l'année prochaine reposent largement sur

l'hypothèse d'une poursuite de la modération salariale », a-t-il poursuivi, faisant ouvertement part de ses inquiétudes concernant les demandes du puissant syndicat allemand de la métallurgie, IG Metall, qui doit engager, lundi 6 mai, une grève dure en Allemagne. Pour les experts du dialogue monétaire, la Banque centrale monétaire ainsi qu'elle pourrait être conduite à relever ses taux plus vite que prévu, non pas pour accompagner un redémarrage de la croissance dans la zone euro mais pour défendre ses objectifs d'inflation. Les marchés obligataires ont d'ailleurs immédiatement intégré cette information par un recul des cours, jeudi, et une hausse mécanique des rendements pour correspondre à une attente de resserrement monétaire rapide.

HAUSSE DU CHÔMAGE

Les inquiétudes sur la croissance américaine relayées par une mauvaise orientation des indicateurs économiques d'avril ont également progressivement miné le dollar. Le recul de l'indice de confiance des consommateurs américains, établi par le Conference Board, la baisse de l'indice composite d'activité établi par le groupement national des directeurs d'achat des entreprises manufacturières américaines (ex-indice NAPM) et la chute de celui des entreprises de service, le repli de l'indice d'activité dans le secteur manufacturier de la région de Chicago, et enfin la hausse du chômage à 6 % - soit plus que les 5,8 % escomptés par les marchés -, ont été autant de signes qui, au cours de la semaine écoulée, continué à indiquer que l'économie n'était pas totalement relancée.

Ces indications devraient inciter la Fed à ne pas enclencher son cycle de hausse des taux d'intérêt, mardi 7 mai, lors de sa réunion de politique monétaire, comme le prévoit la quasi-totalité de la communauté financière.

Cécile Prudhomme

MARCHÉS DES CAPITALAUX

Les incidences de la fermeté de l'euro

Le cours des changes prend plus d'importance qu'à l'accoutumée sur le marché des capitaux. Pour ce qui est des monnaies qui se sont distinguées par leur fermeté ces derniers temps, les taux d'inclément à court terme soit diminuent, soit restent inchangés.

Le cas du franc suisse est patent. Les autorités monétaires helvétiques viennent d'abaisser leur zone de référence de taux à court terme, expliquant leur décision par les conséquences néfastes de la forte montée de la devise sur la conjonction économique. La hausse du franc rend difficiles les exportations (les produits sont plus chers) et pénalise le tourisme.

Ce n'est certainement pas un hasard si le 2 mai, jour où en Suisse on décidait d'une baisse du loyer de l'argent, et où bien des spécialistes excluaient dans la zone euro une hausse des taux à court terme, la Banque européenne d'investissement (la banque de l'Union européenne) décidait d'émettre un emprunt de 5 milliards d'euros pour une durée de dix ans. Cette affaire est prévue pour la semaine suivant celle de l'Ascension. Elle sera dirigée par trois banques : CSFB, Merrill Lynch et UBS Warburg.

Les entreprises industrielles et commerciales sont moins bien acceptées. Elles souffrent dans l'ensemble d'une défiance pro-

Les investisseurs qui, ces dernières semaines, privilégiaient les placements de durée courte ou moyenne, en viennent à s'intéresser aux longues durées

Toutes proportions gardées, le cas de l'euro est comparable. L'évolution de sa valeur extérieure n'incite peut-être pas à abaisser le niveau du loyer de l'argent, mais elle permet d'expliquer pourquoi les taux d'intérêt à court terme ne montent pas. Bien des experts le pensent. Ceux de la banque américaine Merrill Lynch estiment que le redressement de l'euro au mois d'avril a, en gros, le même effet sur l'économie qu'aurait eu un relèvement d'un quart de point de pourcentage des taux d'intérêt à court terme.

Dans la pratique, les conséquences sont de taille. Les investisseurs qui, ces dernières semaines, privilégiaient les placements de durée courte ou moyenne, en viennent à s'intéresser aux longues durées, celles de l'ordre de dix ou douze ans. Pourquoi ? Parce qu'ils voient l'échelle des rendements s'incliner davantage en fonction des durées. En bas, les taux ne montent pas ou même diminuent. Il y a quelques semaines encore, alors que la probabilité d'un relèvement du loyer de l'argent était souvent évoquée, les rémunérations des placements courts étaient poussées vers le haut si bien qu'il n'était guère intéressant d'investir à des échéances de dix ans.

Pour le moment, l'allongement des durées des placements concerne surtout les emprunts de débiteurs au-dessus de tout soupçon. Les investisseurs se refusent à prendre des risques de crédit. Il leur faut des signatures impeccables.

noncée qui tranche avec l'enthousiasme des semaines précédentes. Les experts sont devenus très prudents lorsqu'on leur demande d'apprécier les perspectives immédiates de croissance économique. C'est certainement une raison du peu d'attrait actuel exercé par cette catégorie de titres. Une autre raison tient à un effet de balancier. Les entreprises privées venaient de récupérer tout le terrain perdu depuis les attentats du 11 septembre 2001 aux Etats-Unis. Les suppléments de rendements par rapport à tous les taux de référence étaient, en avril, revenus aux niveaux de la fin de l'été 2001, après s'être élargis considérablement. Il était temps de les faire s'écarter à nouveau. Et puis, alors que l'affaire Enron continue à hanter les esprits, on en est revenu à douter de tout, à repousser l'exécution de nombreux projets dans la crainte que la demande ne suive pas l'offre.

Dans un autre domaine, celui des pays en voie de développement, l'attention est retenue par le Maroc. Le pays entend lever sous peu quelque 500 millions d'euros pour cinq ans par l'intermédiaire de BNP Paribas et de Merrill Lynch. La Tunisie, mieux notée sur le plan financier que le Maroc, vient d'obtenir 650 millions de dollars pour dix ans en offrant un rendement inférieur à ceux que doivent proposer l'Afrique du Sud ou le Mexique.

Christophe Vetter

MARCHÉ DES CHANGES

| | Dollar | 100 Yens | Euro | Livre | Franc S. |
|------------------------|-----------|----------|------------------|-----------|----------|
| NEW YORK (\$) | | 0,78730 | 0,91720 | 1,46890 | 0,63020 |
| TOKYO (¥) | 126,93000 | | 116,41000 | 186,43000 | 79,89000 |
| PARIS (€) | 1,08990 | 0,85790 | | 1,60020 | 0,68680 |
| LONDRES (£) | 0,68080 | 0,53600 | 0,62410 | | 0,42900 |
| ZURICH (FR. S.) | 1,58620 | 1,24900 | 1,45480 | 2,32850 | |

LE COURS DE L'EURO

| | Achat | Vente |
|--------------------------------|------------|------------|
| COURONNE DANOISE | 7,4334 | 7,4339 |
| COURONNE NORVÉGE | 7,5705 | 7,5755 |
| COURONNE SUÉDOISE | 9,2753 | 9,2850 |
| COURONNE TCHÉQUE | 30,5890 | 30,6190 |
| DOLLAR AUSTRALIEN | 1,6994 | 1,7018 |
| DOLLAR CANADIEN | 1,4340 | 1,4353 |
| DOLLAR HONGKONG | 7,1266 | 7,1301 |
| DOLLAR NÉO-ZÉLAND | 2,0409 | 2,0450 |
| FORINT HONGROIS | 244,5000 | 245,5000 |
| LEU ROUMAIN | 30644,0000 | 30685,0000 |
| ROUBLE | 28,6200 | 28,6400 |

OR

| | Cours | % var. |
|---------------------------------------|----------|--------|
| OR FIN KILO BARRE | 10870,00 | 0,18 |
| OR FIN LINGOT | 10920,00 | 0,28 |
| ONCE D'OR EN DOLLAR | 310,45 | 0,93 |
| PIÈCE 20 FR. FRANÇAIS | 62,00 | -1,12 |
| PIÈCE 20 FR. SUISSE | 62,50 | -0,48 |
| PIÈCE UNION LAT. 20 | 62,50 | -0,79 |
| PIÈCE 10 USS | 200,00 | -0,99 |
| PIÈCE 20 USS | 405,00 | -1,25 |
| PIÈCE 50 PESOS MEXICAINS | 402,25 | -1,41 |

TAUX

| | Taux J. le J. | Taux 3 mois | Taux 10 ans | Taux 30 ans |
|--------------------|---------------|-------------|-------------|-------------|
| FRANCE | 3,28 | 3,39 | 5,17 | 5,48 |
| ROYAUME-UNI | 3,39 | 4,04 | 5,18 | 4,95 |
| ITALIE | 3,28 | 3,39 | 5,33 | 5,73 |
| ALLEMAGNE | 3,28 | 3,39 | 5,10 | 5,45 |
| JAPON | 0,00 | 0,06 | 1,37 | 2,41 |
| ÉTATS-UNIS | 1,70 | 1,90 | 5,06 | 5,54 |
| SUISSE | 1,37 | 1,22 | 3,40 | 4,04 |

MARCHÉS À TERME LE 3/5, 23h00

| | Echéance | Premier prix | Dernier Contrats | prix ouverts |
|------------------------|----------|--------------|------------------|--------------|
| PARIS | | | | |
| CAC 40 ATER. | 5/02 | 4405,00 | 4323,00 | 386040 |
| EURO NOTIO. | 6/02 | 87,00 | 87,45 | 767 |
| EURO ST. 50 | 6/02 | 3508,00 | 3463,00 | 5167 |
| FRANCFORT | | | | |
| BUND 10 ANS | 6/02 | 105,65 | 106,29 | 666675 |
| LONDRES | | | | |
| EURIBOR 3 M. | 7/02 | n/d | 96,45 | 2000 |
| NEW YORK | | | | |
| DOW JONES | 6/02 | 10094,00 | 9990,00 | 28010 |
| S. & POOR'S | 6/02 | 1084,60 | 1073,50 | 476289 |

SOCIÉTÉ DES LECTEURS DU « MONDE »

Conforter l'indépendance du Monde
Vous êtes attaché à l'indépendance du Monde. Vous pouvez y concourir en rejoignant la Société des lecteurs (SDL). Elle contrôle 10,46 % du capital du journal. Les titres de la SDL sont inscrits sur le marché libre, code SICOVAM 3477. Ceux qui possèdent un portefeuille peuvent passer un ordre d'achat à leur banque. Les autres peuvent acheter une ou plusieurs actions en s'adressant au secrétariat de la SDL. Les actions ainsi acquises seront inscrites en « compte nominatif pur », formule qui n'entraîne pas de droit de garde pour l'actionnaire.

Cours de l'action le 2 mai 2002 : 17,05 €

Société des lecteurs du « Monde », 21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05. Tél. : 01-42-17-25-01. Courriel : sdl@lemonde.fr